

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Quel futur pour le passé ? Mémoire contemporaine : le retour aux
temps mythiques.

Ecole doctorale n°286

ECOLE DOCTORALE DE L'EHESS

Spécialité Histoire et Civilisations

COMPOSITION DU JURY :

M. Ogilvie Bertrand
Paris VIII, Rapporteur

M. ORY Pascal
Paris I Panthéon-Sorbonne, Rapporteur

M. Hartog François
EHESS, Membre du jury

Soutenu par Christophe **RIME**
le 18 janvier 2018

Dirigée par **Stéphane Audoin-
Rouzeau**

« *Savoir se souvenir de l'avenir* »
Bernard Noël

Pour Leslie Mae
Pour nos enfants

À la mémoire de Jean-Claude Favez

REMERCIEMENTS

Les inventeurs

Mes remerciements vont tout *d'abord au Professeur François Hartog, lequel accueillit de manière affable la proposition d'un inconnu, sortie tardivement des « marges », lequel était venu lui soumettre un projet ambitieux qui ne proposait rien de moins que de travailler dans la continuité de quelques aspects d'une thèse qu'il avait contribué à formuler, le présentisme. Il prêta une oreille attentive et critique au projet au sujet duquel il ne manqua pas de faire valoir une expertise sévère, laquelle m'a forcé à prendre conscience de la démesure de ce projet de thèse que je venais lui soumettre. Toutefois, le choix du directeur de thèse n'était pas fortuit. Mon éveil à l'histoire s'est construit en grande partie par ses ouvrages interposés alors que je n'étais qu'au début de mes études universitaires, en histoire antique, égyptologie et histoire contemporaine à l'Université de Genève. Chacun de ses travaux agit alors comme un choc brutal, et à la fois, comme une injonction à mieux comprendre la chose historique. Dès lors, la compréhension de l'obligation d'une approche mêlée de regards croisés, au minimum métissés entre histoire et anthropologie, s'est imposée à ma conception de ce que devait être un dialogue historique de qualité. De même, j'y ai trouvé la formulation d'une exigence fondamentale à tout propos qui se voulait historique, soit ce va-et-vient permanent entre passé et présent, comme cet aller-retour constant entre les multiples temps de l'histoire, enjambant et croisant l'analyse de l'histoire antique et celle du temps présent. Puis, plus récemment, au moment où se faisait jour l'idée d'un travail sur le temps présent, les ouvrages tels que *Régime d'historicité*, *Croire en l'histoire* ou encore *La chambre de veille*, trois livres de nature fort différente, mais tout trois véritablement initiateurs et dynamiques, ont permis à une idée confuse de trouver ses balises de réflexion. Le temps de l'acmé se présentait. Pour toutes ces raisons et bien plus encore, le Professeur Hartog tient donc une place particulière dans la genèse et l'élaboration de cette recherche, celle des ouvriers de chemin. Pour toutes ces actions, je le remercie vivement.*

Ensuite, Karel Bosko, que je tiens pour mon premier maître véritable à l'Université de Genève. Du moins le premier à m'avoir révélé l'immensité des contraintes et contingences de l'écriture et de la pensée historiques, laquelle à nulle autre pareille ne peut être comparée. Grand pédagogue au savoir immense, il a été le correcteur des ébauches de textes qui furent mes premières tentatives d'organisation d'un discours historique. Le premier également, il l'a été, à m'avoir montré toute l'insondabilité et la puissance de cet instrument de pensée qu'est l'histoire, panoptique, englobant tant le micro que le macro, migrant allégrement entre désir de Weltanschauung et l'obligation manifeste de se rapprocher du terrain, comme du régional. Le premier, il l'est assurément à m'avoir subtilement fait comprendre que même si le propos historique se doit de reposer sur un appareil de notes sans faille, sur une méthodologie pointue, l'érudition scientifique n'est pas tout et qu'il est un subtil entre-deux à trouver où s'élabore une pensée problématisée, un propos dialectique, lequel n'a pas nécessairement besoin de prouver et de clore la démonstration. Qu'il trouve ici autant de marques chaleureuses confirmant la dette contractée à son endroit.

Le capitaine-mentor

Patrice Delpin – que dire si ce n'est qu'il symbolise le compagnon de route, en même temps que le guide par excellence, celui sans lequel une grande partie des chapitres présentés au long de cette thèse n'aurait tout simplement pas pu être exhumée des tréfonds de ma pensée. Plus qu'un correcteur infatigable et attentif, aussi implacable que pointu, il fut bien souvent l'initiateur de nouvelles réflexions, de formulations neuves sur des points de vue classiques. Un fertilisateur en somme. Cette thèse ne saurait formuler au plus près tout ce qu'elle lui doit depuis plus d'une dizaine d'années de collaboration, lesquelles ont grandement contribué à faire mûrir et à entretenir ma réflexion sans jamais que mon attention historique ne se relâche. Qu'il reçoive ici les remerciements que seul un disciple peut adresser à un maître. Cette thèse est un peu la sienne.

Mes remerciements vont également aux généreux relecteurs du manuscrit – Sylvia Delpin, Alain Froidevaux – qui ont raturé, barré, souligné les différentes épreuves du texte pour me suggérer ici et là, de nouvelles formulations. Ce livre a également beaucoup mûri grâce à Pierre-Etienne Glauser, Philippe Ruffieux, Miguel Quintana et Frank Fredenrich, leurs regards scientifique, méthodique, extérieur et leur grande culture générale venant souvent disputer mes idées parfois confuses, pour le meilleur. Pour toutes ces discussions sur la pratique de l'histoire en tant que discipline, j'ai contracté une dette particulière envers eux.

Une pensée particulière pour l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, lequel accepta de se joindre à cette aventure singulière, sans la moindre hésitation et avec la profondeur bien connue de son expertise, laquelle n'a pas manqué de faire bouger avec pertinence l'angle d'analyse avec lequel j'envisageais l'objet de cette thèse jusqu'à notre rencontre. Le regard que je portais alors sur la thématique de la mémoire s'en est trouvé considérablement enrichi au gré de notre collaboration. De nouveaux champs d'investigation, ainsi que de nouvelles perspectives de travail en ont surgi, rendant mon travail plus cohérent, plus abouti.

Enfin, à mes étudiants, source intarissable de regards à la promesse d'interrogation sans cesse renouvelée. Dans l'obligation qui m'a été faite de leur délivrer un message cohérent, synthétique et maîtrisé, je fus toujours plus poussé à comprendre la nature profonde, complexe de la discipline que je leur enseignais. Cette tension permanente a été l'une des dynamiques majeures qui m'ont fait me plonger dans l'épistémologie historique.

RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Résumé

Depuis plus d'une trentaine d'années, l'histoire, et plus généralement les sciences sociales, apparaissent comme bousculées sur leurs assises, brutalisées sur leurs acquis, heurtées jusque dans leurs concepts et leurs méthodes. Cela n'aura échappé à personne, l'histoire, ce métarécit de véridiction, est en perte de vitesse, en proie à une désorientation manifeste. Il semble que ce qu'annonçait Jean-François Lyotard, dans son ouvrage identifiant le postmodernisme en 1979, soit en passe de trouver des conditions favorables de réalisation. À quels phénomènes est due cette métamorphose frappant l'histoire ? Quelles sont les racines de cette mutation de la place des savoirs dans la société ? Est-ce dû à une forme d'accélération de l'histoire, aux déstructurations imposées par le mouvement de la globalisation, ou à ce simultanément auquel il soumet un monde de plus en plus connecté ? Sont-ce les crises multiples et de tous ordres qui entraînent également l'histoire dans le tourbillon créé par cette tyrannie du présent que l'historien François Hartog a identifié comme le présentisme ? Ce monde en mutations profondes, lesquelles redéfinissent la place des savoirs au sein des collectivités occidentales, laisse songeur. Quel futur restera-t-il pour le passé ? Quel est l'avenir de la discipline scientifique historique ? Les objectifs de cet essai engagent plutôt à comprendre ce qui est à l'œuvre et se confronte à l'histoire comme discipline, comme rapport au passé également, comme régime d'historicité surtout. Dans cette perspective, l'indice le plus révélateur, le plus signifiant et le plus directement identifiable de cette perte de repère est l'ère de la mémoire qui s'est installée en Occident, depuis la deuxième moitié du XXe siècle. Excès de mémoire qui a assez rapidement mené au mémorialisme, et à la politique de la mémoire, au polymémorialisme et à l'hypermnésie enfin. Histoire et mémoire, mémoire et histoire. Le débat qui questionne la relation chahutée entre ces deux ennemis complémentaires ne semble pas neuf, pourtant le surgissement massif de la mémoire, au cours du deuxième vingtième siècle, jette les cartes d'une nouvelle redistribution des enjeux, des attentes et usages sociaux du passé, dans ce présent hyperprésent. Une réflexion critique, entre mémoire et histoire, parce qu'il « faut ouvrir un futur au passé », comme l'écrivait le philosophe Paul Ricoeur.

Mots clés

Histoire, Mémoire, Mémorialisme

ABSTRACT AND KEYWORDS

Abstract

For the last thirty years, history, and more generally social sciences, have been upset in their foundation, their knowledge brutalized and their concepts and methods attacked. It has not eluded anybody that this meta-narrative of veridiction which is history, has been losing momentum, prey to blatant disorientation.

It seems that what Jean-François Lyotard announced in his work identifying postmodernism in 1979, is on the verge of finding favourable circumstances of realization. Indeed, history, as one of those meta narratives, whose future loss of credibility was predicted by the philosopher, is showing worrisome signs of debilitation of its position of authority within Western contemporary societies. What kind of phenomenon is the root cause of this metamorphosis striking history ? What is the underlying cause of this change in the place of knowledge in a society ? Is it because of a form of acceleration of history, of the destructuring imposed by globalization, of the simultanésisme to which it subjects a world which is more and more connected ? Or is it because of the multiple crises of all kinds- social, economic, political, ideological and religious- which drag history down in the whirlwind created by this tyranny of the present the historian François Hartog coined as *présentisme* ? This world, constantly subject to profound changes which redefine the place of knowledge within the Western community, is rather puzzling. What kind of future remains for the past ? What is the future of the scientific, historic subject ? The objectives of this dissertation deal with understanding what is going on and comes into conflict with history as a subject, as a connection to the past and above all as a system of historicity. In this regard, the most revealing clue, the most significant and the most directly identifiable of this loss of reference is the era of memory which has settled in the West, since the second half of the twentieth century. This excess of memory has fairly quickly led to *mémorialisme*, and to the politics of memory to *polymémorialisme* and to *hypermnésie* finally. History and memory, memory and history. The debate that questions the disrupted relation between these two complementary enemies is nothing new, yet the massive

upsurge of memory during the second twentieth century, sets up a new redistribution of the stakes, of the expectations and the social purposes of the past, in this hyperpresent present. A critical reflection between memory and history because, as the philosopher Paul Ricoeur wrote, “a future has to be opened for the past”.

Keywords

History, Memory, Memorialism

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACES

REMERCIEMENTS

RÉSUMÉ / ABSTRACT

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

PRÉAMBULE (PP.14-44)

LA FINALITÉ DE L'HISTOIRE DANS LE PRÉSENT : ENTRE LYOTARD, CASTORIADIS ET FUKUYAMA
L'ÉCUME HISTORIQUE, L'ÈRE POSTCONTEMPORAINE : ENTRE POSTMODERNISME, SIMULTANÉISME ET PRÉSENTISME
PRÉVALENCE DE LA MÉMOIRE

CHAPITRE I – MÉMOIRE ET HISTOIRE, LES ENNEMIS COMPLÉMENTAIRES (PP.45-157)

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES : CE QUE PEUT LA MÉMOIRE (45-53)
L'ÈRE DES COMMÉMORATIONS OU LE « RETOUR DU REFOULÉ » (53-58)
LE QUADRYPTIQUE MÉMORIEL (58-61)
ETUDE DE CAS I – DISCOURS DU TEMPS DE LA MÉMOIRE (62-67)
QUI SONT LES JUGES DE LA MÉMOIRE ? (67-75)
AU PÉRIL DE L'OUBLI : MNÉMOPOLITIQUE, FICTION ET OUBLI (75-82)
CATÉCHISME MÉMORIEL ET MNÉMOGONIE (82-88)
ETUDE DE CAS II – MNÉMOPOLITIQUES DU PRÉSENT (89-104)
LE LEURRE MÉMORIEL OU LE TOTEM DU PRÉSENTISME (104-111)
LE TEMPS DE L'OMNIPRÉSENT – GESCHICHTE ALS FEST UND RITUAL (112-119)
ETUDE DE CAS III – LES COMMÉMORATIONS DES DEUX GUERRES MONDIALES : VARIATIONS AUTOUR DE L'ORAISON
FUNÈBRE (119-138)
MNÉMOPOLITIQUE : ENTRE VOLONTÉ DE PUISSANCE ET BIOPOLITIQUE (138-146)
L'ÎLOT FLOTTANT DE LA MÉMOIRE ET LA PRISON DU PRÉSENT (146-149)
L'IMPOSSIBLE DEUIL DU PRÉSENT : ENTRE PRÉSENTISME ET MÉMORIALISME (149-152)
DES MÉMOIRES ENGLOUTIES AUX MÉMOIRES QUI ENGLOUTISSENT (153-157)

**CHAPITRE II – LES LIEUX DE MÉMOIRE DANS LE PRÉSENT OU L'IDENTITÉ COLLECTIVE PAR
L'ESPACE (PP.158-198)**

TENTATIVE DE DÉFINITION (158-160)
EFFLORESCENCE DES LIEUX DE MÉMOIRE DANS LE PRÉSENT DE L'ESPACE PUBLIC (160-162)

LE MAILLAGE SPATIO-TEMPOREL – LA TRANSITION VERS LES LIEUX DE MÉMOIRE COLLECTIVE (162-163)
MISE EN VISIBILITÉ DANS LE PRÉSENT (163-166)
DES MONUMENTS AUX MORTS AUX MÉMORIAUX (166-172)
SACRALISATION DU CHAMP MÉMORIEL : LE NEO-TEMENOS CIVIQUE (172-178)
LE MÉMORIAL : BESOINS, RÔLES, ENJEUX ET USAGES SOCIAUX ? (178-181)
HIROSHIMA MON AMOUR : UNE ÉTRANGE ET EXEMPLAIRE VISITE (182-191)
CONSÉCRATION DE L'AMNÉSIE SÉLECTIVE (191-197)

CHAPITRE III – DANS LA TRAÎNE DE LA MÉMOIRE (PP.199-256)

ARIANE S'EST PENDUE : RÉVISIONNISME ET NÉGATIONNISME, CONCRÉTIONS DU MÉMORIALISME ? (199-206)
ARRÊT SUR MÉMOIRE OU LORSQUE LA MÉMOIRE ARRÊTE (206-218)
LES TRIBUNAUX MÉMORIELS, AUTRES LIEUX DU PRÉSENTISME ? (218-237)
LES LOIS MÉMORIELLES – LE NON-OUBLI DE L'OUBLI (237-248)
DEVOIR DE MÉMOIRE, DEVOIR D'HISTOIRE (248-255)

PROLOGUE II – À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU (PP.257-277)

ECLIPSE D'HISTOIRE (257-264)
RÉQUISITOIRE POSTCONTEMPORAIN CONTRE L'HISTOIRE-JETABLE ? (264-267)
L'HISTOIRE ET LA BATAILLE DU XXI^E SIÈCLE – L'AVENIR VIENT DE LOIN (267-273)
PRÉSENTISME DURABLE, L'HYPNOSE TEMPORELLE ? (273-277)
LE FUTUR DE L'HISTOIRE ET LA PULSION DE VIE – CE QUE LE PASSÉ PEUT ENCORE NOUS RÉSERVER (277)

BIBLIOGRAPHIE (PP.278-291)

AVANT-PROPOS

Antoine Prost a un jour écrit que la qualité d'un livre ne se mesurait pas au nombre de pages, mais à la solidité de l'information, et à l'originalité du propos. Nous espérons vivement, à défaut de présenter ici une pensée totalement achevée, avoir au moins élaboré une ébauche de perspectives originales. Quant à la solidité des réflexions qui dérouleront leur fil dans les pages suivantes, nous souhaitons qu'elle trouvera ses armatures au gré des chapitres, notamment ceux consacrés à l'étude des sources que sont les discours politiques de la mémoire, les allocutions publiques lors des cérémonies officielles ou les visites des Mémoriaux. Ces va-et-vient incessants aideront l'analyse théorique et conceptuelle à prendre ancrage dans la pratique et le terrain, du moins nous l'espérons.

Si cette recherche pêche toutefois, c'est indéniablement par son manque certain de maturation, pour la raison centrale qu'elle n'est que le premier volet d'une réflexion qui, on le sent bien dès l'énoncé du problème, devrait s'articuler en trois tableaux, Histoire et mémoire tout d'abord – l'objet de cette thèse –, Histoire nationale et globale en second lieu, finalement Histoire et surgissement des révolutions technologiques. En cela, et par sa nature d'ouverture, de mise en scène, cette réflexion restera inachevée. Le second biais majeur de cette esquisse est très précisément sa relation pressée à son sujet propre, s'étalant de 1980 à nos jours, tressé d'un temps de l'urgence – symbolique indissociable de la fenêtre d'un présent de plus en plus présent –, que nous avons choisi pour écrire cet essai. Celui-ci souffre donc sûrement d'avoir été rédigé dans un temps de métamorphoses vertigineuses, d'accumulation de névroses socio-politiques, et c'est probablement la raison pour laquelle il participe, de façon mimétique, des mêmes contingences, des mêmes limites, des mêmes incertitudes que son sujet. L'année 2014 en effet, plus que nulle autre à notre connaissance, vit des commémorations en chasser de nouvelles, elles-mêmes n'ouvrant que sur d'autres cérémonies du souvenir, centenaire de la Grande Guerre oblige, contribuant à forger une période hypermnésique. Une année singulière en somme, que cette première réflexion tente d'embrasser, à peine le souffle du feu mémoriel des deux conflits mondiaux retombé. C'est très exactement cette proximité, cette intimité entre l'objet observé et l'œil qui observe qui nous semble

le lieu des critiques les plus fondées, lesquelles pourraient être formulées à l'encontre de ces quelques pages. De la saturation du calendrier des commémorations, nous plongeons dans une frénésie du mémorialisme, laquelle semblait sans fin. En quelque sorte « prisonniers » de notre matière, nous étions immergés, à chaud, dans le sujet que nous voulions traiter à la manière du présent hyperprésent, dans l'instant. Nous étions à n'en pas douter pris nous-mêmes dans « la marche du temps », et notre regard ne saurait donc être autre qu'expérimental, partiel et limité, quand bien même « la dimension immédiate et politique ne se situe pas nécessairement hors de l'histoire. Elle peut même y être incluse dans le cadre d'une pensée historienne sur le contemporain¹ ». En définitive, ce regard sans distance, théoriquement a-historique, « en un clin d'œil », nous l'espérons tout de même critique, à l'heure où nous ressortons d'un face-à-face déboussolant avec le présent. Autant le dire tout de suite, le doute fut constant tout au long de la recherche et maintes fois nous avons raturé, éliminé, repensé l'objet qui semblait nous échapper à mesure que nous pensions nous en approcher, remettant en question jusqu'à la validité même de l'entièreté du processus. Puis, nous avons retrouvé les mots de Jean-Pierre Vernant, citant Meyerson, qui nous ont servi de mantra pour ensuite ne plus quitter l'esprit avec lequel ce travail s'élabora : « (...) dans votre recherche scientifique, dans votre travail personnel, il n'y a pas de capitaine, vous êtes maître à bord et seul maître à bord. Et par conséquent, vous ne devez jamais changer même une ligne² ». Avons-nous réussi à mener cette réflexion à bon port (existe-t-il même quelque chose qui se rapprocherait, même vaguement, de cette notion de soi-disant port ?), c'est une autre question, mais nous sommes restés aussi fidèles que possible à notre idée de départ, ne lâchant plus jamais le fil que nous tentions de tirer de la pelote.

¹ Cf. Vincent Duclert, *L'avenir de l'histoire*, Armand Colin, Paris, 2010, p.193.

² Cf. Jean-Pierre Vernant, *De la Résistance à la Grèce ancienne*, Editions EHESS, Audiographie, Paris, 2014, p.52.

PRÉAMBULE

Quel futur pour le passé ? De prime abord, cette question semble, par sa formulation même, par son caractère futuriste, ne pas devoir se poser tant l'évidence de l'histoire s'impose, s'est toujours imposée à nous jusqu'ici. Nous n'avions jamais imaginé que cette question puisse un jour légitimement surgir et se planter au milieu de notre horizon de réflexion, intimant qu'on s'y attache et qu'on en fasse le tour. Pourtant, en ce début de XXI^e siècle pour le moins étonnant, l'évidence du rôle et des enjeux de l'histoire n'est plus garantie. Cette assurance qui nous avait servi de ligne de mire depuis le début de nos études en faculté d'histoire en 1996 – période qui se révélera charnière sans que nous distinguions encore la profondeur des mutations qu'elle annonçait – s'achevait.

Pourtant, tout semblait s'engager d'une manière particulièrement heureuse. Etudier le passé pour comprendre le présent. Cette formule, c'est la première forme de savoir et de contingence à laquelle tout jeune étudiant débutant son cycle universitaire en faculté d'histoire est confronté. Présenté et organisé comme un alpha et un oméga, ce lien utérin, trace un espace au travers duquel le regard de l'historien véhicule et se déplace, dans un constant mouvement de va-et-vient, du passé au présent, puis du balcon du présent vers ce passé trépassé qui reste pourtant au centre de toutes nos préoccupations, objet de toute notre attention. L'histoire se présente donc comme une passerelle, mais également une limite, un horizon de l'indépassable puisqu'au-delà de ces deux notions-cadre qui forment les régimes d'historicité³ au moyen desquels les hommes d'hier et d'aujourd'hui ont pu penser leurs rapports au temps, il n'est question de futur qu'avec la plus

³ Le régime d'historicité est en quelques sortes la représentation que la société se fait d'elle-même, dans le temps. Puisque l'homme possède une dimension temporelle, de même que les sociétés au sein desquelles il évolue, il développe une image subjective de lui-même dans le temps. Le régime d'historicité se définit donc comme le rapport que la civilisation entretient avec son propre passé, son présent et son futur, le tout élaborant une grammaire temporelle spécifique dont l'articulation est sujette à métamorphose. Les sociétés sont historiques et leur représentation de leur passé propre évolue dans le temps. Les régimes d'historicité sont donc aussi nombreux que les projections que la société se donne d'elle-même dans le temps, et chacune de ses formules en dit beaucoup sur l'image que les collectivités se donnent d'elles-mêmes et de leur temps. En somme, le régime d'historicité est un mode d'organisation des temps, l'articulation entre passé, présent et avenir.

grande des circonspections. La ligne rouge, le rubicon à ne jamais franchir sous peine d'être parachuté dans un monde où la méthodologie historique n'a désormais plus pied, est cette frontière que constitue l'avenir. Le futur, ce territoire interdit, cette terra incognita qui possède cette singulière puissance de désarmer toutes les volontés du regard historique, toutes les capacités d'analyse et d'observation qui fondent les pratiques des historiens, se doit d'être laissé sur le bas côté de la route temporelle, puisque le seul des trois Temps – passé, présent, futur –, qui ne soit pas fait pour et par l'histoire. Si l'historien peut et doit en effet se saisir du passé et que cette opération lui intime l'ordre de le comprendre comme viscéralement chevillé au présent, le futur lui, doit être rejeté de cette équation, quand bien même l'envie de transgression n'est jamais très loin. Ce futur condamne, dans la réalité des historiens du temps présent, tant la comparaison que l'analogie, tant le dialogue d'altérité que la tension à l'étrange étrangeté, conditions fondamentales par lesquelles l'histoire se pense et s'écrit. Ce qui peut se résumer par une phrase simple : le futur n'est pas historicisable.

Par conséquent, ce hors-champs immédiatement a-historique propulse de facto celui qui s'affaire à dire l'histoire dans une modalité de discours qui n'est pas la sienne, étrangement étrangère, et cela en dépit de ce que les historiens grecs puis romains après eux pouvaient encore caresser comme noble espérance au détour de l'ère chrétienne. Nous pensons bien sûr à Diodore de Sicile ou même à Thucycide bien avant lui, pour ne mobiliser que ces pères d'une pensée historique alors en fusion. Dans leur pratique naissante de la chose historique, ils estimaient – et on ne saurait leur en tenir rigueur du haut de notre XXI^e siècle rugissant et torturé – que connaître les faits de gloire de leurs aïeux héroïques, aboutirait, dans une mesure dont eux-mêmes n'auraient su fixer les latitudes précises, à pouvoir se saisir d'un certain monde à venir en évitant de répéter les erreurs qui furent et en imitant les choses bien faites par le passé, dignes de mémoire. Depuis, les historiens se méfient de cette articulation qui forcément met en tension mémoire, passé et présent, projetés ensemble vers le dessein configuré d'un futur, alors rendu par ce procédé fictif, plus tangible et accessible à la raison humaine.

La chose semble entendue, la forge du passé et les artisans qui y œuvrent convergent vers une seule et même finalité, un seul et même telos : mettre le passé au présent, soit comprendre ce que nous sommes au regard de nos origines ; pouvoir se doter des connaissances tirées du passé afin de saisir au plus près les métamorphoses des sociétés humaines dans le temps ; voguer du présent vers le passé et inversement. Passé et présent. Présent et passé exclusivement. Cette proscription d'un

futur qui est ce lieu interdisant aux historiens d'y réunir leur sensibilité et leur regard, se comprend aisément puisque les historiens se trouveraient alors dans l'incapacité de produire un discours sensé et organisé. Ceux-ci ne pourraient alors administrer la preuve en pensant le futur. L'histoire s'y révélerait dans le désarmement le plus complet. En somme, le futur sonne comme un temps dans lequel l'Histoire, *Historia magistra vitae*, l'Histoire-juge, ce grand discours pourvoyeur de sens au monde – au même titre que le furent et le sont encore les doctrines religieuses, idéologiques et le politique –, cesse de distiller sa puissance d'évocation et ses enseignements.

Cependant, les temps semblent avoir particulièrement changé. À tel point que les historiens se trouvent aujourd'hui dans la nécessité de transgresser cette frontière afin de penser un avenir qui est là, devant nous. En effet, il n'aura échappé à personne que les sciences humaines vivent une époque particulièrement troublée – laquelle, vue de notre présent, ne semble pas du tout passagère – où les métamorphoses auxquelles nous assistons bouleversent jusqu'à la place, jusqu'aux rôles de celles-ci au sein de nos sociétés. Bousculée sur ses assises, brutalisée sur ses acquis, heurtée jusque dans ses concepts et ses méthodes, l'histoire comme discipline paraît tout aussi désorientée devant la puissance des éléments qui lui disputent désormais son évidence. Ces mutations extraordinaires qui déploient leur effet devant nous et que nous décortiquerons au cours de ce travail – globalisation, simultanisme⁴, irruption de la mémoire, crises sociale, économique, politique, religieuse – forcent l'histoire en tant qu'institution établie à se remettre en question, tandis qu'elles ont déjà fracturé ses portes.

Les historiens se doivent de réagir, et la réaction est en marche, afin de cerner ce qui est à l'œuvre en ce début de siècle nouveau. Car, au-delà du sentiment de perte de vitesse subie par la science historique, en tant que pôle de recherche universitaire et académique, c'est surtout au futur du passé qu'il nous appartient de réfléchir avec la plus grande des rigueurs. Y penser, c'est en effet considérer dans sa plus pure expression la place véritable de la discipline historique, bien entendu

⁴ Un concept qui devrait faire l'objet d'une thèse en soi, mais que nous définirons comme une modalité de la contemporanéité, un temps co-vécu comme simultané par tous les acteurs, d'ici et d'ailleurs, de l'époque. Cet effet est encore dynamisé par l'ère technologique de l'hypermédiatisation immédiate. Ce simultanisme est directement responsable de la quotidienneté des choses, de même que du sentiment d'écroulement ou d'écrasement de la réalité, sous le poids d'une hyperinformativité déboussolante. L'instant est tout, partout et à tout instant. Internet, dans cette optique, est la symbolique du simultanisme dont l'effet est celui d'une synchronisation basée sur la fin d'un temps au singulier, mais bien sur la mise en commun des temps multiples. Sous la pression de la polychronie induite par la globalisation, l'imaginaire de l'homogénéité vole en éclats et les ensembles nationaux sont déboussolés par le pullulement de ces « nous » à géométrie et dimensions variables, mais qui existent bel et bien.

dans le monde du savoir scientifique et de la recherche, mais c'est surtout considérer le rôle de l'historien dans la cité, lui aussi bousculé par des tendances sociales, des usages publics du passé et des pratiques culturelles nouveaux. On se souvient de la brillante démonstration opérée par Jean-François Lyotard qui annonçait, à la fin des années 1970, l'avènement du postmodernisme, lame de fond sociétale qui allait transformer de fond en comble nos civilisations sur les plans politique, idéologique, social et technique. Le déclin des métarécits y était annoncé, l'incapacité des métadiscours à justifier leur validité et les institutions qui s'y rattachent y était analysée. Ce que le philosophe montrait alors, c'était la possibilité de l'effritement des discours de véridiction, qui perdaient leur puissance d'évocation devant la disparition manifeste des grands récits, des grands buts et des grands périls, selon la terminologie employée par Lyotard. Le savoir, et la perception que les sociétés en avaient, changeaient, avaient déjà changé : « (...) le savoir change de statut en même temps que les sociétés entrent dans l'âge dit post-industriel et les cultures dans l'âge dit postmoderne⁵ ». Le penseur identifiait les débuts de cette métamorphose poussant à « l'incrédulité à l'égard des métarécits » dès le début des années 1950, soit en pleine reconstruction de l'Europe. Dès lors affirmait-il, l'autorité et la légitimité des savoirs scientifiques allaient s'amenuisant puisqu'il « était impossible de ne pas prendre en considération cette composante majeure, le doute des savants, quand il s'agit d'évaluer le statut présent et futur du savoir scientifique⁶ » au sein des civilisations occidentales. Savoir et pouvoir, pouvoir et savoir, cette dialectique rentrait dans une phase de redéfinition majeure qui n'allait pas épargner le politique et le scientifique, l'histoire comme la mémoire. L'histoire, en tant que discours – puisqu'elle produit un propos culturel et social par ses recherches et sa volonté de transmission des connaissances – est depuis directement affectée par cette nouvelle combinaison des forces entre politique, société et savoirs. Plus inquiétant encore pour le philosophe, « de cette décomposition des grands Récits, (...) il s'ensuit ce que d'aucuns analysent comme la dissolution du lien social et le passage des collectivités sociales à l'état d'une masse composée d'atomes individuels (...)⁷ ». La conséquence n'en est que plus évidente : « le recours aux grands Récits est exclu ; on ne saurait donc recouvrir ni à la dialectique de l'Esprit ni même à l'émancipation de l'humanité comme validation du discours scientifique postmoderne⁸ ».

⁵ Cf. Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979, p.11.

⁶ *Ibid.*, p.20.

⁷ *Ibid.*, p.31.

⁸ *Ibid.*, p.98.

Quand bien même la pensée du postmodernisme, lorsqu'elle a surgi, a suscité de vives réactions de la part des historiens de métier – puisque, combinée au linguistic turn⁹, elle semblait charrier dans ses positions un relativisme fondamental de même qu'un scepticisme épistémologique qui allaient frapper droit au cœur de la discipline historique, lui refusant d'abord sa qualité de science, puis tout critère de vérité, réduisant enfin toute tentative d'écriture, dont celle de l'histoire, à de la fiction –, elle n'est pas sans nous rappeler de fortes similitudes avec le monde que nous traversons actuellement, dans lequel une nouvelle forme de relativisme paraît à l'œuvre. En cela, les constats que dressaient les auteurs de la réflexion postmoderniste peuvent encore, en échos, revenir de manière signifiante dans un présent fait d'accélération, de grandes mutations. Jean-François Lyotard ne fut d'ailleurs pas un prophète esseulé, comme les thèses du philosophe de l'historicité, Cornelius Castoriadis, viennent en faire la démonstration. Lui aussi, au travers d'ouvrages dont les thèses sont restées malheureusement peu prises en compte par la communauté intellectuelle, reconnaît un basculement dans un nouveau rapport au temps qui se distingue alors par un présent omniprésent, ainsi que par une véritable crise de l'espérance en l'avenir. Dans cette rupture, ainsi identifiée par Castoriadis, va se jouer un renversement profond du rapport au temps où le passé, « devenu source d'adoration, sinon de fétichisme, n'a plus aucun lien actif avec le présent¹⁰ ». En retour, cette mutation est bien le signe d'une crise profonde du rapport à l'histoire, en tant que discipline dont l'œuvre principale est de faire et dire l'histoire. Ce grand récit, tout comme les autres, tombe alors, selon Castoriadis, dans une sorte de « grand sommeil », précipité par les événements rupturiels en cascade qui surviennent dans les deux décennies 1970-1980, lesquels rendent la société occidentale « orpheline de projet ». En croisant la lecture des thèses des deux philosophes, se dégage alors nettement l'image d'une société occidentale plongée dans une impasse, frappée par une crise d'historicité, où la décrédibilisation des « grands récits » lyotardiens finit par se métisser à la thématique de la disparition du sens collectif, synonyme de repli frileux et de décadence pour Castoriadis, lorsqu'il théorise la dissolution « de tout futur pensable et de tout horizon d'attente » : cette « mélasse », cette « coulée informe d'images » ; et cela est d'un seul tenant avec la perte de l'avenir historique, la perte d'un projet, et la perte de la tradition, le fait que le passé est, soit un objet d'érudition pour les excellents historiens que nous avons, soit un passé touristique : on visite l'Acropole comme on visite les chutes du Niagara (...)»¹¹. Castoriadis constate l'inanité de son temps, son caractère éminemment présentiste, son instantanéisme, autant de caractéristiques d'un postmodernisme dont la notion traduit bien « ce délitement de la

⁹ Cf. Christian Delacroix, « Linguistic turn », in F. Dosse, N. Offenstadt, C. Delacroix, P. Garcia, *Historiographies*, I. Concepts et débats, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2010, pp.476-491.

¹⁰ Cf. François Dosse, Castoriadis. Une vie, La Découverte, Paris, 2014, p.386.

¹¹ Cf. Cornelius Castoriadis, « Une société à la dérive », entretien avec Marc Weizmann, in *L'Autre Journal*, n°2, mars 1993, cité dans François Dosse, Castoriadis. Une vie, La Découverte, Paris, 2014, p.423.

potentialité créative au profit de l'alignement sur le conformisme généralisé qu'il alimente (...) en abandonnant toute fonction critique¹² ».

Nous étions effectivement à l'orée des années 1980, au début d'une atonie culturelle et d'une vague mémorielle et commémorative ; dix années avant l'implosion du Pacte de Varsovie et du bloc soviétique. Dix années avant une mutation majeure dans l'histoire des civilisations et des idéologies dont nous percevons mieux aujourd'hui les effets et les conséquences puisqu'en disparaissant en tant qu'instrument de pouvoir et de pensée, la mystique communiste laissait le champ libre à un monde fait d'inconnu – notamment de la dialectique historique –, lequel semblait sûr d'une chose, c'est d'avoir consacré la suprématie de l'idéologie libérale, sortie victorieuse de cet affrontement universel que fut la Guerre froide. Quelle allait être, suite à cette fracture fondamentale, la place du savoir dans ce monde en total repositionnement ? Quels problèmes son développement et sa diffusion pourraient soulever au sein de ces sociétés qui renouvelaient leurs codes et leurs pratiques ? Comment le savoir scientifique allait-il bien pouvoir s'articuler dans ce magma en fusion de la fin du XXe siècle ?

Ces questions laissées ouvertes par la philosophie sont depuis loin de s'être refermées, bien au contraire puisque dans ce siècle nouveau qui a débuté depuis peu, la légitimité des savoirs comme entreprise scientifique autant que comme procédé de connaissance collective, se retrouve de nouveau propulsée sur des chemins de braises par une époque démontrant toutes les caractéristiques approchant celles qu'identifiaient Jean-François Lyotard ou Castoriadis, il y a près de quarante ans. Si nous est exclue la possibilité de reprendre à l'identique la thèse et la terminologie du postmodernisme, d'abord parce que les conditions d'analyse qui étaient celle du travail de Lyotard ont forcément muté, il nous faut pourtant bien nommer cette nouvelle fracture, cette nouvelle accélération du temps et ces nouvelles métamorphoses sociétales. C'est l'hypothèse générale que nous formulons, à savoir que nous sommes aux prises avec la fin d'une époque et sans avoir la prétention de la nommer précisément, nous prenons le risque de lui donner le titre générique et forcément insatisfaisant de postcontemporain¹³. Comment ne pas être frappé par l'addition

¹² Ibid., François Dosse, p.429.

¹³ Nous croyons pouvoir employer cette rubrique du temps, dont nous comprenons toute la portée polémique et conflictuelle, puisque si nous considérons le rapport au temps, à la modernité et à la contemporanéité comme une relation entre l'homme, la société, le temps et l'espace – ce que nous suggère cette thèse jusqu'ici –, les métamorphoses que nous y repérons sont si violemment profondes qu'il se pourrait bien qu'à elles seules, elles soient à fossoyer le terminus de la période contemporaine sur lequel l'encre a coulé sous forme de débat interminables

déconcertante des forces de rupture qui s'agitent autour de nous ? Transformation claire du tissu social des nations occidentales, mutation sociale du rapport au politique, mouvement paradoxal de perte du religieux concomitant à une sorte de revival de ce que l'anthropologue Danièle Hervieu-Léger appelle les « nouveaux pèlerins », émergence d'un chapelet de courants aux accents prononcés de messianisme les plus divers, double mouvement paradoxal du monde qui semble écartelé entre une homogénéisation mondialisée manifeste en même temps qu'une hétérogénéisation nationale de réaction plus ou moins recherchée par les peuples et les Etats, désorientation manifeste des cultures, mondes traversés par des crises en tout genre mais dont les accents identitaires et économiques sont actuellement les plus durement ressentis... Cette liste pourrait s'étendre indéfiniment, mais là n'est pas notre propos.

Il est manifeste et c'est la première des hypothèses de ce travail, qu'au sein de ce grand chambardement, une nouvelle fracture frappe ces métadiscours producteurs de sens au regard de la réalité des sociétés du présent. Le contemporain, où ce que les historiens, intellectuels, penseurs et scientifiques ont défini comme tel, a déjà subi des assauts historiques majeurs en 1917-1919, 1945, 1968-73 et, nous l'avons dit, en 1989-91. Le monde occidental se redéfinissait et cette évolution s'est encore accélérée depuis l'avènement du nouveau millénaire, sans pour autant que nous ayons décidé encore quel rôle réel attribuer aux attentats du 11 septembre 2001 et à ce que certains dénomment déjà l'ère de l'hypercenterrorisme. De manière plus certaine, cette forme d'accélération du temps ouvre les conditions de réflexion d'un monde de l'après, au sein duquel l'événement historique lui-même, sa signification, l'analyse qu'on peut en faire, et plus généralement les savoirs,

jusqu'ici. Bien plus, ne voulant pas rentrer dans la querelle des post-, hyper-, alter-, puisque ce n'est pas directement l'objet de notre travail, le post que nous accolons à contemporain signifie pour nous la marque d'une rupture nette dans la temporalité, quelle que soit la manière dont on l'évalue. Ce préfixe symbolise une époque de déconstruction et vient marquer une catégorie de travail importante pour notre réflexion, qui révèle de toute manière une forme de transition – politique, sociale, culturelle et dans le rapport que les sociétés entretiennent avec le temps et l'espace. La dispute du préfixe nous semble donc peu signifiante dans le cadre spécifique de notre recherche, laquelle se concentre sur la mémoire dans le présent. Toutefois, nous ressentons effectivement, tout comme Lionel Ruffel, le besoin d'en finir un jour avec le règne du préfixe, afin d'inventer un nouveau paradigme. Contentons-nous, par l'emploi de cette catégorie de travail, de comprendre le postcontemporain comme le moment d'une puissante condensation de ruptures et de continuités, en tous les cas comme un temps chargé, peut-être plus que d'autres avant lui dans les passé récents, de mutations historiques et sociales fondamentales. La question centrale pourrait être : qu'est-ce qui a fondé le contemporain, qui est à bouger actuellement ? D'abord la conscience de vivre le même rapport au temps et à l'actualité ; ensuite la concitoyenneté d'époque, l'intégration au sein de système, de pensée, de production, de politique et de société, lesquelles se rapprochent sous l'effet de la globalisation. Toutefois, que dire du réflexe inverse à l'hétérogénéisation que provoque cette même globalisation, qui impose l'emploi du post-, puisqu'elle déchire le contemporain où tout est vécu comme rupture – identité, culture, territoire, nationalisme, temps... Mais le présenter de cette façon, c'est peut-être encore reproduire des schémas dont il faudrait totalement s'extraire pour penser notre époque et notre avenir ? Cf. Lionel Ruffel, Brouhaha. Les mondes du contemporain, Verdier, Paris, 2016, afin de poursuivre la réflexion.

leur légitimité et leur articulation avec le pouvoir, sont à nouveau questionnés. L'histoire, comme les autres sciences sociales, se retrouve en situation de ballottage et il nous appartient de comprendre plus finement les raisons de cette critique sévère qui lui est adressée. Cette thèse se présente donc, sans afficher la prétention ridicule d'être un questionnement original sur cette période de mutations, ni même le murmure d'un pressentiment annonciateur puisque la fracture est déjà là, comme une critique réflexive, comme un processus herméneutique qui va directement s'interroger sur l'avenir de l'histoire, ses rôles et ses enjeux pour ce monde qui se dessine devant nous. En somme, nous projetons une critique de la critique faite à l'histoire, dans ses rôles social et culturel.

Puisque l'époque est à la remise en question, prenons le temps d'envisager le rôle de l'historien dans ce monde en fusion, la relation qu'il peut et doit encore tisser avec la cité, avec le savoir et à travers ces interrogations, cerner le rôle qu'il peut encore jouer dans l'articulation d'une pensée rationnelle libre de toutes entraves. L'histoire comme pivot de la pensée du futur. Comment peut-elle accéder à ce statut ?

Il est vrai, pour une science dont le principal objet est le passé, cela peut sembler paradoxal. « Il s'agirait presque d'un oxymore¹⁴ » annonce l'historien Vincent Duclert. Pourtant, la question posée ici, c'est comment continuer à faire que l'écriture de l'histoire se poursuive afin de prodiguer et savoir et contenu à des sociétés en pleine désorientation. Comment faire pour que l'histoire soit encore cette volonté de déconstruction des choses passées et présentes, cet outil pour comprendre et faire comprendre ? Comment peut-elle encore mettre à portée, distribuer du sens dans un monde dont les repères semblent sauter les uns après les autres ? L'enjeu est de taille puisque face à ces contestations diverses, nourrir une réflexion intelligente ne devant rien à une quelconque instrumentalisation, ne cédant rien à tel ou tel discours préconçu et orienté – soit faire de l'histoire postcontemporaine un outil pour penser librement, qui prête une oreille soigneusement attentive à délivrer son regard des bruissements politique et idéologique –, apparaît comme une tâche particulièrement hardue. C'est pourtant très exactement ce que se donne pour mission cette thèse. Il nous faut réfléchir à l'histoire comme cet acte de pensée qu'il a toujours été, c'est-à-dire comme la volonté de faire comprendre le passé pour mieux saisir le présent de nos sociétés. Cet effort nous a toujours permis par le passé de mieux nous positionner dans notre présent, de nous enraciner à l'aide d'un savoir critique. Alors seulement l'ouverture sur cet avenir qui est à nos portes pourra

¹⁴ Supra, Vincent Duclert, p.11.

être entreprise d'une manière plus sereine, ayant compris l'exigence de l'adaptation que l'histoire ne devra pas manquer d'intégrer à ses modes de fonctionnement, afin d'accompagner de la manière la plus intelligente qui soit ces changements, parfaitement en phase avec les modalités du discours présent. Si l'espace et le temps sont bien en mutation comme nous le prétendons, cherchons à savoir comment l'histoire se positionne et s'adapte afin, sans trahison de ce qui lui procure son aspect scientifique, de progresser dans la marche du temps.

Revenons plus directement sur cette singulière période du temps où l'histoire occidentale s'abîme dans le minuscule, celle que l'Occident vit actuellement, grosso modo depuis la fracture ontologique de 1989. Nous qualifierons cette fourchette temporelle postcontemporaine, dans le cadre circonscrit de cette étude et faute de mieux pour l'instant, de présent hyperprésent. Un présent qui affiche la caractéristique d'être tellement présent, omniprésent, qu'il semble annuler, diminuer au mieux, et cela depuis le début de ce siècle qui vient de s'ouvrir, les deux autres modalités temporelles jusqu'ici si familières aux sociétés humaines occidentales, soit passé et futur. Ce présent omniprésent en fusion sous nos yeux paraît en somme échapper aux contraintes et aux volontés d'introspection des sciences sociales.

Comment donc, rentrer en dialogue avec cette temporalité magmatique qui commence de déployer ses effets à l'heure où nous l'arpentons ? Comment dresser un diagnostic historique opérant à l'encontre d'un présent, à la fois limite de notre discipline, puisque flirtant avec le champ du futur – et l'entier du problème réside précisément dans cette limite –, même si point de départ obligatoire des problématisations historiques ? Si l'histoire est la construction sans cesse inachevée de l'humanité dans chaque homme lançait Antoine Prost en 1996 dans son ouvrage incontournable et intermédiaire « les Douze leçons sur l'histoire¹⁵ » ; si l'histoire se comprend comme la pratique de la problématisation du passé pour mieux saisir les métamorphoses dans lesquelles nous évoluons hic et nunc, alors que faire de cet hyperprésent dont les griffes semblent se planter follement, pour le tordre et le distordre, dans le continuum espace-temps des historiens ? Ce présentisme – concept qui servira de socle général à cet essai – pour reprendre les mots de la thèse innovante tissée au

¹⁵ Cf. Antoine Prost, *Douze leçons pour l'histoire*, Seuil, Paris, 1996. Un ouvrage majeur, mais qui « porte sa date » selon les dires de l'auteur lui-même, rencontré à l'occasion des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, le 13 octobre 2013 ; un ouvrage qui se trouve « en attente d'autres jalons à poser » sur cette thématique des leçons auxquelles l'histoire peut nous instruire. La voie s'offrait à une tentative, humble, de reprise de cette interrogation.

tournant du siècle nouveau par l'historien François Hartog¹⁶, nous permet-il encore, à Nous Autres historiens, le frisson et le magma, le recul et le surplomb, inhérents à notre discipline ?

C'est en grande partie l'objectif imprécis que s'est fixé cet essai, cette ébauche de réflexion historique du présent perpétuel. S'immerger dans ce présentisme, dans ce qui semble se profiler comme une brèche du Temps¹⁷ si singulièrement actuelle, pour tenter d'y repérer les signaux sémantiques, d'en saisir peut-être les bornes sémiologiques, pour espérer effleurer du bout de notre plume historique les forces qui sont à l'œuvre et qui travaillent dans l'instant le rapport aux temps – le rapport aux régimes d'historicité – qu'entretiennent les sociétés occidentales. Entreprise qui revient à peu près, si nous nous aventurons à une métaphore un peu rapide, à retrouver la lumière du phare, signalant au marin perdu en mer houleuse, la direction du port salvateur. Le risque est grand, autant le spécifier tout de suite, de se perdre en chemin dans le gros grain, et ainsi de manquer de ce recul critique précieux et nécessaire, sans lequel aucun regard historique ne peut émerger.

Posons à présent plus précisément le cadre des conjectures traçant la toile de départ de notre propos. Il nous semble tout d'abord pertinent d'affirmer comme premier postulat de cette thèse que se manifestent sous nos yeux – en Europe occidentale du moins mais nous ne doutons pas que ces forces soient également à l'œuvre au sein des autres civilisations – des métamorphoses, des mutations verticales et horizontales¹⁸, tendances profondes ou de surface, articulées selon des

¹⁶ Cf. François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003. Ce livre, sur les thèses duquel nous reviendrons à de nombreuses reprises dans les prochaines pages de cette recherche, constitue le nucleus fondamental qui est à l'origine de nos premiers questionnements, en même temps qu'il nous fournira quelques-uns des jalons essentiels pour l'architecture de notre propos, ainsi que l'occasion d'un dialogue amical avec les thèses de l'historien. Bien évidemment, l'auteur n'est pas le seul à se trouver préoccupé par ce phénomène, nous pouvons également ajouter les deux volumes *d'Historiographies. Concepts et Débats*, écrits par F. Dosse, P. Garcia, C. Delacroix, et N. Offenstadt, parus en 2010 chez Gallimard, dans lesquels nous irons puiser de nombreuses réflexions.

¹⁷ Nous reprenons ici, l'idée contenue dans les premiers mots de la Préface qu'Hannah Arendt rédigea en guise d'ouverture à son travail sur la crise de la culture. Nous avons été frappé de la coïncidence – en est-ce une ? – entre les questions que nous posons pour le XXI^e siècle et les postulats que la philosophe proposait déjà de considérer pour les années 1970. Immédiatement après ce titre évocateur, « la brèche entre le passé et le futur », on peut lire un aphorisme repris de René Char, qui semble être à la source de sa réflexion : « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament ». Cela nous a semblé plus que fortuit pour symboliser ce que nous essayons de postuler, à notre tour. Cf. Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Préface, Folio, Gallimard, Paris, 1972, pour la traduction française. Nous prenons le parti délibéré, du moins afin que s'ouvre cette thèse, de penser ce momentum de l'hyperprésent comme une brèche et cela, quand bien même François Hartog suggère fortement, sur la fin de son ouvrage traitant des régimes d'historicité, que le terme ne suffit plus. Le déploiement de cette étude nous permettra peut-être, arrivés au terme de l'analyse, de prendre une position plus affirmée sur ce sujet.

¹⁸ Nous nous référons ici au concept opératoire ébauché par Amin Maalouf dans son livre, *Les identités meurtrières*, sur lequel nous reviendrons au sein du développement de cette recherche puisque l'auteur y propose une définition de l'identité individuelle, verticale lorsqu'elle rattache un être à une famille, des racines, une généalogie, un territoire ;

rythmes différents, parfois mesurés et souterrains, parfois frénétiques et désordonnés, mais qui tous, autant que nous puissions les comprendre, sont à impulser des séquences nouvelles, des modalités divergentes dans notre rapport au temps. Ces transformations touchent à la définition même de notre identité temporelle. L'adage fort répandu « les temps changent » n'a, semble-t-il, jamais mieux valu que pour les débuts du XXI^e siècle ! Et ils changent, ces temps pluriels, à une vitesse souvent fiévreuse, du moins en apparence, ce qui a déjà poussé bon nombre d'historiens à se pencher sur la théorie d'un temps en « accélération » et ce, depuis les années 1990. Comment lire ces accélérations temporelles, comment interpréter ces mutations ? Comment rentrent-elles dans le jeu d'une re-définition de notre rapport au temps ? Où sont encore les permanences et les continuités¹⁹ ? N'aboutissent-elles essentiellement qu'à des ruptures ?

Second postulat de départ, le passé semble avoir perdu sa puissance d'évocation, son rôle de pourvoyeur de sens au monde dans lequel nous vivons, sa capacité à produire un cadre organisé de référence, sur lequel les hommes peuvent se reposer pour vivre leur présent, pour enfin se tourner avec espérance vers leur avenir. Ce socle temporel fondamental, ce régime d'historicité, semble en effet en phase de relégation, par saccades successives, aux « poubelles de l'histoire » occidentales. Désacralisé une première fois dans la fièvre des révolutions du « Grand XIX^e siècle », puis dans la traîne révolutionnaire nationaliste, libérale et progressiste du XIX^e siècle qui finira de se consumer

horizontale, lorsqu'elle plonge ce même individu dans le bain bouillonnant des influences d'ailleurs, provenant sans cesse d'un monde de plus en plus interpénétré. Cette identité se caractérise comme fluctuante, le point de rencontre entre l'abscisse et l'ordonnée d'un tel graphique identitaire, se déplaçant au gré des nouvelles impulsions et des contextes nouveaux. Il nous a semblé en effet qu'un tel concept pouvait aisément devenir fonctionnel pour notre travail si on y ajoutait une « nouvelle » donnée d'élaboration de l'identité humaine, le rapport au temps. Une réflexion d'autant plus pertinente qu'elle rejoint celle, plus ancienne, qu'avait formulée Charles Péguy, lorsque celui-ci écrivait sur la distinction dans la relation « orthogonale » entre « mémoire verticale et histoire longitudinale ». Cf. Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998 et François Hartog, Vidal-Naquet, historien en personne. *L'homme-mémoire et le moment-mémoire*, La Découverte, Paris, 2007, p.111.

¹⁹ Nous nous appuyons ici sur l'étude grandiose de l'historien Arno Mayer, qui a tenté de dégager les forces d'accélération temporelle à l'œuvre au cours de ce « Grand XIX^e » siècle dont on n'arrêtait pas alors de souligner, avec raison d'ailleurs, les accents de modernisation, d'accélération vers cette modernité annonçant avec fracas le XX^e siècle occidental. Son schéma analytique appliqué au XIX^e siècle, se dégageant de cette première image grossissante de modernité, pour ainsi mieux fouiller les stratigraphies obscures de permanences du monde d'avant, de l'Ancien Régime, nous semble plus que pertinent. Des résiliences révèlent tantôt leur présence ici et là, et cela malgré l'aveuglante modernisation et accélération de l'Europe à ce moment précis de son histoire. Des phénomènes culturels provenant de l'époque précédente, sensée avoir périclité et cédé leur place à l'industrialisation et au monde urbain en 1914, jouent encore leur jeu dans le deuxième XIX^e siècle européen, jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre. La démonstration nous a convaincu de ne pas nous laisser trop rapidement désarçonner par l'apparente toute-puissance de ces forces de mutation qui ouvrent notre présent, ceci afin de pouvoir tout de même repérer dans ce magma en fusion des permanences nous encourageant à percevoir des éléments de continuité. Ces réflexions nous seront assurément précieuses. Cf. Arno Mayer, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Flammarion, Paris, 1983.

avec « Octobre » en 1917; le rapport au temps se modifie de manière beaucoup plus brutale – finale ? – dans les ruines encore fumantes des fascismes, en 1945. La fracture entre un monde désormais taxé d’ancien, de vieux et dépassé, et un autre, véritablement moderne celui-là, ressort encore plus clairement en 1989 avec la chute du monde soviétique. En ces moments historiques signifiants, en ces fenêtres d’entre-deux, dans ces traits d’unions entre passé et futur, s’est jouée une rupture fondamentale et peut-être tragique²⁰, dans les ruines de laquelle nous vivons bel et bien. En voulant condamner à l’oubli ces périodes que les hommes s’employaient à quitter avec énergie, parfois avec violence, les sociétés occidentales se sont graduellement positionnées dans un présent récupérant la tâche d’organisateur des sens de la réalité, la même qui auparavant incombait encore aux passés lointains et proches. Ce revirement allait finir par prodiguer au futur, dans le même élan, la charge de devenir l’horizon opératoire vers lequel il fallait désormais tendre. Le Progrès des hommes et de leurs civilisations, dès lors, prendrait invariablement racine sur le présent, en direction d’un futur qu’on pensait proche, accessible, dans une continuité temporelle qui n’allait que de moins en moins tenir compte du passé. Ce passé moribond rentrait quant à lui dans une phase d’obsolescence dont on avait tant voulu, dans une volonté clairement amnésique, s’extraire, s’arracher²¹. Qu’il suffise ici en guise d’introduction à cette réflexion, de rappeler les mots du Président Charles de Gaulle, prononcés à l’occasion du discours du 29 mai 1966, commémorant alors le massacre industriel et tristement moderne de Verdun : « Dans une Europe qui doit se réunir toute entière après d’affreux déchirements, se réorganiser en foyer capital de la civilisation, redevenir le guide principal d’un monde tourné vers le Progrès²² (...) ».

Qu’y avons-nous perdu en chemin ? Depuis, le passé peine manifestement, et c’est une douce litote que de le rappeler, à fournir au monde présent, de plus en plus présent, des cadres de comparaison et d’analogie opératoires à la façon de points de repères, de traits tillés, entre un hier, référence et refuge, et un aujourd’hui vécu. La référence a fait long feu, seul le présent sert de refuge. Le passé et sa substance ne lèguent plus aux hommes qu’une ombre affadie qui bientôt se retirera du champ de vision des vivants, si rien n’est tenté pour comprendre ce qui est à l’œuvre. À contrario, le présent semble de plus en plus s’apparenter à la corde de la formule prophétique de

²⁰ L’avenir seul, justement, nous le dira.

²¹ Ces arrachements qui finissent de faire capituler l’histoire moderne, ainsi que *l’historia magistra vitae*, peuvent se repérer de manière successive dans des plateaux chronologiques assez clairement démarqués, comme 1791, 1848, 1917, 1919, 1933 et 1945, pour n’en signaler que quelques-uns.

²² Cf. Jean-Noël Jeanneney, *La Grande Guerre, si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire*, Seuil, Paris, 2013, p.113.

Nietzsche²³. Sourdent alors des questions centrales pour notre réflexion : le passé historique a-t-il définitivement perdu son évidence ? Est-il donc raisonnable de penser, avec Tocqueville, que le passé, tellement désarmé par ces trois derniers siècles, plus encore par ces trois dernières décennies, « n'éclaire plus l'avenir » et que désormais, « l'esprit marche dans les ténèbres²⁴ » ? « Notre héritage », en ce début de XXI^e siècle, n'est-il donc « précédé d'aucun testament²⁵ » ?

Troisième postulat de départ. Le futur n'est également plus un horizon organisateur, un telos, une finalité vers laquelle les sociétés humaines peuvent se projeter dans un élan définissant évolution et progrès, puisque celui-ci ne cesse de se boucher et d'amonceler les nuages lourds des crises de toutes natures et de toutes formes, et ceci depuis ce que d'aucuns ont nommé la « mort des idéologies », identifiable dès avant 1989. Effet d'occlusion encore accentué lors de la fermeture, entre 2001 et 2003, du « quart de siècle américain », pour finalement confirmer ses effets au moment de l'obscurcissement et de l'opacissement de l'économie libérale occidentale dès 2008. Clausturation dont l'Occident a manifestement toutes les peines du monde à s'extraire. Si le passé, dans sa qualité de valeur refuge, n'a cessé de s'effiloche au cours des deux derniers siècles, le futur ne fut également que peu épargné par les mêmes phénomènes sociaux et culturels. Si l'obligation, pour reprendre les mots de Winston Churchill, de « tourner le dos (...) au passé » pour mieux « regarder vers le futur²⁶ » s'est transportée dans le monde actuel, il apparaît aujourd'hui, que le futur puisse être même repoussé dans la sombre trappe où les sociétés occidentales avaient fini par précipiter le passé, coupable d'avoir trop montré son incompatibilité avec les normes du présentisme, dès l'avènement de ce phénomène. Anachronique le passé ; pétrifié le futur. Ce dernier semble en effet englué, désorienté, puisque la puissance de sa téléologie paraît de plus en plus dépouillée de sa vitalité²⁷. Au déclin rapide, puis à la disparition brutale de l'idéologie soviétique –

²³ « L'homme est une corde, entre bête et surhomme tendue – une corde sur l'abîme ». Cf. F. Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Gallimard, Paris, 1971, Prologue, p. 27.

²⁴ Cf. François Hartog, *La chambre de veille*, Flammarion, Paris, 2013, p.186 qui cite Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique II*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, p.399.

²⁵ Cf. René Char, *Feuillets d'Hypnos*, Folio, Paris, 2007, p.25.

²⁶ Winston Churchill, Discours de Zürich, le 19 septembre 1946, cité en note de bas de page par François Hartog dans son ouvrage, *Croire en l'histoire*, publié en 2013. Cf. François Hartog, *Croire en l'histoire*, Flammarion, Paris, 2013, p.256, note n°1.

²⁷ Même si un ouvrage, parmi d'autres, écrit par Claude Lévi-Strauss, avait fortement contribué, déjà en 1952, à torpiller cette vision unilatérale, ethnocentrée et linéaire d'une ligne temporelle partant forcément d'une origine identifiée, identique à tous les peuples, se dirigeant obligatoirement vers un horizon ascendant, prédéfini comme le futur-progrès, tel que défini par les tenants de la théorie évolutionniste. Son but était, sur commande de l'UNESCO, de faire pièce à la barbarie nazie et sa modernité massacrant et cataclysmique. On aurait pu dès cet instant sérieusement douter de cette fallacieuse vision du temps dénoncée par l'ethnologue, mais ce serait bien vite oublier les Trente glorieuses lesquelles, l'espace d'un moment, détournèrent la majorité des regards de cette réalité qui s'imposait, celle d'un temps à l'arrêt, sans objectif et sans destination. Le pouvoir de l'opulence et de la richesse des modernités occidentales allait à nouveau renforcer cet idéal d'un temps en faveur d'un avenir totalement possédé par l'Europe. Le

cette foi du XXe siècle tout de même – allait bientôt succéder une certaine forme de mise en demeure du système de pensée survivant de la Guerre froide, le libéralisme, dont certains croyaient pourtant dès 1989 et l’implosion du bloc soviétique, qu’il se trouva consacré et auréolé d’une victoire totale sur son meilleur ennemi historique et idéologique. Depuis, il a bien fallu déchanter puisque le quart de siècle américain (de 1989 à 2003), non seulement, n’a pas réussi à concrétiser les immenses attentes créées par les possibles soudain ouverts lors de l’écroulement de l’URSS ; pire encore, l’hégémonie américaine suscitait durant la dernière décennie du XXe siècle, les hydres qui allaient tenter de mettre à genoux son système de valeur dès 1998 et les premiers attentats majeurs, contre son système de valeurs. Les terrorismes et radicalismes islamistes surgissant à l’orée du XXI^e siècle et culminant dans les attentats du 11 septembre 2001, finissaient à leur tour de désacraliser la pensée libérale symbolisée par la politique poursuivie par les Etats-Unis²⁸. De fait, comme les étudiants de l’historien britannique Tony Judt le lui rappelaient tout au long de son enseignement : « pour vous c’était facile » : votre génération avait des idéaux et des idées, vous croyiez à quelque chose, vous étiez à même de changer les choses. « Nous » – les enfants des années 1980, des années 1990 et autres – nous n’avons rien²⁹ ». Et d’aucun de poursuivre par ces interrogations lancinantes, parce que sans réponse claire encore : « en quoi pouvons-nous croire ? Que faire ? ». Cette absence de perspective idéologique, cet horizon figé, ce progrès stérilisé dans sa course, sont probablement fonction de la chute d’une certaine forme de croyance au futur, de même qu’ils sont la cause d’un sentiment fortement anxigène pour les générations actuelles. Pour autant, cette dépréciation d’un futur en perdition condamne-t-elle l’Occident au présent ? Le présent hyperprésent comme le leg majeur des ruines du conflit idéologique, ainsi que des catastrophes du Deuxième XXe siècle ?

tournant des années septante allait toutefois se charger de dissiper ce voile hypnotique et de refroidir même les plus optimistes. Cf. Claude Lévi Strauss, *Race et histoire*, Folio, Gallimard, Paris, 1952.

²⁸ À ce propos, lire de manière croisée, la monumentale introduction de son ouvrage « Retour sur le XXe siècle », de l’historien anglo-saxon Tony Judt, les deux derniers articles liminaires, « Le Silence des agneaux : l’étrange mort de l’Amérique progressiste », ainsi que « La bonne société : l’Europe contre l’Amérique », et enfin l’introduction de son livre-manifeste, le dernier, en bonne partie dicté alors qu’il était cloué sur son lit. Tous ces extraits, une fois mis bout à bout, sont autant de textes qui ouvrent une vision d’un futur bouché, du moins qui aident à comprendre que les Occidentaux semblent décontenancés, sans vision, réalisant du même coup avec stupeur tout « le monde que nous avons perdu ». Cf. Tony Judt, « Le monde que nous avons perdu », in *Retour sur le XXe siècle. Une histoire de la pensée contemporaine. Pour en finir avec l’ère de l’oubli*, Editions Héloïse d’Ormesson, Paris, 2010 ; *Ibid.*, « Le Silence des agneaux : l’étrange mort de l’Amérique progressiste » aux pages 544-557 ; *Ibid.*, « La bonne société : l’Europe contre l’Amérique », aux pages 557-583. Enfin, voir Tony Judt, *Contre le vide moral. Restaurons la social-démocratie. L’insoutenable légèreté du politique*, Editions Héloïse d’Ormesson, Paris, 2010 et plus particulièrement l’introduction, dont le titre est évocateur pour notre propos : « Un guide des égarés », aux pages 13-21.

²⁹ *Ibid.*, Tony Judt, *Contre le vide moral. Restaurons la social-démocratie. L’insoutenable légèreté du politique*, Editions Héloïse d’Ormesson, Paris, 2010, p.15.

À la suite de ces premiers postulats, une réflexion générale pourrait consécutivement être projetée sur les mondes religieux, politique et économique, tous trois frappés par une similaire mutation abyssale, réverbérant une perte sévère du sens et du discours que ces forces organisatrices pouvaient encore délivrer il y a de cela une trentaine d'années. Le premier semble aux prises avec une métamorphose jouant dans le sens d'une désacralisation des grandes institutions religieuses, au profit d'une « commercialisation » et universalisation hétéroclite de ce que l'on serait tenté de qualifier de véritable foire populaire aux symboles religieux. Cette « sainte ignorance³⁰ », stigmaté d'une profonde crise religieuse et culturelle pose la question du sens de la religion en ce début de XXI^e siècle. Cette transformation est-elle due à la poussée de la fièvre mondialisée, qui dans son extrême modernité et accélération technologique, désorganise l'architecture communautaire des formes nouvelles de croyance, tandis qu'elle crée également un retour, différemment, du religieux ? Les dégâts, temporaires ou durables, se matérialisent aussitôt comme venant ajouter à la perte d'évocation d'un futur dont ne seraient plus accouchés aucuns horizons. Toute puissance de cette désormais incertitude spirituelle qui impose une plus grande inscription dans le présent, une « précarité du présent³¹ » certaine, d'autant plus mesurable dans les sociétés les plus techniques et modernisées, souvent occidentales. La difficulté marquée d'inscrire la vie des hommes dans une longue durée métaphysique, alors que la promesse d'un après-monde semble se brouiller, permettant au passage l'émergence de messianismes flous et confus, doit-elle être aussi interprétée comme une des énergies négatives fixant l'attention de chacun sur le moment présent – le quotidien au détriment des temps longs –, prétéritant du même coup toute tentative de discours historique, c'est-à-dire toute matérialisation des fameuses « forces profondes » énoncées par Pierre Renouvin³² en son temps *d'entre-deux guerres*³³ ?

De l'autre côté du viseur, l'émiettement du politique, sa décrédibilisation sans cesse rejouée et de plus en plus manifestement acceptée au sein des sociétés occidentales ; la crise du système

³⁰ Cf. Olivier Roy, *La Sainte Ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Seuil, Paris, 2008.

³¹ Nous faisons ici référence aux réflexions de la sociologue, ancienne directrice de la EHESS, Danièle Hervieu-Léger, qui s'était exprimée sur « L'individualisation de la foi et renouveau communautaire », lors de la conférence inaugurale des 47^e Rencontres Internationales de Genève, à l'Uni Dufour, le 14 octobre 2013.

³² Cf. Pierre Renouvin, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Alcan, Paris, 1934 (1^e édition), p.131. Ou plus tard et développée de manière plus épaisse dans Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, Paris, 1964 (1^e édition).

³³ Une période qui est loin d'être anodine puisque entre-deux temps, entre-deux temporalités où les phénomènes de fracture, de hiatus et d'accélération brusque de l'histoire semblaient emporter le monde européen dans une commotion temporelle, la parenthèse fasciste. L'analogie ne semble pas peu pertinente, puisque s'y fracassent, entre 1919 et 1939, l'avènement d'un « monde de demain », appelé des vœux des zéloteurs des différentes formules « révolutionnaires » terroristes et fascistes, contre le « monde d'hier », celui qui est désormais à l'arrêt, pour reprendre le titre de l'ouvrage publié en 1944 par Stefan Zweig. Cf. Stefan Zweig, *Le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, traduit par S. Niémetz, Belfond, Paris, 1993.

économique libéral anglo-saxon et plus généralement occidental, resté pourtant seul patron incontesté des marchés internationaux depuis l'éclatement du bloc soviétique, mais lequel ne cesse de vouloir bégayer et connaît des ratés, en recrudescence depuis le début du nouveau siècle. Autant de balises sismiques s'allumant sur les fonds marins de notre réalité postcontemporaine, et qui nous renseignent de plus en plus sûrement d'où est venue la tempête qui secoue aujourd'hui les sociétés occidentales et ses représentations, parmi elles, son identité temporelle propre. Ce ne peut être une simple coïncidence que l'apparition de ces crises profondes frappant les réalités occidentales, du moins cette concomitance est trop suspecte pour être gratuite.

Si l'ambition de traiter de la totalité de ces aspects est clairement impossible à atteindre ici, nous allons plutôt tenter une analyse comparative des phénomènes qui malaxent avec force ces trois visages d'une même réalité européenne, lesquels, par ricochet, nous aideront sûrement à comprendre les forces qui perturbent cette autre forme de métadiscours, elle aussi en perte de vitesse, l'histoire. Cette histoire qui paraît de plus en plus en délicatesse à traiter cette explosion mondialisée des savoirs qui se dispersent et s'échangent à une vitesse prodigieuse. Mais pas seulement.

La conséquence, quant aux trois modes temporels, semble, par soustraction rapide, s'imposer. Il ne reste bien que le présent à ne pas avoir encore perdu sa force sémiologique, son principe agenceur du rapport des hommes au temps, lequel devient par conséquent le seul champ temporel à fournir une organisation productrice de sens. Le présent, comme alpha et oméga ou plutôt comme l'ouroboros grec³⁴, d'une rationalité temporelle qui a fini de reléguer un passé, désormais dénaturé et désacralisé, dans les oubliettes de l'histoire. Cependant, ce présent se trouve également dans une impossibilité de plus en plus marquée de s'articuler sur un futur dynamique et positif, puisque ce dernier est à s'engluer dans des sables mouvants d'un devenir plus fuyant que jamais. Le présent s'en trouve consacré, orphelin, comme autarcique. Ou, pour le dire avec les mots de l'historien François Hartog et sous une forme problématisée, « a-t-on affaire à un passé oublié ou trop rappelé, à un futur qui a presque disparu de l'horizon ou à un avenir surtout menaçant », ce qui renverrait systématiquement vers « un présent sans cesse consumé dans l'immédiateté ou quasiment statique

³⁴ Vision d'un temps tellement occupé à reproduire le quotidien, jour après jour, tyrannie du contemporain, qu'il apparaît comme bouclé sur lui-même et non plus linéaire, bien que pas encore tout à fait cyclique, à la façon d'une vision tout à fait antique, telle que l'expression de l'historien des religions Erik Hornung nous donnait à le penser avec « Geschichte als Fest und Ritual ». Cf. Erik Hornung, *L'esprit du temps des pharaons*, Hachette, Paris, 1999.

et interminable, sinon éternel ?³⁵ ». En d'autres termes, un présent perpétuel vu comme une brèche temporelle tendant à se surimposer au passé et futur, jusqu'à les subsumer en son corps, au mieux, voire les annuler, pour l'hypothèse de loin la plus anxiogène. Une histoire orpheline de longue durée intelligible, sans pont à jeter sur la prochaine rive, une histoire insulaire, désormais coupée de tout. Des îles d'histoire³⁶, baignées dans un océan de l'absence³⁷. En découle un rapport au temps dans lequel « le passé n'est plus la garantie de l'avenir : là est la raison principale de la promotion de la mémoire comme agent dynamique et seule promesse de continuité. À la solidarité du passé et de l'avenir, s'est substituée la solidarité du présent et de la mémoire³⁸ ».

Un constat glaçant qui vient résonner comme une mise en demeure de la réponse amusée que pouvait formuler Jean-Noël Jeanneney, répondant en 2010 à la question posée par Emmanuel Laurentin : « À quoi sert l'histoire aujourd'hui ? ». L'historien de la « Concordance des Temps », à la façon du Cyrano d'Edmond Rostand, écrivait alors sur un mode faussement désabusé : « (...) notre monde est si désespérant qu'une fuite s'impose, loin en arrière, le plus loin possible, vers un âge d'or imaginaire³⁹ ». Or, si l'on a bien saisi l'aspect décalé de la réponse, le désenchantement a bel et bien commencé d'emporter les miettes de ce présumé âge d'or dont il ne reste plus que du plomb comme solde de tout compte, tandis que le même phénomène, alchimie à rebours, est à effriter le socle du devenir, jusqu'à faire douter que la lumière puisse encore venir du passé ou du futur⁴⁰ ! Que faire ? Comment, en effet, penser et repenser le présent, que ne viennent plus encombrer ni passé ni futur ? Comment encore tirer ce trait d'union, initier ce mouvement d'entre-

³⁵ Supra, François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, p.27.

³⁶ Cf. Marshall Sahlins, *Des îles dans l'histoire*, traduit sous la direction de J. Revel, Gallimard, coll. « Hautes Etudes », Seuil, Paris, 1989. Une métaphore du travail de l'anthropologue anglais qui peut immédiatement être mise en tension avec l'image de l'absent de l'histoire, présentée par Michel de Certeau en guise d'avant propos d'un de ses nombreux et non moins essentiels ouvrages : « Tel Robinson Crusoé sur la grève de son île, devant le vestige d'un pied, une empreinte sur le sable, l'historien parcourt les bords de son présent, il visite les plages où l'autre apparaît seulement comme trace de ce qui a passé (...). Ainsi se produit le discours qu'organise une présence manquante ». À l'heure du présent omniprésent, d'empreinte de pied il ne reste plus que celle de l'homme contemporain, prisonnier de son présent, perpétuellement, là où rien ne passe mais duquel est assurément absente toute trace d'altérité ainsi que de perspective. Cf. Michel de Certeau, *L'absent de l'histoire*, Mame, Paris, 1973, p.9.

³⁷ Cf. Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 1975, p.284. Le problème fondamental de l'histoire peut se problématiser ainsi : « Comment accéder au discours de l'autre ? Que peut-on saisir du discours de (désormais et toujours) l'absent ? ». Cette réflexion essentielle dans l'armature du penseur, pourrait être aujourd'hui élargie aux modes d'historicité même. Comment, en effet, penser le présent si passé et futur sont désormais absents de l'équation ?

³⁸ Cf. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.4712.

³⁹ Cf. Jean-Noël Jeanneney, in Emmanuel Laurentin (dir.), *À quoi sert l'histoire aujourd'hui ?*, Bayard, La fabrique de l'histoire, Paris, 2010, p.29.

⁴⁰ Supra, François Hartog, *Croire en l'histoire*, p. 253. L'interrogation originale proposait de comprendre si « la lumière peut encore venir du futur ? ». Nous avons délibérément élargi les propos de l'historien au passé, aussi bien qu'au futur.

deux essentiel, d'aller et retour fondamental entre les différentes économies du temps ? Cet entre-temps présentiste est-il transitoire ou durable ? Qu'est-ce que cela peut être comme dialogue d'historicité, qu'un régime qui propulse le présent comme unique force explicative⁴¹ ? Fact of life ou state of mind ? Mais surtout, comment les savoirs peuvent-ils nous aider à insuffler du sens dans toute cette confusion ?

Le problème réside dans le fait que ces nouvelles modalités du temps et de ses représentations semblent infirmer jusqu'aux admonitions mêmes qu'Henri-Irénée Marrou avait jadis formulées comme pour les graver dans le marbre de la discipline : « Oui, l'historien voudrait, devrait tout savoir⁴² ». S'il le veut sûrement encore et toujours, et peut-être aujourd'hui plus que jamais, l'historien peut-il encore seulement dire l'histoire ? Ce faisceau dialectique peut se résumer dans le corps d'une problématique générale annoncée depuis les premières pages de ce prologue, elle nous servira à tracer, résumer et absorber la plupart de nos conjectures : « Quel futur pour le passé ? »

L'angle d'analyse principal que nous avons choisi comme cadre spécifique de cette réflexion, rejetant pour l'instant en toile de fond l'essentiel des phénomènes que nous avons identifiés jusqu'ici mais ne les oubliant pas pour autant, s'axera prioritairement sur le rapport entre la mémoire et l'histoire, le passé et le présent, la conservation et l'oubli. Cette tension nous semble devoir être abordée en premier car elle s'annonce comme particulièrement signifiante pour circonscrire notre problématique. La question de la mémoire et de sa prévalence dans le présent se manifeste non pas comme un épiphénomène, mais bien plutôt comme un carrefour au centre duquel gravite l'essence même des métamorphoses postcontemporaines. La mémoire semble en effet traduire, pour une part, les transformations du rapport au temps qui s'effectuent dès les années 1980. Si cette hypothèse venait à se confirmer, la vague mémorielle de la fin du XXe siècle vendrait en quelque sorte donner un nom au présentisme, sur le mode d'une convocation d'un passé figuré et utilisé en fonction d'un présent puissant. Pour nous guider, nous tenterons de saisir en quoi l'hypermnésie des sociétés européennes serait-elle devenue un piège à histoire ? Comment, d'un besoin essentiel de mémoire, sommes-nous passés à un débordement mémoriel, débouchant lui-même, dans sa collusion avec le politique, sur une véritable politique de la mémoire, un

⁴¹ Pour reprendre la question lancée par François Hartog lors d'une contribution orale inscrite dans le cadre des dernières journées des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, le 13 octobre 2013, et dont le titre était « L'Histoire a-t-elle un avenir ? ».

⁴² Cf. Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Seuil, Paris, 1954, p.68.

mémorialisme ? Et si, comme nous le pensons, le mémorialisme est à comprendre comme un révélateur du présentisme, aide-t-il véritablement les sociétés occidentales présentes à mieux retrouver le temps ? Plus loin, cette forme de déprise et reprise du passé qu'est le mémorialisme constitue-t-elle une recherche originale quant à notre rapport au régime d'historicité ou n'est-ce qu'un trompe-l'œil ? Surtout, ce regain de mémoire peut-il suffire à retrouver du futur dans le passé ? Permet-il, sous sa forme mémorialiste, que histoire et mémoire travaillent ensemble, de façon indiscriminée, dans la vérité de l'une et la fidélité de l'autre, selon les vœux de Paul Ricoeur ?

D'emblée, il nous faut déboulonner la contradiction qui s'annonce. Entendons-nous bien. Nous n'ignorons pas le débat qui court sur cette notion très disputée de présentisme qui nous servira de base pour discuter du rôle de la mémoire. L'Histoire a toujours et d'abord été une histoire contemporaine, puisque pensée à partir du seul présent, et en fonction du présent. De plus, tout événement historique, nœud de relations entre causes et effets, est matière du contemporain lorsqu'il se produit. Tout fait est d'abord contemporain, ce que vient résumer Lionel Ruffel : « Il y eut autant de contemporains que de moments historiques, qui furent tour à tour contemporains⁴³ ». Ensuite c'est dans le présent des sociétés qui questionnent leur passé que ce fait, lorsqu'il est observé par les historiens, l'est dans une deuxième dimension du contemporain. Ce qui revient à affirmer que toute histoire est fondamentalement et avant tout contemporaine. De ce fait, poser la question du présentisme⁴⁴ reviendrait à un sophisme stérile. Pourtant, tout n'est pas aussi simple. Si ce postulat n'est pas à remettre en question quant à son fond, il est de moins en moins pertinent, pensons-nous, dès la fracture de 1776-89. Encore moins valide à partir de 1945, et le phénomène semble s'accroître dès le choc de 1989, comme si la Guerre froide avait en quelque sorte figé avec effet retardateur les germes d'un mémorialisme émergent mais d'une certaine façon contenu. L'histoire présente semble travaillée plus profondément que lors des présents passés, par des forces d'un présent que nous nommerons par convention hyperprésent, afin de le démarquer des contemporanéités du passé. La conséquence de cette métamorphose est évidente, notre régime d'historicité actuel « se définit en grande partie par la difficulté de surmonter le souvenir des grandes catastrophes récentes, donc de renouer avec une certaine continuité historique de plus

⁴³ Supra, Lionel Ruffel, p.17.

⁴⁴ Présentisme qui peut être qualifié et expliqué en reprenant les mots de l'historien François Hartog : « Historien m'efforçant d'être attentif à mon temps, j'ai ainsi, comme beaucoup d'autres, observé la montée rapide de la catégorie du présent jusqu'à ce que s'impose l'évidence d'un présent omniprésent. C'est ce que je nomme ici « présentisme » ». Ce que nous nommons également dans cette thèse le présent hyperprésent, ou omniprésent ; en tous les cas une hypertrophie du rapport à la temporalité qui semble mettre fin au temps linéaire sans pour autant revenir aux temps cycliques. Supra, François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, p.18.

longue durée⁴⁵ », jusqu'à l'obsession pour la mémoire de ces événements catastrophiques, réussissant le tour de force de boucher l'horizon des écoles historiques.

Le présentisme – soit la définition d'un horizon d'attente qui ne s'articule plus sur le passé, de moins en moins sur le futur, mais dont la gravitation se fait autour du seul présent – n'est pourtant pas chose nouvelle. On se souvient des mots de Jean-Pierre Vernant, alors aux côtés Jacques Le Goff, répondant à la question posée par Emmanuel Laurentin, au sujet de l'attrait de l'histoire présente : « le présentisme est plus que cela. Pendant longtemps, le présent était éclairé par le passé, les grands exemples, il était vécu comme l'horizon d'attente d'un futur qu'il portait en lui. Maintenant les grands exemples ne sont plus très présents et, quant au futur, nous ne savons pas trop ce qui nous menace ou ce qui va arriver. Par conséquent, le présent est pris sur lui-même, alors que les moyens d'information peuvent rendre présent l'événement par des voies tout autres qu'autrefois. Il n'existe pas un événement qui ne nous soit aussitôt contemporain, dans un présent qui s'efface en même temps immédiatement. Le monde dans lequel nous vivons a plus changé en un demi-siècle qu'en cinq cents ans. Le monde de nos petits-enfants ou arrière-petits-enfants est un autre monde que celui de notre enfance⁴⁶ ».

Soulignons d'entrée que notre ambition n'est pas d'ajouter au déclinisme ambiant et au pessimisme morose, qui pourfendent ce XXI^e siècle balbutiant. Nous ne sommes en vérité ni « désespérés » ni « sataniques⁴⁷ ». Bien au contraire, il nous apparaît comme vital de dessiner des ouvertures, d'entrevoir des perspectives, des sorties de ces crises potentielles qui frappent la légitimité du savoir historique. Ne croyant pas au songe d'une fin de l'histoire au sens propre comme au sens figuré, à la manière d'un Francis Fukuyama⁴⁸, d'un Richard Poulin⁴⁹ ou de bien d'autres, il nous a plutôt paru nécessaire et fondamental, de tenter de décrypter, d'autopsier⁵⁰ ce qui

⁴⁵ Cf. Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Nrf Essais, Gallimard, Paris, 2012, p.23.

⁴⁶ Cf. Jacques Le Goff, Jean-Pierre Vernant, *Dialogue sur l'Histoire*. Entretien avec Emmanuel Laurentin, Bayard Editions, Paris, 2014, p.85.

⁴⁷ Deux adjectifs que Paul Fauconnet « jeta à la figure » du jeune Raymon Aron lors de sa soutenance de thèse, le 26 mars 1938 – quelques jours après *l'Anschluss* – attaquant ainsi les positions inquiètes du penseur quant aux menaces qui semblaient peser à ce moment-là sur le destin de la France. Cf. Raymond Aron, *Mémoires*, Julliard, Paris, 1983, p.143.

⁴⁸ Cf. Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Champs, Flammarion, Paris, 1992. Il s'agira, dans un futur qu'on imagine proche, de faire l'histoire de cette fin de l'histoire.

⁴⁹ Cf. Richard Poulin, *La fin de l'Histoire ?*, Cabédita, Yens-sur-Morges, 1996.

⁵⁰ Et c'est bien là le terme qui recouvre le mieux la fonctionnalité du regard historique. Qu'il suffise pour nous le rappeler, de convoquer la pensée d'André Sauge, lorsque celui-ci s'était ingénié à définir les origines grecques du mot *histôr* : *Histôr* en grec donc, peut être traduit par le témoin en tant qu'il sait, *en tant qu'il a vu*, le témoin par autorité. En somme, celui qui voit plus loin « au-delà du visible », celui qui donne du sens en rendant visible, soit les

est à l'œuvre dans notre présent pour nous obliger à penser ce mouvement constant, pour nous pousser à faire apparaître sa structure, pour tenter de dégager des permanences là où l'œil trop rapide ou trop distrait ne verrait que des impermanences, pour nous remémorer enfin que nous avons toujours voulu croire en l'histoire. Il en va de l'intérêt de la discipline historique, non dans un souci de nostalgie mortifiante, bien plutôt dans une volonté d'adaptation aux mutations et aux novations, afin que ce passé dépassé, puisse de nouveau nous aider à regarder plus sereinement vers l'avenir. C'est donc bien dans un souci constructif et positif, sans pour autant verser dans un positivisme forcené et par trop fictif, que nous abordons cette réflexion. Nous n'opposerons pas à la mémoire ou encore aux formes plus contemporaines qu'elle a pu épouser, une vision d'une histoire scientifique et traditionnelle, dite savante, « à la Ranke », et à laquelle il faudrait absolument retourner. Ce serait une grossière erreur que de vouloir s'enfermer dans ces carcans stériles. D'abord car comprendre et non opposer est le but de cette réflexion, puis, car l'histoire n'a pas à « reprendre » une quelconque place puisqu'instrument de pensée sociale, elle évolue au même rythme que la société. Enfin, pas plus qu'il n'existe un âge d'or de l'histoire, il n'y a de sens à renvoyer dos à dos les multiples visages de l'histoire, science de l'écrit tout comme de l'oral et de l'image. De même, mettre en opposition mémoire et histoire et ainsi, ne pas saisir les éléments mémoriels dynamiques que l'histoire peut intégrer dans son discours, serait tout aussi stérile.

Le champ des restrictions ayant été abordé par ces premières remarques, il nous reste à poursuivre et tracer les limites de cette recherche. Nous avons arrêté des jalons de dissection spatio-temporels assez précis, afin de dresser un semblant de cadre rigoureux pour nos discussions.

En termes géographiques, nous situerons délibérément nos propos dans une aire francophone, ne pouvant parler qu'au nom de la culture qui nous est la plus familière, quand bien même quelques incursions seront embrassées dans les univers anglo-saxon, germanique et japonais lorsque le besoin se fera sentir. Cette décision n'est pas synonyme d'enfermement, bien au contraire. Quel historien n'a pas usé et usé à nouveau de cet aller-retour du général au particulier, et inversement ? Nous sommes donc partis, à l'origine, des plaintes soutenues des membres de la congrégation des historiens français et suisses, qui ont depuis le tournant du XXI^e siècle, multiplié les prises de paroles soucieuses et pessimistes au mieux, angoissées au pire, concernant une certaine forme d'érosion des domaines historiques, toutes spécialisations confondues. Ces constats alarmants ont

conditions de l'autopsie. Cf. André Sauge, *De l'épopée à l'histoire. Fondement de la notion d'historié*, Peter Lang, PUE, Frankfurt am Main, 1992. Saurons-nous, nous aussi, voir plus loin dans le cadre de cette étude ?

tout d'abord éveillé une curiosité sympathique et solidaire pour la communauté des historiens envers laquelle nous étions tout de même quelque peu critiques. Toutefois, après nous être penchés plus attentivement sur la nature de ces mises en garde, celles-ci ont fini par retenir toute notre attention face aux problèmes multiples qui frappaient « le corps et l'âme » du monde historique de l'Hexagone⁵¹ et celui, plus restreint, mais non moins révélateur, de la Suisse. Nous en résumons ici l'essence : des rentrées universitaires de moins en moins fournies de nouveaux étudiants ayant osé le choix des différentes facultés d'histoire ; un nombre de publications scientifiques et de thèses en retrait depuis plusieurs années ; des difficultés sérieuses à trouver des fonds pour assurer la pérennité des projets de recherche ; un désintérêt de plus en plus marqué pour la chose historique en général ; une légitimité des études historiques, comme des sciences sociales, comme du savoir en général, officiellement remise en question ; une fonctionnalité immédiate difficile à prouver en ce monde où économie et politique ont depuis longtemps damné le pion aux humanités plus classiques ; la problématique dramatique des lois mémorielles en France ainsi qu'une aire linguistique francophone en retrait, face aux ouvrages rédigés en langue anglaise, notamment ; des intérêts de plus en plus marqués pour l'histoire orale et l'histoire très contemporaine, alors que les vocations pour l'histoire antique ou l'archéologie semblaient décliner. Ces bouleversements réels qui rattrapent les sciences humaines, auxquelles l'histoire est intimement liée, affectent plus qu'une simple discipline mais la relation au savoir sur laquelle nos sociétés occidentales reposent. Il est donc manifeste que nos interrogations vont devoir se greffer sur ce monde de l'histoire francophone

⁵¹ La genèse de cette réflexion prend corps très précisément lors d'un débat organisé pour les 13e Rendez-vous de *l'histoire de Blois*, le samedi 16 octobre 2010, intitulé « Où en est l'histoire aujourd'hui ? », présidé par Pierre Nora, et en présence de François Hartog et Jean-François Sirinelli. Il y était question de la situation, globalement inquiétante, des domaines de l'histoire en France et nous avons quitté la salle, l'esprit en proie à des interrogations profondes, ressassant dans tous les sens l'image d'un futur bien assombri pour l'histoire et les historiens. Les quelques remarques positives des intervenants n'avaient pas réussi à remonter le moral d'un débat pessimiste dans sa globalité, qui avait dressé un état des lieux préoccupant et qui ne laissait rien présager de meilleur pour le futur immédiat. C'est alors que nous avons décidé de nous plonger dans les racines de ce qui pouvait être à l'œuvre et qui rongeaient manifestement les conditions d'existence du dire l'histoire en France, à partir des constats dont ces historiens de renom s'étaient fait les relais attentifs. À dire vrai et pour être tout à fait exhaustif, nous pouvons remonter encore un peu plus avant pour trouver l'événement fondateur de l'objet qui prend forme aujourd'hui au travers de cette thèse. Alors étudiant à l'Université de Genève en histoire générale, ethnologie, préhistoire, histoire antique et égyptologie, nous avons été frappés frontalement par une réforme qui se voulait une réflexion profonde sur la nouvelle définition des pôles d'excellence universitaires en Suisse. Laquelle décision, dans la mouvance des accords de Bologne, allait évidemment fortement impacter les enveloppes budgétaires allouées par la Confédération suisse aux différentes universités et facultés. Directement visés, les domaines d'enseignement, alors qualifiés de « secondaires », et un peu plus tard de manière un peu moins subtile « d'exotiques », comme le sanscrit, le copte, l'assyriologie, les traductions de langues mortes en general, n'ont jamais mieux porté leurs noms qu'à ce moment précis de leur histoire. Ces domaines de savoir, manifestement secondaires, exotiques – un savoir « original » en somme avec tout ce que ce terme comporte de péjoratif dans la bouche de technocrates – allaient devoir réduire la voilure et s'en accommoder puisque n'étant pas ou plus considérés comme des valeurs sûres et représentatives des forces et exigences sociales de ce début de XXIe siècle. À l'époque, une petite chambre de veille s'était ouverte au fond de notre esprit, que nous n'allions pas tarder à remplir de nombreux documents et cartes estampillés « pour plus tard ». Il est temps d'ouvrir cette chambre et de regarder au loin.

qui a tout l'air de rentrer en apnée, comme à l'arrêt, traçant en conséquence une frontière spatiale claire sur la carte de cette thèse.

Nulle envie pourtant de faire resurgir ici le spectre d'une « fin de l'histoire », laquelle a déjà été « proclamée après la chute du mur de Berlin et la disparition du bloc de l'Est, URSS comprise (1989-1991). Cela signifiait qu'un ordre prévisible allait pouvoir s'instaurer dans le monde, sans menace d'un ordre concurrent dont la puissance avait rendu imprévisible le cours de l'histoire. La « fin de l'histoire » était cela, l'achèvement de la confrontation entre deux visions du monde, entre deux systèmes de société⁵² ». Si cette première forme de « fin de l'histoire », en tant que fin du telos que l'histoire peut proposer aux collectivités, fut à l'époque mal comprise, gardons-nous bien ici de nous engouffrer à nouveau dans une énième discussion que nous jugeons peu nécessaire pour notre propos. C'est au contraire avec la ferme volonté de dépasser ce que nous considérons comme un cadre trop limité et peu signifiant que nous voulons aborder la question de l'avenir de l'histoire. Après tout, cette discipline, en tant qu'instrument de pensée, prépare à mettre l'individu en ordre de raisonnement intellectuel, et en cela, elle est un puissant instrument de liberté mis à la disposition des individus, c'est là l'essentiel de sa dimension civique. Il faut donc s'employer, pour le futur, à comprendre les forces qui la font actuellement dériver. Ce simple argument pourrait suffire à légitimer l'entièreté du processus qui va suivre.

En ce qui concerne les bornes chronologiques de ce travail, nous avons opté pour un découpage en quatre stases, fourchettes temporelles qui viendront s'ajouter à la façon des « couches » de la théorie de Jacques Le Goff. Ce que nous nommerons les temps profonds tout d'abord, lesquels sectionnent un momentum initial générant les premiers indices d'une probable modification du régime d'historicité produit par les sociétés occidentales, de 1917-1919 à 1945. Puis, une seconde césure qui constituera un socle majeur en terme de production de pistes de réflexion. Ce sera en effet le moment où vont s'articuler les ruptures fondamentales qui prendront bientôt le visage des concepts opératoires de cette thèse. Ce deuxième intervalle s'écoule de 1945 à 1968-73. Les temps proches ensuite, de 1973 à 1989-1991, nous montreront une équation particulièrement importante puisque vont s'y regrouper et s'y fondre l'essentiel des éléments fondateur du mémorialisme. C'est très précisément ce temps de la mémoire qui retiendra toute notre attention, dans ce que nous avons décidé de nommer le présent perpétuel, de 1989-1991 à nos jours.

⁵² Supra, Vincent Duclert, p.6.

Ce découpage quelque peu schématique nous permettra tout de même de naviguer entre les différentes plages temporelles, au gré du besoin, sans toutefois respecter la hiérarchie cohérente et attendue, débutant aux dates les plus éloignées pour remonter le fil chronologique jusqu'à nous, même si cela aurait été plus confortable. Ce que nous perdrons en cohérence et en semblant d'homogénéité, nous le gagnerons en souplesse et malléabilité du propos. Il est évident qu'en ces grands découpages généraux, des moments, subordonnés, enchassés dans ces articulations majeures, se dégageront de plus en plus nettement au fur et à mesure de la progression des chapitres.

En histoire, peu de recul signifie trop plein de sources. Cette contingence propulse l'observateur dans l'épineux problème de la sélection des documents. En effet, un tel sujet va nous obliger à recueillir et utiliser une typologie de sources très variées, diffuses et peu classiques, parfois plus des faisceaux et présomptions de preuves que de véritables traces. Nous voguerons plutôt d'un auteur à un autre, pas forcément tous historiens d'ailleurs, afin d'ouvrir un maximum la focale de notre balayage sociétal. Aucune archéologie du présent dans les prochaines pages, mais l'exact inverse donc. En revanche, lorsque nous sentirons une épaisseur factuelle, une résistance événementielle, nous tenterons alors de faire jouer à plein l'analyse historique, la seule que nous maîtrisons vraiment de toutes les approches disciplinaires qui vont être convoquées lors de ce travail. Au fond, nous nous déplacerons au gré de l'armature factuelle, dans une double approche, from bottom up to top down – depuis les décisions des élites politiques jusqu'à la collectivité nationale, et des actions individuelles qui forcent l'Etat à emboîter leur pas – et du plus périphérique au plus centré et inversement.

La conséquence de ces contraintes liées à la nature de cette recherche se dessine déjà clairement après ces quelques lignes. Nous ne pouvons réellement annoncer une enquête historique « authentique », puisque nous ne serons presque plus à traiter uniquement de l'histoire en somme ; au contraire, nous marcherons souvent sur les berges de celle-ci, là où l'écume des jours va et vient. Pour autant, point d'écriture fictionnelle à trouver ici. Ni pure histoire au sens achevé et ciselé du terme, ni littérature du présent, cette thèse semble devoir se confondre à s'y méprendre avec les mots du philosophe Robert Musil, lorsque celui-ci réfléchissait au mode de l'essai. Nous les reproduisons ici car ils nous semblent maintenant s'imposer : « Un homme qui cherche la vérité se fait savant ; un homme qui veut laisser sa subjectivité s'épanouir devient peut-être écrivain ; mais que doit faire un homme qui cherche quelque chose situé entre les deux ? Réponse – Un essai est la

forme unique et inaltérable qu'une pensée décisive fait prendre à la vie intérieure d'un homme⁵³ ». Cette thèse peut et doit dès lors se rattacher à la tradition des essais, ce qui fait de ces quelques lignes à venir, non pas un livre d'histoire au sens pur du terme, mais une observation métissée entre plusieurs domaines d'expertise, tous regroupés au sein de la grande famille des sciences humaines ou sociales. L'histoire sera donc le filigrane, l'écriture de la révélation ou pour le dire autrement, l'écriture de l'acupuncture⁵⁴, autour duquel des concepts issus de la philosophie, de l'anthropologie viendront s'ajouter⁵⁵ pour tenter de saisir, de manière expérimentale et donc forcément interprétative car recomposée – à la manière de « l'erreur utile » annoncée par Raymond Aron –, les nuances de ce présent en dégradé. Ce regard noué d'approches multiples, celles qui sont parfois dénommées « sciences connexes », nous est précieux puisque nous nous souvenons que « pour être pleinement historien, on ne peut se contenter d'être seulement historien⁵⁶ ». Ni véritable pamphlet à couteau tiré contre le mémorialisme, ni manifeste réactionnaire rédigé dans une colère froide et nostalgique, cet essai se veut avant tout une tentative d'identification des phénomènes mémoriels qui traversent nos sociétés postcontemporaines et transforment leur rapport au temps, comme une mise en problématique des effets sociaux et culturels d'une telle mutation, ensuite.

L'histoire contemporaine se méfiant des grands discours et des visions panoptiques d'où tend à émaner un sens commun et général à la vertu quasi évangélique, il ne faudra pas attendre de vérité au sens hégélien du terme. En réalité, le procédé véridatif est un concept plus que glissant pour ceux qui s'adonnent à dire l'histoire. Conscients de cette limite intrinsèque à tout discours historique⁵⁷, nous avons été particulièrement sensibles à ce que le moins souvent possible dans cet essai, ne transparaisse cette fausse croyance, celle de la propension à l'omniscience révélée une fois pour

⁵³ Cf. Robert Musil, *L'homme sans qualités*, Tome 1, Seuil, Paris, 2004, pp.293-294.

⁵⁴ En cela que l'histoire nous permettra éventuellement de révéler les maux invisibles qui sont à convulser le corps social et temporel de l'Occident, en appliquant des pressions à des points de tensions, des intersections nerveuses soigneusement choisis.

⁵⁵ Addition qui n'est de loin pas illégitime puisque ces mêmes disciplines, regroupées dans la famille des sciences humaines, sont justement parmi celles qui disputent sa place privilégiée à l'histoire depuis une vingtaine d'années. C'est l'accepter que de les convoquer à égalité dans la construction de ce dialogue à plusieurs voix, sans pour autant prétendre ici à toutes les maîtriser totalement.

⁵⁶ C'est lors d'une présentation – au 18^e *Rendez-vous de l'Histoire de Bois*, le dimanche 11 octobre 2015 –, de sa publication présentant l'œuvre et l'historien Georges Duby en ses archives que, traitant justement de l'ouverture de l'historien aux sciences humaines, sociologie entre autre, Patrick Boucheron prononça ces mots bien sentis. Le titre de la présentation était « Georges Duby, la fabrique de l'histoire ».

⁵⁷ Postulat résumé par les mots de l'historien Antoine Prost qui affirme depuis longtemps que « l'histoire n'est ni un cours de morale ni un cours de justice ». Supra, Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*. Thématique reprise par de nombreux historiens contemporains, de manière quasi unanime, et qu'on peut notamment retrouver chez l'historien suisse Jean-François Bergier, lequel avait écrit en 2010 : « Je l'ai dit cent fois au cours de ces dernières années et je le répète ici : l'historien n'est pas un juge, une Commission n'est pas un tribunal. Il ne sert à rien de condamner les uns, d'absoudre les autres. Ce qu'il faut, c'est savoir et comprendre ». Cf. Pietro Boschetti, *Les Suisses et les nazis*. Le rapport Bergier pour tous, Préface, Editions Zoé, Genève, 2010.

toute, gravée dans le marbre de la connaissance. Comme son titre l'indique fort bien, cette thèse se caractérisera plutôt par la traque des particuliers, des singuliers, parfois de ces fameux « détails » de l'histoire qui sont finalement très loin d'en être, mais qui tous se distinguent dans le creuset bouillonnant du présent. Nous nous muerons donc en observateurs attentifs des moments d'inflexion, des discordances, des reformulations troubles de ce présent omniprésent. C'est bien à un jeu de piste, sort of, impressionniste, pointilliste plutôt, que nous allons nous consacrer durant les prochaines pages, nous munissant de la « lampe-tempête⁵⁸ » si chère aux historiens, afin de nous repérer sur les chemins émiétés⁵⁹ de l'histoire présente. Peut-être, alors, observateurs chanceux, nous pourrions entrevoir des signaux provenant du tissu opaque du devenir. L'objectif espéré tiendra de l'art de la boussole, du « guide des égarés », dans un temps qui semble – et ce n'est peut-être là que vision de l'esprit – désorienté, privé de polarités.

Par conséquent le cheminement sera donc constellé de questions essentielles et en souffrance. Dans le premier chapitre, nous présenterons précisément les concepts clés dont cette thèse se nourrira de manière croisée et dont nous avons ébauché à gros traits les caractéristiques générales jusqu'ici, puisque nous les croyons opératoires et efficaces ; concepts qui peuvent se décliner comme présentisme postcontemporain – présent hyperprésent, idéologie de la mémoire – et, en toile de fond, le simultanésisme, même si ce dernier thème devrait véritablement faire l'objet d'une étude pour lui-même. Nous soulignerons ensuite que cette thèse n'est pas un réquisitoire contre la mémoire, et ce qu'elle peut, quand bien même l'aspect hypercritique de cette réflexion envers les abus de la mémoire présentiste reste significatif.

Nous nous demanderons dans la foulée, si l'excès de mémoire que nous endurons depuis quelques années en Europe occidentale n'asphyxie pas l'histoire ? Les monopoles mémoriel et patrimonial, tels qu'ils s'imposent en notre monde depuis les années 1980, trahissent-ils déjà l'avènement du présentisme en transformant l'histoire factuelle en mémoire totémique d'un temps présent ? Ou du moins, traduisent-ils une histoire en régression ? Cette fièvre mémorielle – ce

⁵⁸ Nous mentionnons le titre du blog des historiens Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud, « Lampe-tempête » : <http://lampe-tempete.blog.lemonde.fr>, qui semble parfaitement transcrire l'état d'esprit de notre recherche, du moins jusqu'au poste des derniers articles datés de l'année 2009.

⁵⁹ Nous faisons ici référence à l'ouvrage de François Dosse, *L'histoire en miettes. Des Annales à la « nouvelle histoire »*, Editions La Découverte, Paris, 2010.

mémorialisme⁶⁰ – en grande partie politisée et instrumentalisée, ne témoigne-t-elle pas d'un renversement des paradigmes par lesquels l'être humain c'est toujours défini comme temporel ? De même, ce mémorialisme ne répond-il pas à une nature mythologique des représentations du passé ? Les tensions qu'un tel basculement de l'histoire dans la mémoire peut générer dans l'hyperprésent seront minutieusement observées. Pour ce faire, nous analyserons premièrement le champ politique de la mémoire ou mnémopolitique. La mémoire de la Shoah servira de fil d'Ariane à cette première partie de recherche, la plus théorique et conceptuelle.

Puis nous passerons en revue les lieux de mémoire dans le présent, les mnémotopes – des monuments aux morts aux Mémoriaux –, constatant ainsi les effets sur les rapports au temps dans les sociétés occidentales contemporaines, afin de comprendre comment la mémoire est devenue ce « passeur de présent⁶¹ » spatial. Le Mémorial n'est-il pas ce colonisateur d'histoire par l'espace ?

Dans le même esprit, observer la sur-représentation du vecteur-source oral, dans le dernier quart du XXe siècle, nous permettra peut-être de statuer sur l'indice d'un hyperprésent qui trouverait dans la substitution de l'écrit par l'oral, plus particulièrement dans l'ère du témoin⁶², une mise en œuvre directement fonctionnelle dans le processus de déstabilisation du discours historique. Ce renversement vers ce que nous avons décidé de nommer le « témoin-mémoire-totem » n'est-il pas annonciateur d'un discours historique de plus en plus inatteignable ? La réflexion sera nourrie en rapprochant notre regard du champ de la justice, tant par les lois mémorielles que par les tribunaux mémoriels depuis Nuremberg et Tokyo.

Là, on s'affairera également à comprendre, bien que de manière plus superficielle, le rôle de l'image dans cette métamorphose du discours historique. La preuve par l'image ou l'image véridative impose-t-elle depuis 1946 et les Tribunaux militaires de Nuremberg et Tokyo, une dérive à l'écriture du passé ? À ce stade de nos réflexions, nous observerons dans quelle mesure, regain de

⁶⁰ Le mémorialisme fonctionne selon « l'invention de la tradition hobsbawmienne : un passé réel ou mythique autour duquel on construit des pratiques ritualisées visant à renforcer la cohésion d'un groupe ou d'une communauté, à donner une légitimité à certaines institutions, à inculquer des valeurs au sein de la société. Autrement dit, la mémoire tend à devenir le vecteur d'une religion civile du monde occidental, avec son système de valeurs, de croyances, de symboles et de liturgies ». Cf. Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique Editions, Paris, 2005, p.11.

⁶¹ Le mot est de François Hartog, mais qualifiait, à l'origine, l'historien. Nous l'avons quelque peu modifié pour servir l'esprit de nos propos. L'expression « passeur de présent » a été prononcée par l'historien lors d'une conférence qu'il a aimablement acceptée de donner au Lycée genevois Horace-Bénédict de Saussure, le 5 mars 2014. Le titre en était « croire en l'histoire ».

⁶² Cf. Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Hachette, Plon, Paris, 1998.

mémoire, surgissement du témoin et surpuissance de l'histoire orale, poids outrancier de l'image et judiciarisation de l'histoire, ne pourraient pas être considérés, pris ensemble et placés bout à bout, comme les balises annonciatrices de cet isthme du présent à l'œuvre de nos jours.

Nous serons alors arrivés non pas à un terme, au sens conclusif et, à notre avis, trop étroit de terminus, mais bien au commencement d'une réflexion, avant tout dans le sens d'un bilan provisoire et intermédiaire. Un intervalle qui pourra peut-être nous autoriser à évaluer un peu mieux le statut de cette discipline historique dont tous les indicateurs la désignent comme « jetable⁶³ » en ce début de XXI^e siècle rugissant, frénétique et en tous les cas déboussolant. Nous aurons alors essayé de comprendre plus nettement si l'histoire n'entame pas là un de ses plus importants combats. Nous serons alors en état de nous questionner sérieusement quant à la capacité de l'histoire à poursuivre son rôle de baromètre des sociétés humaines, sa fonction civique fondamentale, tandis que présentisme et simultanisme la battent froid. Enfin, nous tenterons de percevoir dans quelle mesure ce présent hyperprésent n'est pas qu'un trompe l'œil, un state of mind transitoire et temporaire, ou s'il finira par s'imposer durablement, se muant en présent perpétuel. En guise d'ouverture, nous nous demanderons, pour employer des formules bien senties si « l'avenir continuera à venir de loin ?⁶⁴ » et « ce que le passé peut bien nous réserver encore ?⁶⁵ ».

Deux dernières remarques. Durant toute cette recherche, nous avons souhaité inscrire ce travail comme un regard « à côté et en dehors », selon l'esprit d'un Jean-Pierre Vernant. Y sommes-nous parvenus ? Rien n'est moins sûr. Le lecteur jugera. Quoi qu'il en soit c'est véritablement à la façon d'une attitude particulière que ce texte s'est rédigé, cette attitude qui « combine l'esprit de recherche le plus ouvert possible et un territoire connu qu'il s'agit de cultiver le plus en profondeur possible après l'avoir défriché ». Cette méthode « constitue une bonne attitude de travail. Je suppose qu'il existe dans toutes les sciences, mais en particulier en histoire et en philosophie, ce souci, cette nécessité de combiner l'étendue, l'espace et la profondeur. Il faut s'implanter⁶⁶ ».

⁶³ Une histoire jetable, au sens du concept tracé par le philosophe Bertrand Ogilvie, « l'homme jetable » qui nous sera d'une aide estimable afin de comprendre comment les sociétés européennes, jusqu'en 1945 mais après également, ont réussi à franchir puis détruire des tabous, de garde-fous protégeant jusqu'à la notion même d'identité humaine, secouant par la même occasion l'identité temporelle de *l'homo historicus*. Et nous, de nous souvenir que l'histoire est à l'image de celui qui est à la fois condition et fonction de son existence. Cf. Bertrand Ogilvie, *L'homme jetable. Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Editions Amsterdam, Paris, 2012.

⁶⁴ Cf. Jean-Noël Jeanneney, « L'avenir vient de loin. Essai sur la Gauche », in *L'Histoire, la liberté, l'action. Œuvres 1977-2013*, Opus Seuil, Paris, 2013, pp.521-715.

⁶⁵ « Je ne sais pas ce que le passé nous réserve », est une parole qu'on attribue à Françoise Sagan, mais qui serait en réalité plus une déformation ultérieure d'une citation originale de la pièce *Les faux-fuyants*, « Je me demande ce que le passé nous réserve ».

⁶⁶ *Supra*, Jacques Le Goff, Jean-Pierre Vernant, p.19.

S'enraciner dans ce paradoxe qu'est le travail sur l'histoire proche n'est pas chose aisée, « c'est prendre en permanence la mesure de la distance constamment variable avec l'objet ou le sujet étudié. (...) Les historiens du temps présent font donc, comme tous les autres historiens, l'expérience d'une tension structurelle entre proximité, distance et altérité, mais ils la font avec une polarité différente : *il leur est plus difficile d'être loin*⁶⁷ ».

Allions-nous donc, conscients de ces biais explicites, privilégier l'intrigue à la réalité des faits que nous observons ? Le mathématicien Henri Poincaré ne disait-il pas, du moins si nous nous attachons à restituer ici l'idée plus que la lettre, que « pour faire une maison, il faut des pierres, mais un tas de pierres ne fait pas encore une maison » ? Pour que ce tas de pierres finisse par configurer quelque chose, il faut savoir prendre des risques, construire une intrigue, un récit qui projette une narration et un propos. Pour autant, faut-il préférer la puissance de l'intrigue, pour animer le récit qui est le nôtre, aux règles strictes de l'observation de ce que passé et présent nous disent de leur évidence, quand bien même nous savons ce dialogue ni absolument cohérent, ni totalement rassurant, de toute manière empli de paradoxes ? Nous avons pourtant préféré la deuxième option, laquelle, si elle accepte de sacrifier une part de sa puissance de narrativité, nous semble la plus proche de ce que nous observons à chaud, sur le terrain, dans ces années de grandes commémorations. Il nous apparaît en effet, du moins est-ce le parti que nous avons pris, que l'historien peut en partie renoncer à une forme de beauté, celle du récit, de la narration, afin de préserver la puissance du factuel, lequel se déroule devant ses yeux ou dans ses archives.

Enfin, nous avons souhaité convoquer les textes anciens au sein de notre démarche générale. *L'Odyssée*, La Guerre du Péloponnèse ou encore le Râmâyana, car au-delà d'être des chefs d'œuvre du patrimoine mondial et historique, ces textes sont surtout de puissants révélateurs de l'imaginaire inconscient des sociétés d'hier et d'aujourd'hui, de leurs non-dits, de leurs tabous. Rapport aux mythes donc, au passé comme au présent, mais rapport au temps surtout. Cette méthode de remobilisation des concepts élaborés par les sociétés et civilisations antiques, constituera autant de lunettes assurément plus stables et pacifiées qui nous permettront de découper plus sereinement cette période de frénésie du présent qui est la nôtre, afin que notre regard puisse prendre appui sur des permanences, par grand temps d'impermanence. C'est surtout, nous y

⁶⁷ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, p.209.

croyons encore, un réflexe purement historique que de se retourner sur le passé, même l'Antiquité, pour mieux saisir ce qui est à l'œuvre dans notre présent...

« Vos années ne font qu'un seul jour et votre jour n'est pas un événement quotidien, c'est un [perpétuel] aujourd'hui, car votre aujourd'hui ne cède pas la place au lendemain et le lendemain ne succède pas à hier.

Votre aujourd'hui, c'est l'Eternité... »

Saint-Augustin, Confessions, XI, 13.

*« Le présent du passé, c'est la mémoire,
le présent du présent, c'est l'intuition directe,
le présent du futur, c'est l'attente »*

Saint-Augustin, Confessions, XX.

MÉMOIRE ET HISTOIRE, LES ENNEMIS COMPLÉMENTAIRES

I — PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES : CE QUE PEUT LA MÉMOIRE

Cette réflexion ne constituera résolument pas le lieu d'une vulgarisation du lien utérin entre histoire et mémoire. Cette tension fondamentale à tout discours historique a en effet déjà fait l'objet de nombreux travaux érudits, sérieux, amples et fouillés, entrepris par des historiens comme par des philosophes de renom. Les balises sont donc déjà connues et la bibliographie de référence sur ce sujet, ne manque pas⁶⁸. L'objectif de ces quelques pages s'attachera en conséquence à comprendre dans quelle mesure le surgissement attesté et manifeste de la mémoire, son imposition graduelle au

⁶⁸ Nous redonnons ici quelques-uns des ouvrages majeurs qui ont dessiné les contours, depuis les années 1980, de la réflexion traitant des relations entre histoire et mémoire. Bien évidemment, ces références-balises sont déjà particulièrement bien connues et ne feront donc pas ici l'objet d'un travail de présentation spécifique, bien que l'influence de ces pensées pèsera de tout son poids sur nos réflexions. Tout d'abord, citons l'œuvre monumentale de Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, publiée entre 1984 et 1992, et qui ouvre en quelque sorte, les travaux historiques sur la mémoire. L'historien avait d'ailleurs signifié dès 1978 que la thématique mémorielle allait s'imposer aux historiens, puisqu'il pouvait alors écrire dans un article intitulé « Mémoire collective » dans le projet encyclopédique de la Nouvelle Histoire que « l'analyse des mémoires collectives peut et doit devenir le fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine ». Nous y reconnaissons immédiatement la tension fondamentale entre l'ère contemporaine et une certaine forme de prévalence de la mémoire. Cf. Pierre Nora, « Mémoire collective », in *La Nouvelle Histoire*, (dir.) Le Goff, Chartier, Revel, Editions Retz, Paris, 1978, pp. 400-401. Puis, Paul Ricoeur consacre à cet objet quelques grandes pages avec *Temps et Récits*, publié en 1985. C'est d'ailleurs en cette même année centrale que Shoah, le film-documentaire de Claude Lanzmann, confirme que cette décennie sera bien celle de la mémoire. Deux ans plus tard, en 1987, c'est avec *Les assassins de la mémoire* que Pierre Vidal-Naquet revient sur cette thématique, puisqu'en pourfendant les tentatives des négationnistes, il redéfinit la position que les historiens se doivent d'adopter face à la mémoire comme face à son révisionnisme. Nous terminerons ce trop bref inventaire en nous rappelant que de 1977 à 1982 pour la traduction italienne, puis en 1988 pour la version française, Jacques Le Goff publia *Histoire et mémoire* dont la réunion des articles forme une réflexion dense sur ces deux thématiques, que pourraient venir compléter les réflexions de Paul Ricoeur, bien qu'un peu plus tardives, réunies dans l'ouvrage publié en 2000, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Notons enfin que la traduction française de *La destruction des Juifs d'Europe*, la thèse monumentale de Raul Hilberg, trouve sa traduction française en 1988 seulement, prouvant que cette décennie est également friande d'histoire. Toutefois, il est tout à fait révélateur de constater que le superbe ouvrage codirigé par Jacques Le Goff et Pierre Nora, *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, publié en 1974, ne tient aucun compte de la mémoire dans le champ des nouveautés à étudier, même si l'ouverture vient tout de même du dernier article, celui de Mona Ozouf, qui traite de la « fête sous la Révolution française » et qui sonne comme une prémisse aux thèmes majeurs des futures commémorations, comme la célébration festive d'un événement lourd de paternité pour la patrie et ses valeurs. Pour une synthèse précieuse de cette décennie primordiale, il faudra favorablement se référer au chapitre « La mémoire, l'histoire, l'oubli », du livre de François Hartog publié en 2013, *Croire en l'histoire*, qui dresse l'inventaire non exhaustif, mais essentiel, pour tracer la voie des réflexions qui ont été produites sur le sujet.

fil des années dans le paysage du présent, constituent bien les conditions d'une régression d'un discours historique scientifique. Bien plus, nous tenterons de montrer en quoi cette vertigineuse ascension de la mémoire – le « boom mémoriel » de l'historien Jay Winter – telle qu'elle s'organise à l'orée des années quatre-vingts, pour se déployer sans fin depuis, perturbe plutôt qu'appuie le procédé historique. Ces nouveaux usages sociaux et politiques de la mémoire semblent transformer les sociétés en témoins passifs d'un véritable basculement dans ce qu'il convient dès lors de nommer l'ère mémorielle ou mémorialisme, soit une véritable idéologie de la mémoire. Tel sera le canevas de notre réflexion, soit traquer le surgissement de la mémoire, suivre sa progression et la construction de son imposante stature dans le courant du deuxième XXe siècle, puis saisir ses caractéristiques fondamentales et identifier en quoi cette dernière matérialise plus qu'un indice révélateur d'une certaine forme – éventuellement la forme la plus aboutie, c'est du moins ce que nous allons tenter de démontrer – du présentisme en action au XXIe siècle. La mémoire serait-elle en effet à elle seule la tendance visible et reconnaissable d'une certaine forme de présent hyperprésent ? Les monopoles mémoriels, sous leur aspect patrimonial, tels qu'ils s'imposent au XXIe siècle, trahissent-ils déjà l'avènement du présentisme ? À partir de quel moment le mémorialisme ne se « souvient que du présent⁶⁹ » ? De manière plus polémique et sujette à débat, nous allons également essayer de comprendre en quoi cette fièvre mémorielle, ses mises en scène politisées, ses théâtralisations de plus en plus clairement festives, répondent bien plus à des besoins et enjeux nationaux, patriotiques, pour ne pas dire identitaires, plutôt qu'à de réelles pulsions historiques, cependant qu'elles floutent dans le même temps les tentatives de travaux scientifiques décents et sérieux sur ces mêmes questions (quand bien même ceux-ci existent en nombre sur la période traitée). Les thématiques suivantes sont de ce fait plutôt à entrevoir comme des pistes de travail qui n'engagent sur aucune systématique, et ne sont pas représentatives de ce que l'on pourrait nommer une « théorie de la mémoire ». Nous les avons plutôt sélectionnées en tant qu'entame d'une réflexion ouverte, laquelle devra obligatoirement être complétée, par des recherches ultérieures analysant l'histoire orale, l'ère du témoin, l'apport des technologies dans la science historique et les effets de la mondialisation sur l'ère mémorielle, qu'elle soit individuelle ou collective, nationale ou internationale. Ainsi seulement, l'ébauche de réflexion que nous entamons ici pourra s'en trouver consolidée. Le propos général de cette recherche se déploiera quelque part entre la mémoire des deux guerres mondiales – auxquelles viendra se surajouter celle de la Shoah – et le temps présent, si bien qu'il apparaît presque superflu de les dissocier. Au final et pour lancer quelques remarques, en guise de précautions méthodologiques essentielles, cet excès mémoriel, que

⁶⁹ Selon la formule saisissante de l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe. Cf. Véronique Nahoum-Grappe, « Mémoire, images et perception de l'épuration ethnique en ex-Yougoslavie », in *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Editions Autrement, Collection Mémoires, n°54, janvier 1999, pp.200-207.

l'Occident endure depuis les années 1980, n'est-il pas en train d'asphyxier l'histoire, la transformant en mémoire politique ?

« L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopant, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projection. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours (...). La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports aux choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif⁷⁰ ». Que penser ? Le besoin de mémoire ne trahit-il pas un besoin d'histoire ?

D'une manière générale, l'utilisation politique de la mémoire n'a rien de nouveau ni spécifique à la France, cela relève d'une pratique plutôt ancienne, de celle qu'Eric Hobsbawm qualifie comme d'« inventions de la tradition ». Et « une tradition, c'est une mémoire devenue historiquement consciente d'elle-même⁷¹ »...

Comment concilier alors les deux réalités du rapport à notre passé ? Comment ne pas oublier que la mémoire a permis, dans le tournant affiché par l'histoire du temps présent, un mouvement historiographique positif et dynamique, lequel a énormément contribué au renouvellement et à l'enrichissement de la discipline historique, en lui apportant des conditions de régénération, ainsi que des nouveaux questionnements sur des objets innovants.

⁷⁰ Cf. Pierre Nora, « La fin de l'histoire-mémoire », in *Les Lieux de mémoire*, I, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.25.

⁷¹ Cf. Pierre Nora, « Présentation », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.3041.

Le temps présent a donc fait irruption dans le contemporain, inclinant l'historiographie, alors sûre d'elle-même à se repenser, à instaurer un véritable tournant vers l'histoire du temps présent⁷². L'expression semble d'ailleurs apparaître dès 1978-1979, lorsque le CNRS crée un laboratoire de recherche consacré au temps présent : l'IHTP dirigé par François Bédarida jusqu'en 1990 et auquel ont succédé des historiens tels que Robert Frank, Henry Rousso ou encore Christian Ingrao. Cet Institut a en quelque sorte matérialisé l'urgence ressentie par l'historiographie d'investir un nouveau champ d'études qui ne cesse de s'élargir, déjà à l'époque, celui du contemporain. Ce retour sur une période délaissée – les immédiates dernières décennies – avait déjà été réclamé par René Rémond, dès 1957, lorsqu'il publia son article « Plaidoyer pour une Histoire délaissée », avançant qu'à l'époque aucune étude d'ensemble ne couvrait alors la dernière décennie de la IIIe République. Également dynamisée par le courant de « l'histoire immédiate » représenté par le journaliste Jean Lacouture, l'histoire du temps présent apparaît dans la publication conduite par Jacques Le Goff, « La nouvelle histoire », parue en 1978. Pierre Nora n'est également pas étranger à l'émergence et à la consolidation de ce nouveau domaine de recherche. En 1976, dès son élection au EHESS, l'historien va investir cette rupture dans l'historiographie française, favorisant l'appropriation de la source orale et du rôle du témoin par les historiens de métier. En 1984, on assiste à la création de la revue *Vingtième siècle*, sous-titrée *revue d'histoire*. Dès lors, l'histoire du temps présent va accompagner, en l'étudiant, la montée de la vague mémorielle, à commencer par celle du passé de Vichy. Le travail immense d'Henry Rousso sur la question prouve à lui seul l'importance que l'analyse du présent revêt pour l'historiographie de la fin du XXe siècle. De discipline marginale, l'étude du temps présent devient centrale au sein de l'historiographie française et occidentale. En parallèle, la mémoire prend une place cardinale dans toutes ces nouvelles études, puisque modalité du témoignage.

Toutes ces contributions sur des chantiers d'investigation nouveaux vont pousser à une meilleure compréhension du présent, en temps que domaine historique à part entière. Le renouvellement massif du paysage historiographique est consommé, accordant une prévalence à la notion d'histoire non plus seulement contemporaine, mais présente, l'IHTP contribue à compléter et étoffer le regard des historiens professionnels, à forger une promesse d'avenir, de renouvellement des pratiques et des questionnements au sein de la profession. L'histoire du temps présent est donc devenue, pour reprendre les mots d'Antoine Prost, une « histoire comme les autres ». Le « tournant

⁷² Nous nous basons pour rédiger ce paragraphe sur l'article rédigé par Patrick Garcia, « Histoire du temps présent », in Dosse, Offenstadt, Delacroix, Garcia, *Historiographies*, I. Concepts et Débats, Folio, Gallimard, Paris, 2010, pp.282-295.

critique » initié par Bernard Lepetit, en 1988-89, joue, à ce titre, un rôle moteur dans la réflexion de l'histoire présente⁷³. Au sein de cet enrichissement par l'ouverture d'un tout nouveau et fondamental champ d'études, où le regard historique se trouve considérablement étoffé par l'apport de la mémoire, la mémoire et son étude jouent un rôle capital dans le travail sur le temps présent, notamment par la position centrale qu'y occupe le témoin, lequel offre les conditions d'un dialogue dynamique, constructeur de sens, bref d'enrichissement du propos historique par la mémoire du temps présent. C'était la position fondamentale de Paul Ricoeur : mémoire et histoire, entre les deux, il ne peut y avoir de discrimination, de choix, sur le plan épistémologique. C'est à une nécessaire complémentarité entre les deux réalités du rapport au passé que le philosophe œuvrait, en direction d'une articulation dynamique, rejetant toute opposition, jugée, selon lui, stérile. C'est le thème de l'alliance prônée par Philippe Joutard. Cette position est centrale dans la définition fondamentale de la phénoménologie de la mémoire, dans laquelle le témoin est le porteur de mémoire, de sa fidélité, et l'historien est, lui, le garant de la vérité. L'articulation de ces deux potentialités, entre le dire et le faire, est extraordinairement créative puisqu'elle permet de déplacer le regard sur l'objet, de ressourcer la discipline, de revisiter le passé selon « les possibles non avérés du passé ». Dans cette occasion nouvellement offerte, les historiens, s'ils ne se retranchent pas derrière des positions défensives de principe, tiennent là une formidable occasion de reformulation de leurs pratiques et de leurs contenus.

La mémoire et l'histoire du temps présent se sont désormais durablement installés dans le paysage de l'histoire savante, dans la relation au passé des sociétés contemporaines, c'est un fait. Dans cette perspective, l'œuvre monumentale qu'est *Les Lieux de mémoire* de Pierre Nora, initiée en 1984 et terminée en 1992, occupe un rôle fondamental dans ce mouvement de l'histoire du temps présent, élaborée à partir du présent. Formidable opportunité de questionner différemment le passé, cette œuvre consacre ses réflexions à la configuration de la question du patrimoine collectif, ainsi qu'à sa transmission. *Les Lieux de mémoire* représentent également l'occasion d'interroger l'évolution et le devenir de l'historiographie, laquelle voyait déjà des métamorphoses se dessiner dans ses modalités d'écriture. La conjoncture de l'opération historiographique entraine en mutation, notamment sous la pression de la vague mémorielle qui s'organisait. La mémoire collective devenait un enjeu ainsi qu'une préoccupation majeure de l'historiographie nouvelle. Le message de Pierre Nora était d'ailleurs à ce propos plus que limpide : il s'agissait de repenser le rapport entre histoire et mémoire, afin de faire de cette dernière un objet pour l'historiographie. *Les Lieux de*

⁷³ Cf. Bernard Lepetit (dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 1995.

Mémoire en posent l'exigence, afin que la discipline prenne en route le train des bouleversements sociaux et des mutations qui touchent alors la nation et l'identité nationale, comme l'historien l'avait déjà annoncé quelques années avant la mise en chantier de sa réflexion monumentale : « l'analyse des mémoires collectives, (...) peut et doit devenir le fer de lance de l'histoire contemporaine⁷⁴ ». Au travers de cette entreprise, c'est l'étude du présent qui s'impose à l'historiographie et, avec elle, la mémoire, comme le résume Patrick Garcia : Les Lieux de mémoire « entendent rendre compte de la cohérence globale des relations entre une société saisie à un moment donné, la conception et le statut de la mémoire collective et, enfin, les modalités d'écriture de l'histoire et la fonction sociale de l'historien⁷⁵ ». Alors que l'histoire est plongée dans une ère de changements, de réarticulation, le post modernisme annonce la fin des « grands récits », des « idéologies-mémoires » selon le vocabulaire de Pierre Nora. Le tournant vers un monde de plus en plus mondialisé – entre hyperconnection et accélération – et présentiste s'amorçait ; il en a résulté un changement de perception de l'historicité, une sorte de rupture dans l'ordre qui tenait ensemble passé, présent et futur. Le présent hyperprésent s'imposait, et le temps était comme « désorienté ». L'obligation s'est donc imposée à l'historien de repenser l'historiographie dans sa relation avec ce présent, installant durablement la question de la mémoire collective, démontrant de manière spectaculaire que la frontière entre histoire et mémoire n'était peut-être pas aussi étanche que ce que les historiens de métier pouvaient encore penser dans les années 1980, puisqu'au final, pour Pierre Nora, il ne s'agissait, traitant de l'histoire, que de « mémoire vérifiée », de mémoire « vraie ». Par conséquent, sur le plan épistémologique, on se trouve déjà, au moment de la rédaction des Lieux de mémoire, aux antipodes de la capacité à trancher entre histoire et mémoire, et c'est pourquoi il n'en saurait être question ici aussi : on ne peut affirmer la supériorité ou l'infériorité de l'une ou de l'autre des deux dimensions, qui ne sont pas de même nature. Il s'agit plutôt pour nous de reconnaître que « la désarticulation du temps appelle le geste compulsif de la conservation⁷⁶ », et, qu'ainsi, la mémoire s'est imposée dans notre paysage présent comme une notion centrale qu'il s'agit de mettre en question et de soumettre à notre regard critique. Loin de désarmer l'histoire et les historiens, cette nouvelle donne les oblige désormais à une vigilance accrue dans leur examen de la mémoire collective et de ses nouvelles modalités : commémorations, patrimoine, mémorial, identité... Cette évolution du métier d'historien répond naturellement au mouvement de la société elle-même.

⁷⁴ Cf. Pierre Nora, « La mémoire collective », in Jacques Le Goff, *La nouvelle histoire*, Paris, 1978, p.401, cité dans Patrick Garcia, « Les Lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ? », in *Espaces et Temps*, n°74/75, 2000, pp.122-142.

⁷⁵ Ibid., Patrick Garcia, p.128.

⁷⁶ Ibid., p.133.

Répetons-le donc : il n'est pas question ici d'opposer fiévreusement à une histoire pure, purifiée, dépolitisée, dépassionnée, une mémoire qui en serait l'envers, quelque soit la virulence des critiques que nous avons pu faire porter sur l'objet mémoriel dans cet essai. Il s'agit plutôt de prendre du recul, et de comprendre ce que la mémoire a, et peut apporter à la discipline historique, son rôle capital en articulation avec l'histoire. À relation fondamentale, devoir de critique essentiel. Dix-sept années se sont écoulées depuis l'œuvre majeure de Paul Ricoeur, *La mémoire, L'histoire, L'oubli*, au moyen de laquelle le philosophe pointait une tension entre mémoire et histoire qui, dès lors, a eu comme conséquence de questionner la position des historiens et qui nécessite qu'on réfléchisse à nouveau et en fonction de cette rupture, ses procédures critiques. Où en est-on ? Quel poids a endossé la mémoire dans le rapport présent au passé ? Il s'agit d'effectuer un tour d'horizon critique du rôle qu'a joué la mémoire, depuis que Paul Ricoeur exhortait à l'indiscrimination épistémologique. Sans remettre en question cette position de principe que nous partageons entièrement, nous n'allons cependant pas nous installer dans une posture neutre et passive, ceci afin de mieux mettre en relief les aspects négatifs que ce virage mémoriel a pu charrier durant les dernières décennies, afin que l'histoire, en tant que discipline, puisse se réapproprier sa relation à la mémoire. En contrepoint, le risque sera grand de tomber dans « la fascination d'une fausse objectivité : celle d'une histoire où il n'y aurait plus que des structures, des forces, des institutions et non plus des hommes et des valeurs humaines⁷⁷ ». Ceci étant écrit, le plus difficile reste à faire : tenter, en plaçant la mémoire du temps présent sous le feu de la critique, de retrouver la saine réciprocité qui la liait à l'histoire avant le virage des années 1980.

Il s'agit en effet d'arriver à ce que Paul Ricoeur nommait une mémoire équitable, instruite par l'histoire, ambition qui a guidé la majeure partie de ses travaux et qui s'impose dans son ouvrage phare, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Il y exploite l'entier potentiel du rapport entre histoire et mémoire, et leurs nécessaires distinctions, poursuivant l'idéal « d'une politique de la juste mémoire⁷⁸ ». Or, malgré les avertissements du philosophe, force est de constater que cet équilibre, cette articulation telle que réclamée, le fait de penser ensemble ces deux dimensions pour mieux les allier, ne s'est pas réalisé, loin s'en faut. Pourtant, « (...) nous n'avons pas mieux que la mémoire pour signifier que quelque chose a eu lieu, est arrivé, s'est passé avant que nous déclarions nous en

⁷⁷ Cf. Paul Ricoeur, « Objectivité et subjectivité en histoire », in Paul Ricoeur, *Histoire et Vérité*, Seuil, Paris, 1967, pp.27-51.

⁷⁸ Cf. François Dosse, *Paul Ricoeur : penser la mémoire*, Seuil, Paris, 2013, p.I.

souvenir⁷⁹ ». Alors la faute à qui ? De quelles positions crispées faudrait-il faire la critique ici ? Comment arriver à cette alliance désirée, tout en évitant de faire s’opposer les deux relations au passé ? Si on suit le philosophe qui avançait que « le devoir de mémoire n’est pas en soi un abus, mais l’occasion d’un abus », on comprend que c’est précisément cette occasion dont nous allons dresser la critique, dans cette inflexion mémorialiste du temps présent, afin qu’en respectant sa fidélité, l’histoire puisse de nouveau appréhender, plus sereinement, cette essentielle mémoire. On l’aura compris, nulle intention, au travers de ces quelques pages, de remettre en question l’indécidabilité entre l’histoire et la mémoire, ce n’est pas l’objet de cette réflexion. Que faire alors, puisque l’histoire souffre, par temps de mémorialisme, de son extériorité face au passé qui est son objet de travail, tandis que la mémoire, quant à elle, est grosse d’intériorité ? Ce hiatus est difficile à combler pour les historiens. Assurément, la mémoire contraint à la fidélité, c’est un fait, pour reprendre l’axiome ricoeurien, mais si par excès, elle se fige et se barricade, elle devient anachronique, tandis qu’elle fabrique plus sûrement le terreau du mythe et du rite. Le mémorialisme a réussi ce tour de force, il nous appartient donc de le soumettre à la critique pour le démonter.

Cependant, « il ne s’agit pas de défendre l’histoire pour elle-même, au nom de ce qu’elle a été, mais pour ce qu’elle pourrait être (dans un monde présentiste, plein ou par défaut)⁸⁰ ». Notre travail répondra donc à la volonté du scepticisme heuristique, sans toutefois verser dans une « opposition canonique entre histoire et mémoire », laquelle, selon Philippe Joutard, « n’est pas pertinente », puisqu’une « recherche historiographique ne peut être séparée d’un examen des mentalités collectives⁸¹ ». Il s’agira donc d’éviter l’impasse stérile à laquelle conduit une trop grande distance entre histoire et mémoire, deux polarités d’une même réalité, ce qu’exprime François Dosse lorsqu’il rappelle qu’« (...) on peut se demander ce que vaudrait une vérité sans fidélité ou une fidélité sans vérité⁸² ». Cette « légitime défense » de la corporation historienne reviendrait à s’interdire de penser la dimension éthique, esthétique, politique, patrimoniale et morale de l’histoire savante, ce qui serait une erreur. Pourtant, il n’est pas complètement déplacé d’avancer que l’histoire du temps présent, malgré sa capacité positive à faire se renouveler la discipline historique, aura contribué à renverser l’équilibre fragile, du moins le rapport qui s’était établi entre histoire et

⁷⁹ Supra, Paul Ricoeur, *La mémoire, l’histoire, l’oubli*, p.26.

⁸⁰ Cf. François Hartog, « Sur la notion de régime d’historicité », in Delacroix, Dosse et Garcia, *Historicités*, Editions La Découverte, Paris, 2009, p.149.

⁸¹ Cf. Philippe Joutard, *La légende des camisards, une sensibilité au passé*, Gallimard, Paris, 1977, p.356.

⁸² Cf. François Dosse, *Paul Ricoeur, Michel de Certeau. L’Histoire : entre le dire et le faire*, p.71.

mémoire, puisque de facto, « l’histoire du temp présent modifie (...) le rapport au passé, sa vision et son étude⁸³ ». Comment donc retrouver une mémoire équitable ?

Plutôt qu’une volonté de réponses, cet essai proposera plutôt une saturation d’interrogations, dans l’esprit de Michel de Certeau, lequel répétait que « l’histoire n’est jamais sûre ». Si nous avons en effet tenté de résister aux sirènes de l’illusion scientifique, des postures de principe et de réification diverses, ce fut toutefois sans sacrifier le nécessaire processus critique de la mémoire au présent, afin de retrouver un équilibre entre histoire et mémoire. Avons-nous évité le réquisitoire ? Ce sera au lecteur de le dire. Au final, ce qu’il nous appartient de questionner tient essentiellement en une phrase : l’histoire savante, les historiens professionnels, sont-ils en mesure de problématiser la mémoire, d’en faire l’expertise, afin de l’accompagner dans ce rythme effréné qui est celui de son usage public quotidien depuis les années 1990 ?

Etant donné la nature de cette thèse, cet essai laissera forcément des angles morts, des impasses sur des pans entiers de l’historiographie actuelle, pour mieux illustrer notre propos qui s’apparente à une mise en critique des aspects désormais questionnables d’une mémoire, laquelle, bien qu’essentielle au discours historique, s’est imposée depuis les années 2000, comme le rapport de plus en plus privilégié au passé, souvent de manière excessive.

II — L’ÈRE DES COMMÉMORATIONS OU LE « RETOUR DU REFOULÉ »

Si nous devons adopter une hypothèse de départ afin de lancer notre réflexion, ce serait celle que la période historique qui va trouver son aboutissement dans la chute du mur de Berlin et dans l’implosion du bloc soviétique constitue à bien des égards – surtout si on considère ses fondements dès 1945 – une certaine forme de fin d’un paradigme idéologique et social, politique et économique, l’aboutissement d’un monde et d’une certaine forme de puissance historique. Plus qu’un effondrement politique brutal, c’est l’écroulement de la dialectique historique portée par l’idée révolutionnaire communiste qui est observée, laquelle projetait dans la dimension de l’avenir une notion d’idéal. Comment, de ce constat plutôt global et forcément trop général, arrivons-nous au surgissement de la mémoire ? Ce début de retournement, qui va finir par voir de manière concomitante le poids mémoriel aller graduellement en s’imposant au sein des sociétés

⁸³ Ibid., p.118.

occidentales, peut éventuellement s'expliquer par plusieurs biais. Tout d'abord, et ce n'est pas le moindre des postulats dans la perspective de notre propos – c'est du moins celui que nous allons privilégier comme axe analytique principal –, souvenons-nous que la génération des rescapés des entreprises exterministes de la Seconde Guerre mondiale commence à perdre ses porteurs de mémoire. Le monde européen ressent alors l'urgence, à commencer par la communauté des historiens – et plus particulièrement encore pour les spécialistes de la destruction des communautés juives –, de récolter les souvenirs des survivants des camps de la mort. Par conséquent, les années 1980 sont à ce titre un momentum crucial – vital – de récupération des témoignages des derniers rescapés de la Shoah et des diverses entreprises génocidaires perpétrées par le régime à la croix gammée et toute sa cohorte de zéloteurs. On était en effet très exactement à passer, dans cet intervalle d'une dizaine d'années (et même dès les années 1970 en réalité), d'une mémoire primale et individuelle, celle des témoins et acteurs directs de la Seconde Guerre mondiale, à une mémoire collective dont allaient hériter les sociétés occidentales. La collecte, la traduction et la compilation nationale des récits des victimes par les historiens devenaient donc essentielles afin que la mémoire de cette période sombre, d'extrême violence politique et civile puisse passer à la « postérité », passer à la mémoire collective, passer à l'histoire aurait-on dit plus simplement avant la fin du XXe siècle. Toutefois, cela n'allait pas sans poser problème, car tout comme de nos jours, l'Occident atteignait alors « un autre terme qui nous concerne de façon beaucoup plus personnelle et existentielle », comme s'en émeut l'historien des religions et égyptologue Jan Assmann. Hier comme aujourd'hui, « une génération de témoins des pires crimes et catastrophes dans les annales de l'histoire humaine commence de s'éteindre. Quarante ans marquent un seuil dans la mémoire collective : c'est le moment où le souvenir vivant décline, et où les formes de souvenir culturel deviennent un problème⁸⁴ ». Et cette problématique se dresse très exactement aux carrefours nationaux où s'entrechoquent le souvenir, l'identité et la continuité culturelle, soit le rapport au passé, l'imaginaire politique et la formation d'une tradition. En quelques sortes, « l'élaboration de la mémoire du passé fasciste et nazi, (...) s'est télescopée avec la fin du communisme⁸⁵ ».

Sans qu'on puisse complètement saisir ce qui était à l'oeuvre, cette ponction mémorielle avait déjà passablement débuté – même si le rythme en avait été plus que progressif et peu cohérent – depuis la publication, nationale d'abord, des grands récits autobiographiques des anciens déportés et leur diffusion internationale dans un deuxième temps, au détour des années 1960. On pense

⁸⁴ Cf. Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Aubier, Paris, 2010, p.5.

⁸⁵ *Supra*, Enzo Traverso, p.90.

immédiatement à la première publication de *Si c'est un homme* de Primo Lévi, d'abord dans sa version originale italienne en 1947⁸⁶, puis diffusée en traduction dès l'année 1958, en tant que première tentative d'envergure du passage à la lumière de la « littérature concentrationnaire ». On pourrait également convoquer comme exemple frappant de ce besoin puissant de mémoire et de justice – puisque diffusé de manière globale et suscitant l'intérêt général de par le monde – des événements moins individuels et plus nationaux, voire internationaux, dont le symbole ultime pourrait être synthétisé et symbolisé par l'ouverture et la tenue du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961. D'une manière générale d'ailleurs, les tribunaux du Deuxième XXe siècle, depuis Nuremberg et Tokyo, jusqu'à celui de Paul Touvier en France en 1994, ont également servi cet office. Il s'agissait pour la communauté des historiens et celle des juges, de permettre que se dise l'histoire troublée des témoins et victimes directs de ce moment politique de destruction paroxystique des hommes⁸⁷. Ce saut dans la mémoire s'organisant comme un massif « retour du refoulé⁸⁸ », imposait alors à toutes les consciences son appel impérieux puisque cette fenêtre de collection des témoignages avait déjà commencé de se refermer⁸⁹. Cette impression de dette et de

⁸⁶ Bien que la première publication date déjà de 1947, mais sans que l'écho fut à la hauteur de l'intensité des révélations contenues dans ce livre, le monde européen n'étant pas encore préparé à véritablement entendre une réalité sordide qu'il souhaitait par-dessus tout oublier, plongeant pour une quinzaine d'années dans une amnésie plus ou moins décidée. L'historien anglais Tony Judt rappelle que « Gallimard, le plus prestigieux des éditeurs français, s'abstint longtemps d'acheter quoi que ce soit de Lévi ; ce n'est qu'après sa mort, en 1987, que son œuvre et sa signification commencèrent à être reconnues. De même que son sujet, Primo Lévi resta donc largement inaudible de longues années durant. En 1955, observa-t-il, il était devenu « indelicat » de parler des camps ». Cf. Tony Judt, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Pluriel/Fayard, Paris, 2010, p.936.

⁸⁷ Un phénomène identique occupera les historiens spécialistes des violences perpétrées par le système stalinien, que nous pouvons repérer au travers des premières publications et révélations de l'existence du système concentrationnaire soviétique, notamment avec le livre de Kravtchenko, en 1947, *J'ai choisi la liberté* ; suivi en 1949 par les déclarations de Margaret Buber-Neumann, belle-fille du philosophe Martin Buber, qui témoigne pour la première fois de son enfermement à Ravensbrück pour cinq années, et avant cela de son internement dans l'immense camp de concentration soviétique de Karaganda, au Kazakhstan. Son témoignage accablant sera publié par David Rousset dans *Pour la vérité sur les camps concentrationnaires*, en 1951. Camus apportera également sa contribution personnelle à cette dénonciation puisqu'il publiera à son tour, en 1950, son fameux *Manifeste aux hommes libres*, pour rappeler au monde occidental que « privé du droit de dire non, l'homme devient un esclave ». De ces faits découle la conviction qu'à la fin des années 40, l'existence de « l'archipel du goulag » soviétique atteste de plus en plus publiquement – au moment où la menace rouge se fait pesante en Europe – que dans la patrie de la révolution bolchévique et du mythe de Lénine, on tue, comme dans les camps nazis, pour des raisons politiques et idéologiques. Ces révélations fracassantes, d'abord combattues par l'intelligentsia communiste française notamment, vont finir de rejeter les deux clans dos à dos, entre menace rouge et brutalité « défensive » libérale ! Les publications, bien que plus tardives, des œuvres de Soljenitsyne, *Une journée d'Ivan Denissovitch* en 1962, et plus encore des trois volumes de *l'Archipel du Goulag* en 1973, finiront d'extirper à jamais tout mythe de la réalité sordide du système mis en place par le régime soviétique. C'est dans ce climat peu propice au dialogue entre les deux mondes que le premier conflit d'envergure de l'après-guerre va se profiler, la Guerre froide. Mais c'est avant tout pour notre propos, la continuité d'une brèche de plus en plus béante entre la fin de la guerre et l'après-guerre. Plus les révélations s'accumulaient de part et d'autre du « rideau de fer », plus la claire conscience que le monde avait fossoyé toute valeur humaniste, quelle que soit l'idéologie, s'emparait des esprits européens, lesquels, en réaction, se plongeaient corps et âmes dans une conception de recommencement intégral, de coupure totale avec ce passé encore présent. C'est l'idée allemande de *Stunde null*. Le temps zéro d'un moment de renouveau intégral, par deux fois, en 1945 et 1989, comme l'origine du monde hyperprésent.

⁸⁸ L'expression est de l'historien Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Seuil, Paris, 1990, p.12.

⁸⁹ Appel d'air mémoriel qui sera encore appuyé par la diffusion, en 1978, de série télévisée comme *Holocaust* aux Etats-Unis comme en Europe.

devoir, ressentie par les sociétés contemporaines de la fin du Deuxième XXe siècle, fut rendue sensible au plus haut point par l'autre événement fondamental de cette décennie, l'écroulement du « mur de la honte » en 1989. Bien qu'en pratique, ce fait, si éloigné dans le temps – mais pas dans l'espace –, paraisse d'une autre époque et d'une autre dimension que l'ouverture des camps comme Auschwitz, ce brusque écroulement d'une réalité historique et idéologique qui avait perduré de 1961 à 1989 a immédiatement suscité les désirs massifs de compréhension, en même temps que la prise de conscience qu'une période majeure venait de s'achever sous les coups de pioches berlinoises (ce qui peut paraître paradoxal puisque 1989, nous l'avons depuis compris, c'est l'intelligibilité générale qui devient précaire). Le sentiment d'un devoir de mémoire, fortement capitalisée par la modernisation des moyens médiatiques, allait trouver dans les événements de la fin du soviétisme, un écho, un miroir grossissant, qui en retour, accéléra, dynamisa le processus de collecte du matériel mémoriel d'un autre grand moment historique, 1945. L'urgence mémorielle s'en trouva démultipliée, d'abord et avant tout car la chute de ce mur de Berlin ravivait les souvenirs glacés d'un autre mur, enfermant celui-ci un demi-million de Juifs, condamnés dans le ghetto de Varsovie. La juxtaposition fut opératoire dans l'instant.

Une piste de réflexion émerge de cette paradoxale conjonction de deux phénomènes distincts dans le temps (passage de la mémoire individuelle des rescapés des camps à une mémoire collective et historique pour une part ; fin du monde soviétique, et désir immédiat de mémoire pour l'autre), mais qui tout deux cristallisent sur le vif le clair sentiment de passer d'un monde à un autre. Le souffle qui s'empare alors de la cause mémorielle et le désir de plus en plus pressant de prendre en compte le désormais témoin-mémoire, le porteur de mémoire, « l'archive vivante » en d'autres mots, commence à revêtir la dimension qu'on lui connaît depuis. Sinon, comment interpréter autrement le film-documentaire « événement » de Claude Lanzmann, Shoah, achevé justement au milieu de la décennie, si ce n'est comme un prisme presque caricatural des intérêts sociaux⁹⁰ et nationaux à venir pour la mémoire collective, comme une ode mémorielle qui s'apprêtait à éclore ? « L'évolution des sociétés du Second XXe siècle éclaire l'importance de l'enjeu que représente la mémoire collective », pouvait déjà écrire le médiéviste Jacques Le Goff, dans les mêmes années, au sujet d'un phénomène à tel point perceptible que, « débordant l'histoire comme science et comme culte public, à la fois en amont en tant que réservoir (mouvant) de l'histoire, riche d'archives et de

⁹⁰ Pas seulement scientifiques d'ailleurs puisque Claude Lanzmann fustige immédiatement la tentative d'analyse des documents de la Shoah par les historiens : « (...) insupportable cuistrerie interprétative » qui ne pèse pas devant la force du monument qu'il vient de créer. Cf. Claude Lanzmann, « Holocauste, la représentation impossible », in *Le Monde*, 3 mars 1994, p.VII.

documents / monuments, et en aval, écho sonore (et vivant) du travail historique, la mémoire collective fait partie des gros enjeux des sociétés développées et des sociétés en voie de développement⁹¹ ».

Le processus de récolte des mémoires de la Seconde Guerre mondiale, parfois brut ou présentant une armature analytique encore réduite, occupa dès lors les esprits des historiens, même s'ils n'étaient pas les seuls à s'y intéresser. Les communautés juives rescapées avaient tant bien que mal recommencé à tisser leur chemin de vie au sein des sociétés de l'Après-guerre. Des organisations n'allaient pas tarder à manifester, de manière de plus en plus marquée et officielle, ce que l'on appellera bientôt leur devoir de mémoire à la solennité de plus en plus pesante. Le souvenir des rescapés prenait dès lors un tour cérémoniel et politique – bientôt juridique – sans cesse accentué par les célébrations annuelles et nationales. C'est le cas pour la France notamment, mais également pour l'Angleterre, les Etats-Unis et de façon d'autant plus fondamentale, même si plus tardivement, pour Israël. Le temps du souvenir, le « temps des victimes⁹² » se posait graduellement en obligation mémorielle nationale et internationale. L'esprit de cette période particulière se trouve résumé par la plume de l'historien Tony Judt, lequel, dans l'épilogue – De la maison des morts – de son ouvrage *Après-guerre*, écrit : « Tandis que l'Europe s'apprête à tourner la page de la Seconde Guerre mondiale – que l'on inaugure les derniers mémoriaux, que l'on honore les derniers combattants et victimes qui ont survécu –, la mémoire retrouvée des Juifs morts de l'Europe est devenue la définition et la garantie mêmes de l'humanité restaurée du continent⁹³ ». L'objet de la mémoire se muait en enjeu patrimonial. Le surgissement de cette ère dans l'espace public est dès lors consacrée lorsque le Président de la République Fédérale Allemande, Richard von Weizsäcker, prononce son fameux discours commémoratif devant le Bundestag, le 8 mai 1985⁹⁴ – pour les quarante ans de la fin de la guerre en Allemagne – lequel enclanche immédiatement la fameuse « querelle des historiens », et plus généralement, une « crise » de l'histoire⁹⁵. Depuis, « les

⁹¹ Cf. Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 1988 (1977 pour la première édition en italien), p.174.

⁹² C'est l'historien François Hartog qui utilisa cette expression lors d'une conférence qu'il donna le 4 mars 2014 au Palais de Rumine, dans la salle du Grand Conseil de Lausanne en Suisse. Cette soirée de réflexion était consacrée au rôle de l'enseignement de l'histoire et à cette occasion, le chercheur était revenu sur la notion de « croire en l'histoire ».

⁹³ Supra, Tony Judt, *Après-guerre*, p.932.

⁹⁴ La querelle des historiens – *Historikerstreit* – se déroule de 1986 à 1987 et est déclenchée par les thèses d'Ernst Nolte sur le passé allemand « qui ne veut pas passer ». Il y déployait une interprétation du passé nazi en réaction à la réaction à la révolution russe et à un « génocide de race » qui viendrait « imiter » le « génocide de classe » des bolchéviks. La polémique prend immédiatement lorsque Jürgen Habermas lui répond en l'accusant d'avoir trouvé une façon de « normaliser le passé nazi » en relativisant la responsabilité historique des crimes nazis.

⁹⁵ Cf. Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Belin, Paris, 1996.

Européens, et tout particulièrement les Français, sont obsédés par un nouveau culte, celui de la mémoire. Comme s'ils étaient saisis de nostalgie pour un passé qui s'éloigne irrévocablement, ils s'adonnent avec ferveur à des rites conjuratoires, censés le maintenir vivant⁹⁶ ». De même, il semble bien que « la Shoah » soit devenue « la métaphore du XXe siècle comme âge des guerres, des totalitarismes, des génocides et des crimes contre l'humanité⁹⁷ ». Sa mémoire devient centrale, et son impact social tout autant. De facto, l'Holocauste s'installe durablement dans l'identité et la mémoire du continent, durant les deux dernières décennies du XXe siècle. S'impose alors une question centrale qui va accompagner notre propos, le mémorialisme des sociétés présentes aide-t-il véritablement à regarder le passé en face⁹⁸ ?

III — LE QUADRYPTIQUE MÉMORIEL

Bientôt, plus aucune célébration officielle et politique n'oubliait d'intégrer les porteurs de mémoire, les témoins directs de la barbarie – qui supportaient en cet instant fatidique le double statut de victime et de rescapé –, d'un monde symbolisant toutes les antivaleurs dont il fallait garder trace pour mieux les refouler à l'avenir. Les commémorations du Deuxième XXe siècle démontraient un avide besoin d'archives vivantes, que ce soit pour les célébrations du 11 novembre – on pense ici également aux poilus survivants de la boucherie de Verdun, notamment, élevés au rang de véritables monuments symboliques d'une volonté sacrificielle nationale peut-être jamais égalée ensuite –, comme pour celle de la fin du second conflit mondial ou pour la journée de la mémoire de l'ouverture du camp d'Auschwitz, arrêtée au 27 janvier et mise en place pour la première fois en 2002⁹⁹. Les travaux des historiens répondaient donc à une demande appuyée des politiques, qui voyaient dans le témoignage et le devoir de mémoire un procédé créateur de sens au sein de leur communauté, tandis que celle-ci semblait justement à l'orée d'un phénomène d'hétérogénéisation sociale ou du moins au début d'une poussée d'érosion du socle social, laquelle n'allait pas tarder à fournir les conditions d'une profonde perte de repères. Au moment où celui-ci

⁹⁶ Cf. Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 2004, p.51.

⁹⁷ Supra, Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, p.15.

⁹⁸ Cf. Etienne François, « Regarder le passé en face », in *Les collections de l'Histoire*, n°65, Octobre 2014, Paris, pp.88-91.

⁹⁹ C'est d'abord à l'initiative du Conseil de l'Europe qu'une Journée du souvenir de l'Holocauste et de prévention contre les crimes contre l'humanité est votée en 2002. Puis l'ONU emboîte le pas du Conseil de l'Europe en 2005, lorsqu'y est adoptée une résolution fixant la célébration annuelle au 27 janvier, date d'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

perdait de son assurance – entre 1970 et 1980 grosso modo –, il fallait que le roman national¹⁰⁰ se caractérisât nettement en tant que grand dévoreur de mémoire.

Ainsi s'est tissé et développé ce que nous appellerons un quadriptyque mémoriel qui a éventuellement – c'est l'enjeu de ce chapitre – fini par étouffer le travail d'histoire et sa méthodologie contrôlée, privilégiant jusqu'à saturation le devoir de mémoire, les travaux sur la mémoire et l'histoire orale, créant la veine d'une politique de la mémoire que nous avons dénommé mémorialisme. L'histoire des rescapés de la Seconde Guerre mondiale se transformait assez brusquement en la mémoire des survivants de la Shoah, cette mémoire apprêtée aux discours politiques commémoratifs, répétés année après année, se muant à son tour en quelque chose comme un devoir national, finissant de se réifier comme un objet patrimonial défini et employé comme tel. Dans la même séquence temporelle, la communauté nationale se réunissait autour de l'autel victimaire. Le quadriptyque du mémorialisme surgissait donc de *l'histoire* et de la mémoire, de la nation et du patrimoine, et tous ensemble, sans qu'on puisse véritablement les distinguer encore, s'animaient comme les acteurs principaux du feuilleton mémoriel et identitaire en mouvement. Ce nouveau référentiel du passé impulsa, dès les années 1980, de nouveaux cadres-guides à la communauté des historiens, de nouveaux paradigmes répondant à de nouveaux enjeux sociétaux, de nouvelles méthodologies aussi si l'on pense, ne serait-ce qu'un instant, aux moyens exigés par l'histoire orale... mais également de nouveaux protagonistes puisque ce discours mémoriel retiendra progressivement l'attention des journalistes¹⁰¹, politiques, citoyens patriotes, organisation d'anciens déportés ou de résistants, juristes et une foule d'autres agents intermédiaires. Ces observateurs du passé allaient partager l'insigne caractéristique de ne pas être historiens, tandis que tous se distinguaient par leur potentiel de brouillage du propos historique sur la question du rapport intrinsèque entre histoire et mémoire, entre discours objectif et réminiscence instrumentalisée et subjective.

Par conséquent, la mémoire endosse un rôle social et national, et en retour, les sociétés vont réclamer leur pesant de souvenir. Dans le virage des années 1980, les « archives vivantes » cessent

¹⁰⁰ Le problème tient pour les historiens exactement sur ce point d'inflexion puisque, et pour reprendre les mots de Michel Winock, discutant en 2015, autour des nouveaux programmes d'histoire pour le collège, avec Benjamin Stora, Patrick Boucheron et Olivier Loubes, « on est tous d'accord. Ce qui n'est plus possible c'est de reprendre le roman national ». Et pourtant, l'ère de la mémoire semble pousser dans ce sens. Cf. Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, « Nouvelle querelle sur l'histoire de France », in *L'Histoire*, n°413-414, juillet-août 2015, p.7.

¹⁰¹ Parfois pour le meilleur lorsque des journalistes sont associés à des historiens. Cf. Henry Rousso et Eric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard/Pluriel, Paris, 2013.

de ce fait de n'intéresser que les historiens pour être réclamées de manière croissante par les collectivités. Elles vont dès lors représenter plus que la simple caractéristique de traces, sources aptes à être apprêtées au sein d'un discours historique, mais vont investir, au cours de ce renversement, une part non négligeable du corps patrimonial des nations. La mémoire rentrait en mutation, non pas que sa matière se métamorphosait, mais l'enjeu social qu'elle suscitait, l'enracinement du poids de son contenu au sein de la grande histoire nationale qu'elle engendrait et son usage public, allaient bientôt occuper une place centrale dans les sociétés occidentales jusqu'à nos jours. C'est bien son emploi et sa fonctionnalité qui prenaient une toute autre dimension, au moment où les collectivités occidentales se retrouvaient frappées d'une certaine forme de désorientation mêlée d'un sentiment confus d'accélération.

Mai 68, les contestations à l'ordre établi, les mouvements de contre-culture qui s'étaient amplifiés, les différents épisodes de confrontations des années de plomb, les errances américaines dans le borbier du Vietnam, mais également les crises économiques qui frappaient dès 1973 le système libéral occidental, les défiances envers ce que les jeunes considéraient alors comme un monde ancien, toutes raisons qui, réunies, amenaient les politiques vers le fossé de la désacralisation des élites, les sociétés vers la décrédibilisation des grandes institutions et les peuples vers un besoin croissant de figures identitaires, de symboles prophétiques et d'ornements de substitution. Avec cet effritement du ciment politique et économique, c'est l'armature des nations qui vacillait, à tel point que l'une – non pas la seule mais celle qui retiendra notre attention pour cette discussion – des réponses fournies par les politiciens, afin que se raffermissent ces socles en délitement, fut le recours à la mémoire. Le mémorialisme comme rempart collectif, pour colmater les brèches d'un roman national terni par la résorption des Trentes glorieuses et par le virage général qu'entamaient les sociétés occidentales entre 1973 et 1989. On imagine sans peine que la recherche d'une redéfinition de l'identité nationale a dû toucher plus massivement et violemment encore des pays tout juste désincarcérés du glacis soviétique dès 1991, tels que les pays baltes, l'Ukraine ou la Biélorussie, pour lesquels il serait plus que judicieux d'observer le poids et l'enjeu social de la mémoire au sein des néo-romans nationaux collectifs. Quoi qu'il en soit les dernières années de la Guerre froide constituèrent un passage de traverse dont les premiers stigmates s'étaient en effet déjà signalés, en fait, dès les manifestations populaires de mai 1968, où l'on voyait se dessiner les lézardes dans le monolithe de la cohésion nationale occidentale. Le devoir de mémoire dessinait rapidement ses propres contours, sans trop que l'on comprenne encore en quoi cela allait se faire au détriment du devoir d'histoire.

Dès cette fenêtre temporelle distinctement ouverte, les politiques s'employèrent à une instrumentalisation croissante des mémoires des survivants car leurs récits présentaient l'avantage de pouvoir être greffés au sein d'un grand discours communautaire, lequel affichait comme objectif direct de retendre la grande toile de la cohésion nationale. En d'autres termes, nous assistons, de la part des décideurs politiques au pouvoir, à une instrumentalisation par le biais d'une récupération manifeste de la souffrance victimaire. Cette politisation compassionnelle de la mémoire, nous pouvons la suivre au gré des discours que les différents présidents français ont produits à l'occasion des diverses commémorations officielles depuis le début des années 1980, en des instants symboliques de notre propos. Nous ne citerons donc que ces sources spécifiques ciblant un univers de pensée francophone (puisque c'est l'horizon que nous nous sommes fixés) et des acteurs du monde politique. Le choix n'est pas innocent puisque depuis les trente dernières années, la commémoration s'impose comme un moment national incontournable, essentiel. Un lieu solennel et obligatoirement festif – puisque le mode d'organisation de la mémoire collective, depuis les origines, a toujours été constitué par le rite et la fête –, car populaire, pendant lequel le récit national, prêt « à être monté et démonté en un clin d'œil pour les besoins de la cause (...) », apparaissait de plus en plus « comme une docile machinerie¹⁰² ».

IV — DISCOURS DU TEMPS DE LA MÉMOIRE : ETUDE DE CAS I

Ancrons nos premières observations dans les mots d'un premier momentum politique français, représentatif en plusieurs points du poids croissant de la mémoire dans l'acte commémoratif patriotique. Premièrement, nous allons débiter par l'analyse du discours d'investiture de François Mitterrand du 21 mai 1981, dans les salons de l'Élysée¹⁰³, afin d'y traquer les rapports à l'histoire et à la mémoire qui peuvent déjà s'y déployer. La date est emblématique au plus haut point puisqu'elle ouvre cette décennie de la mémoire que nous venons de décrire à gros traits et, puisqu'aucun autre président avant lui n'avait à ce point marqué son intronisation au son du passé mémoriel, aucun n'avait en effet autant inscrit sa destinée dans une linéarité temporelle aussi remarquable¹⁰⁴.

¹⁰² Cf. Mona Ozouf, « La fête: sous la Révolution française », in Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, NRF, Gallimard, Paris, 1974, p.266.

¹⁰³ Voir notes de bas de page n°104 et 105.

¹⁰⁴ Mis à part Charles de Gaulle, toutefois le contexte était fort différent de celui que nous observions en 1981. Celui-ci avait plutôt choisi de consacrer une mémoire d'une certaine France libre, d'une certaine résistance de l'intérieur et de l'extérieur, contribuant à écrire une mémoire officielle et légendaire, positive, de l'action française, une sorte de mémoire du « résistancialisme ». Cf. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1990.

Dès les premiers mots du président, le rapport immédiat à l'histoire est chevillé à sa vision de la politique, puisque François Mitterrand se positionne dans la lignée de ceux « qui ont façonné l'Histoire de France » ; les héros, mais aussi et surtout les « oubliés de l'histoire », qui ont également contribué à construire la grandeur de la nation lors « des brèves et glorieuses fractures de notre société ». Grandeur, gloire, nation, mais surtout place nette est faite à la mémoire, dès les premiers instants, puisque ces oubliés vont dorénavant, on le perçoit aisément, recevoir la consécration qui leur est due. Et quand bien même le terme histoire aura encore été préféré à celui de mémoire par le président, lequel n'oublie pas la majuscule pour l'occasion, on comprend bien que l'essentiel tourne autour de la notion de dette mémorielle. C'est donc à la lumière de et au nom du peuple français, comme des héros de la France, que François Mitterrand induit son septennat. Mandat présidentiel qu'il frappe immédiatement du sceau des grandes valeurs nationales, idéalisées par la vie et la mort de grands hommes de la patrie tel que Jean Jaurès. Le souvenir de leurs actes et pensées héroïques met en exergue les valeurs essentielles dont il faut que le peuple français s'inspire pour cette nouvelle ère politique. Socialisme, liberté, égalité, pacifisme, « quelle plus belle ambition que l'offrir au monde de demain ? ».

Cet ensemble de valeurs distribuées ici va clairement contribuer à former une morale politique nouvelle au nom de laquelle le gouvernement agira et au travers duquel la patrie devra se reconnaître, à laquelle elle devra s'identifier. C'est là « la volonté qui me porte », appuiera encore François Mitterrand, afin que tous soient convaincus des fondements moraux que sont justice et tolérance sur lesquels la République étendra son pouvoir. Puis, la thématique des régimes d'historicité va articuler sa puissance d'évocation dans la suite du discours. En effet, le président annonce qu'il leur faut avoir « confiance et foi dans l'avenir », et que cette posture est d'ailleurs celle de la victoire puisque à l'entendre, « il n'y a eu qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir ». Passé révééré et valeur refuge – pour le moment encore –, présent de rupture nationale engoncée dans une brèche conjoncturelle plus grande et historique encore, futur fantasmé comme porteur de valeurs que l'on espère positives. Mais le doute se signale tout de même, quant à savoir de quoi les lendemains seront faits, alors on s'en remet à l'espérance. Enfin, le moment de réhabiliter les désirs et vellétés de cohésion nationale arrive pour clore le discours : « Président de tous les Français, je veux les rassembler pour les grandes causes qui nous attendent et créer en toutes circonstances les conditions d'une véritable communauté nationale ».

Toutes les étapes du roman national sont ainsi déjà posées dans cette cérémonie d'investiture aux forts accents d'intronisation de la mémoire comme dynamique patriotique fondamentale. Y est également manifeste sa volonté consciente de placer son avènement politique sous l'autorité de l'Histoire-mémoire, afin que l'évidence du continuum s'impose à la masse spectatrice. Soit une investiture en tant que miroir commémoratif d'un autre passé glorieux puisque les hauts faits de la Révolution française sont également rapatriés au gré de l'allocution. Soulignons donc au passage le rôle immédiatement commémoratif de la cérémonie d'investiture, incontestablement la symbolique ressentie du moment. La tension entre les deux époques transparaît de manière plus claire encore au moment du discours de l'Hôtel-de-Ville, prononcé le même jour, puisqu'il y rappelle sans ambages « qu'il est bien vrai que je viens ici conformément à une tradition. Mais, plus encore que la tradition, l'Histoire m'en fait un devoir. À Paris est née un jour de l'été 1792 la première République française (...) ¹⁰⁵ ». Devoir d'histoire déjà... célébration de la mémoire républicaine... Bientôt l'inversion aura lieu et consacra le devoir de mémoire républicain.

Poursuivons avec le déplacement au Panthéon de François Mitterrand le 21 mai 1981 ¹⁰⁶ (onze jours après l'élection, jour de l'officialisation de l'élection). Un déplacement et une déclaration d'autant plus symboliques – la visite est muette, aucun discours ne sera en effet prononcé à cette occasion, ce qui souligne encore plus l'importance des signes et autres symboliques politiques qui y furent prodigués – que si l'on suit les agissements du président socialiste, ceux-ci sont ses premiers actes présidentiels. Sa décision de se rendre au Panthéon en dit long sur le poids de l'histoire et de la mémoire dans sa propre représentation de sa mission politique ¹⁰⁷, tandis qu'elle confirme une volonté manifeste de placer sa présidence sous l'autorité de la tradition, de la continuité, tout comme l'analyse du premier discours nous l'avait déjà fait sentir. Après avoir raccompagné le

¹⁰⁵ <http://www.mitterrand.org/21-mai-1981-la-Gauche-entre-dans-l.htm>

¹⁰⁶ Nous nous basons sur le compte-rendu de la journée d'investiture, telle que la journaliste Elsa Clairon en redonne la substance pour ARTE, le 8 mai 2011 ; ainsi que sur l'émission *La marche de l'histoire* de France Inter de Jean Lebrun, dans l'émission du 4 août 2001 où le principal concepteur de la cérémonie du 21 mai 1981, Christian Dupavillon, architecte, intervient comme invité ; ainsi que sur le texte officiel du discours retranscrit par le site gouvernemental de l'Élysée ; enfin c'est dans l'ouvrage de François Mitterrand, *Discours 1981-1995*, Europolis, Paris, 1995 que nous puisons la matière essentielle pour nos propos. <http://www.arte.tv/fr/l-archivage-l-investiture-de-francois-mitterrand/3881598,CmC=3881608.html> et <http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-21-mai-1981-la-ceremonie-du-pantheon> et <http://www.elysee.fr/assets/pdf/discours-d-investiture-de-francois-mitterrand-21-mai-1981.pdf>

¹⁰⁷ En 1982, le président français confirmera cette perception très personnelle du poids de l'histoire dans la politique lorsqu'il avoua lors d'un Conseil des ministres qu'un « peuple qui n'enseigne pas son histoire est un peuple qui perd son identité ». Dans son aspect général, cette affirmation du président est évidemment erronée puisque l'identité possède d'autres moyens de se générer sans avoir forcément recours à l'histoire. Cependant, cette citation est significative en cela qu'elle exprime un point de vue communément admis à cette époque encore. Nous sommes bien dans l'antichambre de l'avènement mémoriel, encore en gestation. Cf. Antoine Prost, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », in *Vingtième Siècle*, n°65, janvier-mars 2000, pp. 3-12.

désormais « ancien » président Valéry Giscard d'Estaing et après avoir ouvert les cérémonies dans les salons de l'Élysée, la remontée des Champs-Élysées en décapotable, l'arrêt sous l'Arc de Triomphe pour déposer une gerbe en l'honneur du soldat inconnu – et ce moment marque exactement les prémices de l'infléchissement vers le temps de la mémoire, lequel oriente les débuts du septennat –, arrive alors la visite du Panthéon. Le cortège officiel se dirige vers le mausolée où reposent les restes des grands hommes de la nation française. « Seul » à pénétrer dans la nef – du moins c'est l'objectif voulu par la scénographie très étudiée de la cérémonie –, le président se recueille d'abord devant la tombe de Jean Moulin, héros de la Résistance. Puis, c'est vers celle de Victor Schoelcher que se tourne François Mitterrand, venant ainsi saluer celui qui a joué un rôle prépondérant dans l'abolition de l'esclavage. Enfin, c'est en direction de la tombe de Jean Jaurès que le président socialiste se déplace, symbole du pacifisme et du socialisme français. Résistance et fierté patriotique, abolitionnisme et libertés fondamentales, socialisme et pacifisme enfin, tels seront donc les symboliques du sceau duquel sa présidence sera frappée, tandis que le souvenir des moments glorieux du passé français, ainsi sélectionnés et balisés, viendra souffler un vent patriotique sur les cérémonies d'investiture. Lorsqu'il ressort du Panthéon, on joue la neuvième symphonie de Beethoven et son ode à la joie, puis la Marseillaise. Une cérémonie que résumant parfaitement les mots de François Hartog : « on y donnait en effet à voir une descente inaugurale au pays des morts illustres de la République, la rose à la main¹⁰⁸ ». La sortie à la lumière associe donc le nouveau président aux destinées des personnages illustres qu'il vient de visiter et dont la compagnie semble l'avoir propulsé dans un rôle approchant celui de l'aède de l'Antiquité grecque – en tant que celui qui sait, qui voit, qui porte la parole de la tradition. Et tout cela, sans avoir prononcé un seul mot ; au seul forceps du geste et de la symbolique. François Mitterrand venait d'endosser les habits du premier président-mémoire, rôle que son successeur, Jacques Chirac, ne fera qu'accentuer sous sa propre présidence.

Au-delà du bâtiment lui-même dont la symbolique « plaide pour l'émotion collective quand le sens du collectif a fléchi¹⁰⁹ », souvenons-nous que le Panthéon se trouve dans le quartier latin, lieu lui aussi très signifiant puisque c'est là que la jeunesse de mai 1968 a tenté de réduire en poussière l'ordre ancien de la France, en voulant y substituer des nouvelles valeurs, que le sacre d'un président de gauche semble alors venir concrétiser, moins de vingt ans plus tard. Le pathos transpire

¹⁰⁸ Supra, François Hartog, *Régime d'historicité*, p.132. Le Président Mitterrand usera à sept reprises de la panthéonisation, privilège acquis par l'exécutif. Jusqu'à la fin 2015, le Président Hollande y a recouru quatre fois déjà.

¹⁰⁹ Cf. Mona Ozouf, « Le Panthéon. Un temple à la gloire de l'homme », in *L'Histoire*, n°412, juin 2015, p.15.

donc de chacune des échelles d'analyse de ce déplacement à la portée nationale. Effet d'ensemble d'autant plus accentué que la solitude d'un grand homme, qui venait de s'inscrire dans la lignée des grands héros de la nation, est artificiellement mise en scène par le désir des caméras de ne filmer que les pas du président, seul représentant de la nation en ses heures solennelles, historien par excellence puisqu'il mettait « ses pas dans les pas¹¹⁰ » des hommes qui avaient vécu ou étaient morts en héros. Jamais, dans l'histoire de la République, un président n'avait autant mobilisé les régimes d'historicité, passé et futur et ainsi orienté son mandat dans une perspective historique aussi manifeste. Peut-être est-ce parce que le sentiment d'un présent en redéploiement s'imposait déjà aux observateurs et acteurs de l'histoire ? L'histoire transpire d'ailleurs, dès les premières minutes de cette nouvelle geste présidentielle, comme instrumentalisée et mise au service d'une politique de rupture longtemps promise par la gauche. Se dévoile donc une réelle mise en scène qui ouvre le temps du présentisme, en cela que l'établissement d'un nouveau rituel politique en métamorphose, écartelé entre le mythe, les symboles patriotiques, l'imaginaire collectif, les commémorations et les manifestations populaires, inaugure l'ère d'une nouvelle histoire, qui consacre en fait la mémoire comme force centripète de la communauté nationale. C'est bien à ce moment et en ce lieu, précisément, avec ce déplacement, qu'une certaine forme de mémorialisme s'impose puisque cette visite rendue aux héros glorieux de la nation française, c'est « une version politique précise de la mémoire nationale qu'il [le président engage] (...). Au plus haut niveau, il n'est plus de commémoration nationale que politique, voire partisane¹¹¹ ».

Au-delà des allocutions politiques, mais de manière concomitante, une deuxième forme de discours s'insinue au même moment dans les sociétés occidentales, comme une autre preuve manifeste du besoin débordant de devoir de mémoire¹¹² qui prend naissance dès la fin de cette décennie : ce sont les calendriers des commémorations des nations occidentales, lesquels ont, depuis les années 1980-1990, subi une saturation indigeste des événements et personnages à célébrer officiellement. À tel point que de nos jours, chaque journée oblige au souvenir affecté. La fièvre commémorative par laquelle les sociétés contemporaines semblent s'enivrer paraît de plus en plus envahissante, presque sclérosante. Partout, tout le temps, les gouvernements postcontemporains impriment le besoin de s'affranchir de cette dette de mémoire, de l'empire du

¹¹⁰ Supra, Antoine Prost, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », in *Vingtième Siècle*, n°65, janvier-mars 2000, pp. 3-12.

¹¹¹ Cf. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, pp.4694-4695.

¹¹² Nous travaillerons cette formule plus étroitement lors du chapitre lui étant consacré : « devoir de mémoire, devoir d'histoire ».

souvenir nationalisé : le 700^e de la « naissance » de la Confédération helvétique en 1991 ; mais également le 500^e de la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colon en 1992 ; plus près de nous et dans la continuité de cette pulsion, le 500^e de la naissance de Jean Calvin en 2009 ; l'année Rousseau et Wagner en 2013 ; le centenaire de la Grande Guerre dès 2014 ou encore le centenaire de la mort de Jean Jaurès, le centenaire commémorant en 2015 le génocide des Arméniens ou les septante ans de l'explosion des deux bombes atomiques... – confirmant de manière criante que la mémoire devenait une pièce d'un tableau patrimonial dont la nation ne pouvait plus faire l'économie. Ajoutons à ce phénomène mémoriel, la métastase infinie des journées « à thèmes », comme la journée de la mémoire, le 27 janvier, cette autre encore qui consacre le 9/11 aux Etats-Unis... L'homme contemporain, semble-t-il, véritable Prométhée moderne du feu mémoriel, s'enchaîne ad eternam au brûlant besoin quotidien de conserver le souvenir d'un fait, d'une personne, d'un moment qui « mérite » la mémoire de chacun et de tous. Cette « pulsion » tellement frénétique qu'elle en devient questionnable, n'est en tout cas pas innocente puisque cette politisation du discours mémoriel ne va pas sans perturber les propos historiques, soumis qu'ils sont désormais à une pression politique et sociales supérieures, laquelle suit ses propres intérêts qui ne sont clairement pas ceux des historiens. Le devoir de mémoire s'installait alors au sein des sociétés occidentales

Tandis que la mémoire patrimoniale, s'inscrit de facto comme la mémoire officielle des peuples et de leur politique, celle par laquelle une communauté peut se reconnaître – et nous venons d'en montrer succinctement quelques étapes chronologiques essentielles de même que *l'acmé* au cours de la décennie débutant en 1980 –, cette métamorphose ne doit pas nous faire oublier comment se déroule le processus de sélection des événements à commémorer, et comment le politique s'est progressivement emparé de ce discours du souvenir.

V — QUI SONT LES JUGES DE LA MÉMOIRE ?

Qu'est-ce qui est digne de mémoire ? Qui choisit ce qui est digne de mémoire et ce qui ne l'est pas ? Ecrit plus simplement, de quoi se souvient-on ? Pourquoi s'en souvient-on ? Qui est juge des choix mémoriels nationaux ? Soit un canevas d'interrogations qui rejoignent celles que Jean-

François Lyotard projetaient en 1979 : « Qui transmet ? quoi ? à qui ? par quel support ? et dans quelle forme ? avec quel effet¹¹³ ? ».

S'il n'est pas faux d'avancer que les politiques de la mémoire existent depuis au moins 1918 (et même avant si l'on suit les analyses du centenaire de la Révolution française produites par Pascal Ory¹¹⁴), il faut aussi souligner que, depuis 1945, elles subissent une évolution singulière, puisqu'elles sont prises en charge par l'exécutif, allant jusqu'à modifier le cahier des charges du président en exercice, délivrant en tout cas une version de plus en plus officielle de la l'histoire. François Mitterand n'avait-il pas déclaré, lors d'un entretien réalisé le 12 septembre 1994 avec Jean-Pierre Elkabbach, que son devoir « est de veiller à ce que les Français se réconcilient au bout d'un certain temps¹¹⁵ ». Ce besoin politique de sélection des faits passés découle bien d'un choix des gouvernements qui, se succédant à la tête de l'appareil exécutif, héritent des journées déjà inscrites au calendrier, mais qui en surajoutent encore pour placer leur mandat sous le sceau d'une continuité des souvenirs dont la chaîne ne peut dorénavant plus être brisée, pour pacifier le rapport entre passé et présent. Les institutions dirigeantes de leur côté, strates zélatrices du pouvoir, émettent les désirs de sacralisation d'une mémoire désormais élue et révérée comme telle. En cinquante années de mémorialisme, « la place accordée au passé dans l'action publique constitue désormais un marqueur de la vie politique et la mémoire, un champ particulier de l'action publique¹¹⁶ ». Le constat est cinglant : de quelle nature sont donc pétries les commémorations officielles, si ce n'est d'écriture mémorielle politisée, instrumentalisée, œuvre de conformisme évident, traduction dans le présent des sociétés d'une volonté claire d'uniformisation, d'homogénéisation par la verticalité sociétale – du haut des élites vers le bas des communautés ? Or, comme l'écrivait Tzvetan Todorov de façon non équivoque, « ce que nous reprochons aux bourreaux hitlériens et staliniens n'est pas qu'ils retiennent certains éléments du passé plutôt que tous – nous-mêmes ne comptons pas procéder autrement – mais qu'ils s'arrogent le droit de contrôler le choix des éléments à retenir. Aucune instance supérieure, dans l'Etat, ne devrait pouvoir dire : vous n'avez pas le droit de chercher par vous-même la vérité des faits, ceux qui n'acceptent pas la version officielle du passé seront punis. Il y va de la définition même de la vie en démocratie : les individus comme les groupes ont le droit de

¹¹³ Supra, Jean-François Lyotard, p.78.

¹¹⁴ Cf. Pascal Ory, « Le centenaire de la Révolution française », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, I, Quarto, Gallimard, 1997, pp.465-492.

¹¹⁵ Cf. Patrick Garcia, « François Mitterand : l'individu, le président et l'histoire », in Maryline Crivello et Jean-Noël Pelen (dir.), *Individu, récit, histoire*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2008, pp.159-176, note 44.

¹¹⁶ Cf. Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, Belin, Paris, 2016, p.93.

savoir, donc aussi de connaître et de faire connaître leur propre histoire ; ce n'est pas au pouvoir central de le leur interdire ou permettre¹¹⁷ ».

Or, et pour ne traiter que du cas français, il est particulièrement évident que l'investissement des présidents de l'exécutif dans les politiques mémorielles de la Ve République, depuis de Gaulle jusqu'à François Hollande, est allé crescendo. Si « le Général » de Gaulle a paru peu enclin à verser dans les effets des commémorations, ou dans l'entretien de la flamme d'un souvenir de la Deuxième Guerre mondiale, il faut attendre le début des années soixante, décembre 1963 plus exactement et la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité pour que les silences sur la période du gouvernement de Vichy commencent à agiter la société française. Une perspective rapidement refermée par l'adoption des lois d'amnistie, concernant les « événements » d'Algérie. Toutefois, une sorte de silence tressé d'amnésie volontaire règne encore à cet instant, et les panthéonisations, ainsi que les commémorations, restent peu nombreuses.

C'est donc véritablement au cours des années 1970 que le mémorialisme surgit comme politique mémorielle affirmée. Premières publications questionnant le passé de l'Occupation, lancement de politiques patrimoniales à l'échelle nationale, redéfinition du patrimoine national, manifestations et actions des associations de survivants ou de descendants des déportés... On assiste alors à une emprise bien plus marquée de l'exécutif sur les politiques officielles de la mémoire : « valorisation du souvenir et condamnation de « l'oubli », fondée sur l'idée que l'action publique dans le présent, qu'elle soit le fait de groupes privés, d'ONG ou de l'Etat, peut contribuer à réparer partiellement les crimes du passé¹¹⁸ ». Les années Pompidou seront encore celles, de façon de plus en plus intenable et presque déjà anachronique, de l'amnésie volontaire et même d'un réflexe amémorial, volontairement appuyé par le président.

Il faut attendre François Mitterrand pour rentrer de plein pieds dans l'ère du « président-mémoire », non que cela se soit imposé sans ambivalances, comme le chapitre précédant l'a rappelé. 1987-1989 apparaît dans cette métamorphose comme le tournant véritable ainsi que le moment de l'accélération marquée du mémorialisme. C'est, au travers du procès Barbie,

¹¹⁷ Supra, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, pp.15.

¹¹⁸ Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, p.99.

l'installation durable du « devoir de mémoire » dans l'espace public. C'est également l'apparition publique d'une nouvelle droite radicale, ainsi que des thèses négationnistes. Les procédures juridiques, au nom de cette fameuse imprescriptibilité, ne vont jamais plus cesser ensuite, s'accroissant même à mesure que les polémiques sur Vichy déferlent en France. Le rôle du président s'en trouvera durablement modifié. Les divers gouvernements qui vont se succéder à la tête de l'appareil étatique vont alors ouvrir les vannes des commémorations et des panthéonisations. La mémoire devient « objet d'une intense attention présidentielle, avec une douzaine de cérémonies de panthéonisation de 1987 à 2015¹¹⁹ ». 1989, la chute du Mur, mais surtout le bicentenaire de la commémoration de la Révolution française¹²⁰, feront franchir une nouvelle étape à la puissante symbolique du mémorialisme.

Sous la présidence de Jacques Chirac, la progression est spectaculaire puisque l'exécutif finit d'installer le « devoir de mémoire » en tant que préoccupation première du politique, avec cette distinction que le mémorialisme concentré sur la Shoah, même s'il prime toujours, s'est transformé en polymémorialisme reconnu par le chef de l'Etat français. Vichy, la guerre d'Algérie et l'esclavagisme, pour ne citer que les thématiques les plus polémiques, vont être à l'origine de dynamiques d'excuses officielles et de repentance proposées par le président et vont aboutir, dans les années 2000, à la claire volonté de légiférer sur le passé. Ce sera l'avènement des fameuses « lois mémorielles ». Au final, « Jacques Chirac a incontestablement ouvert une voie. Avec d'autres chefs d'Etat, des représentants de la société civile, des juristes, des militants, des associations de victimes, il a fait entrer le « devoir de mémoire » et ses variantes nationales dans la panoplie des politiques de défense des Droits de l'homme, la France ayant sans doute joué, avec l'Allemagne, un rôle pilote plutôt inattendu en ce domaine. Ses successeurs sont contraints de lui emboîter le pas, pour s'en démarquer ou pour s'en inspirer¹²¹ ».

Son successeur, Nicolas Sarkozy, semble quant à lui manifester l'intention de freiner quelque peu ce mémorialisme, du moins pour ce qui concerne le volet de la repentance. Il décide de placer ostensiblement l'effort sur le souvenir des actes de résistance, tentant de transformer une mémoire négative en une mémoire positive, revenant quelque peu à la définition gaullienne et légendaire des

¹¹⁹ Ibid., p.103.

¹²⁰ Cf. Patrick Garcia, *Le Bicentenaire de la Révolution française : pratiques sociales d'une commémoration*, CNRS éditions, Paris, 2000.

¹²¹ Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, pp.107-108.

années de résistance. Cette volonté explique plus d'une décision politique de l'époque concernant la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, de même que de nouvelles obligations mémorielles, à l'image de la lecture de la lettre de Guy Môquet, sur laquelle nous allons revenir. Cette politique mémorielle, peu lisible au final, apporte pourtant un nouveau souffle au débat « sur la nécessité ou non de revenir au « roman national » ». Ce qui fait dire à l'historien Henry Rousso que face au passé, la politique mémorielle peut « parfois relever d'une politique décorative, d'un marché de l'émotion historique dépourvu de sens¹²² ». Toutefois, l'importance du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy dans la dynamique des politiques mémorielles se trouve peut-être ailleurs. Lorsque le président participe aux obsèques de Lazare Ponticelli, – le « dernier des poilus » –, le 17 mars 2008 aux Invalides ; puis quand il prend la parole, la même année, lors des cérémonies du 11 novembre à Douamont, ne lance-t-il pas à cet instant précis, la vague mémorielle qui allait dès lors s'emparer de la France et de l'Europe occidentale ? Les deux cérémonies, supervisées par l'Élysée, semblent en effet immédiatement dans la grammaire commémorative, à tel point que l'historien Nicolas Offenstadt pourra regretter cet « usage de l'Histoire », les obsèques du soldat se transformant en « cérémonie d'adhésion, de glorification, plutôt qu'un moment de réflexion¹²³ ». La célébration du 11 novembre 2008 ne manquera aucuns des codes ni aucunes des fonctions d'une commémoration politisée, sombrant immédiatement dans les vocabulaires du pathos, de la souffrance des victimes et des valeurs associées au sacrifice pour la nation, du souvenir éternel aussi, puisque toutes « ces blessures, ces souffrances, nous ne devons en oublier aucune¹²⁴ ». Toutes ces morts, « au nom de la même grande cause, celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », cette « juste cause ». Sacrifices pour la patrie, mais sacrifice universel aussi, puisque toutes les mémoires des soldats morts dans la Grande Guerre sont embrassées – les dépouilles reposant dans cet ossuaire « où dorment ensemble pour l'éternité, sans que l'on puisse les distinguer les uns des autres, 130'000 soldats inconnus, amis ou ennemis, que la mort a unis comme si elle avait voulu faire la leçon aux vivants » – par ce discours à l'humanisme symbolique de ce que le politique tente depuis de fabriquer à l'aide de la mémoire. La leçon de morale, fonctionnalité ultime de l'acte politique de commémorer, nous le verrons encore à de nombreuses reprises, brille ensuite lorsque le président avance que sur ce sang versé s'est « construit le grand rêve de fraternité humaine, le grand rêve de paix, de compréhension, de respect, de solidarité entre les hommes qui est aujourd'hui ce que nous avons de plus beau, de plus grand, de plus fort à opposer au retour de la barbarie ».

¹²² Ibid., p.110.

¹²³ http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/03/15/l-elysee-etoffe-le-ceremonial-d-obseques-du-dernier-des-poilus_1023310_3224.html

¹²⁴ Extraits du discours du président Nicolas Sarkozy, lors de la commémoration du 11 novembre, en 2008 à Douamont. <http://verdun-meuse.fr/index.php?q=fr/ressources/discours-du-mois---novembre-2011---discours-d>

Il n'est donc pas totalement surprenant de comprendre que l'ère de l'hypermémorialisme sera consacrée par l'arrivée de François Hollande à la présidence française, bien aidé, il est vrai, par la conjonction du centenaire du début de la Première Guerre mondiale et de l'anniversaire de la fin des hostilités du deuxième conflit mondial, en 2014-2015. Le mémorialisme triomphe. L'implication des politiques dans le passé et ses mémoires est depuis à son apogée. Voyons plutôt : « entre mai et septembre 2014, cérémonies et discours se succèdent à un rythme sans doute jamais atteint sous la Ve République¹²⁵ », poussant le président à courir un véritable « marathon » mémoriel, du 11 novembre 2014 avec l'inauguration de l'anneau de la mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, aux célébrations du 8 mai 2015. Le hasard des dates a tût fait de transformer François Hollande en hyperprésident mémoriel.

Dans ce processus assez clairement identifiable, il semble que le plus dommageable soit en effet qu'on assiste à un passé désormais brouillé dont l'accès semble réduit par une sacralisation festive, de par la volonté politique et l'utilisation de la mémoire qu'elle a décidé d'honorer. L'acte commémoratif en lui-même, par lui-même, en ce sens, ne reflète donc pas la réalité d'un passé tel qu'il s'est réellement déroulé, mais bien plutôt l'expression de sa représentation dans le présent, une représentation « affective et magique¹²⁶ » en d'autres mots, de la mémoire pure, qui repousse toute l'histoire et ses procédés critiques dans la suspension et l'apostille¹²⁷ en même temps qu'il tente d'édifier un pacte entre le politique, la mémoire et les masses.

En effet, comment ne pas être frappé lorsque l'on constate qu'au sein de ce basculement de l'histoire dans la mémoire toute puissante, la première et ses méthodes perdent leur puissance analytique au profit de la seconde, tant la mémoire, cette histoire inversée, représente d'une façon si évidente toutes les valeurs opposées aux desseins du dire l'histoire ? Il est peut-être plus que temps, à ce stade de nos réflexions, de revenir un peu plus longuement sur les divergences entre mémoire et histoire, afin de nous permettre de comprendre plus finement, au-delà des premiers constats tracés à gros traits, comment cette irruption mémorielle s'apparente à une caractéristique majeure du « présent omniprésent ».

¹²⁵ Supra, Henry Rousso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, pp.112-113.

¹²⁶ Supra, Pierre Nora, Les Lieux de mémoire, Tome I, p.25.

¹²⁷ Nous faisons ici référence au superbe ouvrage de Gérard Genette, Apostille, dont la quatrième de couverture s'ouvre sur une citation de Michelet : « la vie doit flotter comme un rêve », à la manière d'un souvenir ?

Souvenons-nous à ce stade que la mémoire se présente comme filée de subjectivité partielle ou totale, puisqu'elle consiste à ce qu'un individu ou une communauté se remémore un acte du passé, tellement circonscrit dans le temps que son souvenir en paraît comme projeté hors de celui-ci, souvent revisité, au mieux bricolé ou fantasmé au pire, par une volonté – inconsciente ou non – de recomposition ultérieure. La mémoire – surtout lorsque celle-ci est vécue comme une « mémoire blessée¹²⁸ » – se dresse bel et bien comme l'antithèse des volontés des artisans de l'histoire et de ses prétentions scientifiques. Les historiens s'y opposent même très exactement, en une sorte de mimétique de répulsion – alter ego et ego alter –, puisque ceux-ci tentent de tracer les contours savants du passé des sociétés. Ils savent fort bien qu'ils ne peuvent se soustraire à cette matière subjective dont sont faits les souvenirs des hommes, cependant qu'ils s'en accommodent en faisant peser sur la mémoire l'essentiel de leurs méthodes « scientifiques », de la critique raisonnée des sources à disposition, le tout inscrit dans un contexte, une durée sensible, une continuité, et ainsi baigné dans une volonté de mise à distance, positiviste peut-être, mais se voulant objective. Totale antinomie de l'histoire et de la mémoire, dirait-on. Pourtant, le paradoxe veut que la fabrique de l'histoire contemporaine et ses artisans doivent absolument se saisir de ces îlots mémoriels pour tisser leurs discours de moelle sensible et des humeurs de vie, de la chair et du sang des hommes, sans lesquels les historiens seraient réduits à de tristes acupuncteurs de l'absence. C'est donc tout à fait conscients de ces paradoxes, menant parfois aux portes du contresens, que les historiens tentent, périlleux exercice d'équilibrisme, de s'emparer de ces pièces rapportées de mémoire engloutie, pour les apprêter au mieux et de la façon la plus objective possible à leurs enquêtes. Cette nécessaire construction intellectuelle, alliant sans histoire et mémoire sans les distinguer, reste un effort. En ce sens, l'histoire est bien l'expression d'un rapport particulier à l'homme, faut-il le rappeler, mais également à la mémoire et au temps, dont elle ne peut s'extraire. Cependant – et c'est bien toute la difficulté du point d'inflexion que nous discutons maintenant depuis le début de ce chapitre – « l'histoire s'achève là où commence la mémoire¹²⁹ », car la première permet justement, au contraire, de dépasser le mythe, la mémoire sacralisée, figée. L'histoire critique devrait donc, dans l'idéal, affranchir les communautés réceptrices de cette mémoire mythique, de cette mémoire magique. Pourtant il ne saurait y avoir d'histoire sans mémoire.

¹²⁸ Pour reprendre le titre du Festival des mémoires blessées qui se tient depuis 2008 à Genève, dont l'hôte est le théâtre St-Gervais. Le Festival propose par le biais d'expositions, de conférences, de films et de concerts, d'inciter à « réfléchir à la désignation des faits et à la reconnaissance des souffrances de tous et de chacun ». En 2009, en guise d'exemple, la dernière soirée, organisée en collaboration avec le Département de l'instruction publique genevois, était consacrée à la *Journée de la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité*. Nous sommes bien triplement dans le cadre de notre propos – mémoire, génocide, Etat et éducation –, aucun doute n'est plus permis !

¹²⁹ Cf. François Hartog, *Evidence de l'Histoire*, Gallimard, Paris, 2005, p.30.

Or, qu'avons-nous constaté jusqu'ici si ce n'est que l'emploi politisé et instrumentalisé de la mémoire collective nationale lors des grand-messes politiques prend un tour mythique appuyé et consommé depuis les années 1980 ? Ce à quoi nous avons affaire n'est plus de l'histoire au sens d'une discipline scientifique, pondérée, mesurée, au discours « refroidi » et neutralisé par l'analyse, mais une illusion d'histoire de plus en plus manifeste, car les espaces mémoriels, ainsi sélectionnés par les politiques en place, subissent, en quelques sortes, une deuxième mort, bien au contraire de l'intention initiale – à peine voilée – d'une résurrection d'un passé ré-agencé pour l'occasion. Leurs étiquetages, leurs enrégimentements, produits d'un tri sélectif et drastique, les dévoient et les dénaturent puisque laissés à l'état minimal de l'examen critique, de tout surplomb et recul que seul le travail d'historiens professionnels peut faire venir au jour. Ainsi les chemins mémoriels sont dégagés et balisés, filés et filtrés, prêts à l'emploi pour sacrifier à une mémoire magique venant parfaitement s'inscrire dans les stratégies de communication d'une geste nationale réglée. La discipline historique ne viendra se surajouter à cette mémoire collective « revisitée », dégradée et approximative, que comme un vernis scientifique, qui se caille d'ailleurs pour peu que le regard appuyé le soumette à une analyse systématique.

Il semble de ce fait, que l'ère des commémorations ou l'empire du souvenir, consacre bel et bien le temps des sociétés amnésiques, mais une amnésie torturée puisque décidée et consciente, imposée, concentrée sur le cas particulier d'un événement précis, circonscrit, délimité dans le temps et par la leçon morale qu'il faut en tirer. Des bouts d'histoire collés les uns à la suite des autres qui procurent une impression de patchwork pointilliste plus qu'un tableau linéaire concret. Pour accompagner cette nouvelle pédagogie de la mémoire nationalisée, peu d'analyse historique est souhaitée par les décideurs, peu de surplomb, de raison et de recul, mais bien plutôt des visites guidées du souvenir collectif, dont les gardiens du temple national sont les fonctionnaires attentifs et dont les communautés, ainsi immergées dans le magma mémoriel, viennent grossir les rangs des spectateurs.

Qu'il nous suffise ici d'une anecdote qui n'en est pas une, puisqu'elle a concerné l'éducation nationale française. La lettre du petit résistant français Guy Môquet, écrite à sa famille en 1941, avec laquelle tous les lycéens de l'hexagone ont dû, dès 2007 par décision présidentielle, s'identifier par le truchement d'une lecture obligatoirement solennelle, pour que soit saisi à quel point peut se

manifeste la volonté des récupérateurs d'un passé positif pour l'occasion¹³⁰. Cet acte mémoriel officiel et obligatoire confie aux masses un enseignement social et politique¹³¹, où la commémoration bureaucratique et nationale porte aux nues le règne de l'irrationnel au pire, du subjectif au mieux. Officialiser les jours et les faits à commémorer, tout comme décider de quel texte les professeurs d'histoire doivent s'emparer pour faire classe, c'est poser les bases d'une litanie du souvenir à réciter aveuglement, c'est surtout procéder plus par succession de négations d'un passé donné, par exclusion du solde du champ historique non retenu, que par véritable souci historique, soit un empire du souvenir consacré par les juges, les gardiens du temple de la bonne mémoire contre la malmémoire, vouée quant à elle aux gémonies. Par conséquent, la suite de notre cheminement dialectique apparaît maintenant clairement : nous devons nous demander si la commémoration répond fondamentalement à une demande sociale clairement identifiée comme telle ou si elle n'est que la volonté incarnée d'un pouvoir politique temporaire et souhaitant ardemment nier cette « temporanéité »¹³² ou non impermanence, si l'on préfère.

VI — AU PÉRIL DE L'OUBLI : MNÉMOPOLITIQUE, FICTION ET OUBLI

Rapprochons-nous encore une fois du calendrier annuel des commémorations, bien que différemment cette fois-ci, pour aborder un autre aspect de la question. Non content de donner le tournis par sa saturation d'un devoir mémoriel qui transpire de chaque journée digne de mémoire, ce calendrier¹³³ fixe la liturgie du souvenir¹³⁴ de même qu'il impose le constat d'une « Histoire

¹³⁰ Cf. Le Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, n°30, du 30 août 2007 adressé aux rectrices et recteurs d'académie, aux directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, aux professeurs d'histoire et de géographie et signé par Xavier Darcos, alors ministre de l'éducation nationale du gouvernement de Nicolas Sarkozy.

¹³¹ Il semble que cette manière de faire connaisse un précédent, en mai 1987, lorsque Jacques Chirac, alors Premier ministre, demande à l'occasion d'un article publié dans *Le Monde* (7 mai 1987), le jour de l'ouverture du procès Barbie, « que tous les professeurs d'histoire du secondaire consacrent une leçon au cours du mois de mai aux lois anti-juives du gouvernement de Vichy ». Cité dans Sébastien Ledoux, *Devoir de mémoire*, pp.106-107.

¹³² Un néologisme que nous avons cru utile puisqu'il réunit en son sein les sens de temporalité et de contemporanéité.

¹³³ La liste des journées officielles de la mémoire pour la France de 2014 semble en effet sans fin. Sous la dénomination des Cérémonies nationales, le site du ministère de la Défense (la décision d'avoir placé les journées mémorielles sous la responsabilité de la Défense, même si elle peut se comprendre par certains de ses aspects touchant au militaire et au territoire, ne peut nous empêcher d'y voir un signal très fort d'une intimité consommée entre mémoire, sol et patrie), présente dans l'onglet « Mémoire et Patrimoine », pas moins de onze journées nationales annuelles instituées par des textes législatifs... On y retrouve la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars) ; la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (dernier dimanche d'avril) ; la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (le 8 mai) ; la fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme (2^e dimanche de mai) ; la journée nationale de la Résistance (27 mai) ; la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine (8 juin) ; la journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 ; la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites (16 juillet) ; la journée nationale d'hommage aux harkis (25 septembre) ; la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France... Journées auxquelles est venue s'ajouter une autre occasion de commémorer, en hommage à Jean Moulin, qui se déroule justement au Panthéon, le 17 juin. S'agglutinent en surplus de ce calendrier déjà chargé, les

évanouie [qui] ne demeure qu'une forme indiscutable, autour de laquelle on monte sèvèrement la garde pour que personne ne risque d'en interroger le vide¹³⁵ ». Dans cette image ainsi identifiée, l'histoire paraît comme stérilisée par la fossilisation des mémorialistes institutionnalisés. En ce sens, ce que nous nommerons dès lors l'ère de l'hypercommémoration signifie donc la mise en veille d'une histoire problématisée, lisible par tous et accessible à tous par une contextualisation ici absente ; avant tout car trier la mémoire ne représente rien de moins que basculer des pans entiers du passé dans les limbes lisses de l'oubli. Plus qu'une simple élection, c'est à une exclusion active qu'on assiste. L'historien Tony Judt l'avait compris, lui qui écrivit que « la mémoire est par nature litigieuse et partisane : la reconnaissance de l'un est omission d'un autre. Et elle fait un piètre guide du passé¹³⁶ ». Cet acte d'oubli qui s'apparente, nous ne le savons que trop bien depuis Lucien Febvre, à « une nécessité pour les groupes, les sociétés qui veulent vivre¹³⁷ », mais également à une confiscation de l'histoire, sa conséquence en est frappante : l'hubris nationaliste à l'œuvre tente de métamorphoser le passé des hommes en histoire mineure parce que figée, concentrée sur des objets singularisés, dénaturés et compartimentés. Autre grand historien, Jacques Le Goff avait également montré l'importance de l'oubli pour les sociétés historiques, lorsqu'il écrivait que « la mémoire collective a été un enjeu important dans la lutte des forces sociales pour le pouvoir. Se rendre maître de la mémoire et de l'oubli est une des grandes préoccupations des classes, des groupes, des individus qui ont dominé et dominent les sociétés historiques. Les oublis, les silences de l'histoire sont révélateurs de ces mécanismes de manipulation de la mémoire collective¹³⁸ ». Or, ce processus

« dates anniversaires marquantes (qui) font l'objet de commémorations spécifiques destinées à toucher le grand public ». On y croise notamment et dans le désordre, l'hommage à la Résistance intérieure « 1943-2013 » ; le 70^e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim ; les commémorations des rafles de l'année 1942 ; les « vingt ans de la Guerre du Golfe » ; le cinquantenaire des indépendances africaines et malgaches... Enfin, il ne faut pas oublier les actions gouvernementales en faveur des Hauts lieux de mémoire, ces « lieux de recueillement où sont organisées des cérémonies commémoratives (...), ces sites ont également vocation à être ouverts au public. (...) L'évolution des besoins et des attentes des visiteurs a rendu nécessaire (...) l'élaboration de projets de mise en valeur davantage tournés vers la transmission de la mémoire aux jeunes générations ». Une dizaine de cimetières et mémoriaux ou autres sites mémoriels de différente intensité sont listés dans cette catégorie... Devons-nous encore rappeler que les sépultures de guerre, que les monuments aux morts viennent obligatoirement grossir cette liste et par conséquent, rallonger les possibles journées commémoratives ? Ces endroits et temporalités d'une « mémoire partagée » à l'infini et par tous, contribuent bien à saturer le quotidien contemporain de piété commémorative et suscitent très nettement le besoin de créer un véritable « tourisme de mémoire » présentiste. <http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/>

¹³⁴ Ce « calendrier des fêtes » qu'analysait Jan Assmann pour l'époque antique et qui « reflète bien un temps vécu, vécu collectivement, qu'il s'agisse de l'année civile et religieuse, agricole ou militaire selon les groupes auxquels on appartient. Le souvenir s'ancre également dans l'espace de vie », et dans des « cadres spatiaux qui dans le souvenir, même et surtout in absentia, restent la « patrie » ». Cf. Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Aubier, Flammarion, Paris, 2010, p.35.

¹³⁵ Cf. Philippe Muray, *Après l'Histoire*, Gallimard, Paris, 2000, p.105.

¹³⁶ Supra, Tony Judt, *Après-guerre*, p.962.

¹³⁷ Cf. Lucien Febvre, *Combat pour l'histoire*, Armand Colin, Paris, 1953, p.420. Cité dans François Hartog, *Evidence de l'histoire*, Gallimard, Paris, 2005, p.221.

¹³⁸ Supra, Jacques Le Goff, p.109.

n'aide en rien les sociétés contemporaines à mieux vivre leur passé, bien au contraire. Et c'est très précisément sur ce point singulier que nous saisissons toute l'étendue abyssale du biais induit par la mémoire politisée – ce qu'il faudrait commencer de nommer une mnémopolitique¹³⁹ –, car, au lieu de faire descendre l'histoire dans la rue de la démocratie, réflexe plutôt sain si l'on parle de vulgarisation intelligente du passé des êtres humains, on la jette ici sommairement sur le trottoir commémoratif¹⁴⁰.

Bien peu d'histoire donc dans ce mouvement mémorialiste, mais bien une illusion d'histoire et au final, une consécration de l'oubli¹⁴¹ plus qu'un travail de mémoire, puisque toute pratique de la mémoire est en même temps et avant tout un exercice de l'oubli. Certes, comme le rappelait il y a peu encore le poète Bernard Noël, « l'oubli est la maison des dieux¹⁴² », ce qui, ramené à notre propos, pourrait venir confirmer par analogie que le pouvoir politique tient véritablement les rênes de la machine à fabriquer de la mémoire nationale, puisque de sa seule décision, elle apparaît. Le poète dirait plus volontiers que « la mémoire est liée à la volonté¹⁴³ ». Donnons-lui encore un instant la parole puisqu'à la fin de son ouvrage, le *Livre de l'oubli*, il proclame très clairement ces liens entre mémoire, politique, oubli, consécration et fiction que nous tentons de cerner ici : « La mémoire », écrit-il, « organise l'espace mental de manière à y disposer à volonté des éléments qu'elle y retient. Les systèmes politiques s'introduisent dans cette organisation pour l'orienter selon leurs intérêts. Et pour ce faire, ils donnaient à penser en utilisant en général la religion. Depuis

¹³⁹ Nous fabriquons ce néologisme sur la structure de la définition de la mnemohistory donnée par Jan Assmann : The history of memory devient mnemohistory ; dans notre propos, The politic of memory devient donc mnemopolitic, en français la mnémopolitique. Cf. Jan Assmann, *Moses the Egyptian. The Memory of Egypt in Western Monotheism*, Harvard University Press, Cambridge, 1997.

¹⁴⁰ Le phénomène dépasse de loin le seul Hexagone, puisque si l'on jette un rapide coup d'oeil à l'ère de la commémoration en Allemagne, celle-ci aussi fait l'étalage d'un vertige commémoratif similaire, en tout cas à première vue : Troisième centenaire de la naissance de Frédéric II de Prusse en 2012, centenaire de la guerre de 1914-1918, qui semble remporter, à la surprise générale, l'intérêt de larges pans de l'opinion publique allemande ; plus loin, les préparations grandioses qui se mettent en place pour la commémoration du cinquième centenaire de la Réforme protestante... Pour que cette recherche soit véritablement complète, il faudrait analyser de manière identique le phénomène de la mémoire outre-Rhin, afin de dégager les divergences et recoupements, les continuités et les fractures sur l'axe franco-allemand, dont on sait la place centrale pour ce XXe siècle accoucheur des événements majeurs, source du mémorialisme présent.

¹⁴¹ Tous les jours de l'année ne suffiront en effet pas à contenir, supporter la commémoration de la totalité des événements du passé humain, comme l'avait déjà signalé Tzvetan Todorov lorsqu'il écrivait qu'il « ne se passe pas un mois sans que l'on commémore quelque événement remarquable, au point qu'on se demande s'il reste suffisamment de nouveaux événements... à commémorer au XXIe siècle ». Au point que l'entreprise tout entière est vouée à l'échec par son illogisme ontologique car il finira toujours par y avoir plus de morts que de vivants et toute la démesure de l'ère des commémorations n'y pourra rien changer ! Par conséquent, il s'agit plus d'oubli que de souvenir dans cette addition du processus mémoriel, comme Borgès avait déjà pu le démontrer avec son Funes, l'homme qui n'oubliait pas, où l'homme, se souvenant de tout, finit par devenir fou. Cf. Borgès, *Funes ou la mémoire*, Fictions, Gallimard, Paris, 1942 et Supra, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, p.51.

¹⁴² Cf. Bernard Noël, *Le livre de l'oubli*, P.O.L., Paris, 2012, p.18.

¹⁴³ Ibid., p.19.

l'invention des médias et leur emploi généralisé, il ne s'agit plus d'orienter l'espace mental mais de l'occuper, en vérité de le vider de tout autre contenu que celui des spectacles qu'on y projette¹⁴⁴ ». En l'occurrence, c'est la mémoire que les politiques vont projeter dans l'arène médiatique afin que les vestiges de la raison et du passé s'étiolent sous la contrainte de ces signes puissants, enveloppes et contenants, ornements et oripeaux d'un temps nouveau¹⁴⁵. En ce sens, dans cette intime collusion avec le champ du politique, « la commémoration est devenue une manière de faire de la politique quand on ne peut pas faire grand chose d'autre¹⁴⁶ ».

Cette fiction, ce mirage mémoriel ainsi pétri de « signes vides » devient immédiatement « l'instrument de cette privation de sens. (...) Dénaturé, ou plutôt réduit au phénomène que son nom désigne, il peut fort bien servir à dissimuler les effets et en effacer les traces¹⁴⁷ ». Un outil moderne et performant que cette mémoire dans la main des politiques occidentaux qui s'acharnent à « soumettre les têtes », ce « que ce décervelage qui remplace pensée et imagination par le flux d'images » permet d'accomplir. Au final, c'est bien l'image du temps de l'oubli que ce temps des mnémopolitiques où « le pouvoir est assuré du présent : il sait qu'il n'y a rien hors de lui. Etant propriétaire du présent, il l'est aussi du passé, et cela suffit à faire croire à son avenir¹⁴⁸ ».

Et quand bien même chaque enquête historique à l'origine d'un ouvrage sur la mémoire n'est généralement pas critiquable en soi puisque fruit d'une méthodologie systématiquement appliquée et totalement maîtrisée. Qu'il suffise, pour nous en convaincre, s'il y avait lieu de le faire, de considérer quelques instants les noms des historiens réunis comme experts au sein de la

¹⁴⁴ Ibid., pp.71-72.

¹⁴⁵ En somme, la mémoire n'est qu'une enveloppe, un contenant, un signifiant, ouvragé sur mesure pour contenir le peu d'histoire dont elle a besoin afin de mettre en branle toute sa machinerie conceptuelle. En cela, nous pouvons rapprocher notre point de vue de celui de Roland Barthes, lorsque celui-ci s'amusait à comprendre l'attachement artistique avec lequel les Japonais confectionnaient ce qui enveloppait les cadeaux qu'ils s'échangeaient. Lisons-le : « Cependant, par sa perfection même, cette enveloppe, souvent répétée (on n'en finit pas de défaire le paquet), recule la découverte de l'objet qu'elle renferme – et qui est souvent insignifiant (...). On dirait en somme que c'est la boîte qui est l'objet du cadeau, non ce qu'elle contient (...). Ainsi la boîte joue au signe », tout comme l'acte mémoriel de notre propos, qui prétend à délivrer un message historique, mais ne l'atteint jamais. Cette mémoire, « comme enveloppe, écran, masque, elle vaut pour ce qu'elle cache, protège, et cependant désigne : elle donne le change (...) ; mais cela même qu'elle renferme et signifie, est très longtemps remis à plus tard (...) ; c'est dans l'enveloppe que semble s'investir le travail de confection (du faire), mais par là-même l'objet perd de son existence, il devient mirage (...) ; le paquet n'est pas vide, mais vidé (...) ; ce sont en somme des signes vides ». Cf. Roland Barthes, *L'empire des signes*, Seuil, Points Essais, Paris, 2007, (1970 pour la première édition), pp.64-65.

¹⁴⁶ Comme l'estimait l'historien François Hartog sur les ondes radio de la Radio Télévision Suisse, le 22 mai 2014. Podcast, François Hartog, Commémorer la Grande Guerre, est-ce encore utile ?

¹⁴⁷ Supra, Bernard Noël, p.72.

¹⁴⁸ Ibid., p.9.

Commission nationale française pour le Centenaire de la commémoration de la Grande Guerre¹⁴⁹ – Antoine Prost, Stéphane Audoin-Rouzeau, Robert Frank, Gerd Krumeich, Nicolas Offenstadt, Jay Winter etc... –, pour être convaincu que l’objet à commémorer ne pourra être que proche de l’histoire et en totale fusion avec les procédures de ses techniciens et artisans de l’histoire. On sent l’objection frapper les propos que nous avons commencé d’articuler. Comment même oser faire germer l’idée saugrenue de critiquer des commémorations dont les socles scientifiques sont autant de gages d’une autorité historique sans faille, laquelle viendra en amont des festivités charpenter la totalité des réflexions et actes du rituel... Ce contresens viendrait annuler toutes les analyses de ce présent chapitre ? Manifestement, si le désir politique de trouver là une assurance et un sauf-conduit aux messes commémoratives, par l’entremise d’un comité d’historiens renommés semble en tous points louable – n’oublions pas que ces politiques mémorielles ont aussi été à l’origine de la création de lieux de mémoire importants et qu’elles ont également financé de nombreux projets de recherche –, cela stérilise-t-il pour autant toutes nos observations ? Le vernis de la caution historique empêche-t-il, aussi nobles que soient les efforts généreux fournis par ce docte comité, une réception par les masses de discours commémoratifs dont les fonctionnalités sont instrumentalisées pour servir des buts qui n’ont rien à voir avec les enjeux de la discipline historique ? On aimerait qu’il suffise de nommer un comité de cette facture, pour qu’au final, la mémoire ne réussisse plus à s’imposer sur l’histoire ! Toutefois, le biais, apparaissant non au moment de la confection du propos mémoriel, mais lors de sa réception, n’empêche aucunement qu’il puisse faire l’objet d’une méticuleuse attention dans sa fabrication, tout autant qu’il puisse être finalement pris en main et instrumentalisé par les désirs du politique, a posteriori.

Les analyses des discours présidentiels qui vont se succéder au gré des prochaines pages le prouveront par elles-mêmes ; quand l’objet mémoriel est reçu par les masses, il cesse d’appartenir entièrement aux scientifiques du fait historique, totalement soumis à leur méthodologie stricte, pour devenir autre chose, un propos servant d’autres buts. Dans le cas contraire, ne suffirait-il pas de la simple multiplication de colloques et de publications en nombre pour que le passé soit à nouveau analysable, sans pathos ni passion ? Or, les fêtes commémoratives répondent bien à une autre impulsion, moins enviable celle-là, à d’autres enjeux sociaux pour temps hyperprésents. Cette

¹⁴⁹ Rappelons ici que l’Etat français fait appel aux historiens, en tant qu’experts, lors des grandes célébrations nationales du souvenir, ceci depuis 1974 et la création de la Délégation aux célébrations nationales, institution placée sous l’autorité de la direction des Archives de France en 1979. L’objectif est de tirer profit des événements mémoriels afin d’accompagner les commémorations par un propos plus scientifique et la connaissance savante des personnages ou événements qu’on fête. Ses membres, pourtant nommés par le ministre de la Culture, ont-ils pu en profiter pour faire prévaloir la voix des historiens et des chercheurs auprès du public lors de ces manifestations ? Cela reste à analyser.

nouvelle fresque mémorielle ainsi tissée et alimentée par le calendrier de la messe du souvenir officiel se rapproche par conséquent plus d'une fiction que d'une vérité. Revenons un instant sur l'année 1991 en Suisse – une année symbolique dans le monde entier et à plusieurs titres, quelque part entre rupture et continuité –, pour saisir pleinement l'étendue des dégâts provoqués par la névrose mémorielle. Alors que la fête du 700^e de la Confédération helvétique battait son plein parmi les officiels, les politiques et les foules en liesse, certaines voix discordantes d'historiens tentaient de se faire entendre dans ce monceau de paroles plus ou moins légendaires et plus ou moins politisées. Werner Mayer, Jean-François Bergier et Hans-Ulrich Jost notamment, mais bien d'autres compagnons d'infortune, ont pensé pouvoir ré-introduire de l'histoire dans le mythe et la fiction, rendant les convives attentifs qu'ils sacralisaient, à grands renforts d'imagerie d'Épinal – le Pacte de 1291 et son interprétation, la symbolique de l'union, la figure de Guillaume Tell, la rébellion du faible contre l'ogre – une version magique d'un passé alors défiguré pour l'occasion festive. Quel Rubicon ces historiens confirmés n'avaient-ils là pas franchi, puisqu'aux blâmes publics et aux critiques « de gâcheurs de fête » ont bientôt succédé de virulentes attaques¹⁵⁰ !

Cet exemple, simple et brutal, pour nous amener vers l'essentiel du propos de ce premier moment de réflexion autour de la mémoire à l'époque présentiste. La commémoration ne se mémore aucunement du passé réel, mais se nourrit au contraire d'un ersatz d'événements historiques en réduction, vulgaire soupçon du réel. Un songe¹⁵¹ en somme auquel les foules ont besoin de sacrifier et pactiser, comme lors des messes communiantes et cérémonielles, où des politiques sur l'historique, de l'historique sur le mémoriel et du mémoriel sur les masses, l'unité primale est rendue à la collectivité. Il est ici, semble-t-il, plus affaire de grammaire socio-religieuse que de dimension historique pure, du moins les deux dimensions du social et du religieux s'interpénètrent allégrement dans une idée d'existence d'une collectivité célébrante, unifiée dans l'entretien du souvenir. Ce souvenir, substrat de la fusion entre une nouvelle structure identitaire et mémorielle, endosse alors la fonction d'une norme, d'un canon, lequel « est un instrument d'oubli autant que de mémoire. (...) Le canon est [alors] comme un projecteur dans l'espace de la mémoire culturelle, il illumine une aire et plonge le reste dans l'obscurité¹⁵² ». Une norme fixant un nouveau rite socio-mémoriel collectif qui semble destiné à demeurer, impliquant de fait une pratique

¹⁵⁰ Cf. Olivier Pavillon, « Du débat à l'anathème : à propos de l'exposition « Nos ancêtres les Waldstetten. La Suisse centrale au XIII^e siècle. Mythes et histoire », in *Revue suisse d'histoire*, n°44, Cahier n°3, Zürich, 1994, pp.311-314.

¹⁵¹ Le songe est le moment du rêve. Et rêver n'est jamais se souvenir vraiment, tel que les réflexions de Maurice Halbwachs nous l'ont enseigné depuis longtemps, notamment depuis les cadres sociaux de la mémoire, publié en 1925.

¹⁵² Cf. Jan Assmann, *Mémoire collective et société d'individus*, Conférence inaugurale de la 43^e session des Rencontres Internationales de Genève, le 19 octobre 2010.

culturelle dont l'apprentissage se transmettra par l'entremise de commémorations publiques et sur-médiatisées, trahissant en cela les mots célèbres de Jean Zay, ancien ministre de la culture et tout récemment panthéonisé par le Président François Hollande : « L'histoire n'est pas une maîtresse de morale et c'est la fausser que de la faire tourner au prêche¹⁵³ ».

Que penser alors ? Ce courant mémoriel nouveau est-il plus affaire de conservation ou d'oubli ? Tzvetan Todorov, à la faveur d'une conférence donnée à Genève en 2016, et alors qu'il revient sur la notion qui l'avait occupé en 2004 (mais dont l'origine de la réflexion remonte à 1992 où il prononce un texte sensiblement proche) lors de la publication du petit ouvrage consacré aux Abus de la mémoire, annonce d'emblée que présenter un tableau clair de la problématique de la mémoire et de l'oubli, sera difficile, étant donné « la complexification de l'aspect problématique de la mémoire, comme ce que j'avais pu présenter il y a vingt-cinq ans¹⁵⁴ ». S'il n'est pas à remettre en doute le fait que mémoire et oubli sont les deux facettes d'un même processus mémoriel, ces deux pôles s'entretiennent toujours dans une interaction dynamique qui fluctue selon le contexte et les circonstances. Or, il semble, selon le chercheur, que nous soyons rentrés dans une ère où on rappelle sans cesse le passé douloureux des individus, ce qui lui paraît « cruel ». L'essentialité du droit à l'oubli ressort donc comme incontournable dans des sociétés où on ne se souvient plus qu'à la longue, « l'oubli l'emporte toujours sur la mémoire¹⁵⁵ ».

Notre présent semble plutôt tourner autour de la nécessité de se souvenir. La mémoire, dans cette architecture du souvenir, joue un rôle central dans la constitution de l'identité individuelle et collective. Cette relation doit donc satisfaire un besoin humain de production de sens. De ce fait, dans le présent, aucune trace de refoulement ne peut être tolérée par la mémoire collective. Par conséquent, la construction présente du passé est essentiellement basée sur une représentation de ce même passé, sacralisé pour la circonstance puisqu'un travail de sélection, de hiérarchisation des informations factuelles lui a été imposé par le politique.

¹⁵³ Extrait du préambule des Instructions officielles de 1938, cité par Olivier Loubes dans Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, « Nouvelle querelle sur l'histoire de France », in *L'Histoire*, n°413-414, juillet-août 2015, p.16.

¹⁵⁴ Cf. Todorov, Tzvetan, *La mémoire, entre conservation et oubli*, conférence inaugurale du Colloque organisé par *Graduate Institute of Geneva* et le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Maison de la Paix, 14 janvier 2016.

¹⁵⁵ Ibid. Et pour la suite des citations jusqu'à la fin du chapitre.

Oubli interdit, mémoire reconstruite pour le présent, dans l'intersubjectivité et la passion, que faut-il privilégier ? « Faut-il préférer passion ou raison » ? Une chose est claire pour Todorov, c'est que la politique mémorielle – la mnémopolitique de cet essai – ou mémorialisme, privilégie la passion à la raison, la mémoire à l'histoire, dans l'utilisation qu'elle fait du passé, dans la construction d'un sens qu'elle désire commun. Elle opère ainsi une sacralisation de la mémoire, soit un « isolement radical du souvenir », qui est retranchement, puisqu'il coupe l'événement de son contexte. Le résultat échoue dans un empêchement d'expliquer et de comprendre, ce à quoi, au contraire, travaille l'histoire. Cette sacralisation de la mémoire, cette renonciation au droit à l'oubli, pour se faire, doit absolument écarter les ressemblances et les analogies pour affirmer son unicité, terreau du fait mythique. Dans tous les cas de figure, ce biais « rend impossible la compréhension, ce qui est un de ses buts », ce qui fossoye les enjeux mêmes de l'histoire scientifique. Dans cette tension permanente entre oubli et conservation, mémoire et histoire apparaissent véritablement comme des ennemis complémentaires, plus que comme des alliés face au passé.

VII — CATÉCHISME MÉMORIEL ET MNÉMOGONIE

En définitive, mettre l'emphase sur un fait jugé utile au souvenir collectif, jusqu'à sa condensation à l'extrême, n'est pas autre chose que faire acte de désinformation. C'est transformer un besoin fondamental de connaître notre propre histoire et son souvenir en une épopée qu'il faudra dès lors consacrer. « Le monde se comprend à partir de ses origines », répétait l'historien des religions Erik Hornung. « C'est pourquoi toutes les civilisations donnent une signification exemplaire et fondamentale aux mythes cosmogoniques. Le seul fait de revenir aux origines du monde et de l'homme, décrites en général comme idéales et parfaite, permet un éternel, un dépassement des crises¹⁵⁶ ». Il se bricole par conséquent, depuis les années 1980, un nombre conséquent de vérités officielles, sorties de la grande machine des fabricateurs de mémoire collective. Qu'il suffise juste de suivre les listes des lois mémorielles françaises qui s'accumulent depuis les années 1990, à commencer par la loi Gayssot, pour réaliser que celles-ci finissent par engorger et ronger les chemins que l'histoire tente péniblement de tracer vers le passé des êtres humains ; pour être convaincu que légiférer pour inscrire dans le marbre ce qui doit faire l'objet du souvenir collectif, ne peut qu'inéluctablement mener à une forme de déséquilibre. L'éloge du passé ou son effacement des journées officielles du souvenir – selon de quel côté de la plume politique le passé se trouve, mémoire célébrée ou ignorée – c'est éclairer de manière conditionnelle le présent, auquel on tente par tous les moyens d'inoculer une bonne dose de valeurs, d'éthique et de morale.

¹⁵⁶ Cf. Erik Hornung, *L'Esprit du Temps des Pharaons*, OXUS, Paris, 2007, p.33.

C'est au final faire œuvre de falsification, par l'édification d'un véritable langage idéologique, que de tordre ainsi le passé tel qu'il fut. La tyrannie de l'hyperprésent commémoratif, au moyen de ses vertiges mémoriels, refoule – complètement ? – l'histoire, tout d'abord et « simplement » parce que chaque journée devient historique et qu'on oblige son souvenir.

Par conséquent, ce mouvement s'apparente – tandis qu'il se pare « naturellement » de toutes les caractéristiques du vocabulaire néo-religieux – à une croyance, puissant mélange entre conviction, opinion et passion. Tout se déroule en effet comme si, « pour retrouver la certitude avec l'unité, il faut donc (...) chercher dans la politique, voire dans la science, ailleurs encore [au sein de la mémoire ?], un autre moyen d'unir qui jouera désormais le rôle qu'avait jusque-là la religion¹⁵⁷ (...) ». Cette mémoire, désormais porteuse de sens commun – le même qu'elle partage avec les propos historiques –, par anamnèse, fait œuvre de communion. Envisagé sous cet angle, le mémorialisme ne peut être compris autrement que comme la volonté de reconstruire un mythe primitif moderne, sorte de neo-récit de création, un folklore dégradé en somme, tandis qu'on ne peut honnêtement douter qu'elle fût à considérer comme un acte d'histoire, à l'origine. Si on y réfléchit, il est curieux de constater ô combien la catéchèse mémorielle présentiste se déploie en effet sur les mêmes rythmes et les mêmes modes narratifs qu'une épopée mythique – un Grand Récit¹⁵⁸ (le métarécit de Jean-François Lyotard) –, laquelle n'est pas de l'histoire pure, comme tout le monde peut le comprendre, mais de la fabrication fonctionnelle et opératoire d'un socle commun autour duquel on voit se réunir des consciences populaires, agglutinées autour d'un objet de foi que le pouvoir demande d'ingérer, une tragédie au sens grec du terme. Du Ramâyanâ hindou du II^e siècle avant J.-C., aux grands récits de création de l'Égypte pharaonique comme la tradition memphite, nous pouvons y repérer la récurrence de schémas narratifs similaires, présentant des fonctionnalités analogues avec ce que, finalement, il conviendrait de nommer des récits mnémogoniques¹⁵⁹ auxquels nous assistons à notre tour depuis ces dernières années. Un néologisme indiqué en la circonstance, fabriqué de la réunion de deux termes majeurs pour notre propos, mémoire et cosmogonie.

¹⁵⁷ Cf. Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Folio Gallimard, Paris, 1975, p.185.

¹⁵⁸ « All cultural distinctions need to be remembered in order to render permanent the space which they construct » ; *dans cette perspective de singularisation, l'opération* « assumes the form of a « Grand Narrative », a master story that underlies and informs innumerable concrete retellings of the past ». Supra, Jan Assmann, *Moses the Egyptian*, p.3.

¹⁵⁹ De mnemo-, qui a trait à la mémoire; et gon-, engendrer, soit un, récit, narration qui contribue à la construction d'un système de la mémoire.

Tentons de pousser l'analogie en évoquant de quoi sont faits les mythes de création ? La tradition repose probablement à l'origine sur un événement historique, tel que les exploits d'un vaillant héros dont l'ascendance divine se marquera au gré du récit. Celui-ci est jeté par les dieux dans une folle – au sens de caché mais bientôt révélé – suite de péripéties, périple initiatique au travers duquel il aura l'occasion de tester sa vertu, d'affirmer par la sagesse de ses décisions et de ses actes la morale autour de laquelle il sera bon que la société se réunisse ensuite pieusement. L'énoncé de son épopée fournit l'occasion, dans un deuxième temps, d'un véritable enseignement, un modèle « prêt-à-penser », qui constituera le lit des sagesse sociales, qui inoculera entre autres du sens aux répartitions sociales telles qu'elles seront bientôt vécues par les sociétés. Bien plus généralement encore, un récit de création produira du sens dans le monde vécu, en puisant les valeurs fondamentales dans un monde qui n'est plus depuis des générations, le temps des dieux, celui des origines mythologiques. Ces récits hérités des temps immémoriaux et dont la conservation s'explique par une tradition orale, transportée de génération en génération depuis les origines, viendront à être couchés sur des supports ou mieux encore gravés dans des matériaux d'éternité comme la pierre, lors de la fixation des écritures. Il en découle, du spirituel vers le populaire, des symboliques fortes qui traitent de concepts comme le lien entre les héros des premières fois, les dieux et les dynasties terrestres qui vont sortir de leurs entrailles, comme les valeurs structurelles fondamentales, comme les normes qui vont « coder », structurer le monde vécu. De ces épopées, les légitimités essentielles se tissent pour fabriquer les rouages par lesquels les pouvoirs vont se répartir au sein des civilisations antiques. Ulysse, dont les vingt années d'exil sont racontées au Ve siècle avant J.-C. dans les 17'000 vers hexamétriques de l'*Odyssée*¹⁶⁰, mais également la course de Ramâ décrite par le poète et ermite Vâlmikî¹⁶¹ dans sa retraite forestière 1500 ans avant une autre épopée célèbre... pour ne rien dire du Rig-Véda qui « est l'exemple le plus célèbre d'une codification mémorielle d'un savoir rituel, que supporte la mémoire¹⁶² ». Toutes ces histoires des premières fois dont la mémoire vaut comme trésor central des « Âges d'or », lesquelles ornent les lieux les plus sanctifiés des sociétés antiques et par les bas-reliefs qui les reçoivent, elles y affichent leur prétention à perdurer pour l'éternité. Les posséder, en avoir la maîtrise, à commencer par être capable de les lire tout simplement, propulse déjà ceux au bénéfice de ces facultés, au rang sacré d'intercesseur entre le caché et le visible, le divin et le terrestre, le cosmos et son immanence vers le temps des humeurs et de la mort. Cette classe sacerdotale – est-ce également le cas de l'aède grec ? –, la seule capable d'officier en tant qu'exégète des récits mythologiques, possède et garde ainsi de

¹⁶⁰ Cf. Homère, *L'Odyssée*, texte établi et traduit par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Chants I à XXIV, Paris, 2007.

¹⁶¹ Cf. Serge Demetrian, *Le Ramâyânâ. Conté selon la tradition orale*, Albin Michel, Paris, 2006.

¹⁶² Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.49.

manière jalouse le savoir de la révélation faite aux hommes, ainsi que l'enseignement qui en est fait et qui se place à l'origine de toute chose. Elle s'assure par la même occasion de sa propre pérennité au sein d'un système humain, lequel, depuis les tables de lois jusqu'aux funérailles, en passant par l'intronisation des nouveaux rois, ne peut s'auto-légitimer que par la cruciale entremise du rôle d'intermédiaire entre les dieux et les hommes, en tant que ceux qui détiennent le « savoir¹⁶³ ». Le pouvoir que les prêtres des différentes époques antiques en retireront, servira à imposer des modèles sociaux, des patterns de civilisation qui réverbéreront leur fort indice uniformisant sur toutes les strates constitutives des sociétés, au sein desquelles leurs messages seront entendus et appliqués. Le fameux ciment social et la cohésion qui en découlent, sont donc affaire, dès les premiers âges d'agencement des civilisations premières, de l'élaboration puis de la rédaction, du contrôle des récits et mythes de création, mais bien surtout de leur dispersion et du maintien de leurs mémoires. Les fêtes imposées par les calendriers religieux fixeront, dans un deuxième temps, les lieux et moments des célébrations populaires où les mystères du divin délivreront la geste des héros civilisateurs et des grands rois du passé, véritable parole de rassemblement et acte de communion. Il s'agira alors de les répéter de manière chronique, virale.

Le parallèle entre les grammaires des mythes anciens – dont nous venons de redonner ici un aperçu sommaire –, et l'économie du dire la mémoire dans le temps hyperprésent, même s'il ne peut être achevé car les contextes et les époques diffèrent, trouble tout de même par la proximité de ses structures signifiantes et bien plus encore par les fonctionnalités populaires qui en découlent. Comment ne pas être frappé par les similitudes de ces deux moments pourtant si éloignés dans la temps : hier, les prêtres du rite, aujourd'hui, des fonctionnaires du mythe... Et comment en effet ne pas également nous souvenir de l'image du bricoleur de mythe lévi-straussien, laquelle peut aisément resurgir à ce moment précis de notre propos ? Lisons plutôt : « Regardons-le à l'œuvre : excité par son projet, sa première démarche pratique est pourtant rétrospective : il doit se retourner vers un ensemble déjà constitué, formé d'outils et de matériaux, en faire ou en refaire, l'inventaire ; enfin et surtout, engager avec lui une sorte de dialogue, pour répertorier, avant de choisir entre elles, les réponses possibles que l'ensemble peut offrir au problème qu'il lui pose. Tous ces objets hétéroclites qui constituent son trésor, il les interroge pour comprendre ce que chacun d'eux pourrait « signifier », contribuant ainsi à un ensemble à réaliser (...). Ce cube de chêne peut être

¹⁶³ Rappelons-nous que le sens du mot sanskrit de « veda » recouvre une sémiologie identique à celle du terme français de « savoir ». D'ailleurs, les prêtres de l'Égypte pharaonique du clergé d'Amon-Rê ne se prévalaient-ils pas d'être les seuls à savoir – ce qui revient au sens de maîtriser – les noms cachés du dieu, lequel nom divin pourrait éventuellement se traduire par « le caché ».

cale pour remédier à l'insuffisance d'une planche de sapin, ou bien socle, ce qui permettrait de mettre en valeur le grain et le poli du vieux bois¹⁶⁴ ». Ces ensembles mythiques, mis en place par ce bricoleur, ressemblent à s'y méprendre à ce que nous avons pu comprendre de la structure des fêtes commémoratives pour temps hyperprésent. Ces unités vont se mettre à délivrer des messages-signes que le bricoleur de mythe va collectionner afin de former un système de valeurs aux réalités solidaires entre elles. Dans ce bric-à-brac mythique, « dans cette incessante reconstruction à l'aide des mêmes matériaux, ce sont toujours d'anciennes fins qui sont appelées à jouer le rôle de moyens : les signifiés se changent en signifiants, et inversement¹⁶⁵ ». Cette forme intellectuelle de bricolage est à l'origine de la fabrication du mythe, lequel repose sur un ensemble de signes-valeurs structurés, cependant qu'ils n'utilisent que « des résidus et des débris d'événements (...), des bribes et des morceaux, témoins fossiles de l'histoire d'un individu ou d'une société¹⁶⁶ ». Le mythe ne répond donc pas aux obligations d'un discours scientifique, mais est plus à considérer comme une opération intellectuelle de sélection, de réduction et d'émission de l'objet historique se trouvant à son origine, ce que Claude-Lévi Strauss appelle une « véritable expérience sur l'objet ». Afin de le rendre intelligible, on le transforme en un modèle réduit, a posteriori, lui trouvant ainsi une nouvelle nécessité car « le mythe servant de preuve offre le caractère d'un résidu : il n'y reste que l'essentiel¹⁶⁷ ». Ainsi le mythe est parcouru de symboles, de figures symboliques, ces figures-souvenir qui doivent absolument, pour être opératoires, « se matérialiser dans un espace et s'actualiser dans un temps l'un et l'autre déterminés, elles sont donc toujours concrètes d'un point de vue spatial et temporel, ce qui ne veut pas forcément dire géographique et historique¹⁶⁸ ».

Les mots du mythe ainsi élaboré fonctionnent alors comme « les pignons d'un vieux réveil démonté » que le bricoleur remonte, puisqu'ils « peuvent encore servir au même usage, ou à un usage différent pour peu qu'on les détourne de leur première fonction ». Comme l'indique ici la pensée de l'anthropologue, mise en tension avec nos réflexions sur le temps de la mémoire, nous finissons de comprendre que les logiques du mythe et de la commémoration s'emboîtent sur un même genre de mécanique, celle du kaléidoscope. La lumière du sens passé – dans le cas de la commémoration – subit un ré-arrangement nouveau dans le présent « où, par le jeu des miroirs, des reflets équivalents à des objets, c'est-à-dire où des signes prennent rang des choses signifiées. Ces

¹⁶⁴ Supra, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Plon, Pocket, Paris, p.32.

¹⁶⁵ Supra, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p.35.

¹⁶⁶ Ibid., p.35.

¹⁶⁷ Cf. Claude Lévi-Strauss, *Nous sommes tous des cannibales*, Seuil, Paris, 2013, p.251. L'article original fut publié le 10 octobre 1993 dans *La Repubblica*, sous le titre original « Siamo tutti cannibali ».

¹⁶⁸ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.35.

arrangements actualisent des possibles (...) ; enfin et surtout, ces arrangements, engendrés par la rencontre d'événements contingents et d'une loi, projettent des modèles d'intelligibilité en quelque sorte provisionnels puisque chaque arrangement est exprimable sous forme de relations rigoureuses entre ses parties, et que ces relations n'ont d'autre contenu que l'arrangement lui-même¹⁶⁹ ». Claude Lévi-Strauss déconstruisait la logique des mythes, nous avons cru y surprendre celle des commémorations du temps présent. Au bout de cette reconstruction apparaît le sentiment d'unité et d'identification car le savoir théorique, scientifique, n'est jamais totalement incompatible avec le sentiment et l'affect, quoi qu'en disent les historiens. La mémoire totémique peut alors fonctionner à plein régime et réunir autour d'elle les valeurs axiales – verticales et horizontales –, celles qui unissent les particuliers au général et les élites aux masses, structurant ainsi un message homogène et commun, partagé par la société. La commémoration, ce nouveau métarécit, est donc bien à comprendre comme une mythologie du présent, puisque s'y déroule, comme dans les sociétés sans écriture « des rites et des fêtes qui sont le cadre médiateur de la mémoire institutionnelle¹⁷⁰ ». Laquelle mémoire institutionnelle provoque une structure temporelle distincte : le temps du quotidien et le temps de la fête, là où « se transmet (...) le groupe de règles pragmatiques qui constitue le lien social¹⁷¹ ».

Après cette digression essentielle sur les territoires de la pensée lévi-straussienne, reprenons le fil plus linéaire de notre propos qui cherche toujours à comprendre les effets de la commotion commémorative sur les sociétés présentes. Ne pourrions-nous pas nous aventurer à synthétiser un peu rapidement en rappelant que c'est finalement « (...) toujours quand on sort de l'Histoire qu'on invoque la morale¹⁷² » ou la mémoire ? Ce glissement pernicieux importe, dans l'éventuel discours historique en élaboration, un effet d'autant plus destructeur qu'à force de différenciation – la marque identifiable de la commémoration sur le passé – on bascule corps et âme dans l'indifférenciation du contexte historique. Écrit autrement, l'addition croissante des commémorations – volontairement pensées et vécues à la façon de rites de création – constitue autant de « flashes qui jalonnent une évolution dépourvue de sens par sa continuité même. L'addition des devoirs de mémoire ne conduit pas à l'histoire, elle la désagrège¹⁷³ », puisqu'après tout, qu'est-ce que l'histoire si ce n'est la volonté de former les esprits à la continuité ? Or, à l'époque du

¹⁶⁹ Supra, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p.51.

¹⁷⁰ Supra, Jan Assmann, *Mémoire collective et société d'individus*, Conférence inaugurale de la 43e session des Rencontres Internationales de Genève, 19 octobre 2010.

¹⁷¹ Supra, François Lyotard, p.40.

¹⁷² Supra, Philippe Muray, p.77.

¹⁷³ Supra, Antoine Prost, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », in *Vingtième Siècle*, n°65, p.3-12. La citation se trouve à la page 5.

présentisme, la mémoire magique, mythique, choisie comme moment de célébration officielle et nationale, en lieu et place de dialogues plus historiques, ne permet tout simplement plus cette intime connaissance de la continuité. De plus, « si la fête répète, ce n'est nullement au sens d'une répétition érudite (...). C'est l'homme incapable de se faire l'historien de sa vie qui s'englué dans la répétition, cette cérémonie où piétine une affectivité serve¹⁷⁴ », comme le présentait Mona Ozouf traitant des fêtes et des commémorations de la Révolution française, en 1974 déjà. Il semble que peu ait changé depuis, l'historien ne devant toujours pas songer « à demander à la fête une conscience de ce qu'elle prépare. Le temps qu'elle annonce n'est pas le temps de l'Histoire ». L'histoire n'est donc pas le code premier des fêtes commémoratives. Le constat, valable pour les années 1970, semble s'être même péjoré depuis. Pourtant, la position des historiens professionnels n'a, quant à elle, pas varié, comme l'avait encore rappelé l'historien Michel Winock, à l'occasion d'un débat entre historiens : « Notre rôle est évidemment de travailler à un récit historique qui ne soit ni un mea culpa ni une célébration. En faisant comprendre que l'histoire n'est pas un donné pétrifié mais une élaboration, une construction, susceptible d'enrichissement et de révision¹⁷⁵ ». Pourtant, il semble bien que dans le présent des sociétés d'Europe occidentales, de nouveaux héros resurgissent depuis une trentaine d'années : résistants et faits de résistance, rescapés survivants de la Shoah apparaissent comme les acteurs des néomythes fondateurs des sociétés d'Après-guerre.

VIII — ETUDE DE CAS II – MNÉMOPOLITIQUES DU PRÉSENT

Afin de finaliser nos premières remarques théoriques et inscrire plus profondément notre propos dans l'actualité présentiste, nous allons revenir sur trois discours commémoratifs du Président français François Hollande, prononcés durant les années 2013-2014. Nous commencerons avec l'allocution du 7 novembre 2013, en guise d'ouverture des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, 1914-2014 ; suivra le discours prononcé à la Grande Mosquée de Paris, lors de l'inauguration, le 18 février 2014, du Mausolée aux soldats musulmans tombés pour la Nation française ; et pour clore l'analyse de ces discours mnémopolitiques présentistes, nous parcourerons l'allocution prononcée à l'occasion de la panthéonisation de trois nouveaux héros de la Patrie française, le 21 février 2014. Cela nous semble être une façon constructive de synthétiser ce que nous avons voulu démontrer jusqu'ici de manière plutôt conceptuelle, ainsi que pour enjamber, dans le même élan, la thématique centrale que souhaite atteindre ce chapitre : la mémoire comme puissant révélateur du présentisme. En isolant et mettant en exergue les structures essentielles de

¹⁷⁴ Supra, Mona Ozouf, p.257.

¹⁷⁵ Supra, Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, « Nouvelle querelle sur l'histoire de France », in *L'Histoire*, n°413-414, juillet-août 2015, p.8.

ces prises de paroles récentes, nous allons vraisemblablement être en mesure de reconnaître et d'identifier à nouveau un mémorialisme similaire – quoique amplifié –, aux fonctionnalités identitaires claires dont nous avons déjà pu mesurer l'intensité dans les discours présentés dans les premières études de cas. Ces prises de paroles mnémopolitiques apparaissent effectivement comme de véritables succédanés des objectifs et caractéristiques de la fièvre mémorielle, telle qu'elle trace elle-même ses propres contours depuis les années 1980 jusqu'à nos jours. Nous nous permettons donc d'en retranscrire ici de larges extraits, en guise de confirmation de notre propos¹⁷⁶.

Le 7 novembre 2013, le temps de lancer officiellement les cérémonies du centenaire de la Grande Guerre est arrivé. Le Président français ouvre immédiatement dans le vif du sujet puisqu'il rappelle que le cycle de commémorations qui s'annonce est « d'une importance exceptionnelle pour notre pays ». En effet, se joue un chapitre national primordial au travers des hauts lieux de la mémoire nationale, « cette mémoire où se mêlent, s'enchaînent, s'enchevêtrent les histoires personnelles et le destin d'un pays, le nôtre ». On reconnaîtra immédiatement la tension entre les régimes du particulier et du général, déjà passablement rencontrée jusqu'ici dans la grammaire commémorative. Le haut et le bas, le « un et le multiple¹⁷⁷ », ensemble, réunis dans la grand messe mémorielle postcontemporaine.

Réapparaît ensuite la seconde tension fondamentale, écartelée entre les temps de doutes et de crises identitaires nationales d'un côté et le pressent besoin de commémoration que nous avons déjà pu repérer dans les discours présidentiels des années 1980-1990. Bien plus qu'une simple formule répétitive de pédagogie temporelle, nous avons déjà bien senti que les dynamiques commémoratives répondaient plus à des « stratégies de l'archaïsme contre l'angoisse¹⁷⁸ », conditionnées par un présent désorienté et un destin mal assuré, bien plus qu'à une simple et franche pulsion d'histoire. Ici aussi, en 2013, « ce temps de mémoire arrive à un moment où la France s'interroge sur elle-même, sur sa place, sur son avenir, avec l'appréhension qui s'empare de toute grande nation confrontée à un changement du monde. C'est pourquoi je veux donner un sens à l'acte même de commémorer ». Mettre en sens l'acte de commémorer. Que commémorer ? Pourquoi le commémorer ? Autant de missions que « le premier historien de France » se charge

¹⁷⁶ <http://www.elysee.fr/declarations/article/allocution-pour-le-lancement-des-commemorations-du-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale-4/>

¹⁷⁷ Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Erik Hornung, *Conceptions of God in Ancient Egypt. The One and the Many*, Cornell University Press, New York, 1982.

¹⁷⁸ *Supra*, Mona Ozouf, p.257.

d'expliquer pédagogiquement à son peuple. Plus loin, comme pour être assuré que le message puisse avoir atteint toutes les couches nationales, ce contexte de rupture fébrile est encore rappelé à une échelle plus internationale : « Ce temps de mémoire intervient également dans un contexte où l'idéal européen paraît s'épuiser (...), alors même que sur notre continent, montent des particularismes, les séparatismes, les extrémismes et les nationalismes ». La commémoration festive prospère tant que le patriotisme est en proie aux doutes, à la façon d'une possible cure qui viendrait soigner les humeurs du corps social. La volonté politique surgit donc ici sans détour comme pour proposer une tentative de solution ; elle est en tout cas distinctement marquée d'une intention restauratrice du sens commun par temps de grands périls, ce que va encore venir appuyer une longue liste de variations sur le thème du commémorer. Nous avons décidé d'en donner une liste suivie, bien que non exhaustive :

« Commémorer, c'est saisir la force des générations qui nous ont précédés afin de faire des leçons de vie pour les suivantes ». (...) « Commémorer, c'est savoir d'où l'on vient pour mieux appréhender ce qui nous relie et nous fédère dans une nation, la nôtre ». (...) « Commémorer, c'est renouveler le patriotisme, celui qui unit, celui qui rassemble, qui n'écarte personne au-delà du parcours, des croyances, des origines, et des couleurs de peau ». (...) « Commémorer, ce n'est pas seulement invoquer le passé où le convoquer, c'est porter un message de confiance dans notre pays ». (...) « Commémorer, c'est parler la langue des anonymes ». (...) « Commémorer, c'est fournir un exemple, une référence au monde entier (...) »...

Le catalogue des objectifs d'une commémoration présentiste, déployé en anaphore, est ici parfaitement résumé par les mots du président français. Patriotisme et valeurs nationales partagées sont agités dans un temps présent festif et social, comme « quelque chose d'éternel, qui est destiné à survivre à tous les symboles particuliers dans lesquels la pensée religieuse s'est successivement enveloppée (...) » avait écrit Durkheim. Cette mixtion entre social et religieux, déjà amplement relevée dans ce chapitre, sourd ici de tous les pores de cette tentative de définitions rangées et mise en ordre. Jamais pourtant la simple relation naturelle entre l'acte commémoratif et l'histoire n'est rappelée, ni même mentionnée. Au contraire, nous assistons bien au vocabulaire de la transcendance, celui du « triomphe dans l'histoire des fêtes, du sens voulu sur le sens vécu¹⁷⁹ ». Au

¹⁷⁹ Ibid., Mona Ozouf, p.266. Ce que l'historien Pascal Ory confirme lorsqu'il écrit que « si le monument joue sur la pérennité, le système commémoratif trouve, lui son apogée dans le mélange de rituel et de festif que produit l'instant

final, et pour reprendre la structure chère au discours présidentiel, nous constatons que tel que conçu par les politiques, commémorer, c'est pactiser autour d'un serment national, un roman national sanctifié de valeurs intemporelles, révélées par ce même discours bien qu'immanentes à l'état naturel. Commémorer, c'est aussi la reconnaissance respectueuse d'un devoir de mémoire, chargé de dépasser un présent infécond, afin que puisse s'appréhender un futur, rendu moins inquiétant par cette manœuvre. Les valeurs nationales y font en effet montre de toutes leurs forces totémiques, normatives et protectrices sur une société pour laquelle, désormais, fêter est toujours remâcher, dévorer une seconde fois ce qui fut à l'origine. La commémoration se vit et s'expérimente donc comme une analogie du repas totémique qui reconnecte avec les fondements des origines, soit autant de formules apotropaïques conjurant les angoisses d'un monde sans assurance, depuis que les multiples et profondes crises sont venues le frapper de plein fouet. Dans ce cannibalisme mémoriel au sens lévi-straussien du terme¹⁸⁰, l'allégorie et la répétition sont ses modes naturellement favorisés puisqu'en se fertilisant, elles cimentent et fixent, chacune à sa façon, un récit qui signifie toujours autre chose que ce qu'il donne à voir, que ce qu'il met en scène. Mais un récit tout de même, qui affiche la prétention de graver ses lettres de noblesse dans le marbre de l'éternité. Et cette éternité, ce sont d'abord les grands événements qui la sollicitent le plus...

« C'est pourquoi la Grande Guerre suscite encore et toujours, cent ans après, et alors que tous les survivants ont disparu, une attention et même une passion que le temps non seulement n'altère pas, mais ranime ». Passion, conviction, volonté, foi nationale, qui toutes trouvent dans le centenaire de la Première Guerre mondiale une occasion de démonstration de leurs effets communautaires verticaux et horizontaux, puisque « le souvenir de la Grande Guerre est présent dans chaque village, dans chaque ville, parce qu'il n'y a pas de commune en France où un monument aux morts n'ait été érigé (...). La trace de cette guerre est inscrite également dans chaque famille, comme un patrimoine que l'on ouvre ou que l'on découvre, comme une trace qui est entretenue de génération en génération, avec des témoignages qui sont restés (...) ». Patrimoine, Patrie, générations passées et présentes reliées par le fil visible des actes commémoratifs – véritable fil d'Ariane –, autant de spectacles portant la promesse d'une futurologie positivée pour l'occasion, « un néo-folklore chargé d'entretenir une fausse mémoire collective¹⁸¹ ». Le philosophe Philippe

cérémoniel ». Cf. Pascal Ory, « Le centenaire de la Révolution française », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.475.

¹⁸⁰ Supra, Claude Lévi-Strauss, *Nous sommes tous des cannibales*.

¹⁸¹ Supra, Mona Ozouf, p.256.

Muray avait même poussé l'ironie jusqu'à dire que dans l'ère présente, qu'il nomme comme celle de *l'homo festivus*, « la messe s'est engloutie dans la kermesse¹⁸² ». Un temps de la célébration politisée du passé où « c'est en vain que l'on s'interroge sur l'étrange manie contemporaine des célébrations et des commémorations si l'on ne saisit pas que l'humanité tente par là de régénérer un présent jugé désastreux en le reliant au passé, et en lui transférant le sang frais dont ce dernier frémit encore. Ainsi entreprend-on, à propos de certaines périodes triées sur le volet, de faire croire à une continuité ; celle-ci devant contribuer, bien entendu, au panégyrique de notre nouveau commencement¹⁸³ (...) ». Pour Muray, cet effort ne contribue pas à un autre résultat qu'à la disparition du temps historique, tout simplement.

Sans affirmer de manière aussi implacable la fin de l'histoire – nous avons déjà écrit dans le prologue de ce travail ce que nous pensions d'une telle assertion –, il n'est toutefois pas erroné de soutenir que ce réflexe de création mnémopolitique, se nourrissant de sa propre représentation, ne semble pas se discuter tant le remède paraît puissant à lutter contre les forces centrifuges qui frappent la cohésion nationale. La mémoire comme la cure miraculeuse aux maux du présent, comme le discours du président français, plus vibrant que jamais, nous le rappelle alors : « Et s'il y a un principe que je retiens, c'est que la mémoire ne divise pas, jamais, elle rassemble (...). Elle rassemble toute la nation (...) ». Serait-ce à dire que les mémoires ne s'opposent jamais¹⁸⁴ ?

Les politiques ne sauraient donc faire l'économie d'un devoir du souvenir thaumaturge et de son martèlement ; se détourner de cette aubaine constituerait d'ailleurs une erreur de stratégie fatale, on s'en doute. Bien au contraire, « la France ne peut oublier, un siècle plus tard (...) », et même si elle le souhaitait ardemment, elle ne le pourrait pas car elle « a souscrit une dette d'honneur à l'égard de leurs descendants (...). Cette dette d'honneur, nous l'honorons, en ce moment même au Mali (...) ». L'actualisation par l'entremise d'une autre guerre – bien que de plus basse intensité

¹⁸² Supra, Philippe Muray, *Après l'Histoire*, p.19.

¹⁸³ Ibid., Philippe Muray, pp.141-142.

¹⁸⁴ En 2015 a été célébré le centenaire du génocide perpétré à l'encontre du peuple arménien par le gouvernement des Jeunes Turcs. Événement de cette Première Guerre mondiale, il est loin de présenter un récit basé sur des mémoires pacifiées, bien au contraire. La France, pourtant aux avant-postes sur cette question précise de la lutte contre le négationnisme, devrait pourtant s'en souvenir. C'est en effet sous son impulsion que la Triple Entente avait dénoncé, le 24 mai 1915, le massacre perpétré par le gouvernement des Jeunes Turcs, diffusant du même coup et pour la première fois la notion de crime contre l'humanité. L'année a d'ailleurs été chargée en célébrations sensibles puisque fut également commémoré le massacre de Srebrenica, des huit mille musulmans bosniaques tués lors de la guerre d'ex-Yougoslavie. Là encore, nous avons pu constater que les mémoires blessées n'ont pas encore, vingt ans après ces horreurs, trouvé un temps de cicatrisation et de pacification. La commémoration a-t-elle fait son œuvre, comme elle le prétend, de suture plutôt que de fracture ? Rien n'est moins sûr.

pour celle-ci –, bien présente celle-là au moment où se tenait le discours, greffée à la commémoration d'un autre conflit plus historique et distant d'un siècle, a de quoi intriguer. Dénouons donc les fils logiques de ce couplage factuel : les actions militaires récentes de la France au Mali¹⁸⁵ auraient donc un rapport direct au devoir de mémoire, postcolonial dans ce cas précis. Un raccourci légitimé par le souvenir du sacrifice des tirailleurs sénégalais ou maliens, des soldats noirs de la Grande Guerre, tous morts pour la France. Ces « Lafayette africains involontaires » sont autant de bonnes raisons pour que la « dette mémorielle » française puisse trouver à être réactivée dans un discours comme celui que nous analysons. Faisant s'évanouir dans un même élan la barrière entre passé et présent.

À l'aide de cette mémoire guérisseuse, cette mirabilis, non seulement on peut justifier des actions politiques à l'étranger, mais surtout commencer par rassembler à l'interne. La commémoration et ses fêtes, une fois qu'on les a chevillées au cœur du corps social, permettent en effet de s'écrier, satisfait : « Réconcilier, c'est fait ! ». Dans cet effort menant à la réconciliation nationale confiante, on dépasse les intérêts et les particularismes, les trajectoires différenciées, et l'homogénéisation qu'on y a gagnée a pour conséquence certaine le rappel constant de « la force d'une Nation quand elle est rassemblée (...). Elle nous rappelle la nécessité de mobiliser les énergies (...). Elle nous rappelle la solidarité qui permet de donner un sens à ce qui nous réunit ». Cette réconciliation est d'autant plus efficace que, traitant d'un objet historique distant d'un siècle, tous ses acteurs et témoins sont morts. Commémorer la Grande Guerre et réconcilier autour de son souvenir s'avère donc sans grand risque politique pour le présent¹⁸⁶. En revanche l'intransigeance prévaudra tout de même, on le comprend rapidement, et sans que le discours n'ait besoin d'en rajouter, face « à toutes les atteintes aux principes ; aux valeurs qui nous constituent ». Le périmètre de sécurité se dessine et se dresse, à la façon du négatif photographique qui se révèle, planté aux limites désignées par les actes de commémoration eux-mêmes. Le temenos est marqué, l'aire sacrée de la Nation s'affichera dès lors comme puissant révélateur par l'acte commémoratif, les membres de cet oikumene partageront les mêmes valeurs sacrées, et ses cerbères en garderont le temple.

¹⁸⁵ Le 11 janvier 2013, la France lançait l'opération Serval au Mali. Cette intervention militaire affichait comme but de stopper la progression des groupes islamistes au Nord du pays, après le coup d'Etat de mars 2012 contre le Président Amadou Touré.

¹⁸⁶ Une absence de risque d'autant plus compréhensible qu'après un siècle, « il n'y a plus de conflit de mémoire sur la Grande Guerre », comme l'a évoqué l'historien François Hartog sur les ondes radio de la Radio Télévision Suisse, le 22 mai 2014. Podcast, François Hartog, Commémorer la Grande Guerre, est-ce encore utile ?

Une fois la rhétorique de la mnémopolitique complètement déroulée, le discours peut alors pleinement s'attaquer au cœur de la tirade, à l'objet même que toute l'allocution construisait, patiemment, soit la redéfinition du patriotisme en tant que pièce fondamentale du quadryptique mémoriel : « Qu'est-ce que le patriotisme ? C'est l'amour des siens (...), qui n'a rien à voir avec le nationalisme, qui est la haine des autres. Le patriotisme, c'est la défense de la République, de ses valeurs, de ses principes, de sa promesse d'égalité. (...) Dans cette période de commémorations, nous ne poursuivons qu'un seul objectif : nous souvenir ensemble pour être plus forts ensemble ». Le « temps de la mémoire partagée » est consacré comme tel et « c'est un mouvement qui vient de la société toute entière, ce que l'on appelle la mémoire populaire, la mémoire qui part des citoyens et qui, ensuite, inspire le reste de la société ». On notera au passage le renversement intégral dans la hiérarchie des impulsions mémorielles, qui si l'on suit bien le discours, sort de la France populaire pour imposer sa volonté au politique, lequel ne fait alors qu'endosser le rôle de messenger – et on ne saurait reprocher son message au messenger – désigné d'un mouvement social initié par le bas de la société et le dépassant : « J'ai donc voulu que l'Etat se mette au service de cette quête de vérité et de sens ».

L'entier de la machinerie mémorielle peut alors se mettre en branle, ointe de l'autorité de la volonté générale, afin de produire un discours de véridiction. Et puisque l'Etat répond en toute légitimité à la sollicitation du peuple, ce sont tous ses rouages qui devront dès lors rentrer dans la danse – la transe – mémorielle. Ainsi, et étant donné que « les commémorations constituent aussi un moment exceptionnel pour la transmission (...). L'Education jouera donc un grand rôle ». Ce qui nous permet, dès lors, de mieux comprendre les circulaires ministérielles comme celle de la lettre du petit Guy Môquet que nous avons déjà mentionnée... L'ouroboros mémoriel semble bien être condamné à se manger la queue ! Malgré tout et sans avoir peur des contresens ou parce qu'il souhaite immédiatement les désamorcer en faisant mine de les enjamber, le président tient à rappeler qu' « en France, il n'y a pas d'histoire officielle, il n'y a pas de guide de pensée qui voudrait que l'on puisse dire ce qu'il faut dire sur la guerre. Il y a tout simplement le travail des chercheurs et des historiens ». C'est vite oublier la batterie de lois mémorielles que nous évoquions, il y a quelques pages, ainsi que le processus de sélection des faits et gestes, des actes et des personnages à commémorer dont nous avons dénudé quelques fils jusqu'ici. Qu'importe au final, puisqu'il ne saurait s'agir de vérité historique stricto sensu dans ces commémorations – mais bien plutôt de récits de véridiction – ; puisque l'on doit se rappeler que, « prises globalement, les fêtes cherchent à revivre pour leur propre compte une histoire remaniée, réajustée, contenue. (...) Elle est

une immense entreprise de rectification¹⁸⁷ » et de justification, donc elle ne peut s’embarrasser de quelques menus paradoxes de surface, comme d’avoir la mémoire courte en de pareilles circonstances ou encore de fabriquer quelques menus contresens¹⁸⁸.

Nous venons de le constater, passé, présent et futur sont dès lors intimement liés dans l’acte commémoratif, qui semble en son aspect festif subsumer dans le présent la double perspective du passé et de l’avenir. Commémorer, c’est donc bien ce moment essentiel à chaque pays, lequel conscientise alors, et seulement à cette occasion singulière, qu’il « a rendez-vous avec lui-même ». Seulement à ce prix, lorsque la nation – qui retrouve là le chemin de l’empire sur elle-même – comprend que « c’est en regardant le passé avec ses gloires, ses blessures, que nous prenons encore davantage consciences de nous-mêmes, de notre capacité de maîtriser notre destin ». En conséquence de quoi, et uniquement à cet instant obligatoire et incontournable de la narration mémorielle, la formule de Charles de Gaulle pourra s’animer et rappeler à tous que « c’est du passé que naît l’espoir » ! Il existe donc un devoir mémoriel, puisque « le passé est un long segment et aussi une obligation ». Dans cette forme de rassemblement, c’est le triomphe de la célébration mémorielle qui s’annonce, autour des symboles patriotiques, drapeau, devise républicaine, hymne national, héros de la nation ; alors seulement resplendira « une fierté, la fierté de nous-mêmes et le souvenir de notre histoire » (...), ainsi que « les valeurs qui la constituent et notre volonté de continuer de les porter ».

Quelle ode à la commémoration ! Quel désir ardent de répétition révérencielle d’un passé instrumentalisé pour l’occasion ! Mais quelle place pour l’histoire scientifique ? Faut-il comprendre que le temps de la commémoration doit définitivement être repoussée dans le champ de l’ahistorique ? La réponse semble s’imposer puisqu’il ne saurait s’agir d’histoire objective dans ce devoir de mémoire, mais bien de doctrine politique ; puisque « de l’évocation du passé, on ne retient que le ton bénéfique et l’importance normative pour un présent où décidément toute la fête s’absorbe¹⁸⁹ ». Au mieux, le passé se voit subordonné au présent du politique.

¹⁸⁷ Supra, Mona Ozouf, p.275.

¹⁸⁸ « Le patriotisme (...) n’a rien à voir avec le nationalisme »... Prononcée de cette façon, cette phrase ne permet pas de saisir l’étendue subtile des différences entre ces deux termes-concept, surtout lorsqu’on les replonge dans le magma des journées fiévreuses de l’été 1914.

¹⁸⁹ Supra, Mona Ozouf, p.275.

Continuons dans notre entreprise de déroulement de fil structurel des mnémopolitiques du présent, avec un deuxième discours du Président François Hollande, qui dans sa course mémorielle effrénée, inaugure, le mardi 18 février 2014 à la Grande Mosquée de Paris, le Mémorial en l'honneur des soldats musulmans tombés pour la France¹⁹⁰, notamment lors des deux conflits mondiaux. Nous y serons à même de reconnaître des trames, des colorations et des finalités identiques à celles que nous venons tout juste de mettre en exergue.

Commémorer, nous dit d'emblée le président, au travers d'un lieu reconnu comme tel et visible, permet de « saluer, rappeler, transmettre ». Si les deux derniers verbes employés font bien partie du vocabulaire des fonctionnalités historiques, le premier n'appartient absolument pas à cette catégorie. Saluer, c'est convoquer dans l'acte commémoratif un autre champs de la réalité, celui du patriotisme contrit. Le même que celui qu'on voudrait entrevoir aux travers des morts passées des soldats musulmans, lesquelles sont ainsi venues marquer « leur fidélité et leur loyauté » à la nation française. Par cette seule transition qui tient sur deux petites phrases, le propos politique verse intégralement dans la grammaire mémorielle. Il n'aura donc pas fallu attendre très longtemps pour que se produise l'inversion entre le prétexte de circonstance et la révélation des véritables objectifs situationnels de la commémoration.

En effet, le président rappelle ensuite que des Français de toutes confessions arrivent par cet exemple précis, à se fondre dans le corps des armées, comme on se fondrait dans un autre corps, national celui-là, mêlé au fameux et non critiquable « Prix du sang » versé pour la patrie, puissant mélange de valeurs qui toutes vont aller se condenser dans le Mémorial, transformé de la sorte en réceptacle monumental des convictions nationales. La mort consentie n'est plus une question de confession religieuse, barrière obsolète et dépassée pour l'occasion, mais une démonstration de volonté sacrificielle à haute valeur ajoutée patriotique. Dans les armes et dans l'expérience du « feu », ces citoyens-soldats trouvent alors une profonde et honnête fraternité, la fraternité qui seule peut naître des conflits armés à la violence paroxystique, les deux conflits mondiaux du Premier XXe siècle l'ont malheureusement trop bien démontré¹⁹¹. L'ensemble des sacrifices de ces

¹⁹⁰ <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-la-ceremonie-a-l-occasion-de-l-inauguration-du-memorial-du-soldat-musulman/>

¹⁹¹ De même que les guerres napoléoniennes qui, les premières en Europe, avaient vu le renversement de nature du combattant. De simple journalier mercenaire à la solde d'un potentat quelconque, vers le citoyen-soldat dont le sacrifice sauverait la Nation idéalisée, cette Mère-Patrie. Cette pratique des engagés volontaires bientôt conscrits, qui prend nettement corps avec la Révolution française va considérablement modifier la représentation de la guerre au

nombreux soldats musulmans contribue à ce qu'aujourd'hui on puisse affirmer qu'il existe « un lien très fort établi, après la Première Guerre mondiale, entre l'islam et la République, pour la défense de la souveraineté et de la liberté de notre pays ». Cet hommage vibrant est adressé aux morts mais « également tourné vers les vivants », et l'on reconnaît l'instrumentalisation d'un discours qui faisait mine de regarder vers le passé, mais qui était en fait entièrement tourné vers la dialectique des communautés ethniques et religieuses diverses dans le présent de la République française.

Le moment a l'air assez favorable pour que suive le rappel des valeurs républicaines, systématique dès que le discours commémoratif surgit, comme nous l'avons déjà montré auparavant : la République se doit donc de « lutter farouchement contre les discriminations, les inégalités, pire encore, le racisme », ce qui, si l'on retourne le négatif de ce cliché, revient à déclamer à nouveau les piliers essentiels gravés au fronton de la République, « Liberté, Egalité, Fraternité ». Diversité

sein des populations. Autrefois formée de mercenaires payés pour leur enrôlement, l'armée tend à devenir une milice de citoyens défendant l'idée d'une cause et d'un certain loyalisme. De cette modification découle un glissement dans le statut du soldat. Celui-ci combat de moins en moins pour le roi mais pour un idéal unissant les notions de peuple, nation, patrie. Il devient donc le héros défenseur de la nation, en résumant très vite l'évolution des mentalités du XIX^e siècle. S'engager ne signifiait plus désormais mourir pour de l'argent, mais fraternité, maturité, virilité, camaraderie, régénération de la Patrie, sacrifice... Autant d'idéaux réinjectant du sens dans une vie qui n'en fournissait peut-être plus assez. Très rapidement, cette expérience de la guerre va mêler les vertus à la morale ainsi qu'au culte du sacrifice, notions auxquelles le nationalisme ne tarde pas à s'accoler. Toutes les guerres du XIX^e – à ce titre la guerre de libération grecque de 1821-29 en est le plus frappant exemple – contribuent donc à faire triompher le mythe de la guerre : la guerre comme voyage, comme purification, comme nationalisme ultime, populaire, héroïque. Dans cette perspective, la guerre de 1914, comme nous le rappelle l'historien François Hartog, « a été grande consommatrice de sacrifices, tout en opérant un glissement de notable conséquence. Passe, en effet, au premier plan la figure du sacrifice de soi. Ces citoyens-soldats, observe Marcel Gauchet, « cessent d'être simplement les sacrifiés de la patrie en danger ; ils deviennent, aux yeux de tous aussi bien qu'à leurs propres yeux, ceux qui se sacrifient délibérément pour le salut de la patrie et qui trouvent, dans ce don d'eux-mêmes, là est le point crucial, la confirmation, l'accomplissement de leur existence d'individus » ». Là peut en effet résider le véritable terreau de l'embrigadement civil de masse et aveugle dans lequel a par la suite puisé le totalitarisme. De même, devant ces mouvements de masse que représentent les engagements volontaires et les morts au front, la notion d'individu elle-même – forgée avec peine dès l'humanisme et constituant un des piliers de l'évolution intellectuelle de l'Europe dès le XIV^e – va perdre de son influence au détriment d'une notion encore floue au XIX^e mais précisée après la Première Guerre mondiale de « mausolée commun », la « tombe du soldat inconnu » qui deviennent les symboles anonymes de tous les sacrifiés à la nation. Tout se passe comme si l'individu et son identité devait disparaître derrière la nation. La valeur d'un homme s'édulcore dans la guerre, ce qui si nous le comprenons comme une donnée essentielle des sociétés de cette époque, nous rendra peut-être plus accessible les massacres à grande échelle à venir. De plus, la mort sur un front n'est plus considérée comme la destruction vile et insoutenable d'un individu mais bien comme un acte positif et glorieux fortifiant la nation. Découlant de cette métamorphose, la nation pure que l'on se doit de défendre est menacée en temps de guerre par l'adversaire ennemi qui peut contaminer par sa victoire. La dégénérescence était dès lors incarnée par l'ennemi, la décadence sous toutes ces formes. Par conséquent la résistance dépassait le simple cadre du territoire mais endossait des enjeux de conservation des valeurs pures d'une population. Il n'y a qu'un pas, nous l'avons compris, à affirmer comme ce fut le cas dans l'entre-deux guerres sur des accents ultra nationalistes, que la terre et le sang forment la nation – c'est le fameux Blut und Boden nazi... Cf. François Hartog, *Croire en l'histoire*, Flammarion, Paris, 2013, pp.76, Marcel Gauchet, *À l'épreuve des totalitarismes 1914-1974*, Gallimard, Paris, p.40, et enfin pour une démonstration générale, George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Pluriel, Paris, 1999.

également, puisque « la France est riche de sa diversité, mais elle est forte de son unité ». En évoquant la parenté entre ces deux termes, le président songe peut-être – consciemment ? – à un des premiers grands sceaux historiques de la jeune démocratie américaine alors en fusion lorsque Tocqueville l’arpentait au XIXe siècle : E pluribus unum, l’unité dans la diversité ; de plusieurs, un, pour une traduction plus directe¹⁹².

Puis, la longue explicitation des pourquoi d’une commémoration reprend. Commémorer, nous dit encore le président, c’est rassurer « (...) toutes celles et (...) tous ceux qui, à un moment, s’interrogent sur leur destin, sur leur place et parfois même sur leur identité ». Voilà que le politique s’empare à nouveau du rôle de lampe-tempête, ce guide offert par l’histoire pour les grands moments de désorientation, une boussole efficace et décidément peu coûteuse, mais à la puissance d’évocation à nulle autre pareille.

Comment ne pas comprendre alors que la fonction fondamentale de la commémoration est de répondre à cette dette mémorielle qui a valeur d’admonition, puisque « le devoir de mémoire honore une Nation. Il permet le rassemblement de tous, il réconcilie les histoires personnelles familiales, parfois tourmentées. Il participe à la reconnaissance du parcours de chacun. Le devoir de mémoire est aussi une contribution, non seulement à ce que notre pays a été, mais à ce qu’il peut être si nous ajoutons à ce devoir de mémoire le devoir de réussite ». Tous les éléments déjà signalés au gré des analyses successives des différents discours présidentiels présentés jusqu’ici se retrouvent agglomérés dans ce court extrait : le rapport complémentaire entre le haut et le bas, le vertical et l’horizontal, le particulier comme le général, la passé comme le présent... La mémoire triomphe.

¹⁹² Cf. Elise Marienstras, *Nous, le peuple*, Nrf, Gallimard, Paris, 1998 et Romolo Gobbi, *Un grand peuple élu. Messianisme et antieuropéanisme aux Etats-Unis*, Parangon, Paris, 2006. Elise Marienstrasse ouvre son analyse de la nation et du nationalisme américain en rappelant que « cependant, d’être récente, née au grand jour – presque en un jour –, dans le déroulement des tambours de patriotes inspirés par un pamphlet et par une proclamation, elle est dite inclassable, incomparable, vouée à une « destinée manifeste », hors des atteintes du temps. Elle se prête singulièrement à la méta-histoire. D’entrée de jeu, elle s’entoure de brumes qui égarent l’historien et lui imposent une démarche insolite, le détour par le mythe. Elle ne laisse percevoir d’elle-même et de son peuple qu’une vision fragmentaire, au mieux superficielle (...) ». *Supra*, Elise Marienstras, p.5. Il serait bon, dans une volonté d’approche globale qui ne nous est pas permise ici, faute de temps, d’aller voir outre-atlantique, comment cette relation entre histoire, mémoire, patrimoine et nation s’articule.

François Hollande finira son discours en martelant que « nous partageons le même destin, nous sommes dans la même communauté : la Nation. Une Nation doit toujours regarder l'Histoire pour savoir comment elle peut préparer son avenir ». La commémoration et le Mausolée, enchaînés pour l'éternité dans ce devoir de renouvellement des forces vives de la Patrie. L'idée et le lieu, deux symboliques réunies dans un même élan vers la consolidation du ciment social, par la mémoire. Et quand bien même le président a réquisitionné le mot Histoire pour l'occasion, on sent bien que le sens est autre.

Poursuivons cette analyse des différents moments d'allocutions présidentielles par un dernier rapiécage de quelques morceaux choisis du discours prononcé par le même président socialiste, le vendredi 21 février 2014, au Mont Valérien, et consacré aux nouveaux panthéonisés¹⁹³.

On y célèbre les noms des vingt-cinq résistants fusillés par les soldats allemands au Mont Valérien, il y a septante ans, « (...) tous ces noms sont l'honneur de la France ». Derrière le parangon de ces vingt-cinq noms, c'est en fait toute mort offerte pour la nation qui est révérée, puisque mourir pour la patrie de la liberté par fait de résistance transforme ces personnages en « héros » de la Nation. Leurs actes sont autant de « promesses » qui tissent « l'espoir » ourlé de la société car le cœur de la Patrie y est tout entier représenté. Le destin particulier et funeste de chacun de ses résistants fusillés pour avoir défendu la liberté républicaine, rejoint pour s'y fondre celui de la collectivité française. Un symbole, leurs derniers mots prononcés avant l'exécution – « Vive la France ! » –, résonne encore pour le Président comme un « même appel à l'unité, ce même mouvement pour la liberté ». Le haut et le bas, l'individu et le groupe, la figure du héros mémoriel, encore... mais surtout une présence manquante : l'absence totale d'un travail scientifique et objectif qui viserait, pour sa part, à remettre ces actes dans leur contexte historique...

¹⁹³ <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-la-ceremonie-d-hommage-a-la-resistance/>

Nous avons arbitrairement choisi de terminer cet arpentage par ce discours car les formules sont parmi les plus senties, les plus puissantes d'évocation et les plus transparentes, quant à définir, par les mots du politique, la fonction de la mémoire pour ces temps hyperprésents. Ce discours de panthéonisation fut d'autant plus surprenant que le président avait décidé, en pleine fièvre commémorative du centenaire de la Grande Guerre, de choisir quatre héros de... la Seconde Guerre mondiale, au grand étonnement de l'historien François Hartog sur les ondes radio de la Radio Télévision Suisse, le 22 mai 2014. Podcast, François Hartog, Commémorer la Grande Guerre, est-ce encore utile ?

Par conséquent, le sacrifice des héros d’hier, « nous » permet – peut-être encore plus intimement qu’au travers des prises de parole jusque-là traversées –, ici dans le présent, ainsi qu’« à ceux que nous sommes aujourd’hui d’être libres et d’aspirer, de pouvoir aspirer au bonheur ». Or, ces morts « nous parlent encore » et annulent, à leur simple évocation, l’intervalle des années « nous séparant de leur épopée ». On retombe sur la grammaire des mythes et légendes déjà préalablement déconstruite. « Écoutons-les. Écoutons leur message », une intime injonction qui est affichée ici sans détour et qui pourrait se résumer par un « souvenons-nous ! » limpide. Les héros, les « justes de la Nation » servent de porte-voix ainsi que de balises fortes pour les contemporains en mal de repères.

À ce titre, les derniers mots de Pierre Le Cornec – un des vingt-cinq malheureux – semblent encore monter d’un cran dans l’intensité de cette relation utérine : « Nous allons tous mourir, mourir pour la France et nous en sommes fiers ». La lourde insistance sur ce passage particulier révèle l’attrait que le politique voue à ce modèle d’action héroïque, en même temps qu’elle trahit le vœu à moitié formulé qui pourrait se manifester dans une question essentielle : pourrions-nous jamais retrouver telle osmose ?

Cependant que l’océan des doutes semble dessiner la toile de fond des non-dits de ce discours, même s’ils ne sont pas clairement évoqués, reste une certitude autour de laquelle on voudrait pouvoir tout de même se réunir : « (...) la victoire est proche, (...) la France va se relever et (...) il y a une issue qui donne un sens à leur mort ». La confusion des époques, encore, saute aux yeux en une fraction de seconde, en même temps que nous finissons de comprendre son utilité. Rappeler pieusement les sacrifices que par grands périls, les héros d’hier ont consentis sur l’autel de la liberté, de l’insoumission et de la victoire finale de la France, renvoie à un autre vœu, lequel se trouverait prêt à être calqué sur la situation de la France de 2014... Il faudrait donc que les contemporains d’une France en crise croient en la proximité d’une victoire. Reste encore à définir quel type de victoire réclame-t-on de ces vœux, et quel type de sacrifice est-il demandé aux patriotes ?

Et c’est très exactement à ce moment du discours que le désormais récurrent ensemble de valeurs fondamentales chevillées à la Nation est mis en avant : « l’humanité », « la paix », « la fraternité », « le courage », « la bravoure », « l’égalité », autant de valeurs versées sur l’autel de la

Nation républicaine, totalement incarnées dans ce lieu de mémoire et dans ce monument qu'est le Panthéon, lequel fait office de grandiose kaléidoscope autant que de matrice mémorielle. On retrouve dans cette architecture enchevêtrée aussi bien l'histoire que la mémoire, la Nation que le patrimonialisme, sans oublier un certain patriarcalisme soit les termes et parties de ce que nous avons qualifié il y a quelques pages de véritable quadryptique mémoriel présentiste. Que pouvons-nous constater à ce stade de cette dernière mise en miroir des discours de commémorations présentistes, si ce n'est que l'armature y est partout identique, les ficelles et les colorations, les finalités et fonctionnalités, strictement et invariablement les mêmes. Or, si nous avons décidé de garder ce discours du Mont Valérien pour clore cette analyse non exhaustive des allocutions présidentielles, c'est bien qu'il nous apporte des éléments de compréhension encore plus accusés concernant cette mnémopolitique du présent.

En effet, à la question, que célèbre-t-on, au final, à travers le 70^e anniversaire de la libération de la France, le Président formulera cette réponse lourde de sens : « Cette année, nous allons célébrer un esprit, celui qui doit d'ailleurs nous animer à chaque instant, l'esprit de Résistance, l'esprit de grandeur et de dépassement, porté par des hommes et des femmes dont tous les récits (...) portent l'héroïsme et soulèvent l'admiration ». Aucune phrase ne fut jusqu'ici plus efficace à retranscrire en des mots simples et accessibles la volonté politique émanant de ces actes de commémoration. Après tout, pourquoi s'en priver ? Ces lignes de vie désormais légendaires n'ont-elles pas fourni la preuve la plus éclatante que ces sacrifiés ont cherché « à servir le destin collectif de la Nation (...) » ? Oui, « ce sont des exemples dont nous avons besoin encore aujourd'hui pour nous dépasser, parce que *c'est le sens de l'action que nous devons engager, et nous réconcilier autour d'une même fierté, celle de porter des valeurs. C'est le sens de la cérémonie qui aura lieu pour faire entrer de nouvelles figures au Panthéon*¹⁹⁴ ». À chacune des commémorations, la foule assistera donc à autant d'expressions renouvelées des messages qui sont autant « d'évocations, des cérémonies, des rituels ». Autorisons-nous à déclarer, étant donné la claire exégèse des enjeux mémoriels délivrée ici par le Président français, que les armatures que nous avons cru devoir déceler dans l'entier de ces chapitres successifs consacrés aux liens charnels entre histoire, mémoire, commémorations et nationalisme, n'étaient pas que de faux chants des sirènes, bien au contraire.

¹⁹⁴ C'est nous qui soulignons cette phrase car elle nous semble en tous points résumer parfaitement l'esprit commémoratif que nous avons tenté de cerner tout au long de ce chapitre.

Au final, le Panthéon, loin de consacrer le lieu d'un tombeau pour les noms qui y seraient associés, alors recouverts du linceul froid et opaque de l'oubli, résonne au contraire en tant que « lieu de vie ». Il est ce « lieu de mémoire » frénétiquement vivant pour le présent, assourdissant dans le présent, et non un « Mausolée », d'où ne pourrait être générée qu'une pâle lueur d'une lumière figée parvenue d'un passé mort et trépassé. Plus encore, le Panthéon doit être « un lieu d'éducation (...) où la République s'incarne et se partage. Un lieu où chacun doit ressentir, quand il y pénètre, à la fois l'inspiration, l'émotion et l'exemple¹⁹⁵ ». On retombe ici quasiment sur la grammaire religieuse des kermesses commémoratives déjà signalées plus haut. « Le Panthéon, c'est un lieu qui à la fois célèbre l'histoire, la nôtre, l'histoire nationale, la République (...). Le Panthéon est fait pour que la France soit à la hauteur d'elle-même, pour que la République soit toujours prometteuse (...) ». C'est donc bien l'entière et classique articulation des régimes mémoriels, que nous décrivions patiemment auparavant, qui resurgit jusqu'à la dernière phrase du discours : la France, au travers de ce massif monument mémoriel qu'est le Panthéon, apparaît comme un « grand pays avec une belle histoire », mais également et surtout, avec un bel avenir « où le bonheur est possible¹⁹⁶ ».

L'ouroboros mémoriel s'est encore une fois ébroué pour disposer les mêmes codes explicites, les mêmes réflexes implicites et pour orienter le devoir des masses de la manière la plus instrumentalisée qui soit vers une homogénéité nationale, tellement désirée qu'elle en paraît presque fantasmée. On comprend alors à quoi sert la panthéonisation : elle vise prioritairement, tout comme les commémorations, « à relégitimer le politique, à produire, par une opération de ritualisation, une certaine forme d'onction, de sacralité quand précisément tout convie les politiques à se montrer modestes et à faire de la proximité avec les « gens d'en-bas » l'axe de communication¹⁹⁷ ». Dans ce stratagème, l'histoire n'apparaît clairement que comme un écrin, un prétexte, un premier récit d'autorité à partir duquel peut s'ouvrager un propos totalement politisé, entièrement tourné vers le présent et le futur, aucunement vers le passé pour ce qu'il fut. Et dans ce présent et ce futur, les

¹⁹⁵ C'est nous qui soulignons l'importance capitale du verbe ressentir, en le mettant en italique.

¹⁹⁶ À l'heure où nous achevons ce chapitre, le président français a couvert un énième lancement d'une commémoration lourde de sens pour la gauche socialiste au pouvoir, mais autant pour la France, puisque le centenaire de la mort de l'icône du pacifisme et du socialisme, Jean Jaurès, a été célébré dans la ville historique de Carmaux, le 23 avril 2014... et les huées des citoyens entendues pendant l'allocution du président de la République commencent peut-être à montrer le contraste saisissant entre les effets escomptés des symboliques mémorielles et la réalité de crises vécues par le peuple. Est-ce un signal que « l'union sacrée » prêchée par les commémorations, à force de trop de répétitions, commence à s'essouffler à son tour ?

¹⁹⁷ Cf. Patrick Garcia, « Les panthéonisations sous la Ve République : redécouverte et métamorphose d'un rituel », in Maryline Crivello et Jean-Luc Bonniol (dir.), *Façonner le passé*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2004, pp.101-102.

journées commémoratives n'en finiront plus d'en chasser d'autres, de s'enchasser dans d'autres rituels mémoriels – confirmant en cela le roulement des litanies mémorielles sans fin dont nous avons déjà épinglé les calendriers saturés –, puisqu'à peine ces nouveaux héros de la Nation consacrés et versés dans les corps et cœur de la Patrie, voilà qu'on annonce déjà la journée nationale de la Résistance du 27 mai 2014. Le roulement entre les rituels commémoratifs est promis, nécessaire même, venant déterminer à qui voudrait encore en douter que l'obligation du souvenir se doit d'être une mémoire gigogne¹⁹⁸. Ces discours mémoriels de célébration nous enchâssent dans leur logique : hier, les combats, les morts, les héros ; aujourd'hui la paix, le dépassement des horreurs, les vivants, nous. Mais où est l'équilibre indiscriminé entre mémoire et histoire, tel que Paul Ricoeur pouvait le réclamer à l'orée du XXI^e siècle ?

IX — LE LEURRE MÉMORIEL OU LE TOTEM DU PRÉSENTISME

Le constat est donc alarmant, le passé, du moins celui dont les commémorations politisées s'emparent, est bien soumis à une tension de reconstitution de sa réalité, au-delà de la façon dont elle s'est véritablement déroulée dans le passé. L'objet historique lui-même s'en trouve transmué et broyé au sein d'une volonté de ré-interprétation dans le présent – une re-présentation doublement subjective ? –, d'un passé traduit et re-joué au mieux des intérêts actuels et des leçons qu'il faut dès lors absolument en tirer pour les appliquer à la conscience nationale. Est-ce ici judicieux d'interpréter à nouveau, en forçant quelque peu le trait, une partie du sens profond des mots de Raymond Aron, lorsque celui-ci caractérisait, déjà en 1938, le propos historique comme une « erreur utile¹⁹⁹ » ? En pleine époque de mnémopolitique, cet aphorisme revêt soudain une nouvelle dimension.

Quoi qu'il en soit, cette exégèse présentiste de la mémoire – ce passé soumis à une opération de sélection subversive –, la masse, le peuple, la nation en dernier ressort, vont en hériter dans le présent et pour le présent. En ce sens, il est un objet de première importance et à l'œuvre dans ce présent omniprésent qui est le nôtre. C'est pourquoi et au terme de ce premier examen incomplet des effets ritualisant que cette « commémorationniste²⁰⁰ » aigüe impose au dialogue historique depuis maintenant plus de trente ans, nous devons convenir qu'il ne peut plus complètement s'agir

¹⁹⁸ La mémoire est d'autant plus gigogne que chacune de ses commémorations démultiplie des signes-valeur que nous avons déjà repérés, et pour lesquels Roland Barthes, disséquant le Japon, avait écrit que « le signe est une fracture qui ne s'ouvre jamais que sur le visage d'un autre signe ». Supra, Roland Barthes, *L'empire des signes*, p.76.

¹⁹⁹ Cf. Raymond Aron, *Philosophie critique de l'histoire*, Paris, 1938.

²⁰⁰ Cf. Pierre Assouline, « Commémorationniste », in *L'Histoire*, n°395, janvier 2014, p.98.

d'histoire avec ces commémorations postcontemporaines. Nous avons également admis que dans ce mode d'emploi spécifique, la mémoire ne sert comme seule finalité véritable qu'une légitimation proche des fonctionnalités totémiques, et, par ricochet, des institutions nationales qui s'y consacrent, ou celles qui les ont mises sur pieds.

Bien plus encore, dans cette vaste entreprise de réappropriation du passé, les faits historiques précis et délimités comme tels deviennent de véritables anti-événements – ayant perdu dans l'opération leur vertu narratrice objective et propre –, le tout étant broyé pour fabriquer une sorte de maëlstrom informe, « un combustible pour la mémoire, non pour l'Histoire²⁰¹ », une immersion dans un monde pétri de magie et de mythe, d'autant plus appuyé au moment de délivrer le discours aux masses.

De plus, ce qui frappe dans cette entreprise réductrice aux effets festifs dévastateurs pour l'identité raisonnée des sociétés occidentales, c'est l'extrême vitesse avec laquelle les faits dignes de mémoire sont élevés sur l'autel du sacrifice mémoriel et statufiés dans un discours de célébration qui les sanctifie dans l'instant. À peine les humeurs et les chairs du fait historique ont-elles commencé leur dessiccation, que le souvenir de l'événement se donne à voir lui-même et aux autres, réifié, et désormais fiché au centre du calendrier commémoratif populaire. Il se dresse dans le paysage social d'aujourd'hui, comme au centre du village en voie de sédentarisation où jadis on dressait des totems. Ne pouvons-nous pas en effet nous risquer à prétendre que l'objet mémoriel se présente, sans cesse, année après année, planté et replanté au milieu de la cité, à la manière d'un totem ? Après tout, et puisque nous avons cru bon d'utiliser ce terme à quelques reprises jusqu'ici, consentons un instant à un détour cardinal afin de réfléchir à la question de savoir ce qu'est un totem²⁰² ? Reprenons comme compagnon d'analyse le fil de la pensée lévi-straussienne. L'organisation totémique, nous dit l'anthropologue, est de type clanique. En son centre, le totem symbolise une valeur ontologique, une espèce naturelle ou un ancêtre mythique, autour duquel la communauté se concentre et s'unifie, puisque cette essence purement symbolique contribue à

²⁰¹ Ibid., Pierre Assouline, p.98.

²⁰² Les ouvrages majeurs sur lesquels nous appuierons nos observations sont ceux de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, publié aux éditions parisiennes de l'Agora, Plon, en 1962 ; ainsi que *Le Totémisme aujourd'hui*, publié en 1962 mais précédant de peu le premier. Plus largement, nous avons réfléchi à la question en nous reposant sur l'autorité des pensées de deux grands sociologues du XXe siècle, Emile Durkheim et Max Weber. Voir Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Quadrige, PUF, Paris, 2013 (première édition en 1912), et Max Weber, *Sociologie des religions*, Tel, Gallimard, Paris, 1996.

façonner des corrélations originelles entre nature et culture, entre le monde des dieux et le monde des hommes, entre passé et présent, entre l'individu et le groupe. Le totem prend ainsi à sa charge, outre une dimension affective forte, la véritable définition du clan. Appartenir de façon totémique à ce clan peut être perçu comme le fondement des institutions, comme un modèle comportemental en soi, comme une exigence dès lors légitimée d'organisation. Se réclamer d'un ancêtre commun, et donc accepter son lot de superstitions et de rites dont la programmation est très clairement édifiée, amplifie la conscience qu'existe, entre les individus du même groupe, une relation intime, spéciale, qui les lie par une force mystérieuse aux autres membres du clan. On cherche bien une unité dans le totémisme, comme nous l'avait déjà démontré Lévi-Strauss.

Pourtant l'architecture des fièvres commémoratives, depuis leur agencement jusqu'à leur réception par les masses nationales, reprend bien les mêmes codes, les mêmes imposés et normes que ce qu'un premier examen superficiel des fonctionnalités des totems dans les sociétés premières a pu nous apprendre. La mémoire réquisitionne tout autant les affects, sollicitant des discours magiques qui vont se charger de véhiculer du haut vers le bas de la société, du groupe vers chacun des individus, des signes-valeur à forte connotation religieuse, puisqu'il faut bien se souvenir qu'« il n'y a pas plus de religion sans magie, que de magie qui ne contienne au moins un grain de religion²⁰³ ». La mémoire officie donc en tant qu'objet mythique, remâchant un passé idéalisé, autour duquel s'organise le rite officiel des commémorations dans le présent. Il n'y a que peu d'éléments historiques dans ce processus, puisque le tissu factuel passé ne sert ici que comme un simple faire-valoir, un prétexte en somme, et parce que nous savons que toutes formes de mythes « n'expliquent pas vraiment une origine, et ils ne désignent pas une cause ; mais ils invoquent une origine ou une cause pour monter en épingle quelque détail ou pour « marquer » une espèce. (...) L'histoire s'introduit subrepticement dans la structure, sous une forme modeste et presque négative : elle ne rend pas raison du présent, mais elle opère un tri entre les éléments du présent, octroyant, à certains d'entre eux seulement, le privilège d'avoir un passé. Par conséquent, la pauvreté des mythes totémiques vient de ce que chacun a exclusivement pour fonction de fonder une différence comme différence : ils sont les unités constitutives d'un système. La question de la signification ne se pose pas au niveau de chaque mythe pris isolément, mais au niveau du système dont ils forment les éléments²⁰⁴ ». Cette histoire en réduction, simple expédient asservi à un rôle de support structurel, ne sert en finalité qu'à fournir l'occasion détournée d'un message qui, loin de

²⁰³ Supra, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p. 265.

²⁰⁴ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p. 276.

puiser dans le passé, l'utilise alors que son propos véritable est accouché du présent, et parle au présent. La mémoire présentiste affiche de ce fait des rouages similaires aux représentations mythiques que les ethnologues croisent dans leur domaine d'étude spécifique. Ces dernières semblent correspondre à un modelage d'une pratique sociale et religieuse postcontemporaine, à travers laquelle les acteurs de la mnémopolitique figent une image de valeurs jugées fondamentales pour répondre aux contingences du moment.

Afin de répondre à ces exigences sociales, le totem rassemble donc l'individu et le groupe autour d'un symbole compris et assimilable par tous, contribuant par ce processus à fabriquer l'illusion d'un tissu clanique, duquel émergera le songe d'une parenté partagée par la communauté du même totem et d'une même mémoire. Ainsi est produit l'espace social, puisqu'il implique « le rassemblement actuel ou possible en un point, autour de ce point²⁰⁵ ». Deux axes majeurs ressortent donc d'un système social totémique. Tout d'abord un premier mouvement du groupe vers l'individu, puis dans un retour de va-et-vient, du passé vers le présent. Sourd de cette double opération horizontale d'abord, puis verticale, l'élaboration d'une identité par le souvenir, autour de laquelle la corrélation entre le rite – la commémoration dans notre exemple – et la croyance (les valeurs associées aux rites, et en négatif, les antivaleurs à rejeter), n'est plus à démontrer. Dans cette grammaire pseudo religieuse, mais véritablement idéologique, l'histoire n'y apparaît que comme contrainte et forcée. Ce constat froid était ce par quoi nous avons ouvert cette réflexion, arguant que le temps de la mémoire semblait submerger les conditions d'un travail historique scientifique, discriminant ses conditions d'écriture. Nous touchons là à l'essentiel de notre propos, puisque, si l'équation complexe que nous avons montée pièce par pièce s'avère pertinente, alors la mémoire présentiste, cette mémoire-totem, « en tant que système, est introduite comme ce qui reste d'une totalité appauvrie, ce qui peut être une façon d'exprimer que les termes d'un système ne valent que s'ils sont écartés les uns des autres, puisqu'ils demeurent seuls pour meubler un champs sémantique primitivement mieux rempli, et où la discontinuité s'est introduite²⁰⁶ ».

L'acte commémoratif n'est donc plus cet objet de réflexion rationnelle – ce à quoi il aurait pu prétendre – dont le socle est le tissu événementiel du passé, mais bien plutôt une distorsion du potentiel d'évocation de l'histoire. « What remains is a narrative », comme l'a encore répété

²⁰⁵ Cf. Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris, 2000, p.121.

²⁰⁶ Cf. Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, PUF, Paris, 1962, p.41.

l'historien spécialiste de l'Holocauste, Saul Friedländer, traitant, en 2014, de la place que la Shoah tient dans la recollection des mémoires individuelles et de la mémoire collective²⁰⁷. La mémoire se pare uniquement des atours de l'histoire, plus que d'un procédé de connaissance authentiquement scientifique. En somme, le mémorialisme fabrique du concept et du symbole purs. En cela, les mémoires totémiques « se ramènent à des applications, des projections, ou des dissociations ; elles consistent en des relations métaphoriques²⁰⁸ ». Ces mémoires totémiques conceptuelles – ce qui est bien la nature des commémorations analysées telles qu'elles se montrent dans les sociétés contemporaines occidentales – valent exclusivement, non pas par leur origine pseudo-historique, mais par « la fonction qui correspond au rôle joué par le système totémique dans le groupe²⁰⁹ ». Le concept et son produit, l'image, sont donc les cadres de mise en visibilité de la mémoire au sein d'une collectivité, les formes sensibles dont elle se pare. Le totem va de ce fait marquer, signaler l'espace social, à la manière d'un tatouage.

« Envisageons à présent la forme du totémisme (...) », dont une des formes est le type « conceptuel (...). Quelque soit celui de ces types dont ils relèvent, les clans sont normalement totémiques, c'est-à-dire que leurs membres observent des prohibitions alimentaires à l'égard d'un ou de plusieurs totems, et qu'ils ont le privilège ou l'obligation de célébrer des rites pour assurer la multiplication de l'espèce totémique. La relation unissant les membres du clan à leurs totems est définie selon les tribus, comme généalogique²¹⁰ (le totem étant l'ancêtre du clan) (...) ». Le constat est frappant, les diverses intentionnalités affichées par les agenceurs de la mémoire présentiste, recourent quasiment toutes les strates des liens qui sont dynamiques entre les totems et la constitution de clan autour des valeurs commune et symbolique. L'anthropologue rajoute que « religion et structure sociale sont dans une relation harmonique, autour du totem²¹¹ ». Claude Lévi-Strauss souligne enfin que « l'appartenance au même totem exprime seulement un phénomène local : la solidarité de la horde²¹² ».

²⁰⁷ Cf. Saul Friedländer, *History and Memory: Lessons from the Holocaust*, Opening Lecture of the Academic year, Graduate Institute of Geneva, 23 septembre 2014.

²⁰⁸ *Supra*, Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, p.47.

²⁰⁹ *Ibid.*, Claude Lévi-Strauss, p.56.

²¹⁰ *Ibid.*, Claude Lévi-Strauss, p.64.

²¹¹ *Ibid.*, Claude Lévi-Strauss, pp.65-66.

²¹² *Ibid.*, Claude Lévi-Strauss, p.66.

Dans tous les cas de figure, le totem exprime donc, au sein d'une société patriarcale et clanique, « la continuité temporelle de la horde²¹³ ». Le lien entre le passé fantasmé et les besoins du présent impose presque immédiatement la fabrication d'une mémoire-totem, qui signifie clairement continuité et cohérence, alors que tous les signaux alentours sont pourtant à marquer une discontinuité, une brèche générale, un temps de crise et de rupture...

Si l'on suit ce raisonnement en miroir, et si la mémoire est véritablement totémique, comme nous pensons pouvoir l'affirmer à ce stade de notre examen, celle-ci va alors tendre à imposer des rites à l'ensemble de la société, des cultes, une relation rituelle de l'ordre du sacré, « un ensemble d'attitudes et de conduites obligatoires²¹⁴ », en tant que dernière étape du processus commémoratif.

Faisons le point. La mémoire totémique suscite donc des sentiments individuels d'attachement à une communauté, de même qu'elle exige des conduites collectives ritualisées autour d'un objet désormais représentatif du groupe. C'est très exactement ce que les commémorations expriment en magnifiant, dans des cérémonies particulièrement codées, les valeurs nationales. « Ainsi s'explique le rôle dévolu, dans les sociétés contemporaines, aux symboliques tels que drapeaux, rois, président²¹⁵ etc... » : commémorations, mémoriaux, Panthéon... soit autant de balises de « la permanence et la continuité du clan [lesquelles] requièrent seulement un emblème, qui peut être (...) un signe arbitraire assez simple pour que n'importe quelle société puisse en concevoir l'idée²¹⁶ (...) ». Et cette idée n'apparaît pas seule. Elle sera chargée de valeurs essentielles – récoltées dans un passé héroïque –, partagées par le clan comme la colonne vertébrale des facteurs homogénéisant qui les unira dans le présent, mais également dans le futur, définissant dans la même opération de véritables aires du sacré, et leurs inverses systématiques, soit les tabous, les anti-valeurs à exécrer par le groupe et ses individus.

Pourtant, « (...) pour ce qui est du présent, il est certain que les conduites sociales [totems] ne sont pas jouées spontanément par chaque individu, sous l'effet d'émotions actuelles. Les hommes n'agissent pas, en tant que membres du groupe conformément à ce que chacun ressent comme individuel : chaque homme ressent en fonction de la manière dont il lui est permis ou prescrit de se

²¹³ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.82.

²¹⁴ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.90.

²¹⁵ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.91.

²¹⁶ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.91. Lequel synthétise la pensée de Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.

conduire. Les coutumes sont données comme normes externes, avant d'engendrer des sentiments internes, et ces normes insensibles déterminent les sentiments individuels, ainsi que les circonstances où ils pourront ou devront, se manifester²¹⁷ ». Voilà que se dévoilent la nature profonde ainsi que la fonction première des commémorations – externes dans le temps (du passé dans le présent), elles le sont aussi socialement puisqu'exigées par les élites politiques en direction des masses populaires, du moins pour les cas que nous avons observés jusqu'ici. Il existe, nous le verrons, des contre-exemples. La mémoire collective est donc doublement verticale, doublement exogène à la société. Un greffon en quelques sortes qui nécessite, réunissant en cela les conditions d'une hypothèse futuriste qu'avait déjà anticipée l'anthropologue en 1962, que « (...) si les institutions et les coutumes tiraient leur vitalité d'être continuellement rafraîchies et revigorées par des sentiments individuels, pareils à ceux où se trouverait leur première origine, elles devraient recéler une richesse affective toujours jaillissante, qui serait leur contenu positif²¹⁸ ». La correspondance entre les réflexions de l'anthropologue, les besoins du présent hyperprésent, les fonctionnalités du règne de la mémoire et de son calendrier festif toujours plus saturé, est très étroite.

L'injonction mémorielle permet donc à elle seule le passage de l'analogie externe dans le temps, à l'homologie²¹⁹ interne dans le présent hyperprésent, ainsi que le glissement de la diachronie à la synchronie – bien que tout cela soit fictif. Les dynamiques de ce transfert sont servies par l'acte commémoratif, lequel endosse la puissance d'évocation d'un véritable acte magique. L'entier du processus est animé par la volonté de puissance du politique, lequel pour le coup, pense à peu près « comme les sauvages » qu'analyse Lévi-Strauss. En ce sens, la mémoire contribue finalement à créer une identification de l'individu au groupe et inversement, dans un constant mouvement de va-et-vient... Cette identification des « gens du soi » crée insidieusement, autour des valeurs-signaux, la conscientisation des mimétismes, des mêmes, mais également des opposés, de l'altérité, soit le discernement clair des « gens de l'autre²²⁰ ». Les limites du groupe sont ainsi définies. Telle est la démarche de ce langage figuré qu'est la commémoration, que le modus operandi de la répétition vient encore renforcer. La répétition est en effet « le principe fondamental de toute structure

²¹⁷ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.105.

²¹⁸ Ibid., Claude Lévi-Strauss, p.105.

²¹⁹ Homologie dont la définition pourrait être, inspirée des thèses de Lyotard, « l'unicité du référent comme garantie de la possibilité de tomber d'accord, la parité entre les partenaires » d'un même système social. Supra, Jean-François Lyotard, p.50.

²²⁰ Ces deux catégories sont apparues au détour d'une discussion avec le philosophe André Sauge, au sujet de l'altérité dans l'histoire antique. En effet, le mythe produit une image que se fait d'elle-même la communauté, accentuant ce qui la différencie des autres, mais qui réduit surtout les différences internes.

connective. Elle fait en sorte que les lignes d'actions, au lieu de se perdre à l'infini, s'ordonnent en schémas reconnaissables et puissent être identifiées comme élément d'une « culture » commune²²¹ ». En l'état, il faut comprendre que la répétition invite à la commémoration, et que le lien social que cette dernière annonce ne tient pas exclusivement à la signification des néo-métarécits qu'elle raconte, mais « dans l'acte de leur récitation. La référence des récits peut paraître appartenir au temps passé, elle est en réalité toujours contemporaine de cet acte²²² ». C'est très exactement en ce sens que nous pouvons maintenant amener une réponse plus assurée à une partie de notre questionnement général. La mémoire peut seule ce que l'histoire n'a peut-être jamais osé fantasmer, c'est-à-dire créer « naturellement » cette bascule entre analogie externe dans le temps et homologie interne dans le présent²²³. L'entier du succès mémoriel dans les sociétés présentistes peut dès lors se comprendre, et le repas totémique, « absorption de la vie sacrée » selon la thèse freudienne²²⁴, être servi à la table des festivités de l'hyperprésent, afin que la Nation puisse se réunir à elle-même, autour d'une même orgie de valeurs-refuge extirpées du sommeil du passé, mais uniquement digeste dans le présent. Les politiques croient ainsi, comme l'annonce Patrick Boucheron, « se rattacher au passé mais ne font qu'exprimer l'arrogance du présent. Ils ne font que projeter en arrière leur propre imaginaire²²⁵ ».

²²¹ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.15.

²²² Supra, Jean-François Lyotard, p.42.

²²³ Cf. François Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2001 pour l'édition revue et augmentée, et plus particulièrement la seconde partie de l'ouvrage, « Hérodote, rhapsode et arpenteur ». Cette translation de l'analogie fictive externe à l'homologie interne, concrète celle-là, par le biais de la mémoire, avait déjà été « sentie » par Jan Assmann, lequel pouvait écrire à la fin des années 1990 : - « We may call this function of Memory the « deconstructive Memory » (...). The first form of memory functions as a means of cultural identity formation and reproduction, whereas the second form functions as a technique of intercultural translation ». Supra, Jan Assmann, *Moses the Egyptian*, p.8.

²²⁴ La formule freudienne du repas totémique nous force à ouvrir sur d'autres pratiques similaires à l'époque antique. On se souvient en effet que l'ingestion des formules magiques était chose courante dans l'Antiquité pharaonique pour ne prendre que cet exemple particulier. En guise d'exemple, prenons celui des formules apotropaïques de protection contre les animaux dangereux et désertiques que les Egyptiens s'appropriant à emprunter les wadis menant à la mer Rouge n'allaient sûrement pas manquer de croiser. Des statues-cube étaient disposées à l'entrée de ces défilés désertiques, elles permettaient qu'après avoir versé l'eau de la libation cultuelle sur les hiéroglyphes magiques gravés à même la pierre de la statue, on puisse la récolter et la boire, afin que la puissance magique des formules soient complètement assimilées. Les variantes sur le même thème sont nombreuses qui nous permettent d'arriver à la notion « d'absorption de la vie sacrée » que Freud formula. Cf. Erik Hornung, *L'esprit du temps des pharaons*, OXUS, Paris, 2007 et plus particulièrement le chapitre trois intitulé « Le pouvoir de la magie ». Voir également l'ouvrage d'Yvan Koenig, *Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne*, Pygmalion, Paris, 1994 ou encore Marc Etienne (dir.), *Heka. Magie et envoûtement dans l'Égypte pharaonique*, Les dossiers du musée du Louvre, Paris, 2000.

²²⁵ Supra, Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, « Nouvelle querelle sur l'histoire de France », in *L'Histoire*, n°413-414, juillet-août 2015, p.19.

Autre aspect digne d'analyse pour notre propos, l'autocommémoration globalisée, immédiate et omniprésente des faits, à l'image de la façon dont les autorités de New-York et des Etats-Unis se sont emparées des attentats du World Trade Center du 9/11. À voir la façon dont la « masse média » les a également relayés sur tous les écrans du monde – sa mise en scène spontanément ritualisée²²⁶ –, l'opération vient encore grossir le rang des faisceaux de présomption qui nous poussent à entrevoir un discours mémoriel répondant aux mêmes logiques anthropologiques que les mythes et rites de création ou que les clans totémiques. En ce sens, l'urgence avec laquelle, l'histoire à peine consommée, ces événements deviennent des moments de célébration, ne doit pas nous laisser indifférents. Ces commémorations servent manifestement des buts, des objectifs qui dépassent le simple geste mémoriel, sans autre portée que celle du simple souvenir. Une des façons de le comprendre tient dans l'aspect festif avec lequel ces commémorations sont immédiatement conçues et offertes au peuple, souvent sans temps de latence, pourtant les seuls propices au recul analytique sans lequel il ne peut exister de dialogue historique pondéré. Urgence fiévreuse et festivité populaire sont bien les deux temps auxquels toute mémoire présente est conjuguée, « puisque le seul fait de les célébrer (les rites commémoratifs et funéraires) équivaut à changer le passé en présent²²⁷ », dans l'instant. Lier ainsi la diachronie à la synchronie serait donc l'intention ontologique des rites de commémorations postcontemporaines, le tout simulé dans les fumées épaisses de la parade célébrante.

Que dire en effet de ce désir festif de commémoration ? Jours fériés ou chômés, jours de liesse où les activités s'arrêtent, minute de silence, veillées et prières publiques, observation d'un temps du recueillement, sont autant d'attributs d'une « histoire » célébrée comme un rituel – parfois même comme un drame rituel – et une fête, *Geschichte als Fest und Ritual* aurait dit l'historien des religions Erik Hornung²²⁸, pensant alors à d'autres sociétés, en d'autres temps. Arrêtons-nous un instant sur les structures conceptuelles de son raisonnement, et veillons à traquer les modalités convergentes entre ce qu'il pouvait analyser de la société du temps des pharaons et le traitement du corps mémoriel en temps hyperfestifs de notre propos. L'égyptologue nous explique lui-même ce

²²⁶ Cette immédiate spectacularisation ritualisée d'une image programmée en boucle, qui semble atteindre son apogée avec le 9/11, s'est en fait graduellement imposée comme la marque de fabrique d'un monde de plus en plus connecté et médiatique, celui de l'urgence et du « live ». Nous croyons pouvoir repérer l'évolution de ce phénomène en trois moments majeurs de l'histoire contemporaine : l'assassinat du président américain Kennedy en 1963 ; les premiers pas de Neil Armstrong sur la lune en 1969 ; la chute du mur de Berlin en 1989...

²²⁷ Supra, Claude-Lévi Strauss, *La pensée sauvage*, p.284.

²²⁸ Supra, Erik Hornung, *L'esprit du temps des pharaons*, Oxus, Paris, 2007. Et plus particulièrement le chapitre IX intitulé « L'histoire comme célébration ».

qu'il entend par cette aphorisme : « Il m'a donc semblé opportun de caractériser la conception de l'histoire dans l'Égypte ancienne par le terme clé de « l'histoire comme célébration ». Cette formulation a suscité la contradiction parce que, dans sa brièveté, elle ne peut rendre justice à tous les aspects et évolutions de cette conception de l'histoire. Mais il s'agit là de la note fondamentale qui ne cesse de se faire entendre, du caractère cérémoniel que revêt l'histoire, non seulement dans l'Égypte ancienne, mais dans de nombreuses autres civilisations, et ce jusqu'à nos jours. Vue ainsi, l'histoire se déroule comme un rituel bien établi, dont les Annales constituent le livret. Dans celles-ci, l'histoire est transmise comme passée, présente et future. En même temps que ce qui s'est passé et ce qui se passe, elles montrent ce qui doit constamment se passer. Livres de rituel, elles sont, au début de chaque règne, solennellement « fixées » et forment ainsi le programme de gouvernement du nouveau roi²²⁹ ».

Caractère cérémoniel, rituel, régimes d'historicité passé-présent-futur indissociablement liés, présent comme alpha et oméga de toute l'entreprise de célébration, solennité, fixation par les élites d'un programme de commémoration, volonté politique manifeste, réception du signe-valeur par une masse uniquement réceptrice du stratagème, haut et bas, extériorité originelle du message, homologie interne comme conséquence... Aucun doute, nous sommes bien sur les caractéristiques majeures de la pulsion mémorielle présentiste...

Poussons l'analogie plus loin entre ce que l'historien des religions avait compris de la conception historique du temps des pharaons et, de l'autre côté, ce que nous sommes à même de saisir des dynamiques et fonctionnalités des fêtes mémorielles dans les sociétés présentes. Premièrement, aux origines de l'armature idéologique, nous croyons reconnaître la primauté d'un choix, issu de la volonté politique du moment, à se saisir uniquement de certains faits de gloire, car ceux-ci portent en eux un potentiel beaucoup plus exploitable que d'autres pour satisfaire aux exigences de la société d'où émanent ces sélections, comme le rappelle Hornung : « (...) il faut que la pensée historique de l'homme se profile sur un aussi vaste horizon, en ce sens qu'elle opère un choix parmi la multitude des événements et transmet ce qui a été choisi pour en continuer l'histoire²³⁰ ». L'histoire se met alors en scène dans une célébration qui a tout de l'acte mémoriel, en tant qu'elle ne se nourrit que d'image héroïque puissante, finalement intemporelle, la même matière

²²⁹ Ibid., Erik Hornung, p.156.

²³⁰ Ibid., Erik Hornung, p.147.

dont le mythe fait usage. Cette sélection fondamentale, qui dénature et dévoie l'entièreté de l'opération à venir pour mieux célébrer un débris d'histoire, revient à comprendre comment agit la volonté mémorielle par rapport au tissu du passé historique dont elle s'est pourtant extraite : la mémoire arrache l'événement figuré à l'éternité du mythe, afin de le projeter dans l'histoire, pour l'intégrer aux catégories de l'espace et du temps. Même si le constat est généralement identique pour les deux temporalités et les éléments du système examinés, il semble que, observant les intentions de la commémoration postcontemporaine, le cheminement et la hiérarchie soient très exactement inversés : les mnémopolitiques arrachent l'événement historique à la temporalité, ainsi qu'à l'originalité d'un premier contexte, pour finalement le faire accéder à l'intemporalité inactuelle d'un discours mythique, apte à être écouté et assimilé dans la situation du présent par la spatialité, celle des lieux de mémoire notamment.

Nous l'avons déjà souligné, cette sélection d'un fait historique – son dépeçage en vue de sa répétition mémorielle dénaturée dans le présent, créant au passage l'illusion essentielle de la synchronisation des deux temporalités –, correspond très exactement au procédé de l'analogie, comme nous l'a enseigné l'historien François Hartog dans son *Miroir d'Hérodote* paru en 1980²³¹. Traitant alors de la comparaison et de l'analogie, particulièrement chères à l'arpenteur de l'altérité qu'était Hérodote, l'historien nous livre cette réflexion, qui vient relativement bien renforcer notre propos : « Pour dire l'autre, le voyageur dispose aussi de la comparaison ; elle est, en effet, une manière de réunir monde que l'on raconte et monde où l'on raconte et de passer de l'un à l'autre » ; tout comme dans la commémoration, on transfère du passé idéalisé à célébrer au présent où l'on célèbre, par le même procédé de comparaison, de mise en synchronisation de deux temporalités distinctes. La comparaison est donc le « filet que jette le narrateur dans les eaux de l'altérité [du passé] ; la taille des mailles et le montage du filet fixent le type de pêche et la qualité des prises ; et le halage du filet est façon de ramener l'autre au même. Ainsi la comparaison a place dans une rhétorique de l'altérité où elle intervient comme procédé de traduction²³² ». Ici dialogue d'altérité horizontal, pourquoi ne pas considérer que le constat pourrait aisément être le même du moment où l'on penserait la commémoration comme un dialogue d'altérité vertical, tendu entre un passé étrangement étranger pour un présent d'où on tenterait de le comprendre afin de l'exploiter ?

²³¹ Supra, François Hartog, *Le miroir d'Hérodote*.

²³² Ibid., p.348.

Or, « dans le récit de voyage », comme dans le rapport entre passé et présent à l'ère mémorielle, « fonctionnant comme traduction », la répétition « rétablit des ressemblances et des différences (...) et ébauche des classifications ». Cependant, « pour que la comparaison ramène quelque chose », du passé par exemple, « il convient en effet que le deuxième terme appartienne au savoir partagé des gens à qui s'adresse le voyageur²³³ ».

Cependant, « à côté des comparaisons élémentaires, du type a est comme b (a et b étant directement comparables), il existe des comparaisons où le voyageur doit faire montre de plus de finesse : ce sont celles qui reposent sur un changement de registre. Quand en effet, le premier terme n'a pas d'équivalent direct dans le monde où l'on raconte, ou que le monde où l'on raconte ne peut fonctionner directement comme référence, la traduction doit alors se faire transposition²³⁴ ». Cette méthode de mise en parallèle qui consiste à « mettre la chose devant les yeux, soit, mais précisément en en mettant une autre », correspond très exactement à l'action que pose dans le présent un acte mémoriel qui ne fabrique rien d'autre qu'une fiction « qui fait voir comme si vous y étiez » le passé idéalisé, « mais en donnant à voir une autre chose²³⁵ ». Les processus narratifs d'un voyageur itinérant comme Hérodote au Ve siècle avant J.-C., illustrent les mêmes fabriques d'illusion que les actes commémoratifs pour nos sociétés contemporaines, puisque de manière semblable, le parallèle mémoriel fait reposer l'entier de son artifice sur « le jeu de quatre termes, associés deux à deux, selon la formule a est à b, ce que c est à d. Autrement dit, la comparaison, empruntant la forme de l'analogie, se fait (...), vision analogique²³⁶ ».

Par conséquent, nous venons de saisir, par ce transfert momentané au travers de l'étain poli du miroir d'Hérodote, que la mémoire va opérer une ponction dans le passé idéalisé, par l'artifice de la comparaison puisque celle-ci, « issue du monde où l'on raconte », elle « fait voir ; directement : a est comme b ; ou analogiquement : a est à b comme c est à d. Opérateur de traduction, elle filtre l'autre en même. Fiction narrative qui a pour garant l'œil du voyageur, ou le savoir du narrateur », ou le politique de notre propos. Toutefois la fonctionnalité reste strictement identique, en cela que la

²³³ Ibid., p.349.

²³⁴ Ibid., p.350.

²³⁵ Ibid., p.352.

²³⁶ Ibid., p.354.

comparaison mémorielle « vise à faire croire le destinataire²³⁷ » ici et maintenant, dans le présent et pour lui-même.

Ce détour hérodotéen nous aura finalement permis de comprendre plus généralement que « trois éléments composent ce compte rendu : l'événement réel qui détermine le cadre de l'action ainsi qu'une série de détails ; l'intention politique qui met l'accent sur certains points ; et la conception de l'histoire qui livre un modèle typique de l'événement²³⁸ ». Un modèle qui servira de passerelle et de point d'accroche – soit par le mode de la comparaison ou de l'analogie –, dans le schéma suivi par la commémoration festive dans le présent. Erik Hornung nous fait donc lui aussi comprendre que dans les fêtes du temps des pharaons, l'histoire qui semblait y être célébrée ne relatait « pas des événements réels », mais des célébrations, lesquelles introduisaient « un rituel commémoratif dans lequel il n'y a rien de contingent, mais où seul le nécessaire se produit ». En effet, les événements passés « n'ont d'intérêt que s'ils sont en même temps une réalité dans le présent et éventuellement dans l'avenir²³⁹ ». La coïncidence entre les analyses des deux modes narratifs, l'un antique et l'autre postcontemporain, est loin d'être fortuite. À nouveau, nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence : les grammaires mémorielles et festives qu'analysait l'historien de la religion des pharaons, correspondent en une multitude de points à ce que nous tentons d'extirper de la fournaise du temps présent. Dans les deux modèles, « il ne s'agit pas ici de la transmission d'événements historiques, mais de l'accomplissement d'un rituel qui est aussi toujours du domaine du futur²⁴⁰ ».

Au travers de ces deux moments de mnémopolitique, isolés pour notre propos, il s'agit bien toujours d'une articulation particulière des régimes d'historicité, dans laquelle le passé ne vaut plus pour lui-même, mais comme intervalle vers une joute mémorielle au présent et ouvrant sur le futur²⁴¹. Et tout comme pour nos sociétés occidentales contemporaines depuis les années 1990, de manière d'ailleurs étrangement identique à l'époque antique, plus le déclin s'impose au présent, moins il correspond à l'idéal, plus le recours à des signaux magiques et des symboliques surgies des

²³⁷ Ibid., p.355.

²³⁸ Supra, Erik Hornung, p.152.

²³⁹ Ibid., Erik Hornung, p.153.

²⁴⁰ Ibid., p.154.

²⁴¹ « *Remembering is an act of constant disowning. (...) This is not only a myth to be remembered but a myth about remembering, a myth. About past and future. It remembers the past in order to win the future* ». Supra, Jan Assmann, *Moses the Egyptian*, p.8.

temps anciens devient urgent et systématique. Les héros du passé et leur commémoration sont ainsi réquisitionnés pour conjurer l'impression d'une spirale de déclin, en tant qu'objets d'un rituel dont certains aspects deviennent alors clairement apotropaiques²⁴². Très loin d'une forme de conscience historique, on observe plutôt le souhait clairement marqué de fixer un mythe figuratif, accomplissant ainsi les actes d'un rituel cyclique. Le tout est à célébrer aussi souvent qu'il s'agira de régénérer de nouvelles forces vives dans le schéma de la civilisation qui le désire ou qui en ressent le besoin. On comprend assez vite, dans ce cas d'étude, que le souci de conservation d'une quelconque vérité factuelle, ne l'emporte jamais sur la puissance d'évocation mythique qui se joue au sein de la scène « historique ».

Dans cette perspective, l'histoire est donc vécue comme un véritable drame rituel dont il faut commémorer les actes glorieux d'un passé devenu mythique. Cette répétition éternelle insuffle alors une régularité, une stabilité, une systématique dans l'acte de la commémoration, de même qu'elle lui confère un caractère cyclique, tourné sur lui-même, dégageant sur une structure connective d'un « nous » social. En effet, « le principe fondamental de toute structure connective est la répétition. Elle fait en sorte que les lignes d'action, au lieu de se perdre à l'infini, s'ordonnent en schémas reconnaissables et puissent être identifiés comme élément d'une « culture commune²⁴³ ». Le mode de la répétition invite donc naturellement à la commémoration, commune à tous les rites, tandis que la joie mémorielle, repousse tout passé historique qui voudrait s'inviter aux festivités car le présent, en cet instant précis, se suffit à lui-même. Les politiques en charge de l'acte festif de commémoration dans le présent l'ont bien saisi, eux qui « ambitionnent pour l'avenir de rejoindre le point le plus éloigné dans le passé, le moment du commencement du monde ».

Dans le cas des sociétés occidentales contemporaines, on a bien senti que ce moment d'inflexion s'étalonnait quelque part entre 1914 et 1945, soit les deux momenta de rupture majeure

²⁴² Un des événements de l'histoire pharaonique à avoir subi telle distorsion mémorielle est le cas de la fameuse bataille de Qadesh sur l'Oronte, qui opposait au XIII^e siècle avant J.-C., les troupes égyptiennes de Ramsès II et celles de leur ennemi hittite. La tradition officielle ramesside martela sur une quantité invraisemblable d'inscriptions monumentales que le sort des armes fut heureux pour le pharaon. Or, « nous ne saurons jamais avec certitude comment ce jour de mai (...) de l'année 1274 avant J.-C. s'est véritablement déroulé, lorsque Ramsès II tomba, avec quatre de ses légions, dans une embuscade tendue par les Hittites (...). Les Egyptiens échappèrent de justesse à une catastrophe, quittèrent le champ de bataille parce qu'ils avaient le dessous et furent encore poursuivis sur une certaine distance par leurs adversaires », nous dit Erik Hornung. Pourtant, de retour en Egypte, c'est en tant que victoire que cette bataille fut immédiatement célébrée sur tous les murs des temples égyptiens ! La mnémopolitique s'était emparée de la réalité historique pour la servir à son culte.

²⁴³ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.15. Pour la citation précédente également.

du début du XXe siècle, les deux occasions de transgression fondamentale de tous les tabous judéo-chrétiens également. La seule période de l'histoire inactuelle qui déploie encore son aura héroïque sur les collectivités du présent, en somme. « Ici se forme le temps sous la forme de l'ouoboros, le serpent qui se mord la queue. L'action historique du pharaon et de ses auxiliaires vise à rendre au monde quelque chose de la perfection qu'il a possédée à l'origine²⁴⁴ ». En ce qui concerne le temps du mémorialisme, les rites de la commémoration garantissent une circulation des mythes au sein de la société. De la sorte, le savoir identitaire stable est maintenu dans le présent, puisque « la transmission s'accomplit sous la forme de répétition. Il appartient au rite de reproduire avec le moins de changement possible un ordre préalablement posé. Ainsi chaque célébration coïncide avec les précédentes, d'où l'idée d'une cyclité du temps qui est typique des sociétés sans écriture²⁴⁵ ».

La jonction entre les deux temporalités se fera au son des fêtes commémoratives et il est curieux de constater ô combien la majorité des vies héroïques révérees par les zélateurs des commémorations françaises, pour ne citer que cet exemple particulier, déroulent leur légende quelque part entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, comme si ce retour à l'ontogénèse du monde présent, à sa matrice, était pleinement constituée de ces deux brèches dans la civilisation occidentale, entamant alors un déclin encore invisible à l'époque. 1914-1945, une immense guerre civile européenne vécue comme la fissure précipitant les sociétés occidentales vers le temps hyperprésent. Rares sont en effet les exemples, plus mythiques encore, des héros sélectionnés (des élus dirait plutôt un vocabulaire socio-religieux) jusque dans l'âge des Lumières (comme si cet âge était soudain trop éloigné, qu'il ne « parlait plus ou moins bien ») et de la Révolution française. Toutefois, 1789 et 1914-1945 semblent être vécus comme deux sas de décompression, ressentis comme les pulsions accoucheuses de la réalité présentiste. Nous assistons bien au fameux retour aux origines mythiques, comme nous l'avions décrit en divers développements de ce chapitre. Tout s'enchaîne comme si, après un phénomène de rupture profond, se manifeste le besoin d'un retour par la mémoire vers un passé exemplaire. Un passé pensé comme irrémédiablement révolu et à la fois comme une référence intemporelle. Toute référence à cette fracture est alors à comprendre comme un acte de réanimation, comme le dirait Jan Assmann. À ce titre, les deux guerres

²⁴⁴ Supra, Erik Hornung, p.163. Un Ouroboros historique qui ne peut déboucher que sur du consensus national, mais pour célébrer une histoire close sur elle-même, simple, fermée et donc univoque.

²⁴⁵ Supra, Jan Assmann, La mémoire culturelle, p.81. Il est paradoxal de constater ici que répétition, mythe, rite et cyclité du temps s'observent également beaucoup dans nos sociétés hyperprésentes. Est-ce parce qu'elles sont à privilégier le mode oral de communication et transmission d'un savoir mémoriel ? Ce serait une piste d'investigation sérieuse à ouvrir.

mondiales, cette guerre-monde²⁴⁶, oeuvrent bien comme un passé récent mythique, quand bien même on oublierait que ce qui semble éternel est en fait bien plus récent. Les exemples étayés lors du prochain chapitre contribueront à l'envisager de façon plus nette.

XI — ETUDE DE CAS III – LES COMMÉMORATIONS DES DEUX GUERRES MONDIALES : VARIATIONS AUTOUR DE L’ORAISON FUNÈBRE

Nous parlions à l’instant de cette fracture, à la fois rupture et continuité, origine et promesse de renouveau, que représente la Seconde Guerre mondiale, matrice d’une nouvelle réalité de même que d’une nouvelle temporalité, d’un nouveau rapport à l’espace initié dès la Grande Guerre. Ce fut surtout le moment où la commémoration, sous la forme consciente et attendue d’une oraison funèbre, se matérialisa comme une nécessité et une évidence au sein des communautés qui venaient de traverser le temps des tyrannies modernes et des fosses communes. Très vite, il s’est agi d’organiser un discours mémoriel officiel qui allait, en magnifiant les actes de gloires et les sacrifices, produire les conditions d’un dialogue de l’éloge, d’une ode laudative, cependant qu’il allait permettre à cette pulsion amnésique qui commençait de s’emparer des esprits d’après-guerre de se substituer à un début de travail historique. Dès lors, au travers du déroulement des commémorations consacrées à cet événement si singulier dans l’histoire humaine, telles qu’elles se déploient en Europe occidentale jusqu’au XXI siècle ; mais également par l’examen minutieux des prises de paroles politiques des uns et des autres lors de ces moments de remémoration, il nous est également possible de reconnaître, bien que différemment, les effets de ce glissement de l’histoire vers la mémoire que nous avons cru déceler si souvent au long du Deuxième XXe siècle. De même, nous serons en état de percevoir une nouvelle modalité du discours commémoratif, qui nous avait échappé jusqu’ici, bien que pourtant typique de ses fonctionnalités : l’oraison funèbre.

Revenons quelques instants auprès de Thucydide, puisque c’est dans son ouvrage, *La Guerre du Péloponnèse*, que celui-ci nous livre le modèle, archétypal depuis lors, de l’oraison funèbre. C’est adossés à cette définition antique que nous pourrons tenter la mise en tension avec les discours mnémopolitiques de notre présent, plus particulièrement encore ceux que l’on a pu entendre dès le lancement des célébrations du centenaire de la Grande Guerre. Périclès²⁴⁷, on s’en souvient, est chargé de prononcer l’oraison funèbre en l’honneur des premiers Athéniens tombés au

²⁴⁶ Cf. Alya Aglan et Robert Frank (dir.), 1937-1947. *La guerre-monde*, deux volumes, Folio, Gallimard, Paris, 2015.

²⁴⁷ Cf. Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, II, 34-46, Folio Classique, Gallimard, Paris, 2000, pp.151-160. Traduction de Denis Roussel.

cours des hostilités. Dans une Athènes rongée par l'impérialisme, menacée par ses ennemis, Périclès est chargé du discours lors des funérailles des premières victimes de conflit, dont les corps ont été rapatriés dans la cité. Reproduire ici quelques extraits de son allocution prononcée dans les faubourgs de la ville, à côté du monument élevé pour les morts, nous servira à tracer les comparaisons qui s'imposent avec des discours commémoratifs contemporains présentant une forte propension à la dérive vers l'oraison funèbre. Écoutons-le.

« Après l'inhumation, débuta Périclès, un citoyen désigné par la cité pour ses qualités intellectuelles et la considération dont il jouit, fait l'éloge des morts dans un discours approprié à la circonstance²⁴⁸ ». Or, poursuit-il, « l'éloge des actions d'autrui n'est supportable que dans la mesure où l'on se croit soi-même capable de faire ce qu'on entend louer²⁴⁹ ». Après ces quelques remarques introductives, Périclès – Thucydide en fait – ouvre réellement le moment de la re-mémoration collective par ces mots :

« Telle est donc cette cité (Athènes) pour laquelle ces hommes, qui n'admettaient pas l'idée de la perdre, sont morts en héros, les armes à la main. Elle mérite bien que nous tous ici qui leur survivons, nous ne lui refusions pas notre peine²⁵⁰ ». Telle qu'il la présente, cette « fin » des héros montre et révèle « leur valeur (...) et jusqu'où peut aller une vertu virile²⁵¹ ».

Suit alors une longue tirade où l'on reconnaîtra aisément la fabrication du lien passé-présent, du général au particulier, du « national » comme de l'universel, cordons ombilicaux du rapport historique à la continuité, enjeux majeurs de l'histoire dans le présent des sociétés :

« Contemplez journallement la réalité qui vous entoure, c'est-à-dire cette cité dans toute sa puissance ; enflammez-vous d'amour pour elle, et quand vous serez bien pénétrés du sentiment de sa grandeur, rappelez-vous que nous devons tout cela à des hommes audacieux, qui connaissaient leur devoir et savaient, dans l'action, se montrer jaloux de leur honneur. (...) Ils ont mérité le plus illustre des tombeaux ; (...) le souvenir impérissable qu'ils ont laissé parmi les hommes, qui ne manqueront jamais une occasion de leur rendre hommage par des actes ou par des paroles (...). (...) Car les hommes illustres ont pour tombeau la terre entière. Leur mémoire ne se conserve pas seulement dans leur pays, où on leur élève des stèles avec des inscriptions, mais aussi en terre

²⁴⁸ Ibid., Thucydide, II, 34, p.152.

²⁴⁹ Ibid., Thucydide, II, 35, p.152.

²⁵⁰ Ibid., Thucydide, II, 41, p.157.

²⁵¹ Ibid., Thucydide, II, 42, p.157.

étrangère, où, à défaut d'építaphe, leur souvenir reste gravé non dans la pierre, mais dans l'esprit de chacun. (...) Prenez donc ces hommes pour modèles²⁵² ».

Sans avoir à forcer le trait, nous avons rapidement reconnu des idées-force, des conceptions et des enjeux constituant le terreau des discours mnémopolitiques hyperprésents déjà rencontrés dans cet essai. Pourtant, Thucydide prononçait, par le biais de ce discours, une véritable profession de foi historienne et démocratique, présentant les enjeux essentiels de l'engagement du citoyen dans la cité, traçant ainsi les contours du rôle du travail du citoyen qui remet en perspective critique le passé et le présent, qui se sait inscrit dans son temps et qui en donne une lecture rationnelle, basée sur les valeurs de sa société. En nous rapprochant spécifiquement des prises de paroles délivrées à l'occasion du souvenir de la fin de Seconde Guerre mondiale, nous allons maintenant pouvoir jauger, finalement, si l'acte commémoratif affiche pareillement au XXI^e siècle cette qualité d'oraison funèbre et récupère ainsi, pour le politique du présent, les rôles dévolus à cet orateur « désigné par la République parmi les hommes les plus remarquables et les plus considérés » d'Athènes. Si tel est le cas, cela viendrait compléter notre analyse des modalités d'un discours mnémopolitique qui ne doit quasiment plus rien à l'histoire, bien qu'il lui emprunte ses codes, mais au contraire, qui fonctionne selon d'autres normes, d'autres moteurs, afin d'atteindre d'autres objectifs que ceux que la société serait en droit d'attendre d'une enquête historique sur ces événements de la fin du conflit mondial.

En étudiant l'oraison funèbre athénienne, nous reconnaissons un des lieux où s'effectue l'identification du corps politique et à travers lui, le cimentage du corps national ; celui des valeurs partagées par la communauté : « Meurent les hommes, la cité demeure, toute-puissante, indivisible comme l'idée même de l'unité ; morts sont les citoyens lorsque l'orateur s'avance pour exalter Athènes à travers les Athéniens : sur ces morts abstraits, la cité construit son idéalité ». S'installe alors l'intemporalité de l'aretê, la valeur, car en son sein, « dans le champ de la valeur, tout se résorbe au sein de l'unité de la cité, une comme doit l'être le lieu géométrique des semblables²⁵³ ». L'oraison était donc bien construction d'une idéologie se débattant pour enraciner le mythe dans la cité. Elle se déclame et se récite au travers des commémorations pour produire un métarécit symbolique puissant, un mythe en action. Elle est, à ce titre, une procédure éminemment politique.

²⁵² Ibid., Thucydide, II, 43, p.158.

²⁵³ Cf. Nicole Loraux, *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 2005, p.25.

À travers ses morts héroïques célébrés, c'est la patrie toute entière qui s'y retrouve. De plus, la répétition annuelle ou cyclique des commémorations et des oraisons funèbres, fait que la nation ne cesse jamais plus de rendre hommage, moments de rassemblement de la collectivité autour de valeurs semblables et essentielles. On y dramatise la relation entre un passé héroïque et tragiquement légendaire, et l'action civique qui en découle dans le présent. « Discours didactique, l'oraison funèbre²⁵⁴ » se comprend comme une parole politique, une parole civique et un genre mémoriel, puisqu'elle « célèbre des morts ou, plus exactement, exalte en eux un certain type de mort²⁵⁵ », chargée des valeurs qu'on aspire à cultiver dans le présent. En somme, l'oraison funèbre de l'Antiquité fournissait une voie pour passer de la mort héroïque de l'individu vers l'agir civique et collectif dans le présent. Qu'en est-il des commémorations de l'été 2014 célébrant le Centenaire du début de la Grande Guerre ? Sont-elles également à officier dans le sens d'une oraison funèbre à nouveau actualisée dans le corps élargi de la Nation ? Le Centenaire de la Grande Guerre a-t-il encore dynamisé cette course aux nouveaux métarécits ?

Pour tendre le filet de ces comparaisons, nous avons choisi de nous concentrer sur trois moments commémoratifs qui se sont déroulés dernièrement, soit le Discours de commémoration du 6 juin 1944 à Caen, prononcé pour le 70^e anniversaire de l'événement ; la Cérémonie internationale d'hommage aux victimes de la bataille de Normandie à Caen ; la Cérémonie franco-américaine à Colleville-Sur-Mer enfin. Toutes trois prononcées le 6 juin 2014 par le Président français François Hollande, à quelques heures d'intervalle. Nous reproduirons également quelques passages du discours donné à l'occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre, au Monument National du Hartmannwillerkopf, le dimanche 3 août 2014. Ainsi, nous aurons produit des pièces mnémopolitiques, recoupant le souvenir d'événements que nous avons annoncés comme des ruptures majeures et des accélérations vertigineuses en direction de l'ouverture d'un Deuxième XXe siècle qui voit – quelque part entre 1914 et 1945 –, la genèse de la future transformation du rôle et de l'usage politique et public de la mémoire et de l'histoire. Ces études de cas pourront venir consolider notre approche, restée jusqu'ici encore quelque peu théorique.

²⁵⁴ Cf. Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Payot, Paris, 1993, p.70.

²⁵⁵ Ibid., p.73.

1. Confusion entre acte commémoratif et oraison funèbre

Au moment de déposer la première pierre de fondation du futur « Historial du Hartmannwillerkopf », le président a eu ces mots limpides quant aux destinations des actes mémoriels : « Les commémorations, (...) sont les leçons de l'histoire, elles sont des appels à l'union, au rassemblement, à la mobilisation face à d'autres enjeux, d'autres menaces, d'autres défis. Les commémorations, elles viennent donner du sens au monde d'aujourd'hui, d'abord sur ce que doit être le patriotisme²⁵⁶ ». Un peu plus loin dans le même discours on a pu entendre : « C'est ce moment d'unité nationale qui a permis de retrouver notre grandeur, (...) l'unité nationale (...) est notre bien le plus sacré, le plus précieux. Lorsqu'il y a des périls à affronter, lorsqu'il y a des menaces à écarter, lorsqu'il y a des défis à relever, c'est le rassemblement, le rassemblement de tous les Français qui est la condition du succès. L'unité nationale, elle n'efface pas les différences, les clivages, les oppositions, les intérêts qui sont multiples dans notre pays. Mais l'unité nationale, c'est le ferment pour toute victoire, et c'est ce que le débarquement de Provence a une fois encore démontré²⁵⁷ ». Ce qui prouve que les commémorations du temps hyperprésent ne sont en rien des « leçons d'histoire » telles qu'annoncées, mais qu'elles ne servent qu'à refourbir les vertus nationales que ces moments de réappropriation de la mémoire collective utilisent comme des vitrines communicationnelles, comme des portes-voix médiatiques, comme des tribunes politiques où s'y forment des slogans aux motifs politiques. La tragédie s'y fait l'écho des valeurs nationales défendues hier comme aujourd'hui. L'oraison funèbre dans le présent, telle que nous pouvons l'observer, se présente donc comme un catalyseur d'un présent qui parle la langue du passé où seule compte l'efficacité d'un modèle moral, dont il s'agit de se convaincre.

On y reconnaîtra donc sans peine l'agencement des trois régimes d'historicité, remanié à la mode des anciens historiens gréco-romains tels que Thucydide ou Diodore de Sicile pour ne citer qu'eux, qui tous avaient caressé l'espérance chimérique – les historiens paraissent aujourd'hui bien plus mesurés quant à cet enjeu²⁵⁸ –, que les sagesses du passé pourraient permettre à l'homme de

²⁵⁶ Cf. François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre au Monument National du Hartmannwillerkopf*, prononcé le 3 août 2014.

²⁵⁷ Cf. François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁵⁸ Comme l'avait écrit le regretté historien de l'Université de Genève, Jean-Claude Favez: « Aujourd'hui, les historiens sont plus prudents et plus modestes. Ils ne pensent plus, en général, que l'histoire fournit des leçons de morale, de nationalisme ou de science. En revanche, avec l'ensemble des sciences sociales, ils sont convaincus que l'homme est dans l'espèce un être social, doué de mémoire. L'histoire n'apprend rien, au sens où elle rendrait les hommes meilleurs et plus heureux, car il ne suffit pas de connaître les causes des erreurs pour ne pas les répéter. Mais l'histoire aide à comprendre l'origine des phénomènes auxquels nous sommes confrontés ; elle permet de comparer des situations analogues ; elle élargit le champ de la connaissance et de la réflexion. Pour être gratuit, son apport

demain d'éviter de reproduire les mêmes erreurs. Dans les extraits des discours du président français compilés ici, se souvenir du passé, lui rendre hommage, doit servir à mieux traverser le présent, mais également à « éclairer l'avenir²⁵⁹ ». L'histoire, mais surtout la célébration de ses mémoires, est encore considérée, en dépit de tout ce que les recherches épistémologiques récentes sur la question n'ont cessé d'affirmer, comme des leçons, des morales habillées dans le feutre de l'histoire. Toutefois, « à se généraliser ainsi, l'éloge inconditionnel de la mémoire, la flétrissure de l'oubli deviennent, à leur tour, problématiques. La charge émotive de tout ce qui a trait au passé totalitaire est grande, et ceux qui l'éprouvent se méfient des efforts de clarification, des appels à une analyse précédant le jugement²⁶⁰ ».

2. Un passé pour un présent

Pourtant, le lien passé-présent, constitution fondamentale d'une conscience historique dans le présent, apparaît partout au long du discours, rajoutant encore à l'impression de confusion constante entre les modalités d'un propos historique véritable et celles d'un discours de la mémoire. Voyons plutôt : « Les peuples doivent regarder lucidement leur histoire, s'ils veulent affronter les défis du présent et préparer l'avenir²⁶¹ ». En ce sens, l'agir mémoriel est une sorte de vigie, plantée au milieu des trois régimes d'historicité, un rappel constant du danger à ce que l'un des trois rapports au temps disparaisse de l'équation. Or, la culture du souvenir semble avoir oublié de dire que des trois temps, passé, présent et futur, seul le présent reste véritablement opératoire dans les sociétés présentistes. Pire encore, le rappel constant du lien passé-présent semble plus construit dans un souci de devoir rapportant au seul présent, que dans un élan sincère d'obligation envers le passé pour ce qu'il fut. En effet, François Hollande ne fait que reproduire une oraison funèbre qui emprunte la voix du passé pour ne parler qu'au présent puisque ce discours est « une leçon de morale civique à l'usage des vivants²⁶² », donc du présent. Par conséquent, c'est aussi, mais surtout pour le présent et du présent que la cérémonie s'adresse aux collectivités, comme l'annonce le

social ne se révèle donc pas moins essentiel, tout spécialement à notre époque. » Cf. Jean-Claude Favez, « L'histoire est une science humaine », in *Etudes et carrières*, n°39, 1982, p.6.

²⁵⁹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁶⁰ Supra, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, pp.14.

²⁶¹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre au Monument National du Hartmannwillerkopf*, prononcé le 3 août 2014.

²⁶² Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, p.120.

président : « Nous faisons un devoir de mémoire (...). Mais nous envoyons aussi un message par la cérémonie d'aujourd'hui²⁶³ ».

De ce rappel constant à un présent, résultante des passés croisés, il ne reste plus, à mesure que le discours progresse, que le présent, en tant que véritable sujet de préoccupation, car les problématiques à identifier et à circonscrire sont bien actuelles, comme vient l'annoncer cette phrase : « (...) mais la guerre est toujours là, encore dans ce monde, tumultueux, incertain et parfois menaçant, et dans toutes les guerres ce sont les civils qui payent un lourd tribut²⁶⁴ ». Le passé-référence et son enseignement s'affadissent bientôt pour n'être plus qu'un cadre flou et vague, tandis que ce référent a rendu un immense service à cette cérémonie, puisqu'il a fourni la valeur héroïque et mythique tirée d'une histoire dont tous les acteurs, ou presque, ont disparu. Qu'en a retiré la commémoration ? Une autorité politique, un socle de légitimation pour les actions militaires dans le présent. Puisqu'elle a déjà survécu à des forces de destruction dans le passé, la France pourra et saura comment réagir, d'autant plus si le souvenir des sacrifiés nationaux d'hier n'est pas oublié, celui-ci montrera le chemin à suivre. Le devoir de mémoire implique donc systématiquement l'obligation d'une posture politique, les conditions d'un agir politique dans le présent. En effet, et le parallèle a manifestement l'air de se suffire à lui-même puisqu'il n'appelle à aucune démonstration supplémentaire, « c'est parce que la France a elle-même connu la barbarie qu'elle fait son devoir pour préserver la paix, partout, aux frontières de l'Europe, comme en Afrique²⁶⁵ ». On agira dans le présent, parce que le passé nous a montré la voie à suivre. Entre deux se dresse l'obligation mémorielle, un pont sémiologique qui force le respect dans le présent, qui oblige à évaluer les valeurs nationales au nom desquelles des citoyens se sont sacrifiés dans un passé violent. Les conditions d'un rappel puissant sont réunies : « À nous, à nous tous, quelles que soient nos places, à nous de faire preuve de la même hauteur de vue, de la même audace, de la même bravoure, de la même conscience, de la même volonté que ceux qui sont venus sur ces plages²⁶⁶ ». Ces mêmes valeurs-refuge sont encore une fois menacées, même si les périls ont changé de nature, bien que leurs potentiels de destruction soient jugés tout aussi dangereux pour le présent puisqu'aujourd'hui « encore nos deux pays (France et Allemagne) sont unis pour répondre à

²⁶³ Cf. François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

²⁶⁴ Cf. François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁶⁵ Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁶⁶ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

d'autres menaces, le réchauffement climatique, le creusement des inégalités, le sous-développement, la misère, la faim. (...) le fondamentalisme, le racisme, l'extrémisme, le terrorisme²⁶⁷ ». Si au départ de l'allocution, le lien passé-présent pouvait donner quelques assurances et crédit à l'histoire, celui-ci s'est assez vite transformé en prétexte pour que puissent être étalés les facteurs d'un danger anxiogène d'un présent à nouveau conflictuel, même si différemment. L'oraison funèbre va imprimer une représentation d'elle-même à la société qui y sacrifie, puisque « l'oraison funèbre ne raconte certes pas ces mythes pour eux-mêmes ; ne se les appropriant, elle les réduit à leur plus simple expression et les transforme en paradigmes éducatifs ». Au sein de cette stratégie politique du présent, « le mythe est nécessaire car il est l'exemple absolu, dont la contemplation tient lieu d'éducation en accoutumant les citoyens à bien agir²⁶⁸ ». En ce sens, le passé est le lieu où repose tous les enseignements, toutes les sagesses afin que les contours de « l'éthique » contemporaine puissent se révéler aux communautés présentes d'un « nous » politique, et les guider. Alors et seulement à cette condition impérieuse, « nous les descendants, il nous appartient de rappeler le calvaire, le calvaire qu'ils ont connu pour mieux comprendre la barbarie et empêcher tout retour²⁶⁹ ».

La commémoration est donc une ligne de défense, un moment qui fait étymologiquement écran, mais à quoi exactement ? Si la France est ce qu'elle est aujourd'hui, « c'est parce que la France a pu participer pleinement, entièrement à la victoire²⁷⁰ » d'hier. Ou selon une autre variation sur le même thème : « Ainsi, (...) sera préservé le souvenir de ce grand moment qui permet à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui²⁷¹ ». Ce qui est une autre façon de redire que la mémoire vive permet à la nation du présent de rester soudée, unie et de résister – car elle les aura conscientisés dans l'action de remémoration –, aux phénomènes destructeurs externes et internes qui la mettent en péril. Si bien que les dangers du présent vibrent à la même corde que le péril de l'oubli. Il ne faut pas oublier, voilà comment le lien passé-présent s'en trouve réduit à son plus simple appareil au sein du discours commémoratif. Dans ce processus, le passé en resort reproduit et remodelé, « mais reproduire n'est pas retrouver : c'est, bien plutôt, reconstruire²⁷² ». Seulement

²⁶⁷ Cf. François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie franco-américaine* à Colleville-Sur-Mer, prononcé le 6 juin 2014.

²⁶⁸ Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, pp.159-160.

²⁶⁹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre au Monument National du Hartmannwillerkopf*, prononcé le 3 août 2014.

²⁷⁰ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁷¹ Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁷² Supra, Maurice Halbwachs, p.92.

reconstruire, serait-on tenté de rajouter. Au sein de cette modalité du discours mémoriel, l'oraison funèbre procède à un effet de surimpression par lequel un fait du passé « est comme surchargé par une forme et un contenu nouveau²⁷³ ». En fin de compte, ce bricolage réduit le passé à un « support inerte d'une pensée déjà constituée²⁷⁴ ». Cette parole d'autorité qui forge, à chacune de ses célébrations, une idéalité à poursuivre, ne peut être discours historique. Le passé n'y est donné que pour parler au présent, forgeant ainsi un paradoxe immense, répétant la force de la tradition par son action conservatrice au sein de la collectivité. Toutefois, ce passé ainsi célébré n'est pas conservé pour lui-même, il est plutôt fait de répétitions figées, de silences assourdissants, d'absences criantes.

Dans cette perspective, le souvenir est affaire de collectivité au premier chef et non d'individu. Il véhicule un sens utile à la communauté, donc à l'identité partagée du groupe, chose d'intérêt plus politique que véritablement historique, nous l'avons compris.

3. Révérence aux héros d'hier

L'oraison funèbre tient donc une place prépondérante dans ce récit mémoriel puisque sa litanie servira de chair, de corps, à l'ensemble organique du discours politique. C'est ainsi qu'à de multiples reprises, on trouve des formules variées de salutation aux morts glorieux, des formules laudatives qui se conjuguent sur des modes affectés. Nous en rapatrions quelques-unes ici pour en saisir la force d'évocation : « Grâce à vous, la France a su se rassembler au-delà d'elle-même²⁷⁵ » ; « Je voulais, et c'est le sens que je veux donner au 70^e anniversaire du débarquement, oui je voulais que, en cette date du 6 juin 2014, l'hommage de la Nation puisse s'adresser à tous, civils et militaires, sans distinctions selon les vêtements et les uniformes portés²⁷⁶ » ; « (...) ce qui nous attend est plus qu'un devoir, c'est une obligation pour le monde et un devoir pour ceux qui ont combattu sur ces plages (...), aujourd'hui même, [ils] savent par leur esprit que nous sommes leurs héritiers²⁷⁷ ».

²⁷³ Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, p.238.

²⁷⁴ Ibid., p.239.

²⁷⁵ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁷⁶ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁷⁷ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion du 70^e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

Le souvenir d'une mort glorieuse en héritage. Voilà le leg de ces commémorations. Sur le simple rappel allégorique d'un passé héroïque, réduit à sa seule qualité d'avoir été, arraché d'une linéarité signifiante et pire encore, d'un contexte historique précis, les politiques construisent le discours d'une récupération des valeurs synonymes des actes ainsi révévés. Le corps des morts patriotiques sert de cénotaphe symbolique aux valeurs qui vont se raviver dans le présent. Pourtant, ces héros ont disparu il y a presque un siècle, souvent leurs descendants également ; leur manifester un temps de deuil n'est donc pas l'objectif de ces moments cérémoniels. On y cherche plutôt le reflet d'un Grand récit, une épopée pouvant servir de modèle, de canon à suivre dans ce présent, dont les vies et les morts fournissent la matière mémorielle des commémorations, lesquelles endossent cette caractéristique d'être les lieux de salutation funèbre à « tous ces héros célèbres ou anonymes... qui ont contribué à la résurrection de notre pays²⁷⁸ ». Etrangement, le temps semble s'annuler entre l'Antiquité et les sociétés vivant de présentisme, puisque si hier, « louer des Athéniens à Athènes revient donc à louer les Athéniens, tous les Athéniens, morts ou vifs, et surtout « nous-mêmes encore vivants », ceux dont le « nous » coïncide avec le présent de la cité²⁷⁹ », la formule marche encore à plein régime, seuls les termes signifiants de référence sont à changer.

L'usage social et politique des figures héroïques du passé semble avant tout de nature identitaire et politique, puisque ces parcours de vie, aujourd'hui à l'état de mémoire partagée, peuvent être contrôlés dans le présent. Ces récits contrôlés servent alors, dirait Michel Winock, « l'effort de se rassurer avec une histoire de France valorisée, magnifiée, héroïque²⁸⁰ ».

4. Les valeurs nationales

Si bien maîtrisés, ces récits, que ces figures héroïques ainsi magnifiées et réunies lors d'un même discours, tissent le maillage sensible d'une toile dont la vertu sera de rendre visible – réanimer en d'autres mots –, revigorer les valeurs jugées essentielles de la nation qui les célèbre. Nous retombons encore une fois sur la mécanique des commémorations, ainsi que sur celle des oraisons funèbres, soit celles qui fonctionnalisent l'acte héroïque du passé afin de restituer sa densité à l'unité nationale. L'objectif de toute l'opération commémorative réside effectivement dans cette inflexion, comme l'annonce clairement cette déclaration du Président de la République

²⁷⁸ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁷⁹ Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, p.22.

²⁸⁰ Supra, Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, p.11.

française : « Je veux insister sur la solidarité qui fut celle des Normands dans cette épreuve. (...) Tous voulaient que la Normandie puisse être unie, rassemblée, dans l'épreuve qu'elle traversait et en même temps dans l'espérance qu'elle vivait pour sa libération, puis celle du pays²⁸¹ ». Une fois la brèche ouverte par les valeurs de solidarité et des libertés, le flot de symboliques oeuvrant dans une même direction peut se déverser, ainsi, « délivrance, espérance, souffrance, persévérance²⁸²... ». Ou encore, de manière plus structurée, on égrène les exemples « d'engagement » et de « sacrifice » délibérés, « pour défendre une noble cause », celle de la liberté. À travers la célébration des héros d'hier, « le vent de la liberté souffle » sur ces pages, ce vent qui « souffle encore aujourd'hui²⁸³ ».

La collection des valeurs nationales majeures terminées, la « vérité » fondamentale qui transpire des actes commémoratifs et des idéaux symboliques qu'ils permettent de ressasser devient limpide : « La liberté est un combat », pour lequel l'arme favorite s'avère être « le devoir patriotique ». Ce combat « c'était la promesse d'un monde délivré de la tyrannie et de la guerre. C'était aussi le rêve d'une société plus juste et plus fraternelle²⁸⁴ ». Ce combat, c'est celui qui se livre autour de la mémoire dans le présent. Les mémoires symboliques produisant du sens commun positif sont ce que souhaitent atteindre les sociétés postcontemporaines, en mal de repères. En louant ainsi les sacrifices d'hier, la promesse d'un futur ouvragé de telles valeurs-refuge peut servir un discours d'espérance où l'agir civique va trouver ses fondations. L'histoire n'a que peu d'utilité propre dans cette dynamique qui se gorge pourtant de ses faits passés. La commémoration ressemble plutôt ici à une immense machine à produire de l'espoir dans le présent, regardant de manière factice en arrière, vers un passé idéalisé. Elle devient le porte-parole de l'idéologie officielle agissant comme une force persuasive au travers du rappel constant des valeurs intemporelles de la communauté.

²⁸¹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁸² Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁸³ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

²⁸⁴ Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

5. Le haut et le bas comme du général au particulier

L'oraison funèbre active également, de manière directe, le rapport entre l'Un et le Tout, entre l'individu et la collectivité. Si bien que remémorer les actes héroïques et la fin « glorieuse » d'un combattant, résistant, civil, qui a donné sa vie pour la nation dans le passé, permet le transfert immédiat vers le multiple, puisque la force des valeurs pour lesquelles cet homme, inconnu ou non, a donné sa vie, rejaillit avec fracas sur l'entier de la communauté de ceux qui se battaient dans son camp ou leurs survivants. L'artifice travaille par l'activation de l'identification symbolique, augmentée dans l'intervalle par la puissance allégorique de l'acte isolé dans le passé. Il en va donc de l'oraison funèbre comme de la commémoration. Au travers des deux types de célébration rendue aux morts, la fonctionnalité de l'entière articulation sert à cerner cette fameuse homologie, verticale et horizontale, comme l'exemple suivant le démontre de manière spectaculaire. Deux frères ayant chacun succombé à l'une des deux guerres mondiales, réunis dans la mort et enterrés dans le même cimetière. Ces deux combattants morts au champ d'honneur ne sont pas tout-à-fait des inconnus...

Théodore Roosevelt Jr, fils du vingt-sixième président des Etats-Unis, meurt en effet devant Sainte-Mer-l'Eglise, et est aujourd'hui enterré au côté de son frère, Quentin, abattu quant à lui lors de la Première Guerre mondiale. Cet exemple d'une mort individuelle, au nom célèbre, mais noyée dans la masse de ceux qui ont donné leur vie pour la survie de leur nation, force les politiques d'aujourd'hui de considérer que « (...) nous sommes les enfants et les petits-enfants de cette génération, nous sommes les héritiers ». Ainsi, d'une destinée particulière, additionnée à d'autres lignes de vie individuelles, on arrive à une mémoire collective et « de cette mémoire, cette mémoire commune, nos Nations ont forgé un espoir qui est aussi un devoir²⁸⁵ ». Autrement dit, et Maurice Halbwachs l'avait déjà démontré voilà presque un siècle, c'est inscrite dans la mémoire sociale, donc collective, que la mémoire individuelle trouve son cadre d'expression. C'est en ce lieu qu'elle peut donner la pleine puissance de ses enseignements, puisque ce sont les collectivités – et les politiques qui les dirigent et les animent – qui déterminent finalement la mémoire individuelle de leurs membres et plus exactement, l'usage publique de celle-ci. Dans le cas contraire, la mémoire individuelle disparaît « naturellement » avec son porteur.

²⁸⁵ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie franco-américaine* à Colleville-Sur-Mer, prononcé le 6 juin 2014.

Le sacrifice sans distinction des cheminements individuels, des provenances et des ethnies, est par conséquent à considérer comme « un lien de sang que rien ne saurait dénouer²⁸⁶ ». L'unité fertile atteinte par l'exemple particulier est bien une des raisons essentielles pour lesquelles la commémoration paraît si incontournable aux politiques du présent. Par ce procédé, on réduit le multiple à l'Un, ce qui est l'objectif avéré de la modalité de discours performatif produit par l'oraison funèbre, soit une sorte d'indifférenciation heureuse, source d'égalité et de paix universelle. « Ainsi, dans l'oraison funèbre, la cité assure imaginativement son emprise sur le réel²⁸⁷ ».

6. L'universel et le national

Autre jeu d'échelle oeuvrant dans des directions similaires, le lien entre la nation, les valeurs qu'elle défend, et l'universalité de celles-ci, sert encore une fois la cause de l'homologie. Là encore, la nation comme l'individu endossent, promeuvent et défendent des valeurs au travers desquelles le genre humain doit se reconnaître, contribuant ainsi à poser les bases d'une homogénéisation mondialisée par la dynamique mémorielle. Par conséquent, les interventions politiques qui se mêlent de mémoire ne manquent pas ce lien, ce lieu où l'universel et le national se rejoignent – ce que l'historien Henry Rousso nomme la « mémoire transnationale ». L'exemple ainsi célébré leur servira pour replacer l'acte héroïque dans le concert d'un combat pour la liberté, commun à toutes les civilisations démocratiques. La légitimité de la nation est ainsi également acquise par la célébration des valeurs pour lesquelles elle s'est sacrifiée, hier comme aujourd'hui, tandis que ses sacrifices sont remisés dans une perspective mondialisée, soit une sorte de « passé sans frontières²⁸⁸ ». Et c'est très exactement pour cette raison que les commémorations de la Grande Guerre, tout comme celles de la Seconde Guerre mondiale, par leur nature forcément internationale, par leur vertu d'exemple d'un combat universel contre les forces du « mal », doivent être reconnues à ce titre par la nation, mais aussi par les plus hautes instances internationales, comme le rappelle cette phrase du discours : « (...) je souhaite au nom de la France que les plages de débarquement soient inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, car ici nous sommes sur un patrimoine mondial de l'humanité²⁸⁹ ».

²⁸⁶ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁸⁷ Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, p.349.

²⁸⁸ Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, p.239.

²⁸⁹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

Le national et l'universel apparaissent comme à jamais liés par une destinée commune, laquelle les oblige envers ces morts héroïques dont le souvenir vient comme sceller de son sceau sacrificiel la mémoire pérennisée dans le présent des commémorations. Ainsi, « (...) cette inscription rappellera le caractère sacré de ces lieux pour les préserver à tout jamais et surtout pour accueillir toutes les générations qui viendront en visiter les sites lorsqu'elles voudront comprendre, lorsqu'elles voudront voir où le sort de l'humanité s'est joué, où il s'est décidé, un 6 juin 44²⁹⁰ ».

L'échelle des identifications possibles pourra encore être affinée puisque les Normands sont également invités dans l'appareillage mémoriel, comme ceux qui furent au centre du sacrifice. Nous trouvons donc l'articulation Normandie, France et Univers, qui tisse les liens sacrés de l'homogénéité trouvée dans la défense des valeurs saintes, ce qui permet que soit prononcée une phrase telle que « les Normands ont été placés, par le destin de l'Histoire et par la géographie, au cœur de l'un des plus grands moments de notre Histoire, d'une des batailles les plus décisives de l'Humanité²⁹¹ ». La distribution sémiologique sur l'entier des échelles, du local au mondial, est totale et complète et l'occasion de la commémoration peut dès lors fournir le cadre parfait pour que soient évoquées les valeurs, nationale aussi bien que mondiale, comme celle de la paix, des libertés, de la civilisation démocratique...

En ce sens la France, ayant recueilli le sang de ces sacrifices sur son propre sol, détient d'une certaine façon un rôle unique dans l'entreprise du devoir de mémoire, d'entretien de cette mémoire universelle par la construction de Mémoriaux sur les espaces de la souffrance, de même qu'elle ressent l'obligation d'honorer cette dette mémorielle. Elle est en quelque sorte la nation représentative, symptomatique, des valeurs universelles pour lesquelles des hommes sont tombés ici en nombre. Ainsi, la France « a encore un destin à porter pour le sort du monde entier », d'où l'obligation de cette « inclinaison » devant la mémoire, puisqu'elle rappelle constamment le devoir au devant de l'humanité souffrante, « parce que nous le devons à la mémoire²⁹² ».

²⁹⁰ Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.

²⁹¹ Supra, François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁹² Ibid., François Hollande, *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

En définitive, ces commémorations communes aux anciens alliés sont les moments et les lieux par excellence de « l’affirmation de la force des droits de l’homme face à la haine et la tyrannie. Deux pays (Etats-Unis et France) qui luttent contre l’oppression et l’obscurantisme et qui ont cette ambition, vouloir rendre le monde plus juste, plus démocratique, plus pacifique²⁹³ ». C’est donc la force de « l’amour de la liberté » qui a fait se réunir les deux puissances, hier comme aujourd’hui, du local vers l’universel et inversement.

Dans cette logique, célébrer le débarquement de Provence devient donc essentiel, puisqu’il fut l’instant décisif où l’on put assister au glorieux renouveau d’une armée française, laquelle entamait une folle course qui s’arrêterait « au cœur du Reich finissant, pour y apporter la lumière de la liberté²⁹⁴ », contribuant ainsi à renverser l’image incommode d’une armée rapidement balayée par l’invasion nazie, dès 1940. Dans ce jeu d’échelle, on traite de la mémoire républicaine française pour « (...) faire d’une aventure nationale particulière l’avant-garde émancipatrice de l’humanité²⁹⁵ ».

7. Les lieux de mémoires – terres de sang

En dernier lieu, ces commémorations à l’allure d’oraison funèbre, endossent complètement leur dimension d’espaces du souvenir, là où le sang a marqué de son empreinte les territoires nationaux. Ces territoires de la mémoire collective où la politique de la mémoire s’incarne le plus violemment, ces espaces qu’il faut honorer dans le présent, donnent lieu à des manifestations festives débordantes qui vont aider à leur sanctuarisation. Il n’est d’ailleurs pas rare d’entendre au long du discours des phrases triomphantes terminant l’envolée de manière spectaculaire comme « Vive l’Amérique, vive la France et vive la mémoire de ceux qui sont tombés ici pour notre liberté²⁹⁶ ! »

²⁹³ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la Cérémonie franco-américaine* à Colleville-Sur-Mer, prononcé le 6 juin 2014.

²⁹⁴ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

²⁹⁵ Supra, Pierre Nora, « De la République à la Nation », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, I, p.561.

²⁹⁶ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la Cérémonie franco-américaine* à Colleville-Sur-Mer, prononcé le 6 juin 2014.

Les terres de sang sont donc devenues de purs symboles et cette force symbolique gît désormais en ces espaces. Sans nul doute, ces terres qui ont jadis récolté le sang sacrificiel des hommes arborent toutes les caractéristiques du mnémotope. Ainsi, les commémorations qui s’y jouent sont condamnées à se souvenir d’actes du passé certes, mais uniquement dans leur dimension spatiale. Telle quelle, la « terre de sang » peut être identifiée par les acteurs des sociétés présentes comme le lieu où l’oraison funèbre – celle d’hier comme celle d’aujourd’hui – produite par les commémorations, peut se dire, comme un moment où s’élabore l’identité de la nation, dans un élan commun de constitution du présent.

Lieux, souvenir, actes héroïques, oraison funèbre, forment de ce fait le ciment d’une puissante idéologie de la mémoire, laquelle ne peut mieux s’exprimer qu’à l’emplacement même où le sang sacré a imprégné le territoire de la patrie, là où elle peut atteindre le rang d’objet patrimonial de premier ordre, comme le champ de bataille que fut la Normandie. Dès lors, « aujourd’hui ce sacrifice est pleinement reconnu par la République. C’est le sens du Mémorial des civils dans la guerre que l’Etat, associé aux collectivités de Basse-Normandie, a décidé de créer à Falaise. Pourquoi à Falaise ? Parce que cette ville a été rasée à 80 % et parce que son nom marque l’épilogue de la Bataille de Normandie²⁹⁷ ».

Au final, c’est le déploiement d’une homologie, par le sang et l’espace, à laquelle nous assistons au travers des commémorations de la Seconde Guerre mondiale. En effet, l’union internationale se réalise à travers les cimetières et les Mémoriaux qui lui sont dédiés. De ce simple fait, il résulte que les lieux de mémoire sont des « empreintes²⁹⁸ », et que les champs de bataille forment les maillages d’une identité commune. Plus encore, la victoire des valeurs symboliques, quasi mythiques, pour le maintien desquelles les hommes se sont battus et sont tombés, se matérialise là où elle a eu lieu. Au moyen de la célébration des héros d’Omaha beach, on révère donc les lieux de mémoire en tant que théâtres de ces sacrifices, car ils évoquent des images fortes : « souffrance et (...) gloire, désolation et fierté, cruauté et délivrance²⁹⁹ ».

²⁹⁷ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la Cérémonie internationale d’homme aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Cean, le 6 juin 2014.

²⁹⁸ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre au Monument National du Hartmannwillerkopf*, prononcé le 3 août 2014.

²⁹⁹ Supra, François Hollande, *Discours à l’occasion de la Cérémonie franco-américaine à Colleville-Sur-Mer*, prononcé le 6 juin 2014.

L'oraison funèbre, passée et présente, se présente donc bien comme une pratique sociale, religieuse et politique. Le Mémorial qui s'y dresse semble se détacher comme une sorte de mise à l'honneur des combattants, afin de « célébrer dans un même hommage et dans un même lieu, toutes les mémoires³⁰⁰ ». Hier comme aujourd'hui, et c'est finalement la force de l'oraison funèbre, « les orateurs envoûtent les âmes en célébrant la cité et en brouillant vie et mort, passé et présent, en un amalgame dont seuls profitent les vivants³⁰¹ ». Dualité permanente de cette modalité du discours mémoriel : passé et présent, individu et société, nation et citoyen, local et universel... Le mode de l'oraison funèbre s'impose encore de nos jours aux commémorations présentistes, et l'exemple fourni par la Grèce antique et Péricles nous aura servi à baliser les chemins d'une comparaison qui fait sens.

8. Epilogue

« Les enjeux de la mémoire sont trop grands pour être laissés à l'enthousiasme ou à la colère³⁰² », écrivait Tzvetan Todorov en ouverture de sa réflexion sur les abus de la mémoire. Le problème de ces visions lissées du passé, passées par le crible d'une mémoire elle aussi sélectionnée pour l'occasion, c'est qu'on perd de vue l'essentiel de ce qui s'y joue en sous-main. Certes, décerner cette oraison funèbre aux morts tombés pour la Patrie dans le lieu symbolique de leurs souffrances aide les politiques d'aujourd'hui à reformuler les événements d'hier, pour les servir sur l'autel des intérêts de la société présente. Nous retrouvons en effet, toute l'axiologie du mémorialisme, amplement alimentée pour chacune de ses rubriques, par une culture du souvenir qui répond à ses codes propres et qui sert ses intérêts particuliers. Le culte au héros tombé pour la cité comme pour la nation est tellement proche des structures relevées pour l'oraison funèbre de la Grèce classique qu'il est presque inutile de faire l'exercice de les superposer, si ce n'est pour confirmer l'évidence de leur parenté. Pour autant, cette ode mémorielle sert de passerelle dans le présent, afin qu'y soient dispersées des normes d'une morale visant à l'unité et à l'homologie interne de la communauté, et ceci à toutes les échelles, du local à l'universel. Dans l'opération, elle propage également des structures de pensées collectives un peu moins visibles, que l'historien australien Timothy Snyder a isolées et étudiées pour partie dans son ouvrage consacré aux « Terres de sang », ces terres qui portent le douloureux souvenir torturé d'un des plus grands sacrifices de

³⁰⁰ Supra, François Hollande, Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.

³⁰¹ Supra, Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, p.280.

³⁰² Supra, Tzvetan Todorov, p.14.

l'histoire, écartelées entre Hitler et Staline. Que dit-il de ces stratégies d'identification par commémoration ?

« Il est bien plus séduisant, du moins aujourd'hui en Occident, de s'identifier aux victimes que de comprendre le cadre historique qu'elles partageaient avec les exécuteurs et les spectateurs (bystanders) dans les terres de sang. S'identifier à la victime, c'est affirmer une séparation radicale d'avec le bourreau. (...) Mais on ne sait trop si cette identification avec les victimes enrichit beaucoup les connaissances, ou si cette forme d'aliénation par rapport au meurtrier est une position éthique. Il est loin d'être évident que réduire l'histoire à la morale rende quiconque moral³⁰³ ». Dans toute son évidence, son constat cinglant et rhétorique n'avance pas autre chose que ce que nous avons proposé à la réflexion, soit que commémorer un passé détourné de sa nature première, et insufflé d'intérêts pour la réalité du moment, c'est introduire des biais immenses entre ce que l'histoire cherche à réaliser avec ses travaux – à savoir construire des regards a-moraux, c'est-à-dire en dehors de toute emprise d'une quelconque morale ou idéologie –, et la fabrication d'un discours subjectif, lequel trahit le passé pour le passé ; lequel trahit même le porteur de mémoire, acteur véritable de ce qui fut. L'histoire, procédé de connaissance qui aspire à un regard bien plus épais et global, nous rappelle à ses obligations de travail, lesquelles ne peuvent pas correspondre aux objectifs des commémorations : « Les victimes sont des êtres humains. S'identifier vraiment à elles impliquerait de saisir leur vie plutôt que de saisir leur mort. (...) Il est aisé de sanctifier des politiques ou des identités par la mort des victimes. Il est moins séduisant mais moralement plus urgent de comprendre les actions des exécuteurs. Après tout, le danger moral n'est jamais que l'on puisse devenir une victime, mais bien que l'on puisse être un exécuteur ou un simple spectateur³⁰⁴ ». Or, et il suffira d'un rapide coup d'œil sur l'essentiel des quelques discours de commémoration que nous avons cru bon de rapatrier au sein de notre réflexion pour finir de nous en convaincre, la lecture du passé qu'on y développe est très souvent monochrome. Les politiques louent les sacrifices des victimes, choisissent d'opérer ce recadrage pour les raisons évidentes que nous venons d'identifier, tandis qu'elles abandonnent dans le flou du hors-champ et du hors-sol l'immensité d'une matière historique qui dépasse et de loin la simple et singulière emphase qu'on vient de projeter en pleine lumière du présent. Ainsi, il devient évident que « la culture contemporaine de la commémoration tient pour acquis que la mémoire empêche le meurtre. Si les gens sont morts en aussi grand nombre, est-il tentant de penser, ils ont dû mourir pour une chose

³⁰³ Supra. Timothy Snyder, pp.600-601.

³⁰⁴ Ibid., p.602.

d'une valeur transcendante, qu'il est possible de révéler, de développer et de préserver dans la bonne forme de remémoration politique. Le transcendant vire alors au national. (...) Bien qu'elles soient porteuses de vérités importantes sur les politiques et les psychologies nationales, toutes ces rationalisations ultérieures n'ont pourtant pas grand-chose à faire avec la mémoire en tant que telle. (...) Peut-être est-ce ici une fin de l'histoire, quelque part entre le bilan des morts et sa réinterprétation constante. Seule une histoire du massacre peut unir les chiffres et les mémoires. Sans l'histoire, les mémoires se privatisent – ce qui veut dire aujourd'hui qu'elles deviennent nationales ; et les chiffres deviennent publics, autrement dit un instrument dans la concurrence internationale pour le martyre³⁰⁵ ». Qu'importe au final puisque c'est très effectivement de martyrologie que les politiques veulent parler, répercutant en cela dans le présent des discours qui se veulent historique et mémoriel, mais qui présentent en fait tout d'une oraison funèbre, à la manière de celle qu'on pouvait croiser à l'époque antique.

Somme toute, l'expérience de la souffrance dans le passé sert une justification des actions politiques dans le présent. Sur le plan politique, commémorer dans le présent, comme on prononçait des oraisons funèbres dans l'Antiquité, rappelle l'impérieuse nécessité d'un pouvoir fort au sein de la nation comme parmi des individus. Reviennent alors à l'esprit les mots de Platon, lequel décrivait que « dans la démocratie, (on) désigne à plaisir tout ce qui relève du kratos : et, pour que les choses soient bien claires, c'est dans la prose institutionnelle de l'oraison funèbre, au cœur même de l'éloge de régime, qu'il glisse l'affirmation réitérée du kratos que, chez Thucydide, Périclès limitait strictement aux développements militaires de son discours³⁰⁶ ». À bien lire Nicole Loraux, qui elle-même lisait Platon, c'est bien l'âme de la cité grecque, comme celle de la nation d'aujourd'hui, qui s'accomplissent dans l'oraison funèbre, à travers laquelle la puissance du politique peut renouer avec l'orthodoxie du consensus. Avons-nous retrouvé des traces, dans les nombreuses commémorations du souvenir des sacrifices passés, d'une telle opération normative ? Nous croyons pouvoir répondre positivement.

³⁰⁵ Ibid., p.605.

³⁰⁶ Supra, Nicole Loraux, p.69.

XII — MNÉMOPOLITIQUE : ENTRE VOLONTÉ DE PUISSANCE ET BIOPOLITIQUE

Qu'avons-nous finalement suivi tout au long de cette première partie de raisonnement si ce n'est la déstabilisation de la discipline historique, appuyée par une forme de pensée nationaliste, dont le moyen concret se trouve ritualisé par la mnémopolitique, et dont les autorités présentistes se servent pour conduire ce qu'il convient de rapprocher ce que le philosophe Michel Foucault identifiait comme une biopolitique. La mnémopolitique se rapproche en effet de la définition foucauldienne de la biopolitique, et d'abord par le biais d'une sacralisation de récits nationaux, mnémogonies véritables dont les chantiers ne cessent de s'étendre, année après année. Cette furie mémorielle révèle tout à fait l'existence d'un rapport occidental au temps en pleine mutation, ce que le philosophe Camus avait peut-être voulu stigmatiser lorsqu'il qualifiait déjà le monologue de Clamence, le personnage principal de *La Chute à l'humanisme sceptique*, publié en 1952, de « prophète vide pour temps médiocre³⁰⁷ » ? Au sein de cette période de transition, l'ère du présentisme se trouve donc particulièrement bien condensée dans l'objet mémoriel et ses relations imbriquées entre politique, nation, patrimoine et territoire, fêtes et passé.

Dès lors, il apparaît que la mémoire soit devenue tout-à-fait cet objet et instrument de la politique, une mnémopolitique du présent, brisant en cela le délicat équilibre qui doit prévaloir entre histoire et mémoire. À ce titre, elle tient d'ailleurs un rôle central dans le régime de véridiction que les gouvernements des sociétés contemporaines ont lentement échafaudé durant les trente dernières années. En tant que rouage essentiel de l'établissement d'un discours officiel qui contribue à établir la preuve véridictive de valeurs collectives tirées du passé et valables dans le présent, la mémoire a reçu toute licence pour tirailler et transformer l'histoire. En l'intégrant ainsi aux volontés du pouvoir politique, elle y a trouvé un moyen de la broyer : « voilà le point précisément, où l'analyse historique peut avoir une portée politique. Ce n'est pas l'histoire du vrai, ce n'est pas l'histoire du faux, c'est l'histoire de la véridiction qui a politiquement son importance³⁰⁸ ». Le procédé historique rentre en tant que tel dans la machine du pouvoir politique, mais nous avons compris qu'il n'en ressortait, de cette corne d'abondance présentiste, que la mémoire. Cette mémoire désormais politisée, histoire défigurée, possède une valeur ajoutée beaucoup plus intéressante pour les gouvernements que les travaux sérieux, méthodiques et scientifiques, objectifs et dépassionnés, de la communauté des historiens. La raison en est des plus évidentes si l'on suit le philosophe, lequel

³⁰⁷ Cf. Albert Camus, *La Chute*, Folio Plus, Gallimard, Paris, 1997.

³⁰⁸ Cf. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France. 1978-1979, Hautes Etudes, Seuil/Gallimard, Paris, octobre 2004. Leçon du 17 janvier 1979, p.38.

nous dit que « le gouvernement ne s'intéresse qu'aux intérêts. Le nouveau gouvernement, la nouvelle raison gouvernementale n'a pas affaire à ce que j'appellerais ces choses en soi de la gouvernementalité que sont les individus (...). Il n'a plus affaire à ces choses en soi. Il a affaire à ces phénomènes de la politique, et qui constituent précisément la politique et les enjeux de la politique, à ces phénomènes que sont les intérêts ou ce pourquoi tel individu, telle chose, telle richesse... intéresse les autres individus ou la collectivité³⁰⁹ ».

Dans l'acte de commémoration, ce n'est donc pas le passé pour lui-même qui suscite l'intérêt des gouvernements politiques, ce n'est donc pas l'histoire et ses méthodes qui seront retenues pour fabriquer une sorte de généalogie du savoir, mais bien plutôt ses effets « archéologiques » – de sédimentation – sur la collectivité. Immédiatement, la mémoire et les commémorations disposent d'une latitude extrême de moyens, en vue de fabriquer des signes-valeur essentiels pour la société. L'histoire, quant à elle, ne peut que difficilement régater dans ce bac à sable mouvant. Cette préférence sans partage pour la mémoire, telle qu'affichée par les politiques, est finalement assez aisée à comprendre. D'un côté, nous avons un procédé de connaissances, fastidieux, coûteux en effort, long et prisonnier d'une méthodologie contraignante, le tout baigné dans une impérieuse exigence de ne dire objectivement et uniquement que le passé, tel qu'il s'est déroulé, rien d'autre (quand bien même cela ne transforme pas l'histoire en regard objectif pur, étant affaire de construction intellectuelle, tout aussi sujette à l'intersubjectivité). L'histoire, en ce sens, procédure érudite, « sera toujours perspective, inachevée ; elle ne sera jamais close sur elle-même³¹⁰ ». Tandis, qu'à l'autre bout de la chaîne reliant les hommes du présent à leur passé, le mémorialisme, bien que sa fidélité au passé puisse tout-à-fait se parer du sérieux d'un travail historique qui l'englobe, n'a que faire du processus de la connaissance scientifique, ainsi que de tout effort de contextualisation, puisqu'elle cherche à simplifier, à réduire la complexité du passé à un langage tissé de signes simples et accessibles, afin de le clore sur lui-même en tant que rituel.

Michel Foucault nous a également fourni une foule de balises analytiques sur cette question, de manière indirecte, lorsqu'il réfléchissait au statut de la vérité, au pouvoir politique et à la connaissance. Ses leçons sur la volonté de savoir, professées au Collège de France en 1970-1971, se réfèrent souvent aux thèses nietzschéennes traitant de la connaissance. Quelques extraits de la

³⁰⁹ Ibid., Michel Foucault, p.47.

³¹⁰ Cf. Michel Foucault, Leçon sur la volonté de savoir. Cours au Collège de France. 1970-1971, Hautes Etudes, Seuil/Gallimard, Paris, 2011. Leçon sur Nietzsche, Université McGill, Montréal, avril 1971, p.198.

« Volonté de Puissance » du philosophe, tels que Michel Foucault s'en est emparé, nous permettront de saisir plus finement les liens entre connaissance, vérité et volonté politique ; afin de comprendre à quel degré le mémorialisme peut représenter une facette de la biopolitique du présent. Dans la « Volonté de Puissance », Nietzsche énonce déjà que « tout l'appareil de la connaissance est un appareil d'abstraction et de simplification organisé non pour la connaissance mais pour la maîtrise des choses³¹¹ ». Dans le vouloir de la connaissance – le *Wille zur Macht* –, de même que « dans la formation de la raison, de la logique, des catégories, c'est le besoin qui est décisif : non pas le besoin de « connaître » mais celui de résumer, de schématiser afin de comprendre et de prévoir (...)»³¹². Si l'on accepte de comprendre que tout procédé de connaissance repose sur l'unique besoin de réduction au sensible, le signe devient alors le maître mot de toute l'opération. Or, pensait Nietzsche, « le signe, c'est la violence de l'analogie, c'est ce qui maîtrise et efface la différence³¹³ » ; « l'interprétation, c'est ce qui pose et impose les signes, c'est ce qui joue avec eux, ce qui introduit les différences radicales (celles du mot et du sens) sur les différences premières du chaos » ; « le signe c'est l'interprétation, dans la mesure où elle introduit sur le chaos le mensonge des choses. Et l'interprétation c'est la violence faite au chaos par le jeu chosifiant des signes³¹⁴ » ; « Qu'est-ce qu'en somme que la connaissance ? Elle « interprète », elle « introduit un sens », elle n'explique pas (dans la plupart des cas elle est une interprétation nouvelle d'interprétation ancienne devenue inintelligible et qui n'est plus qu'un signe)³¹⁵ » ; « l'apparence, telle que je la comprends, est la véritable et l'unique réalité des choses, celle à qui conviennent tous les prédicats existants (...). Je ne pense pas « l'apparence » comme le contraire de la « réalité », j'affirme au contraire que l'apparence est la réalité, celle qui s'oppose à ce que l'on transforme le réel en un « monde vrai » imaginaire³¹⁶ ».

Le statut de la vérité, selon les thèses de Nietzsche est donc sérieusement remis en question, de même que l'instrument véridatif qui lui sert de justification et de crédit scientifique : les procédés de connaissance. Pourquoi donc nous évertuons-nous à tenter de faire l'expertise historique de l'avènement d'une mémoire qui traîne sa cohorte d'imaginaires, de signes, d'apparat et pourquoi nous acharner à faire que le discours historique puisse continuer à tenir la place qui est la sienne au

³¹¹ Cf. Friedrich Nietzsche, *La Volonté de Puissance*, § 195, t. I, Livre I, chap. 2, p.98, 1884. Cité dans Michel Foucault, *Leçon sur la volonté de savoir*. Cours au Collège de France. 1970-1971, Hautes Etudes, Seuil/Gallimard, Paris, 2011, p.200.

³¹² Ibid., Friedrich Nietzsche, § 193, 1888. Cité dans Michel Foucault, p.200.

³¹³ Ibid., Friedrich Nietzsche, § 202, t. I, Livre I, chap. 3, p.100, 1887. Cité dans Michel Foucault, p.204.

³¹⁴ Ibid., p.204.

³¹⁵ Ibid., Friedrich Nietzsche, § 197, t. I, Livre I, chap. 2, p.99, 1885-1886. Cité dans Michel Foucault, p.204.

³¹⁶ Ibid., Friedrich Nietzsche, § 592, Livre II, 1885. Cité dans Michel Foucault, p.209.

sein de la société puisque, au fond, « connaître veut dire rapporter au connu³¹⁷ » ? Sommes-nous véritablement attachés à un type de savoir que nous appellerons généalogique – à la suite des thèses de Foucault – pour insister sur la capacité de ce savoir à créer une structure de continuité temporelle entre un hier observé et un aujourd’hui vécu ? Ou n’est-ce qu’une illusion de cohérence que nous poursuivons sans nous rendre compte que les effets de la mémoire tels qu’ils s’opposent à ceux de l’histoire, apparaissent comme incontournables dans une société désorientée... D’abord parce que l’histoire ne pourra jamais prétendre à la puissance d’évocation démontrée par les actes mémoriels dans nos sociétés postcontemporaines : magie, cure, création d’homologie intérieure, horizontale et verticale, d’une geste nationale héroïsée, d’un ciment social à nul autre comparable d’efficacité au moment où la barque identitaire nationale semble prendre l’eau de toutes parts... L’histoire ne peut trouver d’alliance avec cette formidable machine à fabriquer du sens, du signe, des symboles totémiques, du mythe, qu’est la mémoire.

À ce stade de nos réflexions, nous sommes obligés de reconnaître que l’ère de la mémoire s’est peut-être installée pour longtemps dans nos sociétés, puisqu’elle s’est transformée en véritable procédé oraculaire pour temps présentistes. À ce propos, dans sa tentative de comparaison entre Ion et Œdipe-roi, afin de discuter du statut de la vérité, des illusions et de la passion, Michel Foucault avait alors cité un passage évocateur et lourd de sens pour le constat que nous venons de poser. Lorsque Créuse consulte l’oracle de Delphes, le vieux pédagogue arrive et déclame l’histoire en disant : « Tu sais, en fait Xouthos (le mari de Créuse) a fait un enfant à une servante etc... ». Pour le philosophe, ce que fait le vieux pédagogue, c’est qu’il « croit dire la vérité, une espèce de vérité vraisemblable en tout cas, la vérité sceptique que l’on peut opposer à tous ceux qui naïvement croient aux oracles. Très souvent, dit-il, (...) ce qu’on appelle l’oracle, ce n’est rien d’autre qu’une sale petite combinaison entre des hommes qui, ayant envie de faire croire à telle ou telle vérité, se font dire (par les) dieux ce qu’ils ont intérêt à faire croire aux autres³¹⁸ ». Le vieux pédagogue démystifiait pour la femme trompée, Créuse, le rôle et fonctionnement véritable des oracles. Dans sa compromission avec les autorités et les intérêts des puissants ; dans sa fonctionnalité de transmission d’un discours fabriqué, du haut vers le bas ; dans sa volonté de faire croire par des signes et des symboles, les oracles offrent des structures opératoires quasiment similaires à celles que nous avons dégagées pour la mémoire présentiste.

³¹⁷ Cf. Georges Bataille, *L’expérience intérieure*, Gallimard, Paris, 2014 (1954 pour la première édition du texte revu et corrigé), p.127.

³¹⁸ Cf. Michel Foucault, *Le gouvernement de soi et des autres*. Cours au Collège de France. 1982-1983, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, Paris, 2008. Leçon du 26 janvier 1983, p.111.

De là à affirmer que la mémoire omniprésente est oraculaire³¹⁹, il n'y a qu'un pas, puisque non seulement les origines, mais également les développements fonctionnels et les fins, sont quasiment identiques ; surtout lorsqu'on comprend que ce qui sort des entrailles de ce stratagème, c'est la violence de la norme. La normalisation de la société par l'émission de la loi, oraculaire dans le passé, mémorielle dans le présent, nous permet en effet, grâce aux recherches que Michel Foucault poursuivait déjà en 1976 (soit à l'orée de l'avènement de la mémoire en Occident), de comprendre que « nous sommes entrés dans un type de société où le pouvoir de la loi est en train non pas de régresser, mais de s'intégrer à un pouvoir beaucoup plus général : en gros, celui de la norme (...). La norme devient le critère de partage des individus³²⁰ ». La mémoire, puisqu'elle est rentrée dans un registre normatif, en est devenue l'archétype – dont le symbole se déroule sur le chemin politique tracé pour elle par les lois mémorielles depuis la loi Gayssot en 1990 –, portant au comble l'action normative d'un discours politique voulu et étendu sur la collectivité, qui s'y absorbe totalement. D'autant que cet aspect normatif de la mémoire dans sa fonction de mythe permet de produire les conditions d'un discours d'identité. En effet, les récits mythiques fournissent la matière de la norme³²¹, pour l'essentiel des civilisations antiques, nous l'avons déjà montré, norme qui elle-même est matière des identités. Or, à force de répétition par la commémoration ritualisée, sous sa forme d'obligation mémorielle imposée par le politique, le fait ainsi remémoré acquiert une dimension pleinement mythique et normative, canonique en quelque sorte. En ce sens, le fait ainsi sans cesse rappelé est à transmettre sans variation, même la plus infime, une fois pour toutes. Le canon mémoriel alors créé adoptera tous les potentiels d'un langage de véridiction, et sa lecture par la société restera fermée. Nous retrouvons dans cette armature la dimension néo-religieuse déjà croisée dans cette recherche. L'ensemble histoire mythique, norme, canon et vocabulaire néo-religieux sert bien à la recherche rétrospective de points de chute, de repères pour l'identité collective, comme le rappelle Jan Assmann : « Les impulsions normatives et formatives de la mémoire culturelle ne peuvent être recueillies que par une exégèse perpétuelle et sans cesse renouvelée de la tradition identitaire. L'interprétation devient acte de souvenir, l'interprète devient celui qui se souvient d'une vérité oubliée et la rappelle³²² ». Ce qui revient à dire que l'histoire mythique, en produisant le terreau de la mémoire collective, nourrit la norme par le biais des

³¹⁹ « Quand on la fouille (la terre de l'oubli et du passé, bardée de vestiges), on n'y trouve pas des souvenirs mais des images ou parfois des formules à l'allure d'oracle ». *Supra*, Bernard Noël, p.50.

³²⁰ Cf. Michel Foucault, *Dits et Ecrits II*. 1976-1988, Quarto, Gallimard, Paris, 2001. Entretien avec P. Werner, « L'extension de la norme », 1976, pp.74-79.

³²¹ Par norme nous entendons une tradition dont les signifiants sont élevés au rang de valeurs canoniques, en cela qu'ils imposent leur contenu et obligent à l'invariant de leur formulation. Les deux domaines privilégiés de la norme sont donc le jugement du droit et la loi du politique.

³²² *Supra*, Jan Assmann, *La mémoire culturelle*, p.86.

commémorations. Or, la multiplication manifeste des commémorations dans les sociétés hyperprésentes ne signifie-t-elle pas probablement une volonté première de multiplication des normes ? Et d'abord, qu'est-ce que la solennité de la communication officielle déroulée par la circulation des commémorations, si ce n'est une mise en norme du souvenir collectif ?

S'en suit alors la production d'un nouveau triptyque – qui succède et complète le premier quadriptyque présentiste abordé dès les premières pages de cet ouvrage –, désormais décliné en mémorialisme-loi-norme, dévoilant enfin l'armature complète d'un discours de vérité. Un récit idéologique, pour l'écrire autrement, re-déployant nouvellement et différemment – pour ainsi satisfaire aux mutations violentes qui frappent les sociétés occidentales –, les structures de sens entre les procédés et les natures de connaissance, les qualités vériditives (la véridiction foucauldienne) de la connaissance scientifique et les volontés politiques postcontemporaines. Dans cette perspective novatrice, la mémoire est l'intervalle idéal où se rencontrent pouvoir et savoir. « Il y a des effets de vérité qu'une société comme la société occidentale, et maintenant on peut dire la société mondiale produit à chaque instant. On produit de la vérité. Ces productions de vérités ne peuvent pas être dissociées du pouvoir et des mécanismes de pouvoir, à la fois parce que ces mécanismes de pouvoir rendent possibles, induisent ces productions de vérités et que ces productions de vérités ont elles-mêmes des effets de pouvoir qui nous lient, nous attachent. Ce sont ces rapports vérité/pouvoir, savoir/pouvoir qui me préoccupent³²³ ». Le philosophe, en 1977 déjà, affirmait de manière propitiatoire que, de fait, les rapports entre pouvoir, société et savoir et leur articulation, rentraient dans une phase d'évolution marquée.

Si « le savoir n'est jamais totalement indépendant du pouvoir » – autant Nietzsche et Foucault, que Todorov et Lyotard, nous l'avait fait comprendre –, cette intimité entre passé et savoir, pouvoir et politique, mémoire et histoire, participe à produire un discours teinté de « vérité de dévoilement³²⁴ », de ce sens à donner au passé. Ce sont là les sources de la politique mémorielle décortiquée dans cet essai, le socle du mémorialisme. « La vérité de dévoilement ne saurait recevoir des éléments objectifs mais retient des intersubjectivités qui la légitiment³²⁵ », produisant alors les normes que Foucault décrivait, lorsqu'il s'attaquait à la notion de discours de véridiction. Et puisque la mémoire est sélectionnée, le politique choisit lui-même les critères de cette sélection du

³²³ Supra, Michel Foucault, Dits et Ecrits, II, 1977, p.404.

³²⁴ Supra, Todorov, Tzvetan, La mémoire, entre conservation et oubli.

³²⁵ Ibid.

passé. Par conséquent, « le militant de la mémoire est guidé par l'utilité de la leçon ainsi dégagée pour le présent³²⁶ ». Ces enjeux nécessitent que soient évacuées du discours fabriqué, à la fois ambiguïté et complexité. Alors le poids moral, sa leçon, ne s'en imposera que plus au sein de la collectivité.

Les éléments du temps de la mémoire, ainsi qualifiés et mis bout à bout – histoire discriminée et déformée, mémoire toute puissante, magie, totem, rituel socio-religieux, haut et bas, dedans et dehors, volontés d'homologie, de puissance, de maîtrise du discours de véridiction par le savoir, intérêts politiques et oraison funèbre, norme et véridiction –, nous rapprochent de plus en plus d'une autre émanation de la biopolitique, telle que Michel Foucault avait consacré à cette thèse plusieurs réflexions et un cours au Collège de France, en 1978-1979. Quelle définition avait-il donné à ce concept de biopolitique duquel nous tentons de rapprocher les caractéristiques fondamentales de l'ère des commémorations ? Écoutons-le par deux formulations abrégées de ses réflexions sur le sujet, et récoltées à deux moments distincts de sa vie, tout d'abord en 1978 : le bio-pouvoir, la biopolitique, selon le philosophe, pouvait être caractérisée comme « cette série de phénomènes qui me paraît assez importante, à savoir l'ensemble des mécanismes par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine, constitue ses traits biologiques fondamentaux, va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir (...)»³²⁷ ». Le rapport au temps – et maintenant à la mémoire – qui détermine l'être humain comme homo historicus peut et doit tout à fait bien intégrer le champs défini par la biopolitique des thèses de Foucault. Confirmons cette première impression en rapportant une autre approche de ce concept, tel que le philosophe l'a rappelé une année après, en 1979. Pour la 79^e année de l'annuaire du Collège de France, il revenait sur la « Naissance de la biopolitique », et il y rapportait ce qu'il entendait par biopolitique : « (...) par là la manière dont on a essayé, depuis le XVIII^e siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, race... On sait quelle place croissante ces problèmes ont occupé depuis le XIX^e siècle, et quels enjeux politiques et économiques ils ont constitués jusqu'à aujourd'hui³²⁸ ». Liste des phénomènes biopolitiques à laquelle il faut bien adjoindre, depuis les années 1980, les causes mémorielles, leurs enjeux politiques, et leurs usages publics. Quant à l'histoire, pour faire suite à cette « prophétie », elle peinerait de plus en plus à trouver ses marques

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Cf. Michel Foucault, Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France. 1977-1978, Hautes Etudes, Gallimard/Seuil, Paris, 2004. Leçon du 11 janvier 1978, p.3.

³²⁸ Supra, Michel Foucault, Dits et Ecrits II. 1976-1988, 1979, « Naissance de la biopolitique », pp.818-825.

dans ces critères d'une définition biopolitique, puisque à force d'instrumentalisation par les efforts déformants que le mémorialisme exerce sur elle, elle deviendrait à son tour instrument prisonnier d'un champ et d'une volonté politique supérieure. Dévitalisée, dénaturée, cloîtrée et confinée entre les murs épais des volontés politiques gouvernementales, elle se replie et se recroqueville depuis un rôle de prête-nom, de faire-valoir, en tout cas subalterne et soumise à la désormais mnémopolitique toute puissante.

Terminons ce chapitre par un rappel de la mise en garde que nous avait déjà adressée le philosophe en 1984, quant à ce mélange détonnant entre politique, savoir et vérité. Qu'il nous serve à notre tour d'avertissement, au moment où nous allons aborder, dès le prochain chapitre, la conséquence majeure du poids de la mémoire sur nos sociétés contemporaines et présentistes : « Rien n'est plus inconsistant qu'un régime politique qui est indifférent à la vérité ; mais rien n'est plus dangereux qu'un système politique qui prétend prescrire la vérité. La fonction du « dire vrai » n'a pas à prendre la forme de la loi, tout comme il serait vain de croire qu'elle réside de plein droit dans les jeux spontanés de la communication. La tâche du dire vrai est un travail infini : La respecter dans sa complexité est une obligation dont aucun pouvoir ne peut faire l'économie. Sauf à imposer le silence de la servitude³²⁹ ».

XIII — L'ÎLOT FLOTTANT DE LA MÉMOIRE ET LA PRISON DU PRÉSENT

Commémorer, nous sommes arrivés à ce constat édifiant, c'est pactiser autour d'un serment national qui consacre un passé dans le présent, mais bien plus encore, qui met en scène « l'impossibilité d'un avenir autre que répétitif » ; un temps où il faut se « jurer la perpétuation d'un présent sans fécondité », mais aussi un temps où « la vertu commémorative s'efface devant la présentification », ce présent « qui assigne aux fêtes une finalité conservatrice³³⁰ ». Dès lors, faut-il comprendre que l'ère de l'hypercommémoration soit le signe le plus évident d'une incarcération des sociétés dans leur présent, dans une idéologie du présent ? Le temps de la mémoire comme la caractéristique majeure du présentisme ? Puisque l'hyperprésent est ce temps, ce hiatus temporel, ce « présent-isthme », ouvert entre le fini et l'infini, ce temps qui se pare de mémoire pour oublier qu'il ne peut plus, ou de plus en plus difficilement, se rallier à l'histoire, il oublie également que son futur-salut n'est plus. Se remémorer semble donc être l'acte ultime qui consiste à remettre le déjà vu

³²⁹ Ibid., Michel Foucault, 1984, « Le souci de la vérité », p.1497.

³³⁰ Supra, Mona Ozouf, p.268.

et le déjà vécu au présent³³¹, ce qui consiste à consacrer de la permanence fictive par grands temps d'impermanence, ce qui revient à se rapprocher de l'image littéraire japonaise, et plus généralement orientale, du monde des îlots flottants, *l'ukiyô-e*³³² – sans réelle attache à un passé autre que fantasmé et mythifié : l'ère des commémorations consacre bien le règne du présent sous une forme synchro-diachronique hypercontemporaine, tandis qu'elle bouscule la volonté ricoeurienne de considérer ensemble histoire et mémoire, volonté qui exclue d'opérer un choix épistémologique entre l'une ou l'autre.

De plus, ce présent omniprésent affiche une caractéristique immédiatement visible, il s'enracine et s'incarcère dans sa propre temporalité. Le temps de la mémoire, en effet, conforme son propre « homme de mémoire ». Et ce dernier « a les yeux tournés vers l'intérieur : il cherche à faire monter le souvenir » ; tandis que le scientifique, l'historien, « l'homme d'écriture a les yeux tournés vers l'extérieur : il cherche à ouvrir dans l'espace le théâtre d'essai où il se représentera ce que les mots ne visualisent pas quand ils le tirent de l'oubli ». Mais que peut bien être ce régime d'historicité d'un temps hyperprésent qui se nourrit de mémoire au présent, si ce n'est un temps qu'il faudrait se représenter comme clos sur lui-même, presque cyclique ? En effet, qu'avons-nous pu constater si ce n'est que « la mémoire postule un monde fini dont il serait possible de se remémorer toutes les parties afin de les ranger dans un ordre fixe. La mémoire ne produit rien : elle enregistre puis restitue. Sans doute aimerait-elle absorber le temps pour en contenir la totalité³³³ ». Dans cette formidable opération de distorsion, la ligne du temps perd de sa linéarité et de sa séquentialité, si chères aux historiens, pour être travaillée par une force présentiste qui la tord pour la courber vers une fin qui n'est autre que son propre commencement. L'acte passé, qui forme l'ingrédient de l'acte mémoriel au présent, se retrouve donc prostré sur lui-même, puisqu'il est déjà passé et, en un sens, trépassé. Sa convocation au présent, loin de lui redonner une substance de vie, ne fait que feinter la continuité, puisqu'en vérité, « ce qui vient d'avoir lieu, la réalité se referme dessus comme la mer sur le noyé. Il ne remonte jamais qu'un mort³³⁴ ». Cette mémoire coupe la plus grande partie de ses liens avec le réel passé, et si son souvenir a l'apparence de l'intime véracité, celui-ci est bien clos sur lui-même, achevé, fini et ne peut appeler qu'à la re-production fictive d'un

³³¹ « L'histoire mythique », prétendait Claude Lévi-Strauss, « offre donc le paradoxe d'être simultanément disjointe et conjointe par rapport au présent ». Supra, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p.282.

³³² *L'ukiyô-e* ou monde flottant est un thème qui apparaît dans la littérature japonaise et l'art des estampes, au détour de l'époque de Heian (794-1185) mais beaucoup plus courant au XVIIe siècle, lequel désigne le monde des marges, celui des divertissements, des maisons de jeux et de thé d'où se dégagent les plaisirs des sens portés par les courtisanes. En un mot, la légèreté de l'impermanence dans laquelle l'homme peut se complaire. Voir, Danielle Elisseeff, « Le monde flottant de l'ukiyô-e, la pérennité de l'éphémère », in *Le monde de Clio*, janvier 2005, sur format informatique.

³³³ Supra, Bernard Noël, p.57. Ainsi que pour les citations précédentes.

³³⁴ Ibid., p.20.

lui-même figé, pour toujours, mais désormais célébré comme tel. Le temps de la reproduction de la création arrive avec l'ère circulaire de la mémoire.

Et comme la « création porte en elle le germe du déclin », elle ouvre également sur une toujours possible volonté de régénération et de rajeunissement. La magie opératoire de la mémoire sera dès lors l'agent de cette revitalisation, aussitôt que les crises de civilisation se manifesteront, comme pour celle de cette période présentiste. « Ce double visage de la menace et du renouvellement permanent s'incarne dans l'image de l'Ouroboros » que nous avons déjà amplement utilisée. Ce « serpent qui se mord la queue, qui enserre l'univers entier (...). Son corps gigantesque se replie sur lui-même et enveloppe donc l'existence de tous côtés, la protégeant et la menaçant à la fois³³⁵ ». La mémoire induit donc par sa nature même ce monde fermé sur lui-même, insulaire, ne gardant du processus historique qui prétend partir de l'introspection pour aller vers l'inscription dans la linéarité, que la seule introspection. Le monde fermé, intime et intérieur du souvenir produit alors les conditions d'une régénération, bien que s'enfermant dans un espace-temps vécu, un temps obligatoirement présent. « Tout se passe comme s'il n'y avait plus que du présent³³⁶ », comme l'écrivait l'historien François Hartog dans *Régimes d'historicité*. Finalement, le plus grand pouvoir de ce mémorialisme présentiste dont nous tentons de saisir les contours, c'est qu'il « met le passé au présent et le présent au passé³³⁷ ». Comment ne pas comprendre alors, que « dans ce souffle, le temps coïncide avec lui-même, de telle sorte qu'il n'y a pas d'avenir, ni de passé, donc pas d'oubli. Maintenant est toujours³³⁸ ». Le présent est devenu tellement omniprésent, sous la force d'érosion que faisait peser sur lui l'action mémorielle ; le passé tellement dévitalisé qu'il en était réduit à débris et poussière d'histoire, que le présentisme s'est substitué au présent pour ce qu'il est réellement. Le mémorialisme a fabriqué un système clôturé sur sa propre circularité, sur sa propre insularité, cependant qu'elle pousse les sociétés présentistes – véritables Pénélopes des temps nouveaux, ouvrageant tous les jours la tapisserie défaite nuit après nuit – à un présent suturé, coupé de tout. Par conséquent, le slogan du présentisme, appuyé par le mémorialisme, pourrait tout-à-fait se résumer, comme Alain Jouffroy l'avait écrit : « C'est aujourd'hui toujours³³⁹ ! »

³³⁵ Supra, Erik Hornung, p.44.

³³⁶ Supra, François Hartog, *Régimes d'historicité*, p.28.

³³⁷ Supra, Bernard Noël, p.7.

³³⁸ Ibid., p.37.

³³⁹ Au-delà du titre évocateur de l'anthologie consacrée à Alain Jouffroy, les huitième et neuvième parties du poème intitulé « Contre la peine de mort », ont retenu notre attention. Nous les reproduisons ici, sans toutefois pouvoir respecter la mise en page : « (...) Cécité sans voix / Espace inexploré des disparus / L'attention du forcené assassiné / N'éclaire plus la lanterne obsolète des passants / Une autre présence manque à tout vivant / Pour voir loin – hors de soi (...) / Dans la cellule où tourne en vain la vie / Où la chaleur ne cesse d'assiéger la bouche / Où l'homme prête encore son souci / Au plus mince accident du monde (...). » Cf. Alain Jouffroy, *C'est aujourd'hui toujours*, Gallimard, Paris, 2005, pp.54-55.

Ce que nous venons de constater, sans pour autant pouvoir en administrer la preuve irréfutable chère aux historiens, est plus que déroutant : la fièvre de la mémoire ne peut se conjuguer qu'au présent, à partir de lui, et entièrement tourné vers lui, soit une forme d'autisme temporel³⁴⁰. En ce sens, tout acte de mnémopolitique est à comprendre comme l'action de re-façonnage et de renouvellement des valeurs fondamentales d'une société en crise, par le truchement de l'acte commémoratif qui plonge ses racines dans le passé idéalisé, afin d'y exhumer des forces vives et de les appliquer sur les plaies béantes du présent. Cette sorte de thérapeutique mémorielle en circuit fermé, exigeant une régénération permanente du présent, impose sa loi festive aux sociétés – « solennellement exaltée dans la fête », (...) « réceptacle de la plénitude du présent³⁴¹ » –, cependant qu'elle interdit, en fait, tout devenir véritable. Ressassant l'idée conceptuelle d'un événement passé à commémorer dans le présent et pour toutes les années à venir, elle ne fait que reproduire l'acte mémoriel, qui trouve ainsi sa cause, tout autant que sa fonction et sa conséquence, en lui-même seulement. Loin de permettre les conditions d'une vision empreinte de continuité, d'une perspective historique, l'ivresse mémorielle condamne plutôt les sociétés contemporaines à un présent perpétuel par une sacralisation figée des mythes, vécus comme originels (1914-18 et 1939-1945). Ces mirages d'histoire ne sont constitués que de lambeaux décharnés de mémoire, ou pis encore, on les a recouverts d'un manteau de signes vides qui ne traitent que du présent. Le cliché artificiel qu'on a voulu prendre du passé est flou, vide, noir et pour cause, les zéloteurs mémoriels n'ont pas chargé la pellicule de l'appareil³⁴² ! Traitant du haïku, le philosophe Roland Barthes produit cette réflexion qui nous a immédiatement fait penser à l'action creuse de la commémoration sur le passé, non plagiat mais plutôt travestissement : « (...) le haïku s'amincit jusqu'à la pure et seule désignation. (...) Le sens n'y est qu'un flash, une griffure de lumière : When the light of sens goes out, but with a flash that has revealed the invisible world, écrivait Shakespeare ; mais le flash du haïku n'éclaire, ne révèle rien ; il est celui d'une photographie que l'on prendrait très soigneusement (à la japonaise), mais en ayant omis de charger l'appareil de sa pellicule. Ou encore : haïku reproduit le geste désignateur du petit enfant qui montre du doigt quoi que ce soit, en disant seulement : ça ! d'un mouvement immédiat (si privé de toute médiation : celle du savoir, du nom ou même de la possession) que ce qui est désigné est l'inanité même de toute classification de l'objet (...). (...) sa spécialité tourne court ; comme une boucle gracieuse, le haïku s'enroule sur lui-même, le sillage du signe qui semble avoir été tracé, s'efface : rien n'a été acquis (...) ». Le mémorialisme,

³⁴⁰ Nous reviendrons plus longuement sur ce que nous entendons par cette affirmation lors du chapitre intitulé « Arrêt sur mémoire où lorsque la mémoire arrête ».

³⁴¹ Supra, Erik Hornung, p.76.

³⁴² Supra, Roland Barthes, pp.115-116.

ce haïku ? Finalement, les commémorations créent donc le fantasme d'un temple du présent dans les arcanes duquel les faits et les héros de la Nation sont autant de statues de sel immobiles, reflets ternis d'une histoire dévitalisée et désorientée. Des ruines d'un passé emprisonné pour temps de crise historique.

XIV — L'IMPOSSIBLE DEUIL DU PRÉSENT : ENTRE PRÉSENTISME ET MÉMORIALISME

« Vivre pour le présent ! », « No future ! » ou encore « Tout, tout de suite ! » ont été des slogans-phare lancés dans les années soixante, au moment des mouvements de contre-culture, de profonde et globale remise en question du monde établi – de l'ordre ancien –, tel qu'il se concevait et se disait jusqu'alors. Cette grave crise du sens devait amener le monde occidental au bord d'un moment de rupture, pendant grosso modo une vingtaine d'années, de 1968 à 1989, lequel trouvera son paroxysme avec l'écroulement du régime soviétique, rappelant ainsi d'autres moments de rupture dans l'histoire occidentale. L'historien Jay Winter l'avait écrit de manière plus sybilline encore : « La fin de la guerre froide nous a ramenés, non pas en 1939 ou 1945, mais, en un sens, à 1914³⁴³ ». De ces failles « sismiques » chronologiques et sémiologiques, juxtaposées et entremêlées – 14-18, 1945 et 1968-1989 –, que reste-t-il alors pour l'histoire sinon de constater que son évidence est remise en question, en même temps que la désacralisation des autres grands récits pourvoyeurs de sens – politique, économique, idéologique, religieux –, en tant que narrations structurantes de la société occidentale. De cette brèche a surgi – par saccades d'abord, puis de façon plus globale et englobante – le temps de la mémoire, son urgence et son devoir. Depuis, la mémoire a secoué l'histoire, son discours, ses méthodes, ses pratiques et ses fonctionnalités, jusqu'à malmener cette nécessaire alliance qui les animait jusque-là, bien que l'histoire « savante » avait déjà commencé de se déconstruire dans son rapport aux régimes d'historicité – passé, présent et futur. Une première occasion véritablement ontologique dès 1789 – même si à cette époque la « science historique » est balbutiante –, puis plus largement avec les coups de boutoirs que lui ont asséné les deux conflits mondiaux. « Quel monde avons-nous perdu³⁴⁴ » dans ce processus ?

La suprématie du discours historique a laissé un espace pour un récit dont les normes du discours se sont quasiment coupées de liens véritables avec le passé. En ce sens, le règne de la

³⁴³ Cf. Jay Winter, *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Armand Colin, Paris, 2008, p.11.

³⁴⁴ Pour reprendre le titre de la fameuse introduction rédigée par l'historien anglais, Tony Judt, en guise d'ouverture à son ouvrage *Retour sur le XXe siècle. Une histoire de la pensée contemporaine. Pour en finir avec l'ère de l'oubli*, Ed. Héloïse d'Ormesson, Paris, 2010, pp.13-42.

mémoire coïncide bien avec une dénaturation du passé pour ce qu'il a été, afin qu'une transposition puisse s'élaborer avec ce qu'il peut encore porter comme sens dans le présent. Ce phénomène de comparaison et d'analogie, traduit le passé pour ce qu'il peut amener d'utile à la fabrication d'un signifiant qui ne concerne désormais plus que le seul présent, et pour ne répondre qu'à des interrogations, des angoisses et des névroses du présent. Dans cette métamorphose, dans ce précipité de l'histoire dans la mémoire, les différentes administrations politiques y ont vu l'occasion d'un nouveau discours collectif possible, d'une mémoire collective nouvellement partagée, c'est pourquoi ils ont, depuis les années 1980, mis la main à la pâte, contribuant de tous leurs vœux à l'accélération de cette mutation. Dans la même période, le médiéviste Jacques Le Goff pouvait déjà ressentir, citant Pierre Nora, que « jusqu'à nos jours « histoire et mémoire » s'étaient pratiquement confondues et l'histoire semble s'être développée sur le modèle de la remémoration, de l'anamnèse et de la mémorisation », mais, reprenait-il immédiatement comme pour marquer une distance, « toute l'évolution du monde contemporain, sous la pression de l'histoire immédiate en grande partie fabriquée à chaud par les médias, va vers la production d'un nombre accru de mémoires collectives et l'histoire s'écrit beaucoup plus que jadis et naguère, sous la pression de ces mémoires collectives³⁴⁵ ». De fortes pressions, il semble qu'on soit passé au XXI siècle à une compétition acharnée entre les forces, hier encore complémentaires, de l'histoire et de la mémoire.

Quoi qu'il en soit, l'ère des commémorations, des célébrations nationales, annonçait bien son avènement, concurrençant dans le même mouvement les travaux des historiens, afin d'y greffer au mieux, d'y substituer au pire, l'affect et le pathos, l'intérêt politique et l'instrumentalisation a-historiques, envers des masses populaires de plus en plus avides de signaux-valeur forts, capables de nourrir leur besoin de cadres-repère. Ainsi, la désorientation – paradoxale puisque le mémorialisme a dans le même temps favorisé des recherches de qualité et des carrières de grands historiens, et que tout travail d'histoire n'est jamais exempt de subjectivité, matière à mémoire – qui les frappait de plus en plus frontalement depuis les années 1970, pouvait trouver son remède, de même que les sociétés occidentales retrouvaient dès lors les chemins balisés d'un roman national rassurant et stabilisateur. La mémoire et les commémorations se muèrent immédiatement en cure miraculeuse des lézardes d'un concept national mité par les désillusions du réalisme postcontemporain. Le mythe se devait de remplacer la science au sein des visions politiques, et les fonctionnaires responsables des commémorations officielles, de dénaturer le réflexe mémoriel en récits mythiques, en épopée des âges d'or, en véritables cosmogonies pour temps

³⁴⁵ Supra, Jacques Le Goff, p.170.

postcontemporains, pour temps de crises. Dans cette pulsion aux accents et structures néo-religieux, messianiques, l'Europe occidentale, par trop plein du trompe-l'œil mémoriel, allait bientôt perdre le rapport charnel qu'elle avait entretenu, dans la continuité « généalogique », avec le passé. De même, le futur, lui aussi ayant pris du plomb dans l'aile, cessait d'être un horizon positif et pourvoyeur du chant de l'espérance d'un meilleur possible. Que nous est-il resté sinon que le seul présent, origine, fonction et conséquence d'un unique et singulier rapport au temps, désormais imposé et ramifié dans tous les récits des historiens et surtout des non historiens, au travers d'un calendrier des commémorations institutionnelles, des cérémonies solennelles, des fêtes officielles, à la saturation équivoque. Que nous est-il resté sinon le présentisme ?

Le présent omniprésent, hyperprésent ou présentisme, avance et son souffle mémoriel le devance. Il prépare le terrain à son invasion. Sa langue se décline toujours selon un quadriptyque couru d'avance : Histoire, Mémoire, Nation et Patrimoine ; et l'agent de sa colonisation vient en majorité du haut de la société pour se répandre vers les masses. Il ouvre alors sur un autre volet consécutif, un triptyque fait de mémorialisme, lois et normes³⁴⁶. Les mnémopolitiques, par leur volonté manifeste de recoller les morceaux d'une geste nationale plus que fragilisée par les crises successives et de toutes natures du Deuxième XXe siècle, ont utilisé des récits mnémogoniques afin de réaliser leur stratagème, en même temps qu'ils rendaient de plus en plus délicat la poursuite et l'établissement d'un discours historique « savant », fruit d'un procédé de connaissance objectif, ou du moins qu'ils en réduisaient considérablement la portée, étouffé qu'il était par la puissance de la mystique mémorielle. Que constater alors si ce n'est que la mémoire est devenue totémique et a réuni les sociétés autour d'une sommation rituelle nouvelle, celle des héros de la Nation – dont il devenait bientôt impossible de faire le deuil –, révéés pour leur haute valeur ajoutée, de simples signes en fait, que leurs légendes devaient véhiculer au travers de toute la Patrie, ainsi réunie à elle-même. Le présent devenait l'alpha et l'oméga d'un rapport hypercourt au temps, un présent clos sur lui-même, sécurisant et menaçant à la fois. Un présent empêchant toute expérience d'autre chose que lui-même, condamnant au présent perpétuel, dans une répétition dévitalisée d'un passé réduit au prétexte d'une évocation qui tournait en huis-clos, cloîtrée sur le seul quotidien, en passe de devenir

³⁴⁶ Tryptique qui pourrait bien, selon ce que cet essai a pu démontrer jusqu'ici, être modifié vers une formule du philosophe Bertrand Ogilvie, travaillant sur le travail et ses normes à l'ère du capitalisme absolu : « obéissance, identité, norme », que nous retournons pour l'insérer au sein de notre raisonnement : « Identité, norme, obéissance ». Au final, ce dernier terme pourrait très bien correspondre avec l'objectif que le mémorialisme cherche à atteindre sur les collectivités. Cf. Bertrand Ogilvie, *Le travail à mort. Au temps du capitalisme absolu, L'Arachnéen*, Paris, 2017, p.15.

éternel³⁴⁷. « Nous sommes bien prisonniers d'un présent qui n'existe pas » avait à ce propos écrit l'écrivain et académicien Jean d'Ormesson, il n'y a pas encore si longtemps...

XV — DES MÉMOIRES ENGLOUTIES AUX MÉMOIRES QUI ENGLOUISSENT

Si au moins au cours du processus, la conscience collective avait pu y gagner ne serait-ce qu'une posture médiane, qui aurait permis à l'alliance entre histoire et mémoire de perdurer, à la condition d'avoir au préalable consenti à une adaptation vers une mnémohistoire, à mi-chemin entre mémoire et histoire, cela aurait pu être considéré comme un pis-aller rendu incontournable par les métamorphoses de nos sociétés contemporaines. Mais loin s'en faut puisque le temps de la mnémohistoire a immédiatement ouvert sur celui de la mnémopolitique, beaucoup plus éloigné, celui-ci, du dialogue historique et de ses fonctionnalités, jusqu'à se surimposer partout où les recherches et travaux d'envergure des historiens se manifestaient. En passant des mémoires englouties des futurs déportés, finalement broyés par la machine de la mort nazie – les Hurbn en yiddish ou mémoire engloutie de la catastrophe dont parle Annette Wierwiorka³⁴⁸ –, l'Occident semble être inexorablement passé aux mémoires qui englobent les conditions du faire et du dire l'histoire. Autrefois, les historiens qui voulaient se rapprocher des récits et littératures concentrationnaires devaient, dans une approche de reconstitution, faire œuvre de procédures archéologiques. En effet, pour mettre à jour les racines d'un monde « englouti » depuis, le regard des historiens devait se heurter à l'histoire perdue de véritables bodenlos identitaires, à l'image du destin tragique des communautés juives des années sombres. L'enquête ainsi ouverte se confronte immédiatement à la douloureuse question de ces « entre deux mondes » que furent les juifs dans cette époque où l'ultra-nationalisme les avait réduits à des greffons inassimilables. Après la destruction, l'absence des corps ainsi que des sépultures et des endroits de la mise à mort, constituèrent les conditions de véritables « trous » généalogiques, aussi bien pour l'histoire que pour les familles qui en descendaient. Ces hommes et ces femmes étaient devenus des « sans histoire ». Après la catastrophe, il fallait donc impérieusement récolter ces témoignages de l'élimination, ces mémoires d'outre-fosse, rédigés par des personnes pour lesquelles témoigner

³⁴⁷ « Il y a cent ans, l'histoire s'est emballée (1914). L'avenir, tout à coup, a été autre chose que le passé. Au point que les mots nous manquent pour tenter de nous définir. Le nouveau, à peine né, est aussitôt une vieille lune. Le moderne est hors d'âge et déjà derrière nous. Le postmoderne est dépassé et un peu ridicule. Le contemporain, à son tour, est tombé dans les oubliettes. Nous sommes des écureuils qui courent de plus en plus vite dans une roue sans fin et qui se mordent la queue ». Cf. Jean d'Ormesson, *Un jour, je m'en irai sans avoir tout dit*, Robert Laffont, Paris, 2013, p.14.

³⁴⁸ Cf. Annette Wierwiorka et Séverine Nickel, *L'heure d'exactitude. Histoire, mémoire, témoignage*, Albin Michel, Paris, 2011.

devint un acte salvateur, un acte de résistance. C'était comme « laisser une trace de l'existence d'un peuple qui aura disparu, empêcher qu'il soit rayé de la mémoire du monde ». Ces journaux intimes, véritables récits des ruines – « s'arrêtent au milieu d'une phrase ou d'un mot, au moment où son auteur est arrêté pour être déporté ou assassiné³⁴⁹ » –, ont été essentiels afin de rapiécer ces « absences » et les remiser dans l'histoire, puisque « la plupart de ces initiatives montrent qu'au cœur même du processus génocidaire, il s'est trouvé des voix et des plumes pour préserver de manière volontaire les traces présentes et passées d'un événement en train de se dérouler afin de maintenir la possibilité d'une histoire et d'une mémoire futures³⁵⁰ ».

Pourtant, parmi les littératures concentrationnaires écrites plus tard, nous avons peut-être pu ressentir – entre les lignes, non-dits ou à demi-mots – l'impossibilité, pour certains des rescapés de l'entreprise exterministe nazie, à se sortir de leurs souvenirs mortifiants, confinant parfois au plus près de la folie. L'écriture mémorielle permet-elle de sauver, par l'exorcisme du mot, ou bien au contraire, condamne-t-elle à s'encapitonner dans une prison sans fenêtres ni portes du présent, dont les murs seraient fabriqués du seul et unique mortier des souvenirs ? Jorge Semprun n'a-t-il pas décidé de donner à son manuscrit ce titre central de *L'écriture ou la vie*³⁵¹ ? Les destins des survivants-écrivain des camps de la mort hitlériens peuvent éventuellement nous suggérer quelques pistes de réflexion sur ce paradoxe qui vire au contresens. Contre-sens, ce temps de la mémoire que nous expérimentons en est pétri puisque loin de permettre la poursuite d'un travail historique de qualité, elle la tord pour la travestir en contre-histoire, gesticulant de l'extérieur (temporel et social) des signes vides à l'attention d'une masse dont on rêverait qu'elle puisse dans ce processus retrouver ce qui lui fait défaut depuis une trentaine d'années... Une homologie interne salvifique réaffirmée, afin de faire face aux défis d'un futur obscurci et épaissi, devenu illisible à force d'être troublé par les multiples crises.

D'autre part, et nous avançons plus que prudemment sur ce terrain, ces « récits des ruines » si capitaux pour reconstituer les tissus d'une histoire déchirée, une fois récupérés par la fièvre mémorielle, ont peut-être été tellement multipliés et instrumentalisés qu'à leurs tours, comble de la plus sombre des ironies, ils contribuèrent à éclipser d'autres moments de l'histoire, à les plonger

³⁴⁹ Ibid., p.142

³⁵⁰ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe*, p.116.

³⁵¹ Cf. Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Folio, Gallimard, Paris, 1994.

dans l'oubli, à les transformer en histoire engloutie. L'excès des littératures concentrationnaires est sans nul doute aussi l'amorce d'une dynamique mémorielle globale. La Shoah et sa mémoire devenaient en effet la matrice de la culture mémorielle, une sorte de modèle dynamique sur lequel le mémorialisme pouvait venir se greffer. Comment en douter lorsque l'on observe sans peine que cette mémoire de l'Holocauste est rapidement devenue un des éléments essentiels de la culture de l'après-guerre, en même temps que la montée progressive de l'institutionnalisation de la mémoire de guerre allait permettre l'avènement du mémorialisme. L'amplification du phénomène est encore plus manifeste sur la fin du XXe siècle, puisque du mémorialisme, on glisse dans l'obligation morale d'un « civisme patriotique », universaliste même, à l'endroit de la mémoire des camps et de l'unicité de cet événement. « C'est l'aporie du « devoir de mémoire ». À quoi sert-il si, à partir de l'histoire, il n'apprend pas aux jeunes à mieux lire le présent. À quoi sert-il s'il est interdit de penser les analogies ?³⁵² ». Récemment, comme nous le rappelle l'historienne Annette Wieviorka, « certains posent un interdit sur toute comparaison », avant tout car la façon « dont a été envisagée la Seconde Guerre mondiale, d'emblée conçue dans notre pays (en France) comme devant donner lieu non à un cours d'histoire, mais à une leçon de morale », obligeant les non-Juifs « de se souvenir de ce qui a été fait aux Juifs³⁵³ ». La mémoire d'Auschwitz, surtout dès la décennie « ouverte par la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide », permet que se déploie « l'illusion du triomphe de la démocratie et des droits de l'homme. Enseigner ce que fut la Shoah, c'est désormais condamner et combattre le mal³⁵⁴ ». La mémoire de la Shoah, sous son aspect universel, « fait office de religion civile du monde occidental³⁵⁵ ».

Quoi qu'il en soit, « sacraliser la mémoire est une autre manière de la rendre stérile³⁵⁶ », comme l'avancait Tzvetan Todorov. Ce phénomène, par « l'industrialisation » d'une monomémoire, par l'opacissement du solde historique, jeté dans son ombre, provoque comme un effet d'écrasement et d'engloutissement des autres réalités historiques concomitantes. Effet de symbolisme encore accentué par l'espace, par les lieux marqués des massacres. Un véritable topos de la mémoire singulière s'est construit durant le siècle dernier. Après avoir initié le mémorialisme, elle étouffe, fige et stérilise – autant les mémoires que les histoires –, par sa dimension culturelle centrale.

³⁵² Supra, Annette Wieviorka et Séverine Nickel, p.231.

³⁵³ Ibid., p.226.

³⁵⁴ Ibid., p.228.

³⁵⁵ Supra, Enzo Traverso, p.55.

³⁵⁶ Supra, Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, p.33.

Est-ce si inconcevable en effet de prétendre que le retour des rescapés, leur mémoire, l'Holocauste d'une manière générale et le règne des mémoires nationales, ont depuis la fin des années 1960 – et notamment au sein de l'intelligentsia juive américaine ainsi que dans les débats sociaux occidentaux –, pris une place incontournable dans les consciences ? Accélération ce que l'on pouvait encore observer comme situation, depuis 1945, où l'Holocauste était déjà présent dans les débats de société, sans toutefois que la connaissance de cet événement, comme on se l'est trop souvent représenté, reste plongée quelque part entre amnésie et indifférence jusque dans les années 1980. On se souvient, à ce sujet, que la récente enquête de François Azouvi, consacrée à ce Mythe du grand silence, nous a permis de dépasser le schéma « traumatisme, refoulement, retour du refoulé³⁵⁷ », trop réducteur lorsqu'on s'attachait à comprendre comment la mémoire de la Shoah avait évolué au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Au lieu de cette « légende³⁵⁸ », trop longtemps entretenue, de l'amnésie qui frappe les sociétés comme la France au lendemain de la guerre, il faudrait plutôt lui substituer un « fantasme de l'oubli », qui avait « commencé son travail de sape. Comme si l'événement lui-même, par sa démesure et sa puissance d'ébranlement, avait fabriqué aussitôt la conviction qu'il ne pourrait jamais faire l'objet d'un travail de mémoire, qu'il serait inévitablement avalé par l'oubli³⁵⁹ ». Cependant, si le processus de compréhension de ce passé trouble avait déjà fait son chemin en Europe, c'est dans les années 1960 qu'il semble s'accélérer pour les Etats-Unis : « au moment de la guerre israélo-arabe de juin 1967. Pratiquement toutes les sources montrent que c'est seulement après ce conflit que l'Holocauste devient une constante de la vie juive américaine³⁶⁰ », englobant à partir de cette période, les deux réalités de la culture occidentale. Dès lors, nous assistons à l'imposition signifiante du régime de la mémoire, et d'abord celle spécifique de la Shoah, comme dynamique première qui ouvrira le champ mémoriel dans le présent pour toutes les autres à venir. Toutefois, toutes ces cultures mémorielles présenteront elles aussi ce modèle de fusion entre nationalité, souffrance, victime, témoin et politique, devoir de mémoire et désir de réparations. Nous le verrons d'ici quelques pages, la fin des années soixante et le début des années septante, c'est aussi la période des Mémoriaux et des commémorations...

³⁵⁷ Cf. François Azouvi, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Folio histoire, Gallimard, 2015, p.21.

³⁵⁸ *Ibid.*, p.19.

³⁵⁹ *Ibid.*, p.562.

³⁶⁰ Cf. Norman G. Finkelstein, *L'industrie de l'Holocauste. Réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs*, La fabrique éditions, Paris, 2001, p.20.

De là découle l'imposition graduelle du règne de la mémoire, celle-ci spécifiquement vue comme une dynamique pour toutes les autres mémoires blessées... fusion entre nationalisme et politique, identité et patrimoine, jamais mieux réalisée qu'au travers du rôle de ce que Norman G. Finkelstein dénomme, dans un livre très polémique, « l'industrie de l'holocauste », en Israël et dans le monde. La boucle semble alors bouclée avec les camps, le rôle des survivants, du témoin et de l'histoire orale, de la mémoire, 1945, réflexions avec lesquelles nous ouvrons cet essai voici quelques pages.

L'interdiction d'oublier, englobant temps et espace, aujourd'hui comme pour toujours, en découle peut-être. Ce qui semble en revanche plus sûr, c'est que « l'extermination des juifs d'Europe est un fait historique et, à ce titre, un objet de la recherche historique. Mais dans l'Etat d'Israël (et ce, depuis les années 1980 seulement), elle est devenue, sous le terme « d'Holocauste », l'histoire fondatrice et donc le mythe – dont cet Etat tire une partie importante de sa légitimité et de ses orientations, une histoire solennellement commémorée par des monuments publics et les cérémonies mémorielles à caractère national, enseignée dans les écoles, et qui relève par conséquent des mythomoteurs de l'Etat³⁶¹ ». Ce phénomène, qui ne touche pas uniquement Israël, même si on comprend aisément l'effet de centralité qui peut agir pour ce pays, semble consacrer le non-oubli de l'oubli et son envers, l'amnésie mémorielle, comme conséquences oxymoriques.

D'une manière plus générale, c'est l'idée même de se souvenir de ces moments de souffrance qui pourrait être questionnée, avec Jorge Semprun qui, dans *L'écriture ou la vie*, avait écrit qu'il avait tenté l'oubli de son expérience concentrationnaire pour aspirer à une guérison. L'oubli comme le remède. Mais comment oublier quand l'espace des vivants est parcouru de rappels constants des massacres, par de nouveaux rites mémoriels – commémorations, Mémoriaux etc. – ; lorsque cette mémoire postcontemporaine se transmet de manière si particulière que dans ce contexte précis, nous pouvons la comprendre comme « Memory : Story we tell and images we keep (...) », comme celle qui « changes the timeframe of the event³⁶² », pour la projeter dans un nouveau cadre spatial majeur, comme on le verra, au cours du prochain chapitre ?

³⁶¹ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle*, p.70.

³⁶² Supra, Saul Friedländer, *History and Memory: Lessons from the Holocaust*, Opening Lecture of the Academic year, Graduate Institute of Geneva, 23 septembre 2014.

« Ne sommes-nous pas dans le souffle de l'espace vide ? »

Nietzsche, Le Gai savoir

LES LIEUX DE MÉMOIRE DANS LE PRÉSENT OU L'IDENTITÉ COLLECTIVE PAR L'ESPACE

I — TENTATIVE DE DÉFINITION

Quasiment un siècle après le début du premier conflit mondial, un siècle après que les monuments aux morts se soient inscrits dans le paysage du nord de la France, que pouvons-nous observer de ce rituel du Mémorial en 2014 ? La tentative de comparaison entre les Mémoriaux d'hier et d'aujourd'hui nous aidera-t-elle à voir plus clair dans les modifications, les ruptures ou les éventuelles continuités des pratiques sociales et des usages publics qui entourent ces monuments du souvenir ? Et d'abord, pouvons-nous même prétendre à circonscrire un tel phénomène, et tenter de proposer du Mémorial une tentative d'identification, comprenant les métamorphoses que l'évolution des sociétés a portées à son frontispice ?

Définissons donc. Le Mémorial peut être un lieu, un espace et à la fois un bâtiment, une construction. Plus précisément les Mémoriaux ne sont pas tous des monuments, mais peuvent également prendre le visage de dispensaires, bibliothèques, fondations etc... même si ce sont surtout les monuments célébrant la mort sacrificielle qui ont marqué les sociétés. Pourtant, le Mémorial ou Monuments aux morts en français, lequel, on l'aura aisément remarqué, évite toute référence au contexte de cette mort, soit la guerre, se décline différemment en anglais, puisqu'il se traduit par l'expression « war memorial », ce qui évite cette fois-ci et tout aussi curieusement, toute référence à la mort... Il semble que chaque culture ait pétri l'image qui lui seyait le plus pour définir les lieux de mémoire. Autrement dit, lorsqu'on cherche à délimiter les sens du Mémorial, en tant que construction culturelle, ceux-ci varient beaucoup d'une nation à une autre. Ce qui est universel en revanche, et cela pourrait venir compléter ce premier essai de définition, c'est la qualité d'ouverture sur une autre forme de rituel du présent, qui s'affiche au travers de toutes les formes qu'ont revêtues les Monuments aux morts de l'époque contemporaine.

Pour aborder cet objet de manière plus théorique, nous pouvons remarquer que le Mémorial doit en tous les cas être conçu « pour faire comprendre les dimensions du désastre et la recherche du langage permettant de lui donner un sens³⁶³ ». Ainsi, il est un lieu où se démarquent les lignes des souffrances des sociétés passées, lesquelles signalent les bornes d'un espace de deuil, à partir duquel la société peut se penser dans la suite, pour les générations d'après. Il est ce média géographique de la mémoire, lequel se démarque par les métaphores spatiales employées par les collectivités du XXe siècle : Ils sont cadres, espaces, lieux, localisation, on peut même les situer. Dès lors, toute définition du Mémorial ou plus généralement du monument aux morts, devrait au minimum intégrer la notion fondamentale d'un lieu d'identification collective. En effet, « les monuments (du moins ceux qui commémorent une mort violente) proposent des identifications : en premier lieu, les défunts, les hommes tués, les soldats tombés au combat sont identifiés de telle manière – comme des héros, des victimes, des martyrs, des vainqueurs, des compagnons, voire éventuellement des vaincus ; ensuite comme les garants ou les champions de l'honneur, de la foi, de la gloire, de la loyauté, du devoir ; enfin, comme les gardiens et les protecteurs de la patrie, de l'humanité, de la justice, de la liberté³⁶⁴ (...) ». À ce titre, ils sont donc enterrés, physiquement ou symboliquement si les dépouilles ont disparu dans la violence des combats, à l'intérieur de la nation, en son sein, dans son sol. Le Mémorial se présente donc en premier lieu comme un marquage spatial, comme une construction des survivants ensuite, mais surtout comme un ensemble d'identification collective. Le Mémorial affiche donc naturellement un aspect de pratique funéraire. Ainsi, les Mémoriaux contemporains nous permettent de nettement distinguer une fusion identitaire symbolique entre la destinée glorieuse individuelle et le souvenir entretenu d'une collectivité affectée. La tombe du soldat inconnu de la Première Guerre mondiale ne trône-t-elle pas avec l'Arc de Triomphe parisien, au centre, au carrefour d'une des artères où les flux de l'identité française s'y déploient et y convergent ? En somme, les monuments aux morts et ensuite les Mémoriaux proposent une vision d'un passé où l'on commémore les morts de la Patrie. Il existe donc un « double processus d'identification. Les morts sont censé avoir défendu la cause qu'entendent défendre les survivants qui fondent le monument³⁶⁵ ». Si la tentation de reprendre la définition du Mémorial s'impose à nous, c'est bien pour y adjoindre la dimension d'un lieu remémorant et

³⁶³ Supra, Jay Winter, p.18.

³⁶⁴ Cf. Reinhart Koselleck, L'expérience de l'histoire, Points histoire, Seuil, Paris, 1997, p.178.

³⁶⁵ Ibid., p.180.

célébrant les souffrances de la nation, le lieu du deuil. Écrit autrement et de manière plus sybilline encore, « les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants³⁶⁶ ».

Le Mémorial se présente donc comme un passé qui a eu lieu, celui de la mort et du deuil, consacré comme la tentative de guérison du corps social. Un espace où peut s'élaborer le rite d'une véritable catharsis, d'un langage de la perte et du deuil, du souvenir et de l'oubli, tandis que les conditions d'un rite thaumaturge s'y manifestent également. Les Mémoriaux tendent de ce fait à gommer les distinctions au sein de la Nation, puisque cet ensemble funéraire affiche sa prétention à l'universalité de sa douleur collective : avec les monuments aux morts de la « Grande Guerre, l'existence de ces distinctions est difficile à soutenir. Lorsque les questions sont universelles, les réponses le sont également³⁶⁷ ».

Il faudrait donc distinguer au travers des monuments aux morts, des War mémorial, des Mémoriaux, l'espace de célébration d'un sacrifice qui transcende les peuples et les corps sociaux, les nations et les individualités. Un espace de recueillement autant que de communion.

II — EFFLORESCENCE DES LIEUX DE MÉMOIRES DANS LE PRÉSENT DE L'ESPACE PUBLIC

Mortui viventes obligant – la cause des morts est aussi la nôtre. Présenté plus succinctement, le devoir de mémoire fait intégralement partie de l'identité des nations. Et s'il est vrai que « les monuments funéraires sont aussi vieux que l'histoire humaine », (...) « il en va autrement des monuments aux morts », puisque « au-delà de la commémoration, c'est la question de la justification de cette mort qui est posée³⁶⁸ ». Par conséquent, à l'intérieur du monument aux morts, le sens qu'y fondent les seuls survivants est celui d'une identité commune aux morts d'hier et aux vivants d'aujourd'hui. Il s'agit, en fait, de situer l'identité collective dans le présent spatial. Dans ce schéma, l'axiologie ne devrait être que celle d'une verticalité manifeste, qui relie le présent des survivants au passé de ceux qui sont morts pour la nation. Soit les structures d'un discours qui pourrait, devrait, en théorie, fournir à l'histoire du matériel d'analyse. Or, le rapport au temps qu'entretiennent ces lieux de mémoire varie selon les circonstances et évolue grandement en

³⁶⁶ Ibid., Reinhart Koselleck, titre du chapitre IV.

³⁶⁷ Supra., Jay Winter, p.249.

³⁶⁸ Ibid., Reinhart Koselleck, p.179.

fonction des mutations des sociétés postérieures à l'événement. Il est clair que « la seule identité qui se maintienne profondément d'un monument à l'autre est l'identité des morts avec eux-mêmes. Toutes les identifications politiques et sociales qui cherchent à illustrer et à perpétuer le « mourir pour... » disparaissent avec le temps. Ainsi se modifie le message dont avait été investi un monument³⁶⁹ ». C'est là, potentiellement, la raison fondamentale qui voit les générations successives des sociétés occidentales faire en sorte que la pratique de construction des monuments aux morts ou des Mémoriaux subisse une inflation sans cesse renouvelée dans l'espace des vivants. Les politiques se succédant, le besoin de réinjecter du sens adapté aux époques successives pèse sur le nombre et le type de monuments. L'ouverture du chantier mémoriel débute donc très tôt dans l'histoire contemporaine des sociétés occidentales, mais c'est véritablement pour commémorer les deux conflits mondiaux que les lieux de souffrance subissent une inflation manifeste. L'efflorescence de ces témoins du sang versé se démarque donc très rapidement sur le territoire national, comme un bref tour d'horizon, plus symbolique, symptomatique et exemplaire que réellement exhaustif, pourra venir le confirmer.

Berlin, capitale de l'Allemagne réunifiée depuis 1991, symbolique d'une histoire totale est plutôt « devenue aujourd'hui le lieu où s'exprime de la manière à la fois la plus visible et la plus concentrée le présent du passé dans l'Allemagne » contemporaine. Omniprésence des lieux de mémoire, Mémoriaux aux victimes – Mémorial des victimes juives d'Europe, inauguré à côté de la porte de Brandebourg en 2005 ; aux victimes homosexuelles en 2008 ; Sinti et Roma en 2012 ; aux victimes de l'euthanasie en 2014... En sus de ces Mémoriaux, les lieux de mémoire au sens plus large essaient – la topographie de la terreur, inaugurée en 2010 sur le site de l'ancien siège de la Gestapo ; le Mémorial pour les victimes de la guerre et de la tyrannie inauguré en 1993 au haut de l'avenue Unter den Linden ; le musée germano-russe de Karlshorst, installé dans le bâtiment où a eu lieu la capitulation du 8 mai 1945³⁷⁰ ; et pour l'après-guerre, le Mémorial du mur de Berlin, achevé en 2012...

En France, la tendance est encore plus marquée. Et c'est sans compter, pour le futur proche, la promesse d'un e-Memorial avec la création du Grand Mémorial, idée lancée le 11 novembre 2014 par le Président François Hollande, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. La grande

³⁶⁹ Ibid., p.181.

³⁷⁰ Supra, Etienne François, p.91.

vague de numérisation et d'indexation des registres matricules de 8,5 millions de combattants de 1914-1918 a déjà commencé (actuellement plus d'une quinzaine de départements ont mis leurs archives en ligne). Il permettra ainsi que puisse être consulté le parcours militaire de chaque soldat, que puissent se croiser les recherches à partir des noms, prénoms, date de naissance, département et commune de naissance etc... Ce Grand Mémorial, mémorial informatisé du XXI^e siècle, propulse de facto le mémorialisme dans l'ère de la technologie, elle-même outil du renversement de l'histoire dans la mémoire, ou tout du moins dynamique nouvelle de redéfinition de la discipline historique, notamment dans le rapport utérin à ses sources. Le Mémorial en ligne a donc de beaux jours devant lui en cela qu'il est symptomatique de l'ère du présentisme. Plus encore – et il faudrait une autre enquête dirigée essentiellement sur ce point précis que nous ne faisons qu'évoquer même s'il est présent en toile de fond de nos propos –, plus le monde du XX^e siècle s'est globalisé, plus l'impression d'abolition des espaces nationaux s'est fait sentir. Le recours à l'espace national reconstitué par les Mémoriaux allait donc tourner à l'acharnement identitaire, où la spatialité nationale réactualisée allait pouvoir contrer l'absence d'espace imposé par les effets d'une mondialisation et d'un simultanémentisme, vécus comme destructeurs sur ce plan particulier.

III — LE MAILLAGE SPATIO-TEMPOREL – LA TRANSITION VERS LES LIEUX DE MÉMOIRE COLLECTIVE

« Ce qui lie ensemble », écrivait Platon dans son de Republica, « c'est la communauté de la joie et de la douleur, lorsque (...) tous les citoyens se réjouissent ou s'affligent également des mêmes succès et des mêmes désastres³⁷¹ ». Platon cherchait activement ce qui pourrait créer le maillage de tous les citoyens dans une communauté, comme dans un tout. Or, à l'époque moderne, la fonction immanente des monuments aux morts « devient une fin en soi. Le culte national du monument se fait jour, ainsi que sa sous-catégorie, le culte du monument aux morts³⁷² ». On passe à cet instant très précisément et très effectivement, du deuil de la mort individuelle à la récupération de ce deuil au niveau de l'entier de la collectivité. Ce faisant, on place le souvenir du mort et de la mort au sein d'une structure de mise en visibilité qui est désormais destinée à la masse réceptive des interprétations politiques et sociales, puisque les monuments aux morts sont construits prioritairement pour elle. De l'inscription dans le marbre d'un destin individuel, on offre, par le monument aux morts, une isonomie, sans distinction de provenance, de grade, de position sociale dans la mort en honneur de la nation. Ce faisant, on propulse immédiatement le monument dans une

³⁷¹ Cf. Platon, République, V, 462b, Les Belles Lettres, Paris, 1991.

³⁷² Supra, Reinhart Koselleck, p.183.

sorte de processus de démocratisation de l'accès à un souvenir sacrificiel. La collectivité est donc complètement ciblée par ces ensembles funéraires. Par conséquent, ce qui caractérise l'évolution historique des monuments aux morts destinés à célébrer la mort d'un individu sur l'autel de la nation, vers un lieu de mémoire partagé par la collectivité, est essentiellement la fonctionnalisation, la démocratisation du culte du souvenir. En effet, la cause que défendent ces édifices par delà la mort peut être tout à fait signifiante pour la collectivité, en tout cas unificatrice et créatrice d'une homologie interne absolue, la population pouvant se réunir autour de la cause toujours juste du sacrifice pour la Nation. La mort des uns est donc comme abaissée à l'accessibilité de tous, offerte à l'espace et à l'accès public, mise au service des intentionnalités du politique en quelque sorte. La collectivité qui réceptionne est immédiatement instrumentalisée, puisqu'elle est celle des survivants que ces sacrifices ont pu permettre. La dose de sens patriotique de ces monuments aux morts, dans leur impact sur les masses communiantes, n'est plus à démontrer, ainsi, ils font directement écho aux mots de Platon.

Différemment, si le monument aux morts peut revêtir cette puissance d'évocation politique et sociale, c'est en grande partie dû à la nature elle-même des conflits du XXe siècle, tyrannique, exterministe, d'une violence inouïe « sans adresse³⁷³ » pour reprendre les mots du philosophe Bertrand Ogilvie... La massification et l'industrialisation de la mort de cet homme désormais jetable, avait considérablement aidé à ce que le sens transcendant de la mort ne finisse par s'évanouir dans les champs de bataille. Dès l'absurdité et le non sens de ces conflits conscientisés, la fonctionnalisation politique pouvait s'emparer – corps et âme – du monument aux morts et lui faire endosser une prétention et un message politique et social.

IV — MISE EN VISIBILITÉ INCONTOURNABLE DANS NOTRE PRÉSENT

Si l'on trouve des monuments aux morts, sous toutes les formes esthétiques possibles, dans presque toutes les communes d'Europe, depuis 1918 jusqu'à nos jours, on doit toutefois s'interroger sur le sens de cette visibilité forcée. Il est vrai, le président français, François Hollande nous l'avait déjà clairement affirmé : « le souvenir de la Grande Guerre est présent dans chaque village, dans chaque ville, parce qu'il n'y a pas de commune en France où un monument aux morts n'ait été érigé (...). La trace de cette guerre est inscrite également dans chaque famille, comme un patrimoine que l'on ouvre ou que l'on découvre, comme une trace qui est entretenue de génération en génération,

³⁷³ Cf. Bertrand Ogilvie, *Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Editions Amsterdam, Paris, 2012, p.60.

avec des témoignages qui sont restés³⁷⁴ (...) ». Cependant même si nous comprenons que chaque commune possède son monument aux morts, nous devons questionner leur survivance, leur existence dans le présent, en les comparant avec leurs rôles différents et leurs enjeux sociaux.

Les premiers actes mémoriels peuvent être repérés lorsqu'en marge des cimetières du Nord du front occidental de la Première Guerre mondiale, et pour pallier au problème insoluble de l'identification des corps des soldats tombés pour la patrie, on décida de simuler symboliquement le « retour des morts » : « En 1920, on inhuma des soldats inconnus à l'abbaye de Westminster à Londres, et sous l'Arc de Triomphe à Paris. L'année suivante, la même cérémonie eut lieu aux Etats-Unis, en Italie, en Belgique et au Portugal ». Si bien qu'immédiatement après 1918, la praxis commémorative semble s'être installée durablement en Europe et soit devenue une norme universelle, du moins occidentale. Le monument aux morts et les commémorations servaient donc un but social et politique immédiat, faire son deuil, soit le sens du mourning anglais. Deuil et commémoration allaient désormais évoluer de façon interminablement liée. Etant des symboles collectifs, les mémoriaux de guerre « parlent à et pour des communautés d'hommes et de femmes³⁷⁵ » qui ont justement survécu à l'événement traumatique. La nécessité s'imposait donc aux sociétés *de l'après* de mettre en visibilité des lieux du souvenir et du deuil, des espaces où la mémoire de ceux qui avaient contribué par leurs sacrifices à sauver la patrie pouvait recevoir son culte officiel. En fait, de telles pratiques de religiosité populaire, ou de socio-religiosité, avaient déjà pris place de manière légèrement antérieure en Europe. On observe en effet des plaques déposées dès les premiers mois de la guerre, notamment dans des quartiers ouvriers de l'est de Londres. Ces sortes de « reliques de rue » reçurent même la visite de la reine d'Angleterre en 1917, lorsque celle-ci fit le déplacement pour aller se recueillir sur place. Au même moment, *l'Imperial War Museum*, financé par l'Etat anglais, est inauguré en 1917.

Débutent alors de véritables mouvements de pèlerinages sur les lieux de la boucherie, bien évidemment vers les cimetières de guerre, mais bientôt en direction des monuments aux morts qui commencent à essaimer dans toutes les régions d'Europe³⁷⁶. Une grammaire des lieux de mémoire

³⁷⁴ Voir le chapitre « Etude de cas II – Mnémopolitiques du présent ».

³⁷⁵ Supra, Jay Winter, p.63. Et pour les citations précédentes.

³⁷⁶ Pas uniquement en Europe, on s'en doute, puisque le mouvement mémoriel se développe dans la même temporalité ailleurs dans le monde, comme en Australie. L'exemple australien n'est pas anodin puisque le phénomène va y prendre une ampleur inquiétante jusqu'à nos jours. Dès 1917, le pays met sur pied à Londres une équipe chargée de collecter les souvenirs de guerre. C'est le point de départ d'un fonds de guerre à l'origine des collections présentées

s'installe durablement en Europe, à partir de laquelle une rhétorique du deuil se ritualise, qui prendra bientôt des accents de religion civile, de même que s'articule à travers ces lieux un vecteur d'idées politiques républicaines, nationalistes... En soi les monuments aux morts deviennent de facto des symboliques fortes de l'orgueil et des valeurs de la nation, des terres sacrées où s'exerce une véritable topolâtrie. C'est pourquoi ils représentent également des lieux éminemment politiques. Ainsi, les mémoriaux de guerre endossent quasi immédiatement le rôle de messagers politiques. Et c'est donc naturellement qu'après 1918, en conséquence, les mémoriaux s'apparentent véritablement à des métaphores et allégories des valeurs nationales, disposées dans l'espace public. Des lieux majeurs du nationalisme.

Des lieux si importants que dès 1919, la maison Michelin va même éditer des guides passablement bien documentés pour orienter les visiteurs sur les lieux de mémoire, des combats aux cimetières, balisant ainsi dans l'espace public un véritable circuit mémoriel, inaugurant un tourisme du souvenir qui ne se tarira plus jamais³⁷⁷, bien au contraire.

En 1932, c'est au tour de l'ossuaire de Douaumont d'être inauguré en présence du Président de la République, Albert Lebrun. On le remarque déjà à l'époque, « les pratiques et les discours de mémoire se déroulent sans référence aux historiens et à leurs travaux. Ce sont d'autres qui, dans

dans l'Australian War Memorial de Canberra, inauguré en 1941 et faisant directement face au Parlement. On retrouve dans ce lieu, et de manière archétypale, toute la grammaire amplifiée des rôles, enjeux et fonctionnalités des mnémotopes modernes. Lieu de commémoration du sacrifice des Australiens morts à la guerre ; lieu de substitution pour faire le deuil de corps inhumés sur des champs de bataille européen ; espace de construction d'une mythique sacrificielle nationale et légendaire, l'AWM symbolise presque l'allégorie architecturale du Mémorial : « Le mémorial est composé de différents dispositifs du souvenir : le Hall of Memory, où se trouve depuis 1993 le soldat inconnu australien ; le Roll of Honour où est inscrit le nom de chaque Australien mort à la guerre ; ou encore la Pool of Reflection, une fontaine du souvenir dotée d'une flamme éternelle. Mais ce sont les galeries du musée qui illustrent le mieux la fonction commémorative du Mémorial : celui-ci traite moins de l'histoire de la Première Guerre mondiale que de l'idéal type du combattant australien ». Cf. Bruce Scates, « La légende des Anzac », in *Les Collections de l'Histoire*, n°66, janvier-mars 2015, p.70. De nos jours, et plus particulièrement depuis les années 1990, la commémoration du sacrifice des soldats australiens lors de la Grande Guerre a atteint des proportions politiques démesurées. Afin de préparer le centenaire du débarquement des troupes à Gallipoli, le 25 avril 1915, près d'un demi-milliard d'euros puisés sur les fonds publics ont été dépensés pour financer des projets spectaculaires. Preuve que l'industrie mémorielle ne touche pas que l'Europe et la France. Cf. Romain Faith, « Une commémoration très politique », in *Les Collections de l'Histoire*, n°66, janvier-mars 2015, p.68.

³⁷⁷ Cf. Jay Winter et Antoine Prost, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Points Histoire, Seuil, Paris, 2004, p.242.

l'entre-deux-guerres, définissent et mettent en œuvre le discours des pratiques commémoratives : les leaders politiques, toujours prêts à évoquer la figure de ceux qui sont morts pour « nous »³⁷⁸. »

Ce phénomène d'accaparement de la voix des morts par les décideurs de la nation s'est poursuivi jusqu'aux derniers discours de commémoration des deux grands conflits mondiaux de l'été 2014, comme nous les avons présentés dans cette thèse. En 1984, Mitterrand et Kohl ne se rencontrèrent-ils d'ailleurs pas à Verdun, au beau milieu de la décennie que nous avons identifiée comme celle de l'émergence de la mémoire, afin de célébrer le projet politique gigantesque d'une Europe ré-unie, d'une seule voix, sur le lieu même qui portait encore la marque de sa désintégration ? Autre échelle, mêmes effets.

Cependant si l'on peut repérer des constructions de monuments aux morts et des Mémoriaux « pendant tout le XXe siècle, (...) ce n'est que dans les années 1980 et 1990 qu'on les a décodés pour en extraire les messages importants qu'ils renferment sur la façon dont les différentes communautés ont cultivé le souvenir de la Grande Guerre³⁷⁹ ».

V — DES MONUMENTS AUX MORTS AUX MÉMORIAUX

La mémoire des morts est le paradigme d'une mémoire « qui instaure une communauté »³⁸⁰ », annonce Jan Assmann. 1918-1945, Monuments aux morts, mise en deuil, mais aussi pèlerinage et commémorations se multiplient. Dès 1918 déjà – qu'attendre de 1945 et de ses suites alors ? – « les efforts de commémoration, face à l'armée des morts, allèrent bien au-delà des ordinaires lieux communs du patriotisme », comme l'écrit sobrement l'historien Jay Winter, révélant ainsi une fracture gigantesque dans la représentation du passé pour les collectivités de survivants du présent. Le point d'inflexion est à chercher quelque part dans cette mutation plus profonde qu'il y paraît à première vue. Commémorer, c'est trouver du sens à un massacre pourtant hors du sens commun, hors de l'entendement. Ne doit-on pas déduire de ce paradoxe que commémorer, c'est surtout instrumentaliser le rôle de la violence et de la mort afin de re-souder le tissu national ? Dans cette perspective, le rapport au passé prime. Mais à un passé passé à la machine des mythes, et c'est bien

³⁷⁸ Ibid., Jay Winter et Antoine Prost, p.235.

³⁷⁹ Ibid., Jay Winter et Antoine Prost, p.236.

³⁸⁰ Supra, Jan Assmann, La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques, p.57.

le problème. Aujourd'hui, qu'en est-il ? Existe-t-il seulement un rapport autre qu'au seul présent ? Si le deuil est médiation, la commémoration peut-elle y aider également ? Pourquoi cette prévalence du Mémorial ?

En 1945, « après Auschwitz et Hiroshima, les expressions traditionnelles du deuil ont perdu leur pertinence et leur force, les « anciens langages du sacré » se sont évanouis, tout comme l'optimisme et la foi dans la nation humaine sur lequel celui-ci reposait³⁸¹ ». Ce qu'on pouvait encore faire « après 1918 », deviendra tâche « infiniment plus difficile après 1945³⁸² ». Puisque Auschwitz et Hiroshima furent, et que « la Seconde Guerre mondiale détruisit les symboles mêmes qui faisaient qu'un sens pouvait être donné au cataclysme de la guerre³⁸³ », la nature profonde de ce que pouvait endosser les monuments aux morts s'en est trouvée irrémédiablement transformée. L'origine de la mutation vers le Mémorial gît peut-être quelque part dans cette relation de dissolution du sens profond, sous les coups des abus de la mémoire. Là également, se trouve sûrement la clé de compréhension qui permet d'expliquer pourquoi la fin du XXe siècle voit le passage du musée au Mémorial. Les deux phénomènes se rejoignent et nous montrent que les sociétés occidentales semblent muter d'un espace public institutionnel de connaissance et de reconnaissance, vers un lieu moralisé, une topolâtrie. En d'autres mots, le Mémorial semble répondre à une demande socio-politique, laquelle réclame un nouvel espace tourné vers le ressenti et l'espérance personnelle et compassionnelle, ce que les institutions traditionnelles muséales et monumentales ne paraissaient plus en mesure de réaliser.

En effet, si l'on essaye de saisir les mutations sous-jacentes qui sont à l'œuvre dans cette évolution des monuments aux morts vers les Mémoriaux, on s'aperçoit que les premiers seulement « renvoient à une ligne de fuite temporelle tendant vers l'avenir dans lequel devait être fondée l'identité de la communauté d'action avant le pouvoir de mener à bien la commémoration monumentale de la mort³⁸⁴ ».

³⁸¹ Ibid., Jay Winter, p.10.

³⁸² Ibid., Jay Winter, p.18.

³⁸³ Ibid., Jay Winter, p.20.

³⁸⁴ Supra, Reinhart Koselleck, p.186.

Or, après 1945, un abîme s'est définitivement ouvert au centre de cette conception : « les anciens langages du sacré se sont évanouis, tout comme l'optimisme et la foi dans la nature humaine sur lequel celui-ci reposait³⁸⁵ », affectant du même coup le rapport au type de lieu de mémoire qu'entretenaient les civilisations. Ses fonctionnalités étaient donc vouées à muter de la même façon. Désormais, la métaphore de l'avenir illimité, de l'horizon clairement défini reposant sur la claire conviction d'un progrès humain positif, s'estompe.

La transition vers le Mémorial est donc à considérer comme la dernière étape de cette mutation – en accélération au cours de la deuxième moitié du XXe siècle –, du rapport à la commémoration de la mort et au deuil collectif au sein des sociétés, du rapport à la temporalité également. À force, la grammaire du Mémorial a fini par parfaitement et complètement endosser le rôle de sites funéraires typiques du présent hyperprésent, y projetant une forte dose de motifs politiques. En d'autres mots, ils servent, en tant qu'autel civique présentiste, au service d'un culte officiant en direction d'un message de légitimation politique dans le présent. Il aura donc fallu la transition de la Seconde Guerre mondiale pour que les lieux commémoratifs deviennent véritablement des lieux de mémoire, dépassant le seul objet de deuil, soit des espaces de sang et de mythes commémorés comme tels. Là, dans ces aires de démarcation, la mort va en se confondant avec le monument qui la signale symboliquement. Cette fusion entre le nom et l'acier ou la pierre est promesse d'immortalité, mais pas seulement. Le Mémorial ainsi dressé sur les lieux de la souffrance la plus indicible de l'histoire humaine est surtout une manifestation de la volonté de « sauver des continuités ou des identités partout brisées » par la mort et les transgressions. En cela, le Mémorial est pleinement le lieu d'une identité collective, dont le langage ne peut être autre que politique, non plus seulement religieux. D'ailleurs c'était déjà un peu le cas avec les monuments aux morts (et les musées, comme tout espace public, relevant d'une pensée, d'une idéologie) ou même avec la tombe du soldat inconnu, « l'élément identitaire y occupe clairement le premier plan³⁸⁶ ».

Cette représentation présentiste est en effet la seule restante qui puisse être encore signifiante, car la destruction totale et pathétique des corps humains, lors du conflit mondial, ne permet tout

³⁸⁵ Supra, Jay Winter, p.10.

³⁸⁶ Supra, Jan Assmann, La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques, p.57.

simplement plus autre chose qu'un langage allégorique et figuratif. Or, il apparaît que ce type de commémoration n'a plus rien de positif, il consacre plutôt une commémoration régressive.

Trahissant cette métamorphose, la France inaugure en 1967 le Mémorial de Verdun, hautement symbolique du propos que nous développons dans ce chapitre. Même si, il est important de le noter, de nombreux travaux ont été récemment menés afin de reconfigurer l'ensemble vers un Mémorial incluant encore plus d'histoire.

Aujourd'hui plus que jadis, les monuments nationaux que sont les Mémoriaux sont pris en charge par la communauté politique ou les communautés locales, qui s'en servent comme un support signifiant pour un rite instrumentalisé, permettant ainsi que se réunissent les conditions suffisantes pour que des actes culturels puissent se perpétuer dans le long terme. Dans ce processus, le sens et la fonctionnalité premiers des monuments aux morts ont été détournés. En effet, de 1970 aux années 2000, « (...) avec la disparition progressive de ceux qui avaient une expérience directe de guerre ou de l'immédiat après-guerre, la mémoire prend une forme nouvelle ; les commémorations se poursuivent, fixées dans les calendriers et attirant même de nouveaux acteurs, mais les sujets qui y participent sont en même temps un objet qu'on examine³⁸⁷ ». On pourrait même avancer que les années 1970 voient à double titre une dynamique nouvelle du rapport à la mémoire, puisque y sont ouvertes les archives d'Etat sur la Grande Guerre, permettant aussi la publication d'une série de souvenirs et de mémoire des survivants de la Première Guerre mondiale, après expiration du terme fixé à cinquante années. La Guerre tombait dans le domaine public. Si bien que dans les années 70, « le fossé entre mémoire et histoire commence à se combler. Ces deux catégories, qui ne sont en fait jamais totalement séparées, se recourent de plus en plus. Transmettre ses souvenirs, par l'écrit ou l'interview, devient une industrie commémorative, avec une large audience et une forme d'institutionnalisation à travers les écoles et les universités³⁸⁸ », ainsi qu'au travers de la multiplication des lieux de mémoire dans le champ des vivants, autre forme de pédagogie publique du souvenir. S'en suivent de nombreux projets, consacrant à la mémoire une place de choix dans l'espace public des sociétés présentes, pour n'en citer que quelques exemples typiques parmi les plus importants : Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine à Paris, Imperial War Museum à Londres nous l'avons déjà écrit, mais également Australian War

³⁸⁷ Supra, Jay Winter et Antoine Prost, p.236.

³⁸⁸ Ibid., Jay Winter et Antoine Prost, p.245.

Memorial à Canberra, autant de lieux de recherche et d'archivages de la mémoire de la Grande Guerre, mais également sortes de mémoriaux en soi.

Dans le courant des années 1980-1990, les Musées de guerre essaient un peu partout, appuyés par le courant de la « public history » initié aux Etats-Unis. Imperial War Museum dont les travaux de réaménagement datent de 1986, Mémorial de Caen en 1988, mais surtout, en 1992, c'est à notre sens un des dispositifs de deuil les plus importants pour notre propos qui s'ouvre – l'Historial de la Grande Guerre à Péronne –, le premier musée international de la guerre. L'Historial, construit à proximité du théâtre de la bataille de la Somme, peut déjà être envisagé comme les prémisses d'un Mémorial, puisqu'il jouxte ces fameuses terres de sang dont nous avons déjà parlé. L'« Historial, combinant « Histoire » avec « Mémorial » », apparaît donc assez rapidement comme un projet ambitieux, regroupant sur le même lieu « une muséographie audacieuse, une équipe internationale d'historiens, une conservation qui se tenait à bonne distance des préoccupations habituelles en matière de « musée de guerre »³⁸⁹ », comme le rappelait l'historien co-directeur du site, Stéphane Audoin-Rouzeau, à l'occasion du vingtième anniversaire de la structure. Présentée comme « une brèche » dans la muséographie traditionnelle du phénomène guerrier en vigueur jusque-là, la « proposition » de l'Historial, quelque part entre musée, Mémorial et centre de recherche, démontre parfaitement bien comment les années 1990 ont profondément fait bouger les lignes de l'historiographie. Sa muséographie sonne la fin de l'héroïsation esthétique de la mort au front, de même qu'elle adopte une linéarité chronologique par salle – avant-guerre ; 1914-1916 ; 1916-1918 ; après-guerre. L'Historial est bien conçu comme un musée d'histoire. Recherches scientifiques, espace muséal, projet de publication sur la Première Guerre mondiale, expositions, l'Historial se présente encore et avant tout comme un véritable instrument de recherche historique sur cette question de la Grande Guerre. La réflexion est la trame centrale de ce musée-Mémorial. Aucune hésitation à nourrir, cet espace sert véritablement à comprendre le passé. Peut-être sommes-nous en présence d'une des premières entreprises muséales à tenter de croiser de manière efficace les deux approches, historique et mémorielle. En son centre, un front symbolisé par des fosses ouvertes dans le sol, dispositif de « vision du réel » complété par un arsenal de documentaires vidéos d'époque. Des « gisants » représentant le soldat inconnu (seulement qualifié par sa nationalité, les victimes étant présentées comme des morts avant d'être des soldats, des

³⁸⁹ Cf. Stéphane Audoin-Rouzeau, « L'Historial de Péronne fête ses vingt ans », in www.histoire.presse.fr/actualite/infos/historial-peronne-fete-ses-vingt-ans-07-09-2012-48085. Et d'une manière plus générale pour comprendre l'économie générale de l'Historial, lire Guillaume de Fonclare, « L'Historial de Péronne : « l'histoire de la Grande Guerre », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, n°235, 2009/3, pp.21-32.

Européens avant d'être des nationaux) rappellent que l'Historial est aussi et encore un mémorial. Une volonté réelle de reconstitution du champ de bataille côtoie et complète un appareil critique qui replace le visiteur dans une épaisseur historique. L'ensemble muséal renvoie à une image absurde d'une « humanité qui se meurt dans la guerre » et d'une « guerre dont le sens se dérobe³⁹⁰ », que l'on ne peut que déplorer. Au final, en mêlant la fidélité de la mémoire à la vérité de l'histoire, « l'historial de Péronne est un lieu pour écrire une histoire qui juge et qui condamne le conflit, et qui travaille à son effacement. À ce titre l'historial est le lieu de l'invention d'une mémoire européenne pour le présent, d'une construction européenne administrative et foncièrement dépolitisée au sens moderne du terme³⁹¹ ». Il devient évident que l'Historial de Péronne – lequel ne se contente plus d'être un simple « temple des Muses », un simple conservatoire, et encore moins un lieu uniquement destiné à ressentir – apparaît comme un ensemble intelligemment pensé, à la croisée de l'histoire et de la mémoire, sans discrimination de l'une ou de l'autre. La structure rejoint à la fois l'idée du mémorial que s'en fait Régis Debray, des « monuments-messages », des « lettres sous enveloppes adressées par une époque à la suivante³⁹² », en même temps qu'elle est un lieu d'études historiques et critiques sur la thématique de la guerre. Pourtant, loin d'être une exception au sein d'ensembles mémoriaux qui semblent avoir opéré une mue vers plus de contenu savant et de mise en perspective critique – comme le démontrent les exemples du Mémorial de Verdun, ainsi que du Mémorial de la Shoah qui mériteraient une étude particulière, comme le prouve à elle seule l'exposition « L'Après Shoah » qui s'est déroulée en 2016 en les murs du Mémorial de la Shoah, véritable entreprise historique de qualité menée par Henry Rousso, commissaire scientifique pour l'occasion... – l'Historial de Péronne se détache nettement des autres en cela qu'il n'est plus seulement un instrument de piété et de louanges, d'exaltation de l'héroïsme au combat, ni même vraiment un lieu de deuil : l'historicisation n'y cède en rien à la seule invocation du souvenir.

Cet éventail rapidement dressé suffit à nous montrer que, malgré ces quelques dernières tentatives raisonnées, les Mémoires essaient dans l'espace de notre quotidien depuis les années 1980, et que cette multiplication collatérale au surgissement du mémorialisme fait question quant à la nature de ces ensembles monumentaux que sont les Mnémotopes du Deuxième XXe siècle et du début du XXIe siècle.

³⁹⁰ Cf. Sophie Wahnich, « Trois musées de guerre du XXe siècle : Imperial War Museum de Londres, historial de Péronne, mémorial de Caen », in Jean-Yves Le Boursier, *Musées de guerre et mémoriaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2005, p.73.

³⁹¹ *Ibid.*, p.80.

³⁹² Cf. Régis Debray, « Trace, forme ou message », in « la confusion des monuments », *Cahiers de médiologie*, 7, 1999, pp.27-44 ; cité dans Gilles Vergnon, « Le mémorial de Vassieux : un mémorial hors sol ? », in Jean-Yves Le Boursier, *Musées de guerre et mémoriaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2005, p.162.

De moins en moins trace et de plus en plus discours, ces ensembles déclenchent une foule de problématiques qui découlent immédiatement de ce constat : Qu'est-ce que ces Mémoriaux du présent commémorent vraiment ? De quoi sont-ils les lieux d'un souvenir obligé ? Le passé ressent-il plus le besoin de mémoire que d'histoire ? L'institution « classique » du musée et du monument aux morts n'est-elle pas arrivée au terme de sa configuration moderne sous la pression du mémorialisme ? Cette débauche mémorielle saturant l'espace public sert-elle véritablement à cicatriser les plaies des deuils ou cherche-t-elle au contraire par cette démultiplication à les garder à vif ? Ces structures du souvenir permettent-elles la prise de distance nécessaire ? Peut-on se satisfaire d'un lieu mémoriel du souvenir qui ignore, pour la majorité des cas, à ce point les exigences de l'histoire ? Ou quand la mémoire reste vive.

Reste à souhaiter que l'exemplarité de l'Historial de Péronne et de son renouvellement historiographique intelligent, entre histoire et mémoire, montre le chemin de futurs lieux qui ne se contenteraient pas de jouer la mémoire mais de l'incorporer, non comme simple répétition politisée, mais comme la pleine et entière manifestation d'un lien social, comme la concrétisation d'une mémoire sociale vivante en ces espaces, promesse d'avenir, tout en permettant à un propos historique de se saisir de ce capital humain, afin que du croisement des deux regards, puisse se dégager perspective et réflexion pertinentes et utiles à la connaissance du passé par le plus grand nombre.

VI — SACRALISATION DU CHAMP MÉMORIEL : LE NEO-TEMENOS CIVIQUE

Procédons maintenant à un détour par le rapport à l'Apocalypse dans la littérature, lequel nous sera très instructif pour saisir la nature sacrée du Mémorial, telle qu'elle s'est élaborée dans le présent. Comme dans toutes les autres formes de représentation figurative, les monuments aux morts ne faisant pas exception, désormais, après Hiroshima et Auschwitz, le rapport au sens qu'il peut encore véhiculer s'en trouve intégralement modifié : « À la fin de la Seconde Guerre mondiale, quand, après Hiroshima, émergea la possibilité d'une destruction universelle et qu'Auschwitz donna une nouvelle dimension à l'horreur, l'Europe ne vit pas reparaître ce vieux langage littéraire. (...) Ces voix, en littérature, appartenaient irrévocablement au passé. Ce type d'imaginerie littéraire était désormais considéré comme désuet ou impossible à utiliser. L'Apocalypse reposait sur la justice

divine : où était cette justice après Auschwitz ? La métaphore littéraire du Jugement dernier pouvait convenir à toutes les catastrophes humaines, sauf à celle-ci. L'archaïsme de ce langage constituait un lien avec le passé : il ramenait l'esprit vers des visions et des certitudes anciennes. Après 1945, ces visions, ces lieux littéraires de la mémoire, semblaient à jamais s'effacer, cédant la place au silence et à l'abstraction³⁹³ ». Il en va, semble-t-il, de la littérature du Deuxième XXe siècle comme de la grammaire des lieux de mémoire... Il fallut donc combler ce vide par la politique et une forme de néo-langage du sacré, ce que Pierre Nora dénomme un « spirituel républicain³⁹⁴ ». En conséquence, les sociétés européennes ont sacralisé les Mémoriaux. Toutefois, le deuil de masse étant terminé depuis au moins une génération, restaient la masse et le lieu du deuil. Qu'en faire ?

Prenons comme exemple indépassable de ce qui se joue à travers ces neo-temenos patrimoniaux en tant que monument symbolique ; observons plus précisément le dernier-né de l'ensemble des Mémoriaux de l'Hexagone, celui de Notre-Dame-de-Lorette dans le Nord-Pas-de-Calais, inauguré le 11 novembre 2014 sur le site du plus grand cimetière français de la Première Guerre mondiale, où 40'000 soldats français sont enterrés, et où nous nous sommes rendus le 18 juillet 2016. Ce monument est effectivement, à notre sens, l'acmé mémoriel faite pierre et quand bien même il ne saurait résumer et représenter toutes les structures mémorielles et leurs diversités, il est le plus symbolique et le dernier né de la volonté politique ; à ce titre, il prime sur les autres. Découvrir cet anneau mémoriel, c'est visiter rien de moins que le plus grand mémorial du monde. Voyons plutôt : 579'606 noms gravés ; une structure en dehors du domaine des vivants, « à la périphérie des vivants » ; une sorte de neo-temenos civique ; une éclipse d'acier et de béton de 328 mètres de périmètre, de 3 à 6 mètres de haut ; une superficie totale de 24'500 mètres carrés ; une emprise au sol de 1'155 m² ; 6'500 mètres carrés de surface ; 500 pages d'acier ; une moyenne de 18 signes par nom pour un total de 10'500'000 signes. Cette échelle monumentale, équivaut à 25 livres de 200 pages pour une surface de 1350 mètres carrés occupés par des noms de soldats tués... Ce seul anneau semble devoir résumer, subsumer tous les Mémoriaux et leur symbolique de l'ouroboros mémoriel. Un seul anneau de 300 tonnes pour tous les réunir. Dès la descenterie qui nous amène au niveau inférieur de l'anneau, le mot « Paix », écrit dans toutes les langues des soldats qui ont pris part à ces combats dans la région, nous accompagne. Pour la première fois de la visite, s'impose une immédiate impression d'universalisme. Comme si toutes les nationalités parlaient de concert, d'une même voix.

³⁹³ Supra, Jay Winter, p.224.

³⁹⁴ Pierre Nora, « De la République à la Nation », in Pierre Nora, Les Lieux de mémoire, I, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.559.

L'architecture souligne d'emblée l'intensité dramatique du lieu, l'éclipse de métal, posée – à demi enfouie, à demi en suspension – sur la colline de Notre-Dame-de-Lorette, surplombe le plateau environnant. Dès l'entrée au sein de la structure circulaire, c'est une litanie de noms qui se déploie, démonstration circulaire du sacrifice, qui ramène inexorablement le pèlerin-visiteur au point de départ, l'entrée. La structure apparaît donc comme fermée, close sur elle-même. Paradoxalement, alors que la structure se veut « ouverte » et annonce l'évocation du « souvenir des soldats tombés sur le sol du Nord et du Pas-de-Calais entre 1914 et 1918 », « placés par ordre alphabétique, sans distinction de grade ou de nationalité, amis et ennemis d'hier mêlés », une impression d'enfermement s'impose : les alentours, une fois à l'intérieur de l'anneau, disparaissent, pour ne laisser voir que la cime des arbres. Ce qui ressort de cet effacement, c'est la sobriété et la puissance du lieu, dont l'épicentre est vide. L'écho des paroles, amplifié par la structure métallique, ne suffit pas à faire disparaître l'intensité dramatique du lieu.

Pourtant, cet anneau n'est pas une tombe, n'est pas une sépulture, n'est pas un ossuaire, encore moins une nécropole. La dématérialisation de tous les référents, jusqu'aux restes physiques des soldats tombés, est évidente ; seuls les noms, indissociés, par simple ordre alphabétique, restent. Le contraste est saisissant entre les deux sites mémoriels, gisant côte-à-côte et seulement séparés par une simple route. La distance manifeste dans le rapport à la mort et à la mémoire de la Grande Guerre, telle qu'elle nous apparaît, y est frappante. D'un côté, le cimetière des morts français tombés pour la France, avec son ancrage fort au sol – aux terres de sang – sous la forme d'un rectangle de 646 mètres de long sur 208 mètres de large, et dans l'identité des « morts pour la patrie » ; ses sacrifices lourds de signification et d'idéal, un « patrimoine mémoriel emblématique » encore magnifié par les deux structures monumentales – une basilique néo-byzantine et une tour-lanterne de 52 mètres de haut – qui s'élèvent verticalement, depuis 1925, au milieu des tombes, vers les cieux. « C'est la lampe attentive à garder leur mémoire. (...) le phare qui s'allume » dans la nuit qui tombe, prévient le frontispice de la tour-lanterne.

En face, l'horizontalité et la circularité règnent, le tout y semble comme ramassé, comme à demi-enfoui dans ces mêmes terres de sang qu'on vient célébrer. Cependant, on ressent un effort d'applatissement et de massification, accentué par le fait que la structure est comme enterrée, d'une part, et par le cumul de ces seuls noms pour lesquels ont disparu appartenance, grade, identité,

nationalité, et même soldat inconnu. Curieusement, le pèlerin-visiteur ressent une impression d'écrasement encore plus accentuée qu'en parcourant la nécropole voisine.

Dans la première structure, on y consacre ces soldats tombés « pour la France », tandis que dans l'anneau se pose la question de la finalité de ces morts... mort pour quoi ? Pour quel but ? Rien ne permet de l'affirmer clairement puisque tout a été soigneusement gommé, sauf le mot « Paix ». Ces hommes seraient donc tombés pour que la Paix puisse exister ? Ce vide de sens provient-il de la volonté des sociétés présentes qui commémorent, de couper avec l'identification nationale des morts ? Cette représentation d'une mort patriotique et glorieuse, au sein d'un ensemble européen qui a réussi depuis à chasser la guerre de ses territoires, ne peut plus être entendue ? L'universalisme et l'indistinction triomphent avec l'anneau, sans qu'on ne puisse plus convoquer un quelconque sens, une quelconque finalité à toutes ces vies sacrifiées. Il devient clair en visitant ce dernier Mémorial en date que « les débats autour de la mémoire constituent un symptôme assez net de l'effacement d'une certaine conception nationale de l'histoire, en France comme ailleurs en Europe et dans d'autres parties du monde³⁹⁵ ». La disparition totale de la notion de nationalité des ennemis suffit à convaincre le « spectateur » de Notre-Dame-de-Lorette que l'ère de la « mémoire mondialisée³⁹⁶ » s'est installée.

Pour autant, Notre-Dame-de-Lorette – et plus généralement cette terre de mémoire gigantesque que sont le Nord et le Pas-de-Calais – pour être impressionnant, n'est de loin pas une exception. L'aspect colossal et monumental des Mémoriaux dit en effet la massification absurde de la mort industrielle, en revanche, elle oublie de dire la régénération, la revitalisation, comme les monuments aux morts de 1918 pouvaient encore y prétendre, puisque dans l'intervalle, susciter un quelconque enthousiasme pour un héroïsme de la mort était devenu tout simplement impossible. À quoi peuvent bien servir, dans ce cas, ces chiffres d'un gigantisme mémoriel, si ce n'est pour glorifier et tenter d'ouvrir tout de même sur un impossible avenir ? Cette mémoire, proclame d'ailleurs François Hollande durant l'inauguration du lieu comme pour mieux confirmer notre impression, « n'est pas faite pour le passé, elle est faite pour le présent et pour l'avenir³⁹⁷ ».

³⁹⁵ Supra, Henry Rousso, Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine, pp.114-115.

³⁹⁶ Ibid. Titre du chapitre X.

³⁹⁷ <http://www.elysee.fr/videos/discours-a-l-039-anneau-de-la-memoire-de-notre-dame-de-lorette-11nov/>

Spatialité, horizontalité et monumentalité des Mémoriaux vont donc de pair dans le présent, puisque nous devons avant tout nous remémorer que nous avons affaire à une représentation de la mémoire, ce qu'une formule simple pourrait résumer en avançant qu'il ne peut y avoir de mémoire qu'inscrite dans le paysage. Le Mémorial horizontal, couché au sein du terrain qui a vu et su le déroulement de l'horreur, ne peut se développer que dans une relation spatiale, donc horizontale, dans l'espace. En face, la verticalité symbolisée par la flèche de la Cathédrale Notre-Dame, allégorie de l'espérance et de la transcendance, fait bien pâle figure si ce n'est dans sa verticalité – verticalité dont le sociologue de l'espace Henri Lefebvre nous a rappelé que dans bien des cas « le vertical et la hauteur manifestent toujours spatialement la présence d'un pouvoir capable de violence³⁹⁸ ». À contrario, le Mémorial ne peut cependant ni trouver ni démontrer, une quelconque verticalité, comme le confirme l'historien Antoine Prost avec d'autres mots, traitant alors de l'Historial de Péronne : « De multiples façons, la muséographie de l'Historial évite le triomphalisme. Ce que souligne l'horizontalité de son organisation spatiale. La verticalité est le langage de l'espoir, l'horizontalité, celui du deuil³⁹⁹ ». Un discours mettant en emphase la mort due aux catastrophes. Un catastrophisme ? Quelque part entre l'Historial et Notre-Dame-de-Lorette, la mutation préparant l'avènement des Mémoriaux se distingue déjà. On observe que l'histoire critique et réflexive cède graduellement sa place à « l'expérience » vécue, l'empathie maximale. Bientôt, les visiteurs verront ce qu'ont vu les soldats, entendront le bruit des bombardements, recevront une fiche signalétique au nom de la victime qui les guidera dans les travées.

Toutefois, allégorie des lieux symboliques du sacrifice – national comme international – et du deuil de la patrie, les Mémoriaux sont forcément intemporels et transcendants à la fois, universels en somme. En cela, les Mémoriaux peuvent être vus comme « l'aboutissement de la recherche d'un langage susceptible de réaffirmer les valeurs de la communauté pour lesquels les soldats avaient donné leur vie⁴⁰⁰ ». L'acte commémoratif, en 1918, en 1945, et plus encore de nos jours, c'est donc un geste fort « de citoyenneté. Se souvenir, c'était affirmer l'existence de la communauté nationale, son caractère moral, c'était aussi en exclure les valeurs, les groupes et les individus qui la menaçaient. Cette forme d'affirmation collective identifiait les individus et leurs familles à la communauté toute entière, celle-ci s'incarnant à la fois dans tel ou tel paysage local et dans son entité nationale, plus ou moins bien définie, qui se voyait assiégée et mise en péril⁴⁰¹ ». Même les

³⁹⁸ Supra, Henri Lefebvre, p.117.

³⁹⁹ Supra, Jay Winter et Antoine Prost, p.257.

⁴⁰⁰ Supra, Jay Winter, p.94.

⁴⁰¹ Ibid., p.95.

rôles et enjeux sociaux des Mémoriaux postcontemporains ont passablement évolué par rapport à leurs « ancêtres » commémorant les morts de la Première Guerre mondiale. Cette fonctionnalité singulière – mettant en relation, sacrifice, mort, deuil, société, souvenir et religiosité – ne s’est jamais trouvée démentie, bien au contraire son symbolisme et sa puissance d’évocation n’ont jamais été aussi puissants qu’au sein de nos espaces sociaux actuels.

Une des raisons de ce phénomène n’est-elle pas à trouver dans le parallèle que nous pouvons tracer entre ce que renferment les deux structures monumentales que sont les cathédrales d’une part, et les Mémoriaux de l’autre ? Les cathédrales ne sont-elles pas construites, pour bon nombre d’entre elles, sur les reliques des saints et martyres de la collectivité du christianisme, fondant ainsi le rappel constant des origines de la communauté des Chrétiens ? Le Mémorial ne fonctionne-t-il pas de la même façon, « à la manière » de ce que les mausolées des ex-républiques socialistes soviétiques avaient pu faire jusqu’à un passé récent ? En effet Lénine, Mao n’ont-ils rien à voir, dans leur demeure d’éternité de cire érigée par la foi politique du XXe siècle, avec les Mémoriaux du présent ? N’y révère-t-on pas le même souvenir affecté des héros fondateurs, dont la mémoire est celles des grands récits mythiques ? En ce sens, et si le parallèle n’est pas trop forcé, le Mémorial du temps hyperprésent, même s’il ne fait la démonstration d’aucun corps au sens propre du terme, offre bien un mnémotope à la puissance sacrée du corps social, le socle à une quasi religion civique. Antoine Prost n’avait-il pas déjà prévenu qu’au travers des monuments aux morts se trouvait « le lieu privilégié non d’une mémoire de la République (...), mais d’un culte républicain, d’une religion civile (...) »... Que ce travail de mémoire « est donc identiquement travail de conversion et pédagogie civique⁴⁰² » ? Avec cette même singularité qu’au sein de cette nouvelle topolâtrie, le dedans et le dehors se sont complètement évanouis, puisque l’espace de la société et celui du Mémorial se confondent en une seule dimension territoriale, celle de la souffrance, puisque ces lieux contribuent au passage « de la mémoire de sang à la mémoire d’encre⁴⁰³ ». C’est là une piste qu’il faudrait mener plus avant mais que nous laissons à l’état d’hypothèse, puisque la suivre plus spécifiquement nous écarterait trop du cadre de cet essai.

⁴⁰² Cf. Antoine Prost, « Les monuments aux morts : Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, I, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.219.

⁴⁰³ Cf. Pierre Nora, « L’ère des commémorations », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.4692.

VII — LE MÉMORIAL : BESOINS, RÔLES, ENJEUX ET USAGES SOCIAUX

Au frontispice des Mémoriaux de notre temps hyperprésent, ne pourrait vraisemblablement plus être gravée seulement l'ancienne formule quasi universelle, celle qu'August Böckh rédigea à l'intention de Frédéric-Guillaume III de Prusse, et qui finit par orner tous les monuments aux morts, à commencer par les monuments des guerres napoléoniennes : « À la mémoire des soldats tombés au combat, afin que les vivants reconnaissent leurs mérites et que les générations futures les prennent pour modèle ». Ne faudrait-il pas dorénavant y adjoindre cette deuxième formule – calquée sur « Le Lac » d'Alphonse de Lamartine – ne concernant que les vivants du présent pour le présent, laquelle pourrait se déclamer de la sorte : « Ô Temps, suspends éternellement ici ton vol ! ». Ces deux sentences conjointes pourraient trôner conjointement, bien que paradoxalement. Plus encore, les Mémoriaux du XXI^e siècle montrent la disparition quasi complète des éléments nationaux, sociaux, distinctifs : aucune prétention à la transcendance en somme. En fait, à regarder de plus près l'ensemble que forme un Mémorial, il apparaît que la seule caractéristique lisible, dans l'instant, reste en effet la prétention à une universalité horizontale. Pourtant, à l'origine des Mémoriaux, on pouvait partir d'une grande et belle idée, par exemple celle distillée par le Mémorial des déportés juifs de France, établi par Serge Klarsfeld en 1978. Au travers de cette publication du recensement des noms de tous les Juifs déportés de France, puis exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est une vague mémorielle porteuse d'un élan positif et constructif qui se distingue, et dont nous ne pouvons douter de la légitimité fondamentale. Une certaine idée du rétablissement de la justice s'y développe. En effet, puisque « les bourreaux nazis ont voulu annihiler leurs victimes sans laisser aucune trace ; le Mémorial rétablit, avec une simplicité bouleversante, les noms propres, les dates de naissance, celles de départ vers les camps d'extermination. Il rétablit ainsi les disparus dans leur dignité humaine. La vie a perdu contre la mort, mais la mémoire gagne dans son combat contre le néant ». Là encore, ce n'est pas le surgissement de mémoire, ni le débat qu'elle suscite, ni même son inscription dans un lieu que nous soumettons ici à notre critique, puisque phénomène parfaitement nécessaire aux collectivités – qui tentent par ce moyen une sorte de libération par la mémoire –, mais c'est plutôt le deuxième temps de vie dont s'empare le mémorialisme qui fait question. Deuxième moment mémoriel où « rien de si simple ne peut être formulé cependant pour ce qui concerne le second processus, celui de l'utilisation de la mémoire – et, par voie de conséquence, le rôle que le passé doit jouer dans le présent⁴⁰⁴ ». La volonté de récupération d'une liberté par la mémoire est dynamique et construit un sens commun essentiel ; l'excès de mémoire postérieur – nouvelle catégorie du présent – bouche, quant à lui, l'horizon d'attente plus qu'il ne contribue à la libérer.

⁴⁰⁴ Supra, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, p.17. Et pour les citations précédentes.

En effet, dans le présent singulier que nous vivons, « (...) en elle-même, la fonctionnalité des monuments aux morts tend vers une religion civile, au sens où l'entend Rousseau et contribue à fonder une légitimité démocratique⁴⁰⁵ ». Pourtant, à n'en pas douter, l'état hégémonique de la mémoire que nous vivons – celui qui déracine le passé –, n'a que peu à voir avec les enjeux premiers que les différents acteurs de la mémoire avaient pu porter, lorsque des organisations ou associations comme celle des « Fils et Filles des déportés Juifs de France » (FFDJF) ; des initiatives comme celle du Mémorial des déportés juifs de France de Serge Klarsfeld ; des actions en justice comme les plaidoiries lors des procès de Klaus Barbie ou de Maurice Papon ; des journées de commémorations nationales comme celle des cinquante ans de la rafle du Vel' d'Hiv' de 1992, menaient une juste lutte pour le souvenir de la déportation. Or, comprendre que le phénomène du Mémorial en est la conséquence directe et l'incarnation manifeste dans le présent, cela nous force à essayer de dépasser ce premier niveau d'analyse

D'abord, puisque le sens ne peut plus être celui de l'espoir, ou de la salvation, ou même encore d'une promesse d'éternité, le Mémorial ne porte plus qu'une promesse d'interrogation, sans pour autant délivrer d'explication, « comme quelque chose qui n'est plus fondateur de sens, mais dont le sens reste à trouver⁴⁰⁶ ». Dans ce vide, peuvent s'engouffrer des instrumentalisation servant d'autres finalités, celles des politiques du présent, par exemple, puisque son sens reste à prendre.

Partant, « la fonction rituelle des mémoriaux a très souvent été occultée par leur symbolisme politique, qui, aujourd'hui que le temps du deuil est passé, reste la seule dimension visible à nos yeux⁴⁰⁷ ». La conséquence est claire pour le XXI^e siècle, il ne saurait y avoir de commémoration sans caractère civique. Ecrit autrement, le mémorialisme présentiste fait œuvre de nouvelle pratique socio-religieuse, transformant les mnémotopes en véritable topolâtrie visible, lisible, intelligible. En ce sens, le Mnémotope est à considérer comme une fétichisation de l'espace civique. En effet, si les premières générations de monuments aux morts et autres Mémoriaux des deux conflits mondiaux pouvaient affirmer l'expression de la citoyenneté, ils s'en acquittaient selon la charge émotionnelle liée au sacrifice alors encore récent de millions de citoyens-soldat. Aujourd'hui, il ne saurait plus

⁴⁰⁵ Supra, Reinhart Koselleck, p.198.

⁴⁰⁶ Ibid., Reinhart Koselleck, p.207.

⁴⁰⁷ Supra, Jay Winter, p.108.

être question de célébrer une ode au sacrifice, cela semblerait absurde. Si le sentiment, brouillé et vague depuis, reste, le Mémorial ne peut plus se résumer à cette seule fonctionnalité, un lieu de deuil et du souvenir. Pourtant, à bien y regarder, « les cérémonies publiques des années vingt nous donnent déjà les clés de lecture de celle du XXI^e siècle », leurs éléments essentiels, hier et aujourd'hui, étaient et restent encore « la reconnaissance publique du deuil et sa médiation rituelle, d'une part ; l'appel des vivants à se souvenir des morts agissant pour le bien commun d'autre part (...) ». Pour aller plus loin, plus que le souvenir des disparus stricto sensu, affadi et s'évanouissant bientôt dans les quelques trois ou quatre générations qui ont suivi, on y célèbre plutôt les valeurs attachées à ces sacrifices, quant à elles encore bien actuelles puisque chevillées au corps de la patrie. De nos jours, c'est cette matière faite des humeurs de la nation que cherche à exploiter le lieu du Mémorial, en y exaltant ce qu'il y a de plus universel et transcendant, puisqu'il ne saurait y avoir de réel retour au passé. Si, jusqu'en 1945, « l'art commémoratif (...) » pouvait encore s'inspirer « des anciennes conventions, au lieu de regarder en avant, vers l'abstraction pure », les Mémoriaux du temps hyperprésent ont complètement oblitéré la référence au passé pour le passé, le temps réel du deuil étant enterré et le passé n'étant plus considéré pour ce qu'il a été, mais pour ce qu'il permet de ressusciter dans le présent. Les Mémoriaux se comprennent donc comme entièrement tournés vers le présent et le futur.

Pour résumer succinctement, on pourrait avancer que « les monuments [aux morts et autres Mémoriaux] font manifestement plus que perpétuer la mémoire des morts en l'honneur desquels ils furent initialement érigés⁴⁰⁸ », puisque les figures héroïques du passé qui y sont données à voir viennent affronter le sentiment de médiocrité du présent ; d'autre part, puisque les Mémotopes, identifiés par le corps social comme des soutiens et des supports de l'identité collective, sont des monuments qui « nous offrent une image de permanence et de stabilité⁴⁰⁹ ». L'anthropologue Nicole Loraux avait déjà abordé la question dans ses propres travaux. Elle pensait qu'« en d'autres termes, le partage isonomique devient dès lors une figure. La figure que la collectivité des citoyens souhaite se donner d'elle-même, sous le signe rassurant de l'interchangeable. Quelque chose comme une utopie, pour recouvrir ce que la cité ne veut pas voir, ni même penser : qu'au cœur du politique il y a virtuellement – et parfois réellement – du conflit, que la division en deux, cette calamité, est l'autre face de la belle Cité-une⁴¹⁰ ». En définitive, les Mémoriaux et leur litanie commémorative sont

⁴⁰⁸ Supra, Reinhart Koselleck, p.178. Et pour toutes les citations du dernier paragraphe.

⁴⁰⁹ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.35.

⁴¹⁰ Supra, Nicole Loraux, *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, p.53.

pour nous l'occasion de reconnaître et identifier les déclarations récurrentes d'un serment politique, celui qui renouvelé année après année de manière institutionnelle – et auxquelles les lois viennent donner l'assise juridique –, et qui fonde le ciment de la paix civile et de l'homologie interne. Un serment politique qui, pour ce faire, doit en partie oublier l'histoire. L'espace social n'aura donc jamais plus été instrument du politique.

Au final, les rôles sociaux des Mémoriaux ne servent pas les intentions premières qu'ils prétendent promouvoir. Ces ensembles mortuaires du présent portent d'autres fonctionnalités dans le contemporain de la nation et en deviennent des preuves essentielles du patriotisme. Ils contribuent surtout à renforcer les cadres sociaux de la mémoire dans le présent. À ce titre, il serait peut-être judicieux d'ouvrir une réflexion traitant des journées du patrimoine en Europe, afin de saisir si elles s'inscrivent également dans ce réseau identitaire signifiant pour la collectivité, bien que la réponse à une telle question ne devrait pas être de celle qui nous surprendrait. À ce stade, il est plus que temps d'arpenter un de ces Mnémotopes afin de confirmer nos sentiments et réflexions en les ancrant dans la pratique des arcanes d'un des lieux du souvenir les plus mondialement connu. Ainsi, nous constaterons si le Mémorial est véritablement fabriqué comme une immense machine à ressentir.

VIII — HIROSHIMA MON AMOUR : UNE ÉTRANGE ET EXEMPLAIRE VISITE⁴¹¹

Durant l'été 2013, à la faveur d'un voyage au Japon, nous avons profité de l'occasion pour aller constater de visu et in situ le déroulement du 68^e « anniversaire » du bombardement atomique sur la ville d'Hiroshima, le mardi 6 août. Puisqu'il fallait saisir de quoi les commémorations étaient faites, quel meilleur endroit que le Mémorial d'Hiroshima, le jour même des célébrations nationales. Les festivités débutèrent symboliquement à 8h15 du matin, heure à laquelle la bombe « little boy » explosa à quelques 600 mètres au dessus de la ville. La « cloche de la paix » résonna pour que la cité entière, soit directement sur le lieu du Mémorial – où allait se dérouler l'essentiel des célébrations mémorielles – soit de loin en loin jusqu'aux périphéries, s'arrête pour célébrer les morts en leur offrant une minute de silence.

⁴¹¹ Ce titre fait évidemment référence au film d'Alain Resnais, Hiroshima mon amour, sorti en 1959 et adapté du screenplay éponyme que Marguerite Duras a écrit pour le réalisateur.

Après deux heures d’allocutions des différents officiels de la ville, les processions débutèrent dans un ordre affecté et sur des chemins déjà amplement balisés par plus d’un demi-siècle de rituel (la première commémoration officielle date de 1952). On se doute que les tracés n’ont pas dû beaucoup évoluer d’année en année, puisqu’il ne s’agit premièrement que de répéter une litanie du souvenir, donnée une fois pour toute. Nous écartant de la foule des « processionnaires » qui se dirigeaient lentement vers le Genbaku Dome⁴¹², nous nous sommes engouffrés dans le hall d’entrée du Mémorial lui-même, espérant découvrir de quoi était fait le cœur de ce lieu de mémoire crucial tant pour l’âme de la nation japonaise, que pour le monde entier. C’était donc nourri d’expectatives nombreuses que nous avons pénétré dans le vestibule ouvrant sur la première salle, d’abord et avant tout car cette visite nous servirait, pensions-nous, comme cas pratique de notre réflexion portant sur le Mémorial. Nous vous proposons ici une rapide visite guidée du souvenir afin de bien saisir la nature d’un tel lieu mémoriel. Premier contact, le spectateur est tout d’abord accueilli par un film en noir et blanc projeté sur un écran de deux mètres sur trois, déroulant des images de la ville au XXe siècle, clôturant le récit par l’explosion atomique. Détournant les yeux de ce film-documentaire, nous avons suivi le flot des communiants, déambulant de panneaux en panneaux, de vitrines en vitrines. On y découvrait les objets des vivants d’Hiroshima au cours du temps, tandis que se déroulait patiemment l’histoire des premiers âges de la ville depuis le XVIe siècle. Le malaise certain qui avait déjà commencé de s’emparer de nous se matérialisa soudain après une quarantaine d’objets et une demi douzaine de vitrines... Voilà ce qui provoquait une gêne sourde et inaudible jusqu’ici... Il devenait évident qu’un manque se manifestait, une absence fondamentale de contexte historique immédiat – seul outil permettant au visiteur de fabriquer un savoir « généalogique », inséré dans une continuité lisible – l’amenant à saisir mieux ce 6 août 1945.

Nous sautions en l’espace de deux mètres, d’innocentes représentations du début du XXe siècle, à une montre dont les aiguilles, restées depuis figées sur l’heure fatidique de l’explosion, trônait de manière solitaire, et dont la seule puissance d’évocation suffisait pour que chaque spectateur comprenne que le basculement dans les affres des événements du bombardement prenait corps dès cet instant précis. Dans l’opération, toute la contextualisation historique de la montée du

⁴¹² Le Mémorial pour la Paix d’Hiroshima – Genbaku Dome – est inscrit depuis 1996 au patrimoine mondial des sites préservés par l’UNESCO. Ce bâtiment, anciennement centre d’exhibition voué au commerce et de l’industrie, fut la seule méta-structure de l’épicentre à résister au souffle de l’explosion. Ce qui nous montre bien, même si ce n’est pas là l’essentiel de notre recherche, que les échelons du travail de la mémoire ne sont pas réservés aux seules collectivités nationales, mais que ses effets peuvent se ressentir jusque dans des échelles institutionnelles plus métanationales. Il serait d’ailleurs pertinent de poser les mêmes questions mémorielles à ce niveau de superstructure, afin de comprendre le rôle d’une institution internationale comme l’UNESCO dans la dynamique de la mémoire présentiste.

Japon impérial dès la guerre sino-japonaise de 1894-95, à la rigueur dès le conflit russo-japonais de 1904-5, s'était évaporée comme par enchantement ; l'entière d'un récit historique maîtrisé et minutieux présentant les étapes de constitution de l'Empire japonais dans le Pacifique et de son idéologie de l'asiatisme ; de l'établissement de la Sphère de Co-Prospérité asiatique ; mais surtout de la ténébreuse Guerre de Quinze ans qui avait vu l'armée de l'empereur commettre ses premières exactions de masse sur le sol chinois depuis 1931 ou encore de la tristement célèbre Unité 731 dirigée par le docteur Shiro Ishi à Harbin dans l'ex-Mandchoukuo... Rien de tout cela n'avait fait l'objet d'un début d'historicisation, de remise en perspective. L'histoire était donc comme dématérialisée et un gouffre immense écartelait le récit historique, lequel sautait, glissait, du début du XXe directement à Hiroshima, au moment du largage de la bombe sur les toits de la ville. Le message était limpide et n'allait souffrir aucun démenti durant le reste de la visite : ce lieu était entièrement dévoué à la mémoire, non à la construction mesurée et scientifique d'un discours historique. Le Mémorial d'Hiroshima n'était pas autre chose qu'un lieu du souvenir. Une fois passée l'exposition de la montre, des murs entiers de lettres de survivants et de dénonciations de la bombe A, témoignant de son horreur, ou s'indignant d'une telle barbarie. Le centre de cet espace était dédié à une maquette reconstituant les différents quartiers de la ville, au dessus desquels une réplique en miniature de la bombe restait suspendue, à la hauteur où elle avait délivré ses pulsions de mort ce 6 août 1945.

Ceinturant par le haut les murs autour de cette maquette, des écrans diffusaient en boucle des images du largage et de l'explosion... Ni fiche technique, ni documents historiquement préparés à l'attention de la masse réceptrice, juste le simple et nu spectacle de l'horreur, rendu incompréhensible par l'absence d'armature critique, de quelque sorte que ce soit. La finalité de ce premier espace est claire, créer l'empathie entre le visiteur et les victimes de cette atrocité, « cette mort venue du ciel ». Tout est fait pour que ne soit entamé aucun examen critique de cet événement ainsi condamné à être orphelin de toute conjoncture et de toute profondeur, de toute mise en relation. Cela a eu lieu, c'est tout ce que l'on sait, mais ça n'a ni passé immédiat, ni cause profonde, cela est juste advenu. En revanche, ce fait complètement déconnecté d'une linéarité passée, d'une quelconque épaisseur temporelle, a eu un présent et un futur, ceux d'un exterminisme dévastateur qu'il s'agit depuis de dénoncer et de représenter avec force images percutantes.

Quelques escaliers nous font ensuite passer à l'étage supérieur, lequel présente des maquettes des bâtiments, avant et après l'explosion de l'engin de mort. Nous passons d'ailleurs sous une

reproduction en réduction du dôme de fer, le même que celui qui reste encore sur l'ancien bâtiment Genbaku Dome, une des seules constructions qui a su résister à la dévastation générale et pour cela, devenu symbole et témoin paroxystique de la souffrance, dans l'instant même de la déflagration. Plus loin vers la prochaine pièce vient le temps d'un examen vulgarisé de l'ère atomique et de ses effets destructeurs, dont l'objectif avoué est de procurer un certain crédit scientifique à l'exposition permanente. Une autorité scientifique d'autant plus crédibilisée que les Japonais sont les seuls à avoir subi le feu nucléaire. Ils détiennent donc en cela un « savoir » et une « expérience » ultime, indépassable. Ils sont en effet les seuls porteurs de mémoire, de véritables « archives vivantes » d'une telle explosion atomique, des irradiés – Hibakusha – pour toujours⁴¹³. Partant, ils sont donc investis aux yeux du monde d'une lourde responsabilité : celle d'être des témoins, des survivants, ainsi que ceux sur les épaules desquels repose la mission de porter le vent messianique de la dénonciation, pour ainsi devenir des messagers de la Paix, puisqu'ils portent le fardeau d'avoir expérimenté la souffrance dans leurs chairs. Là encore, le vernis pseudo-scientifique suffit-il à faire véritablement porter un récit dont l'histoire puisse se nourrir ? On peut légitimement en douter. D'autant plus que la première aile du Mémorial s'achève avec ce sordide spectacle, ouvrant sur des petites cabines où sont passées en boucle les allocutions des différents politiques japonais, prononcées lors des mêmes commémorations des années précédentes et dénonçant, à grands renforts d'images larmoyantes, les atrocités de la guerre. Des dessins animés se chargent, dans d'autres alcôves coupées du monde extérieur – où le spectateur reçoit pour lui-même, individuellement, une forte dose participative de la mémoire collective créée par cette souffrance –, de diffuser le récit de cette journée de mort, n'épargnant aucun détail des corps meurtris, des bouches déformées par la douleur, illustrant même jusqu'aux lambeaux de peaux finissant par littéralement dégouliner des fantômes qui déambulent avant de s'écrouler.

Certes, l'écoeurement est vif, mais toujours pas d'histoire en vue. On suscite bien l'émotion, l'affect, on dramatise un récit devenu « mythique » au moyen d'un pathos omniprésent, mais aucun

⁴¹³ Nous nous posons d'ailleurs la question d'un rapprochement possible des deux phénomènes atomiques survenus au Japon – Hiroshima et les Hibakusha porteurs de mémoire du 6 août 1945 et Fukushima et les irradiés du 11 mars 2011 – dans leurs conséquences pour le récit mémoriel national japonais. Se déroulera-t-il le même genre de mutation de l'histoire vers la mémoire dans le cas du désastre de la centrale de Fukushima ? Les nouveaux irradiés endosseront-ils immédiatement le rôle d'archives vivantes ? Jusqu'à quel point l'histoire de cet événement ne se dira que par leurs témoignages ? Voir à ce sujet et pour poursuivre la réflexion, l'émission radio de CBC, *The Current*, du 9 mars 2012 – Miguel Quintana on Fukushima –, où Anna Maria Tremonti donne la parole à un journaliste vivant au Japon, Miguel Quintana et ayant couvert les conséquences du désastre de l'après tsunami, en retournant dans la préfecture de Fukushima pour interroger les habitants et les déplacés. La comparaison entre les deux « typologies » de témoins/victimes d'irradiation dans la conscience collective japonaise – 1945 et 2011 – nous a d'ailleurs été suggérée par un de ses articles. Cf. Miguel Quintana, « Les irradiés voués à la discrimination », in *Le Temps*, samedi 19 mars 2011.

début d'examen critique, de travail de mise à distance ; pas l'ombre d'un souci de perspective historique à l'horizon. Les faits sont comme arrachés à leur matrice causale, ils n'appartiennent à aucune continuité, ils ne sont d'aucune linéarité. Pire encore, ils semblent être présentés à la manière d'artefacts archéologiquement sortis de terre et projetés dans le présent, sans pour autant faire appel aux renseignements que seule la stratigraphie dont ils furent délogés aurait pu nous procurer.

Passé le stand de vente des souvenirs en tout genre où, dans cette vaste entreprise de tourisme mémoriel, on fait commerce du passé – stand qui, si on le replace dans l'économie générale du bâtiment, ne doit pas être très loin d'occuper tout simplement le centre de l'architecture –, un long couloir suspendu entre ciel et terre, comme hors du temps et coupé de tout, en suspension, nous permet de franchir la porte de la seconde aile du Mémorial. Et alors qu'on s'attendait à des espaces plus muséaux, plus méthodiques, où enfin les contenus auraient fait l'objet d'un cheminement analytique sérieux et scientifique afin que les visiteurs puissent cette fois dépasser le simple stade du ressenti et de l'émotion... voilà que l'on est accueilli par des pantins de cire, fictifs et fantomatiques – des re-constitutions, des re-présentations – errant dans les décors apocalyptiques d'une ville en ruine, leur peau dégoulinant à la manière de plastique fondu par la chaleur. L'ambiance est glauque, l'atonie de la palette chromatique, pathologiquement concentrée sur les noirs, gris, sombres et les rouges, manifeste... les lumières se sont faites plus discrètes pour que les reliques mémorielles – litanies sans fin de briques fondues sous l'effet de la chaleur démentielle, structure métallique déformée, murs broyés, effets personnels atomisés – puissent délivrer leur lot d'images et de messages puissants, pour que puisse se dicter les pignons d'une machine à fabriquer un mythe mémoriel qui posséderait toutes les caractéristiques mnémogoniques que nous avons déjà analysées dans cette thèse. Quelle autre fracture plus ontologique pour la nation japonaise que celle du 6 août 1945 ? Le récit des origines postapocalyptiques peut et doit dès lors prendre la place qui est la sienne, celle d'une identité partagée, réunie autour des mêmes plaies et des mêmes souffrances.

En ressortant de ce défilé d'ombres figées, on se dit qu'assurément, le Mémorial porte magnifiquement bien son nom. Toutefois la gêne persiste. Que faire d'un tel lieu, pourtant visité par des millions de Japonais et de touristes, année après année, et dont la fréquentation par les petits écoliers nippons a été rendue obligatoire par le gouvernement depuis de longues générations successives. Faut-il en conclure que ces visiteurs sont, au terme de leurs visites, mieux préparés à

décortiquer les rouages et les facteurs concomitants – les forces profondes et les causes immédiates – qui ont contribué à ce qu’une telle ignominie se produise ? Ou au contraire, ne sont-ils que les otages passifs d’une volonté de capitalisation compassionnelle, par l’entremise d’une récupération politique d’un tourisme mémoriel clairement identifié ? Auront-ils acquis le bagage minimal de connaissance leur permettant de replonger l’horreur de l’événement dans un tissu de contingences, une toile de causes et de conséquences ? Y a-t-il même un espace laissé à la raison collective et individuelle dans ce lieu de mémoire ? Où est le sens d’un tel Mémorial ? Est-ce une sorte de cénotaphe où « la transition de la mémoire corporelle à la mémoire des lieux est assurée par des actes aussi importants que s’orienter, se déplacer, et plus que tout habiter » ? En définitive, ce que l’on vient trouver ici n’est pas autre chose que la conjonction ultime entre un lieu et les souffrances de ce lieu, un point névralgique où se concentrent plus qu’à nul autre endroit, le pathos et les névroses du monde, les douleurs de la nation. Se dessine bien en ce lieu une géographie de la souffrance, une spatialité identifiée de la douleur des hommes et son temple sera son Mémorial. « Ainsi, les « choses » souvenues sont-elles intrinsèquement associées à des lieux. Et ce n’est pas par mégarde que nous disons de ce qui est advenu qu’il a eu lieu. C’est en effet à ce niveau primordial que se constitue le phénomène des « lieux de mémoire », avant qu’ils deviennent une référence pour la connaissance historique. Ces lieux de mémoire fonctionnent principalement à la façon de reminders, des indices de rappel, offrant tour à tour un appui à la mémoire défaillante, une lutte dans la lutte contre l’oubli, voire une suppléance muette de la mémoire morte. Les lieux « demeurent » comme des inscriptions, des monuments, potentiellement des documents⁴¹⁴ (...) ». Et c’est très exactement sur ce point que l’inflexion s’est effectuée entre l’histoire et la mémoire. Cette dernière donne à voir des documents qu’elle dénature par une certaine force d’arrachement de leur contexte originel, ce qui les transforme en autre chose que des traces historisables. Dans l’opération, les documents ont perdu leur essence sédimentaire et ne deviennent, ou plutôt sont réduits à n’être plus que des supports vides, figés, récits impropres et irrécupérables pour une étude historique. En revanche, les lieux priment sur tout récit historique, par le simple fait qu’ils furent les lieux de la souffrance, le terreau de toute mémoire.

Dans ce site japonais, historiquement unique d’ailleurs – là où est tombée la bombe atomique –, dans ce non-monde où la vie a depuis repris ces droits, dans ce lieu mémorable, le Mémorial fait dès lors office de chapelle de recueillement, placé d’une certaine façon au centre d’une grammaire nouvelle de nécropole, tandis qu’il ne fait aucunement office de musée, encore moins d’auditorium

⁴¹⁴ Supra, Paul Ricoeur, p.49. Et pour les citations précédentes.

où pourrait se dire l'histoire torturée mais scientifique de ce lieu. En ce sens, ce Mémorial, mais aussi peut-être les autres Mémoriaux d'autres nations qui ont eu à souffrir, sont bien « (...) des lieux remarquables que l'on dit mémorables (...) ». Car « les lieux habités sont par excellence mémorables⁴¹⁵ ». Pourtant, ici et peut-être plus qu'ailleurs, à Hiroshima, le souvenir habite encore les vivants comme un fantôme prisonnier de la coque hanterait les coursives d'un bâtiment coulé par le fond, il y a plus d'un demi-siècle. Et c'est très exactement pour cette fusion singulière entre le monde des vivants et celui des morts, dans un lieu qui a subi la catastrophe ultime de la genèse hystérique des temps postcontemporains – et dont l'intensité de la portée universelle peut être égalée à celle des camps-abattoirs nazis⁴¹⁶ –, que nous avons préféré le Mémorial d'Hiroshima à un autre, peut-être plus proche de notre réalité⁴¹⁷. Certes, la ville s'est depuis reconstruite et les pressions du capitalisme ont contribué à regorger ses rues d'un fourmillement et d'une vitalité retrouvée, mais il n'en reste pas moins qu'en son centre se dressent sûrement les ruines presque métaphysiques d'un cœur mort, d'un endroit décharné, d'un non-monde où trône en gardienne du temple la mémoire figée d'un certain 6 août, à 8h15 du matin... Où que l'on soit et quoi que l'on fasse dans cette ville, le Mémorial trace la spatialité circulaire d'un monde qui n'est plus dans le passé, qui s'est immobilisé une fois pour toute, et cela au centre d'une urbanité qui lui tourne désormais autour. Ici, le feu du souvenir brille bien mais pourtant n'éclaire rien, vacille mais ne métamorphose rien, brûle mais ne consume rien. Au travers de cet holocauste, on croit voir, on croit apprendre, mais l'impression qui domine lorsque l'on ressort du cénotaphe, c'est le plein du vide... Aucun savoir cohérent ne peut être retiré d'une telle visite du souvenir, et pour cause, car en ce lieu « le circuit mémoriel tourne à vide. Il patine ». En effet, le Mémorial d'Hiroshima, comme éventuellement tous les autres espaces de ce type, « (...) s'épuise à entretenir deux phénomènes discordants. Le premier est la connivence visuelle qui nous invite à renvoyer ces images à un référent « réel ». Le second est le désaveu qui fait que les voyants, « nous ne les voyons pas », au sens où, dans Hiroshima mon amour, Eiji Okada dit à Emmanuelle Riva : « Tu n'as rien vu à Hiroshima ». De sorte que finalement : nous y croyons sans le voir. Ou, plus exactement, le

⁴¹⁵ Ibid., p.51.

⁴¹⁶ C'est Annette Wieviorka qui nous rappelait qu'aucun « autre lieu de la destruction ne s'est jamais imposé à la mémoire avec la même universalité » que Auschwitz, Treblinka, Chelmno ou Sobibor. Ne devrait-on pas y rajouter Hiroshima étant donné la nature du fait lui-même, mais également en fonction du culte mémoriel qu'on y croise ? Supra, Annette Wieviorka, p.207.

⁴¹⁷ Et peut-être plus simplement encore car, si l'on s'en souvient que Jean Starobinski, lequel a passé une vie à tisser un dialogue amical avec Rousseau, a lui-même saisi que l'humanité n'a « jamais pris conscience de soi que dans son opposition à un terme négatif qu'elle refuse », que cet autre que nous ne voulons pas être, c'est nous. Rousseau l'avait mieux compris que quiconque, lui qui assénait que lorsque l'on « veut étudier les hommes, il faut regarder près de soi, mais pour étudier l'homme, il faut apprendre à porter sa vue au loin ». Disséquer les altérités doit servir dans sa finalité – en variant les focales d'observation – à dégager de sa gangue l'essence de la nature humaine. Celle-ci semble bien voguer quelque part entre alter ego et ego alter : « Soi-même comme un autre » aurait dit Paul Ricoeur. Mettre sous la loupe le Mémorial d'Hiroshima, dans cette « autre face de la lune », c'est peut-être nous autoriser à mieux comprendre ce même phénomène des Mémoriaux européens, mais de plus loin et selon une autre focale.

« nous » qui y croit et le « nous » qui les voit s'ignorent⁴¹⁸ ». Juxtaposer la synchronie à la diachronie fabrique, à Hiroshima comme partout ailleurs, une fois encore, les conditions d'une croyance, d'un langage idéologique délivrant un message métaphysique, quand bien même on s'est illusionné de croire à sa réalité tangible. Ce qui sera encore confirmé par la réponse de l'héroïne, cinglante : « J'ai tout vu. Tout⁴¹⁹ ». Et le dialogue se poursuit : « Ainsi, l'hôpital je l'ai vu. J'en suis sûre. L'hôpital existe à Hiroshima. Comment aurais-je pu éviter de le voir ? Lui : Tu n'as pas vu d'hôpital à Hiroshima. Tu n'as rien vu à Hiroshima... Elle : Je n'ai rien inventé. Lui : Tu as tout inventé. Elle : Rien. De même que dans l'amour l'illusion existe, cette illusion de pouvoir ne jamais oublier, de même j'ai eu l'illusion devant Hiroshima que jamais je n'oublierai (...) ».

Ce n'est par conséquent qu'une longue suite d'épithètes et de mirages que ces objets qui s'ignorent, que ces deux temporalités qui se frôlent sans jamais se voir vraiment, placés côte à côte mais qui regardent dans deux directions opposées. Les travées et rayonnages du Mémorial affichent bien des traces du passé, mais qui ont été dépossédées d'elles-mêmes, pour ne parler qu'à des visiteurs du présent, dans le présent, afin de réunir les conditions d'un mythe collectif, « faute d'autre chose⁴²⁰ », comme l'annonce Marguerite Duras dans le synopsis de Hiroshima mon amour : « Elle lui dit qu'elle a tout vu à HIROSHIMA. On voit ce qu'elle a vu. C'est horrible. Cependant que sa voix à lui, négatrice, taxera les images de mensongères et qu'il répétera, impersonnel, insupportable, qu'elle n'a rien vu à HIROSHIMA. (...) Impossible de parler de HIROSHIMA. Tout ce qu'on peut faire c'est de parler de l'impossibilité de parler de HIROSHIMA. La connaissance de Hiroshima étant a priori posée comme un leurre exemplaire de l'esprit. (...) Si peu qu'on lui ait montré du Monument Hiroshima, ces misérables vestiges d'un Monument de Vide, le spectateur devrait sortir de cette évocation nettoyé de bien des préjugés et prêt à tout accepter de ce qu'on va lui dire⁴²¹ (...) ». Ce serait donc labourer la mer mémorielle que de penser sortir plus riche de connaissance d'une telle pérégrination. Bien au contraire, nous n'avons rien appris au sens de l'accumulation d'un savoir nouveau pendant ce parcours mémoriel. En revanche le moindre centimètre carré de notre épiderme a ressenti, puisque ces sites ont recueilli le sang et les souffrances des hommes, « que peut faire d'autre un touriste que, justement, pleurer ?⁴²² »... Alors ces Mémoriaux ne seraient-ils pas à considérer pour une autre fonction que celle qui est donnée à

⁴¹⁸ Cf. Catherine Perret, « Exposer la souffrance : vérité et véridicité des images, in Trop humain, Catalogue d'exposition, MICR, Genève, 2014, p.116.

⁴¹⁹ Cf. Marguerite Duras, Hiroshima mon amour, Folio, Gallimard, Paris, 1972, pp. 22-28.

⁴²⁰ Ibid., Marguerite Duras, p.24.

⁴²¹ Ibid., Marguerite Duras, Synopsis, pp.10-11.

⁴²² Ibid., p.25.

voir, soit celle d'être « les gardiens de la mémoire personnelle et collective », puisqu'ils « demeuraient « à leur place », au double sens du lieu et du site⁴²³ ? ». Ces lignes de démarcation mémorielle traçant de nouveaux temenos socio-religieux dans le paysage civique du présent, ne contiennent finalement que des images, des représentations, et ce que nous devons finalement comprendre comme du fantasme. Des objets vrais du passé sont certes mis en vitrine, mais pour projeter des images fausses dans le présent. Fausses dans le sens qu'elles ont subi une opération de dissection et de réduction qui en a retiré la substance fondamentale ; images dans le sens qu'elles ne font plus que refléter le passé, pâlement et de loin, puisque retirées du contexte qui les a produites... Mais fantasmes, puisqu'en corrigeant le récit du passé et en lui permettant, ainsi revisité, d'atteindre une pérennité non remise en question, ces objets deviennent ceux d'un culte moderne, proposant à une collectivité de survivants et d'héritiers les structures d'un néo-Grand récit mythique ...

Quand bien même ce détour par un exemple japonais que l'on pourrait croire caricatural⁴²⁴ ne semble pas pouvoir s'appliquer aux différentes typologies de l'archipel des Mémoriaux édifiés sur le sol européen, nous pensons qu'il ne faudrait pas pour autant écarter trop rapidement les résultats d'une telle recherche. Peut-on repérer, pour l'Occident, des similitudes, des convergences, même ténues entre les Mémoriaux d'ici et d'ailleurs ? L'histoire y trouve-t-elle une place plus conséquente ? Le Mémorial occidental se distingue-t-il forcément du parcours mémoriel envisagé à Hiroshima ? Le compte-rendu de notre visite effectuée à Notre-Dame-de-Lorette pourrait prouver que les similitudes et convergences sont proches entre les Mémoriaux d'ici et d'ailleurs. Ici est ailleurs.

À ce titre, il serait également plus qu'intéressant d'aller visiter le tout nouveau 9/11 Memorial Museum qui vient d'ouvrir ses portes au public de New York, le 21 mai 2014 à 8h32 du matin très exactement, heure à laquelle le premier avion vint se fracasser contre la tour sud du World Trade

⁴²³ Supra, Paul Ricoeur, p.52.

⁴²⁴ Comme on le sait bien en effet, le Japon a mal à sa mémoire jusqu'à aujourd'hui puisque des grands élans de révisionnisme au mieux, voire de négationnisme refont périodiquement surface, afin que l'histoire de ces années sombres bénéficie d'une réécriture. À la flagellation morale des premières années a très vite succédé une période où certains lobbies patriotiques tentèrent d'influencer jusqu'aux plus hautes strates du politique afin de remanier le récit de passé trouble et modifiant jusqu'aux textes des manuels scolaires. Le seul exemple, mais archétypal, de la visite « traditionnelle » des différents Premier Ministre japonais successifs au sanctuaire Yasukuni, où reposent de véritables criminels de guerre, suffira pour illustrer nos propos. « Du massacre de Nankin à la Seconde Guerre mondiale, l'archipel nippon entretient avec son passé une relation complexe, faite de non-dits et de tabous. Perceptible jusque dans les manuels scolaires, ce malaise persistant ne devrait pas manquer de resurgir (...). » Cf. Arnaud Vaulerin, « Le Japon et son histoire, stupeur et reniements », in Libération, le 7 décembre 2012.

Center, en 2001. Le président américain Barak Obama mena les cérémonies d'inauguration dans ce nouveau lieu de mémoire, immédiatement engoncé dans les sous-sols de l'ancienne tour, là même où toutes les souffrances des hommes avait fini par être englouties, au beau milieu des ruines et des gravas. À suivre quelques minutes de la commémoration et du discours du président, on retrouve rapidement les marques de la fièvre commémorative telles qu'elles se concentrent dans le lieu d'un Mémorial. Les thèmes des victimes, des héros, du sacrifice, de l'obligation de se souvenir, de la force de la cohésion nationale et de la souffrance d'un peuple sont la colonne vertébrale de l'intervention présidentielle. Le président souligne à quel point ce lieu, le Mémorial, va aider la nation à « join, recall and reflect and reaffirm the true spirit of 9/11 : Love, compassion, sacrifice ». La litanie des valeurs essentielles de la nation trouve ici sa confirmation. Vers la fin de son intervention, c'est un Barak Obama très concerné qui revient à la définition de ce lieu désormais à nul autre pareil pour la conscience américaine : Le Mémorial est « a sacred place of healing and of hope », un lieu où les individus et la patrie « come together » afin de recueillir les récits des victimes « so that », les générations futures « will never forget ». Le pathos et l'affect transpirent par tous les pores de cette allocution mnémopolitique réaffirmant les valeurs fondamentales de la nation, dont les symboles paroxystiques résident dans les objets-fétiche retrouvés dans les décombres, et ayant appartenu aux victimes héroïques de ce jour noir, où certains « gave their lives so others might live ». Le souvenir de ces souffrances nationales et innocentes va pouvoir, au travers de ce lieu de mémoire – en son intérieur même –, être entretenu, « in a nation, now and forever ». Les parallèles sont nombreux avec l'analyse des lieux de mémoire déjà « visités » jusqu'ici dans notre recherche. Le spectateur pourra repartir avec, au poignet, un bracelet de plastique noir, sur lequel sont inscrits les termes de la devise fétiche d'un tel lieu : « Honor and remember : 9/11 Memorial ».

IX — CONSÉCRATION DE L'AMNÉSIE SÉLECTIVE

Nous l'avons saisi, dans ce Mémorial japonais, comme nous pourrions être à même de l'observer dans d'autres structures du souvenir, les seuls monceaux d'histoire présentés étaient à leur tour étirés entre passé et présent, bien qu'encore plus sûrement cannibalisés par les besoins de la mémoire présentiste. Cette histoire en apesanteur, réduite à sa plus simple expression, ouvre les conditions d'une emphase mnémonique par sélection d'un fait qui surpasserait dès lors tous les autres par son intensité et les souffrances qu'il a engendrées dans le passé. Cette réduction et concentration sur un matériel mémoriel privilégié – le concept du mythomoteur de Jan Assmann –,

implique comme conséquence inéluctable une amnésie double, un non-oubli de l'oubli⁴²⁵, pour la collectivité qui le reçoit par l'entremise des Mémoires. On passe allégrement, en effet, de l'amnésie à l'excès de mémoire par cette transgression. Premièrement, et nous l'avons déjà évoqué plus avant dans ce chapitre, l'hégémonie de l'événement ainsi consacré par les arcanes du Mémorial plonge immédiatement dans le semi-coma de l'oubli les autres faits d'importance de l'époque. Écrit autrement, seul le souvenir porteur de sens, signifiant, est objet de la mémoire dans le présent – rejetant les autres événements « mineurs » dans une semi-léthargie –, ne servant que la cause des intérêts « supérieurs » de la collectivité. Or, « le sujet de la mémoire et du souvenir reste toujours l'individu, mais à l'intérieur de « cadres » qui les organisent. Le grand mérite de cette théorie, c'est qu'elle explique non seulement le souvenir, mais aussi l'oubli. Si un homme – et une société – ne peut se souvenir que du passé reconstituable dans les cadres de référence d'un présent donné, est oublié ce que ne possède justement plus de tels cadres⁴²⁶ ». Le deuxième moment amnésique proposé au présent par cette muséification du passé mémoriel, tient dans le seul constat que ce qui y est démontré et brandi n'est pas encore du matériel scientifique et historique – seuls outils aptes à construire les réflexes cognitifs incontournables pour penser le passé tel qu'il s'est réellement déroulé –, mais n'est qu'un avatar dévitalisé de toute substance narrative qui pourrait le dépasser. Ces objets, réduits à des signes-symbole, ne sont que des pré-textes d'histoire, des pré-sources, des reminders, mais tels qu'ils furent arrachés à leur propre passé, et tels qu'ils sont « envitrinés » dans les Mémoires, ils ne peuvent plus constituer seulement qu'un savoir « archéologique » appauvri, auquel a été retiré jusqu'à la moindre once d'un début d'épaisseur historique par la réinjection d'une continuité, d'une profondeur stratigraphique. En ce sens, ces objets, qui sont la moëlle des Mémoires, et par extension les Mémoires eux-mêmes – lesquels sont aussi des agents sémiotisés –, ne construisent que des illusions de récit, ces narrations composant en revanche de véritables rituels de l'amnésie. Les visiteurs croient voir et comprendre, alors qu'on bâillonne leur conscience et qu'on les aveugle quant à la réalité intrinsèque du passé. Ce faux souvenir est bien une amnésie. Il y aurait donc tout un travail d'analyse de la psyché à entreprendre sur ce besoin incontournable d'une mémoire, qui célèbre un événement dont la hantise de son rappel plonge ceux qui s'en souviennent dans une nécessaire cécité sans voix. Mémoire amnésique.

⁴²⁵ Si l'on retourne l'un des titres de l'ouvrage écrit par la regrettée anthropologue Nicole Loraux, *La cité divisée*, dans lequel elle développait l'idée qu'à Athènes, après la guerre civile de la fin du Ve siècle avant J.-C., les démocrates avaient alors fait le serment que personne ne devrait revenir sur le passé, soit un acte d'oubli du non-oubli. Or, la situation présente que nous analysons, nous semble permettre de retourner complètement ce concept, puisque les sociétés présentes, aux prises avec un mémorialisme pluriel, présentent plutôt l'obligation, le devoir d'un non-oubli de l'oubli, concernant les moments de la guerre civile européenne du XXe siècle. Nous reviendrons plus longuement sur cette notion lors du chapitre consacré aux lois mémorielles. Cf. Nicole Loraux, *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2005, mais surtout avec l'ouvrage majeur sur cette question, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Payot, Paris, 1993.

⁴²⁶ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, pp.33-34.

Le problème prend une proportion éventuellement différente lorsqu'on replace cette discussion au centre de notre recherche. Quelle pourrait être encore la place de l'histoire « savante » dans une société où les Mémoriaux trônent pour seul lieu de relation au passé ? Comment historiciser cette mémoire pour l'apprêter en matière à histoire ? À contrario, combien de Musées ont-ils été construits au cours de cette même période pendant laquelle on n'a cessé de bâtir des Mémoriaux ? Il serait très révélateur de mettre les chiffres en regard pour un espace donné, comme celui de l'Hexagone par exemple. De même que la mémoire a envahi le champ des vivants et leurs relations au passé (à leur propre passé), les Mémoriaux paraissent avoir essaimé dans l'Hexagone comme ailleurs, tandis que les Musées classiques semblent endurer toutes les peines du monde à trouver des subventions pour rénover leurs bâtiments ou pour espérer en construire un nouveau. N'est-ce pas là un faisceau de preuves supplémentaires qu'en temps mnémopolitiques, les nouvelles chapelles qui sont érigées aux rites nationaux ne peuvent plus être de simples et classiques musées, à la muséographie trop objective et trop cadenassée par la volonté scientifique. Bien au contraire, la politique mémorielle tient dans ses Mémoriaux un lieu efficace et fonctionnel, un lieu pour dire les souffrances des hommes et tendre à tracer les contours de morales nationales ; un lieu où affects et pathos se parent des accoutrements et des apparences d'un discours historique, sans pour autant fournir l'épaisseur nécessaire aux récits qui y sont tenus ; un lieu enfin, où la fidélité de la mémoire a diminué la capacité de véridiction de l'histoire. Qu'importe si, en portant l'emphase sur une souffrance plus que sur d'autres, le processus hiérarchique ainsi établi par les fonctionnaires du rite mémoriel bascule des histoires alors jugées secondaires dans les limbes de l'amnésie nationale.

Ce qui est plus certain en revanche, c'est que cette stratégie officielle de l'amnésie-souvenir se trouve sans cesse reconduite dans le présent et pour le présent, par ceux-là mêmes qui en ont arrangé le langage et les objectifs. Le présent des sociétés soumises à l'augmentation de la mnémopolitique s'en trouve irrémédiablement exposé, plus que de raison, à ces discours préparés, orientés et dispensés, ceci dans des lieux de mémoire de plus en plus saturés d'une mémoire officielle choisie et arrêtée une fois pour toute. Cette saturation de l'espace public par un véritable maillage de ce que l'on doit reconnaître comme un « péril de l'oubli », possède plusieurs caractéristiques. L'une d'entre elle surpassant toutes les autres en terme d'efficacité immédiate : elle crée une amnésie par la simple force de la sélection des mémoires singulièrement remarquables dont la nation doit se nourrir pour être soi-même. Commémorations et Mémoriaux constituent bien

les mailles d'une authentique « culture du souvenir⁴²⁷ » visant le groupe social ; son questionnement est simple : « Que ne devons-nous pas oublier ? ». Or l'histoire se méfie des processus institutionnels qui proclament officiellement ce contre quoi elle se bat depuis toujours, l'oubli. Car l'oubli semble, toute comme la « culturalisation » d'une mono-mémoire jusqu'à l'industrialisation de cette dernière, avoir toujours été générateur d'un possible révisionnisme, au sein de ce que Pierre Nora avait défini comme les « communautés de mémoire ».

L'autre face de ce Janus mémoriel ne met en effet pas longtemps à se profiler. À trop vouloir se concentrer sur les souffrances des victimes – par l'entremise des lieux de mémoires où sont désormais consacrées les souffrances des héros de la nation et où s'y déploie leur culte –, on ne traite que d'un seul aspect de la mémoire des événements, celle des victimes. Si bien que dans le processus, on laisse filer l'aspect plus global, d'abord contextualisation, mais bien plus encore les autres acteurs impliqués dans l'enchaînement causal, dont les bourreaux pour ne citer qu'un aspect de cette amnésie. À ce titre, et traitant de l'Holocauste, Raul Hilberg avait écrit ces phrases saisissantes à l'occasion d'un ouvrage publié dans sa version française en 1996. Sa thèse monumentale était jugée iconoclaste dans les années 1960 car « pour commencer, il y a cette idée que les études et le souvenir juifs doivent concentrer tous leurs efforts sur les Juifs, leur situation, leur expérience vécue. Presque tous les manuscrits érigés aux Etats-Unis ou en Israël – qu'il s'agisse d'encyclopédies, d'instituts ou de musées – ont pour pierre angulaire l'attention portée à la victime et non à l'exécuteur ». Suit une description du Mémorial de l'Holocauste de Washington, pour la conception duquel l'auteur collabora, et qui nous éclairera sur cette amnésie mémorielle sélective dont nous parlions plus haut, conséquence d'une focale extrêmement resserrée sur le seul aspect de la souffrance, dans une géographie des Terres de sang⁴²⁸. Nous la reproduisons ici in extenso car elle nous semble plus qu'instructive quant aux biais induits par les Mémoriaux. Nous y retrouvons l'oubli, l'absence de contextualisation, de vision globale et de continuité... bien plus dérangeant encore, nous y décelons une volonté manifeste d'association entre le visiteur/spectateur par le sensible, et les victimes, soit une tentative de personnification, d'individualisation qui pervertit grandement l'obligation faite aux historiens de remettre leurs pas dans les pas de ce ceux

⁴²⁷ Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.28.

⁴²⁸ Souvenons-nous des mots allégoriques prononcés par l'historien Yves Le Maner lors de la présentation du Mémorial de Notre-Dame-de-Lorette aux journalistes français et étrangers, en « avant-première » et en présence de l'architecte Philippe Prost. Présentant la structure générale du monument, il a eu ces mots révélateurs de l'état d'esprit des concepteurs : « Nous rentrons dans cet anneau de la mémoire comme par une saignée dans la terre ». Nous prenons évidemment le terme au sens métaphorique. Cf. Emmanuel Crépelle, « 11 Novembre à Notre-Dame de Lorette : l'anneau de la mémoire se dévoile avant son inauguration », in *La voix du Nord.fr*, publié le 11 novembre 2014.

qu'ils étudient... l'affect et le pathos étouffent toute capacité de recul et de surplomb : « L'initiative la plus ambitieuse, la plus imposante, est le Musée américain du mémorial de l'Holocauste, à Washington. J'ai apporté ma propre pierre, modeste, à la création de ce musée. (...) Après avoir pénétré dans le musée fraîchement inauguré, le visiteur était invité à tirer une carte portant la photographie d'une victime. Pendant qu'il déambulait à travers les salles du musée, celle-ci l'accompagnait en permanence. Et le fait est que cette escorte silencieuse devenait plus familière au fil de la visite, chaque fois que la carte, insérée dans un appareil, donnait de nouvelles informations sur son sort. Parmi les pièces exposées, le visiteur pouvait voir les photographies encadrées d'une communauté juive disparue, une roulotte et un violon gitan, un bateau de sauvetage danois, et bien d'autres vestiges de la vie des victimes. Mais les exécuteurs ? Qu'en voyait-on ? (...) L'escamotage graduel de l'exécuteur n'est pas un hasard (...). Comme leurs lointains ancêtres, les Juifs modernes savent qu'il est dangereux de donner un visage aux exécuteurs, de les doter d'identité et de réflexion, de leur autoriser le moindre doute ou regret, de les rendre humains. Seul le souvenir de leurs actes doit être conservé⁴²⁹ ».

Individuation de la réception d'une mémoire collective, confusion volontaire entre celui qui regarde et ce qui est regardé, oubli de la vision des vaincus ; l'industrie de la commémoration et les Mémoriaux en pagaille, n'est-ce pas après tout, non pas la tentative de compréhension du passé, mais bien la manipulation du présent ? Le Mémorial n'est-il pas de l'idéologie déguisée en mémoire ? L'historien de *La Destruction des Juifs d'Europe* nous rappelle ce constat d'une manière encore plus limpide : « On peut escamoter les sujets ou au contraire les catapulter à l'attention du public, mais toujours pour des motifs qui reflètent les problèmes et disent les besoins d'une société⁴³⁰ ». Ainsi, de célébrer la mémoire d'un événement réputé ou véritablement unique du passé, à la mémoire symbolique de cet événement dans le présent – qu'on ne peut appréhender rationnellement –, il n'y a qu'un pas, que nous pensons avoir allégrement franchi en pénétrant dans le Mémorial d'Hiroshima. En est-il de même pour des Mémoriaux plus proches de nous ? Voilà une question que chacun devrait se poser lorsqu'il pénètre dans un Mémorial.

⁴²⁹ Cf. Raul Hilberg, *La politique de la mémoire*, Arcades, Gallimard, Paris, 1996, pp.123-125. Et pour la citation précédente. L'individuation empathique du devoir de mémoire a même pris un tour controversé au Musée d'Auschwitz, où l'idée de confier aux élèves de primaire le visitant la mémoire d'un enfant juif assassiné s'est imposée. Ce qui, selon Annette Wieviorka, « illustre le grand mouvement dans lequel nous sommes tous pris, qui impose que le récit historique passe par les destins individuels ». Supra, Annette Wieviorka, Séverine Nickel, *L'heure d'exactitude. Histoire, mémoire, témoignage*, p.233.

⁴³⁰ Supra, Raul Hilberg, p.117.

Au final et puisqu'il s'agit maintenant de brièvement synthétiser les étapes de notre raisonnement, actes mémoriels, Mémoires et commémorations officielles, ne peuvent aller dans le seul et même sens que la fabrication d'un propos historique, puisqu'il faut ici se rappeler qu'on n'écrit pas « l'histoire avec pour objectif de défendre telle ou telle valeur, c'est l'écriture même de l'histoire, une écriture libre et critique, restituant toute l'épaisseur et toute la complexité du passé, qui est une valeur en soi et qui, elle, mérite d'être défendue. Soit tel épisode du passé qui recèle, en lui-même, une portée universelle – ce qui est le cas de l'engagement résistant –, et il n'est donc nul besoin que la narration historique la mette en évidence : le faire, c'est au contraire prendre le risque d'écrire une histoire mythologique, finalisée au sens le plus suspect du terme, avec les risques de trahir les faits, dans la même logique que les dérives actuelles du devoir de mémoire. C'est au bout du compte considérer que l'héritage de cet événement ne se suffit pas à lui-même et donc, paradoxalement, le fragiliser du fait même qu'on cherche à le défendre par une connaissance orientée. Soit l'événement ne recèle plus de valeur pour le contemporain, et il est alors parfaitement illusoire de lui en recréer une artificiellement. En tout cas, ce n'est pas le rôle de l'historien que d'être un évangéliste, une attitude à mon sens aussi critiquable que celle de juge ou de procureur⁴³¹ ». Ce que sont, nous avons patiemment tenté de le démontrer, les lieux de mémoire, lieux de sang par excellence. Or, et pour terminer avec les mots conclusifs prononcés par le même Henry Rousso, l'historien de l'Institut du Temps Présent : « la vérité historique qui est une nécessité éthique, reste également, dans cette perspective, une arme indispensable. Les tensions et les incertitudes dont elle est porteuse, qui reflètent l'incomplétude de l'homme, doivent nous conduire à la connaissance et non pas à la foi : la transmission du passé ne doit pas se résumer au culte passif des héros et des victimes ». Dès lors, le Mémorial et les commémorations ne sont plus simplement le lieu d'un deuil, celui de la catastrophe et de la tentative légitime de consolation... Ces lieux-espace servent d'autres buts, de manière éminente, puisqu'ils ne sont tournés vers le passé que de manière fonctionnelle, non fondamentale ; après réflexion on se rend compte que c'est totalement tourné vers le présent qu'ils portent leur regard. Tel est le Rubicon que l'ère de la mémoire, ainsi que tous ses modes opératoires dérivés, débutée dans le creuset des années 1980, est à franchir allégrement, refermant les portes du présent sur un présentisme de repli, sans horizon aucun.

D'autant que comme le sacré semble à la peine, le Mémorial ne saurait être le lieu d'un commerce transcendant comme cela se produisait encore autour des monuments aux morts jusqu'en 1945. À cette impossible sacralisation dans le présent d'un lieu du souvenir s'est substituée une

⁴³¹ Cf. Henry Rousso, *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Les Editions Textuel, Paris, 1998, p.137.

valeur dégradée : le tourisme mémoriel. Plus de Lazare, plus de Vierge, plus de Pieta, plus de mythologique guerrière ni même de poésie éprise d'un romantisme guerrier, mais la réalité froide d'une stèle funéraire moderne qui rappelle un passé lointain, désormais vague et flou, lequel peine à dégager une ligne de fuite vers un horizon improbable. Il est, ce Mémorial, littéralement vissé dans le présent, et pour longtemps, son espace est sa temporalité. À ce titre, le Mémorial du présent est bel et bien un indice révélateur d'un temps présentiste où des trois régimes du temps, seul le présent reste l'agent procureur de l'intégralité du sens commun. Ce lieu de mémoire consacre en effet désormais une ère où le rapport au temps est de moins en moins celui du passé et de sa continuité étirée jusqu'à nous, mais de plus en plus celui de la mémoire spatiale de ce même passé. Et de cette spatialité désormais consacrée comme rapport identitaire d'une société à son passé⁴³² – ou faudrait-il dire plutôt à un passé national peuplé du souvenir des autres ? –, le politique en tire l'essentiel, soit la cohésion et l'harmonie, surtout par temps de crise. Cette harmonie dont Vladimir Jankélévitch disait qu'elle « rejette le temps au dehors ; son principe est la répétition par laquelle tout possible s'éternise. L'idéal est l'architecture, ou la sculpture, immobilisant l'harmonie, garantissant la durée de motifs dont l'essence est l'annulation du temps⁴³³ ».

En ce sens, les Mémoriaux et les commémorations sont comme les étais d'une charpente, « s'ils viennent à céder, tout le reste s'écroule et se renverse pièce sur pièce. (...) quelque chose comme un entrelacement parfait » qui seul permettrait au politique de nouer l'unité de la nation, sans cesse remis au goût du jour, puisqu'il faut « jour après jour, lier, nouer, tisser, ajuster la paix civile, car la déchirure toujours menace : le moindre relâchement du nœud, le moindre jour dans le tissu, et voici que s'ouvre la faille qui divise la cité. Fin de l'Un, éclatement, retour au multiple : la catastrophe⁴³⁴ ». Au sein des Mémoriaux se rejoue donc quotidiennement une pièce dramatique qui articulerait son propos entre la religion et le souvenir, ou plutôt le souvenir comme religion, pour des spectateurs passifs du temps présent. À la recherche du temps perdu aurait dit Proust, un temps perdu où l'on n'en finit pas de mourir.

⁴³² Serait-ce à dire qu'une des profondes mutations de l'identité de nos cultures et civilisations hyperprésentes, se trouverait dans un rapport à l'identité de plus en plus spatial que temporel ? Et si cela venait à se justifier, serait-ce là l'intime signification de la mondialisation, globalisation ou simultanisme ? Puisque si l'identité se construit par rapport aux lieux figés dans le présent – Mémoriaux principalement –, le rapport à l'identité culturelle peut désormais se passer d'une verticalité, mais de moins en moins d'une horizontalité. D'autant plus que la mémoire a crucialement besoin des lieux, elle tend donc à une spatialisation de l'identité collective. Ressemble-t-elle pour autant à une économie des lieux saints, telle que nous l'avons vu se déployer dans la période du christianisme ?

⁴³³ Supra, Vladimir Jankélévitch, p.70.

⁴³⁴ Supra, Nicole Loraux, *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, p.94.

« Les fils des persécutés doivent garder la mémoire des persécutions subies par leur père et être les gardiens de la justice. (...) Car la justice, quand il s'agit des crimes contre l'humanité, est d'abord mémoire »

Robert Badinter, Président du Conseil Constitutionnel en 1992, discours du 16 juillet 1992 au Vel' d'Hiv', célébrant les cinquante ans de la rafle par le gouvernement de Vichy.

DANS LA TRAÎNE DE LA MÉMOIRE

I — ARIANE S'EST PENDUE⁴³⁵ : RÉVISIONNISME ET NÉGATIONNISME, CONCRÉTIONS DU MÉMORIALISME ?

Cet emprisonnement dans le seul présent, celui-là même choisi et décidé par les mémorialistes, empêche tout simplement les sociétés de véritablement penser le passé, c'est-à-dire l'entière d'un passé forcément pluriel, et pas simplement l'une ou l'autre des mémoires révérees dans le présent car celles-ci portent en elles une dose massive de valeurs, d'enseignement et de morale, dont auraient crucialement besoin les sociétés d'aujourd'hui. En décidant d'ériger de tels « lieux de mémoire », les politiques ont en fait contribué à rendre de moins en moins réalisable une lecture globale du passé qui soit exempte de sensible. En cela, ces « terres de sang » – majoritairement consacrées aux acteurs, victimes des deux conflits mondiaux, au sein desquels l'Holocauste occupe un espace central – que sont les Mémoriaux, ne sont pas complètement des producteurs de continuité, des faiseurs d'histoire, et des diseurs de dialogue organisé, mais bien au contraire, ils rompent la linéarité globale ainsi que la séquentialité d'un lien possible et efficace entre passé et présent. Par leur braquage intensif et presque monomaniacal sur une lecture unique et orientée du passé, par leur mise en lumière d'une singulière souffrance sélectionnée comme celle dont il faut absolument se souvenir, par leur définition d'un lieu de souffrance spécifique coupé du reste de la société et localisé comme un espace rituel sacré et démarqué de manière nette du domaine du profane, les Mémoriaux produisent les conditions d'une rupture manifeste – puisque ces lieux sont des lunettes grossissantes, focalisant avec une netteté chirurgicale ce qu'elles observent, plongeant dans le flou les contours de l'objet observé – d'avec cette continuité linéaire et séquentialiste tant recherchée par les historiens. Une rupture dans la temporalité.

⁴³⁵ Cf. Michel Foucault, *Dits et Ecrits I, 1954-1975*, Quarto, Gallimard, Paris, 2001, pp.795-799. « Ariane s'est pendue », article publié dans *Le Nouvel Observateur*, n°229, 31 mars-6avril 1969, est une critique du dernier livre écrit en date par G. Deleuze, *Différence et Répétition*, PUF, Paris, 1969.

Ces îlots d'histoire ainsi fabriqués par l'excès de mémoire, produisent d'eux-mêmes des interstices si larges entre les diverses mémoires retenues, collées les unes à côté des autres, que des pans entiers d'autres souffrances concomitantes sont délaissés, repoussés dans une sorte de hiérarchie seconde de reconnaissance de la souffrance des hommes. Bien plus dommageable encore, des lectures alternatives de ce passé ainsi déformé et amputé peuvent à leur tour s'instiller dans ces lézardes, allant jusqu'à permettre les conditions de discours réactionnaires, révisionnistes, voire même négationnistes, ou du moins offrant des renforcements à leurs propos viciés.

En effet, plus la focalisation victimaire est poussée au sein du processus mémorialiste, jusqu'à la déformation de cette dernière et son instrumentalisation quasi « industrielle » et politique, plus l'on prend le risque d'une création de foyer de réaction contre cette nouvelle forme de sanctuarisation jugée supérieure aux autres mémoires. Or, l'essentiel de ces archipels-Mémoriaux focalise uniquement et totalement leur discours sur les souffrances des victimes des deux conflits mondiaux du XXe siècle, des exterminismes ou de quelques épisodes où les excès de violences se sont déversés au cours du « siècle des génocides⁴³⁶ ». Si ces destructions sont effroyables et doivent faire l'objet d'un examen historique sérieux, là n'est pas l'objet de notre remarque, comment expliquer pourtant que certaines souffrances semblent prendre le pas sur d'autres, alors peu ou pas présentes au sein des lieux de mémoire du temps présent ? Si toutes les souffrances endurées par les communautés humaines se rejoignent dans ce qu'elles ont d'intolérable, comment comprendre que seules quelques-unes d'entre elles soient retenues comme trame essentielle des Mémoriaux du temps présent, et dont la portée serait universelle ? Est-ce à dire qu'il faudrait considérer une échelle de qualité dans les souffrances du XXe siècle ? Trouve-t-on ne serait-ce qu'un Mémorial érigé en souvenir des civils allemands morts dans les bombardements alliés par exemple ? N'est-ce pas là la résurgence du vieux spectre d'une justice des vainqueurs, la vieille antienne d'une mémoire écrite comme l'histoire, par des vainqueurs ?

Dans cette entreprise de réduction par emphase du discours victimaire, où finit par se subsumer la diversité des histoires torturées du XXe siècle pour ne sacrifier qu'à une hypermnésie des victimes du nazisme, des fascismes et de l'Holocauste, ne risque-t-on pas de perdre ce qui fait la

⁴³⁶ Cf. Yves Ternon, « Le siècle des génocides », in *Les collections de l'Histoire*, n°3, Paris, octobre 1998, p.104.

substance essentielle du discours historique ? La pluralité des histoires en souffrance ne peut alors s'écrire qu'en contrepoint, en pointillé, écrasée par le poids des monuments civils élevés à la mémoire de souffrances « universelles » et à ce titre reconnues comme patrimoines nationaux, qui balisent bientôt une véritable géographie d'un rite commémoratif officiel et national, voire international. Diversité des histoires qui n'ouvre pas, loin de là, sur un polymémorialisme traité à égalité. Ce déséquilibre certain engendre des réactions souvent judicieuses, sous la forme de travaux d'historiens tentant de rétablir dans la lumière des souffrances ignorées ou malmenées ; mais cette dissymétrie crée également les conditions malheureuses d'une néfaste volonté, de la part de groupuscules isolés et antirépublicains, à vomir des contre-discours négationnistes, au mieux révisionnistes. Puisqu'il est désormais interdit de nier l'inoubliable, l'ère du mémorialisme monochrome, très tôt réifiée et sanctifiée, ne saurait se comprendre sans une mouvance qui certes a son histoire propre, mais qui, rentrée tôt en collusion avec l'ère de la mémoire, s'en est nourri de manière directe.

Dans notre présent Ariane semble donc être rentrée dans le dédale du passé sans avoir pris la peine de dérouler d'autre fil que celui d'une mémoire non plurielle et globale, mais qui s'est au contraire munie d'un collage de mémoires singulières, choisies comme uniques et à ce titre complètement emphasées dans le champ politique et social des nations du temps présent. Il ne lui était donc plus permis de retrouver une hypothétique porte de sortie et de donner du sens à son périple. Tournant sans cesse en rond, désorientée, elle a fini par se pendre à cette même corde mémorielle et identitaire. Comme résultat patent, elle a sciemment choisi de ne pas trouver les moyens de couper court à des discours déviants, lesquels pouvaient, à partir des îlots de mémoire ainsi fabriqués et des ersatz d'histoire ainsi consacrés, donner des aliments à des thèses révisionnistes niant la souffrance et la mémoire des hommes. La même sur laquelle les fonctionnaires du rite mémoriel avaient décidé de désormais s'appesantir, peut-être jusqu'à l'excès. Mais quelle mémoire faisait-elle l'objet des attaques de l'entreprise « révisionniste » ? Les discours négationnistes – antithèse ontologique du discours historique – contre lesquels un « professionnel de la vérité » de la trempe de Pierre Vidal-Naquet s'est jadis élevé dans son livre, *Les assassins de la mémoire*⁴³⁷, n'avaient-ils pas effectivement comme origine le fait que la communauté des historiens n'avait pas encore réussi, à l'époque, à donner une image globale des atrocités nazies ? Même si ce n'est pas sa seule source, le négationnisme a commencé de se répandre dans un monde

⁴³⁷ Cf. Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Points Essais, Seuil, Paris, 1987.

post 1945 où les pratiques de la mémoire avaient déjà commencé de faire leur apparition et où les premières formes de négation de la Shoah – négationnisme – « ont eu à l'origine pour fonction de déculpabiliser les criminels ou ceux qui s'en revendiquaient⁴³⁸ ». Existe-t-il une forme quelconque de relation concomitante entre les deux phénomènes à l'histoire pourtant si distincte ? Le négationnisme a-t-il pu s'ériger dans des sociétés hypermémorielles où ce courant s'est ensuite acharné à « détruire non la vérité, qui est indestructible, mais la prise de conscience de la vérité⁴³⁹ » ? L'avertissement asséné par celui qui a fait « le choix de l'histoire⁴⁴⁰ » retentit encore plus clairement, lorsqu'il annonce que « si le discours historique ne se rattachait pas, par autant d'intermédiaires que l'on voudra, à ce que l'on appellera, faute de mieux, le réel, nous serions toujours dans le discours, mais ce discours cesserait d'être historique⁴⁴¹ ». Puisque nous venons d'attester que dans un Mémorial comme celui d'Hiroshima – cela pourrait-il être éventuellement vérifié pour les Mémoriaux de la Shoah ? –, tout comme dans le choix singulier des seules mémoires retenues pour produire un discours collectif et culturel, le spectateur n'est pas réellement en mesure de prendre conscience, au sens activement rationnel du terme, de la dimension et de l'histoire d'un tel événement dans sa globalité, ne peut-on pas penser qu'il existerait plus qu'un effet de miroir entre les deux phénomènes : la montée de la mémoire, serait parallèle, dans le Deuxième XXe siècle, au vomissement du négationnisme en même temps qu'une certaine forme de déclin du propos historique ? Ce qui, si une quelconque forme de rapprochement peut sortir de cette conjecture, pourrait fournir des faisceaux de preuve supplémentaire que le vertige de la mémoire a fait bien plus que donner le tournis à l'histoire, mais a également nourri les monstres antithétiques de tout discours historique, soit de toute recherche objective de la vérité. De même – si l'on dépasse maintenant la question de l'antériorité ou pas d'un courant sur l'autre –, il s'agit de toute façon de reconnaître que les deux se sont mis au défi, imposant la mémoire « officielle » comme la réponse parfaite et juste pour lutter contre les discours négationnistes de la fin des années 1970, puis lors de la décennie qui suivit. L'imposition graduelle et institutionnelle de la mémoire n'était-elle pas comprise comme un remède souhaité – la mémoire comme vertu morale – contre les dérives de groupuscules d'extrême droite qui prenaient leur essor dans cette tranche du siècle ? En tenant le lieu de la vérité, la mémoire représente ainsi la réponse à la négation du génocide, c'est ainsi qu'il faut comprendre l'expression « d'homme-mémoire » d'un Pierre Vidal-Naquet. Mémorialisme et négationnisme, de leur confrontation sort irrémédiablement une mémoire de combat. Pour Henry Rousso, l'idéologie du négationnisme est apparue « immédiatement au lendemain de la chute du

⁴³⁸ Supra, Henry Rousso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, p.55.

⁴³⁹ Supra, Vidal-Naquet, Avant-propos, p.7.

⁴⁴⁰ Cf. Pierre Vidal-Naquet, Le choix de l'histoire. Pourquoi et comment je suis devenu historien, Arléa, Paris, 2007.

⁴⁴¹ Supra, Pierre Vidal-Naquet, Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme, pp.148-149.

IIIe Reich, mais elle s'est surtout répandue à compter des années 1970, notamment en France dans certains milieux politiques et universitaires. Elle est un corollaire à l'anamnèse de la Shoah, la négation constituant paradoxalement un élément de renouveau de sa mémoire⁴⁴² ». Avis que vient confirmer celui de Serge Klarsfeld, lorsqu'il avance qu'a posteriori « la mémoire de la Shoah a été paradoxalement renforcée par l'offensive des négationnistes et falsificateurs de l'histoire. Horrifiés par cette contestation infâme, les rescapés et leurs descendants ont su élaborer la riposte : rassembler l'indispensable documentation sur chaque aspect de la Shoah, susciter des témoignages et les enregistrer, favoriser les études universitaires et les thèses en ce domaine ; développer, consolider, remettre à neuf les centres de documentation de la Shoah qui existaient déjà (...), mais aussi créer de nouveaux centres⁴⁴³ (...) ». Qu'on le veuille ou non, les deux courants peuvent être analysés ensemble, d'abord car les deux ont affaire à la mémoire.

Pour étayer cette hypothèse – laquelle mériterait qu'on s'y arrête plus que ce que nous faisons ici –, revenons sur le Mémorial d'Hiroshima et plus généralement sur la relation qu'entretient la société nipponne avec le passé de la Seconde Guerre mondiale, son propre passé. Nous avons conclu que le Mémorial de la bombe à Hiroshima produisait, à l'attention des visiteurs, plutôt que de réelles conditions de compréhension du contexte historique et des forces profondes qui l'animent, un savoir « archéologique » détourné, sans réelle cohérence puisqu'agencé de telle manière qu'on ne puisse faire autre chose que d'éprouver avec son cœur et ses tripes, non avec sa raison et sa conscience. Cette « histoire » en réduction et dévitalisée, sert un but clair de fabricant de signes et de valeurs, autour desquels la société peut se rassembler dans le présent. En choisissant d'élever la mémoire au rang de puissant agent d'homologie interne, les politiques auraient également alimenté les conditions de renforcement de son exact opposé, le négationnisme, puissant facteur d'hétérologie dans de la deuxième moitié du XXe siècle. « Les assassins de la mémoire ont bien choisi leur objectif : ils veulent frapper une communauté sur les mille fibres encore douloureuses qui la relie à son propre passé. (...) Il ne s'agit pas ici de sentiments mais de vérité⁴⁴⁴ ». Aussi détestables et vénéneuses que soient les idéologies des divers courants négationnistes, ne doit-on pas reconnaître au minimum la concomitance temporelle entre ces entreprises de falsifications de l'histoire, totalement condamnables pour ce qu'elles sont, et l'éruption même du temps de la mémoire ? Ces faux prophètes du négationnisme se sont effectivement élevés contre des mémoires

⁴⁴² Supra, Henry Rouso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, p.165. Et plus généralement le chapitre VII, Les racines du négationnisme en France, pour retracer l'apparition et l'évolution de ce phénomène en France.

⁴⁴³ Cf. Beate et Serge Klarsfeld, Mémoires, Fayard/Flammarion, Paris, 2015, p.671.

⁴⁴⁴ Ibid., p.8.

qui elles aussi étaient à prendre une place prépondérante au sein des sociétés occidentales (dès les années 1970 environ où l'histoire de la Shoah s'accélère et produit nombre de témoignages et d'analyses scientifiques). Les deux phénomènes apparaissent de fait comme paradoxalement liés, en même temps qu'ils symbolisent l'avènement du temps de la mémoire, combattue par les uns, ritualisée et sacralisée par les autres, mais de toute manière enjeux certains du Deuxième XXe siècle.

Par conséquent – restons prudent au moment de synthétiser ces quelques remarques –, l'acte mémoriel politisé comme une nouvelle forme de néo-Grand Récit⁴⁴⁵, comme cette mythologie du présent (que peut représenter le « métarécit » lyotardien), comme un totem aussi bien qu'un oracle, n'équivaut-il pas à sa négation ? D'abord puisque la compréhension rationnelle de ce passé ne peut plus agir sur l'objet historique, elle ne produit plus cette formulation d'un propos critique, basé sur des arguments solidement étayés par une méthode historique. L'objet, maintenant « commémoré », le mémorialisme lui ôte de facto toute lisibilité immédiate. Pour l'écrire autrement, cette illusion du fait historique, ainsi officiellement dégradé, n'ouvre-t-elle pas sur une possible négation de son essence véritable, de ce qui fait qu'un fait est ontologiquement matière historique – continuité, imputation causale, contextualisation ? De plus, si on additionne à cette première forme de corruption du savoir, l'étouffement des polymémorialismes, par la concentration univoque sur une souffrance présentée comme *la première d'entre toutes*, on comprend aisément que l'entier de l'opération est risqué.

N'est-on pas passé, à l'ère de la fièvre mémorielle, de l'événement unique d'un passé révolu, lequel, on le sait bien, ne vaut qu'à l'intérieur des nœuds de relations au sein desquels il est enchevêtré, à la mémoire symbolique de cet événement désormais « insularisé » dans le présent, puisqu'arraché au passé, qu'on ne peut que de moins en moins appréhender rationnellement ? L'étude que nous venons de mener sur les Mémoires et autres commémorations nous invitent à sérieusement prendre en considération cette éventualité. En ce sens, et ce chapitre vient de le

⁴⁴⁵ Traitant des célébrations de la mémoire culturelle dans l'Antiquité, Jan Assmann nous a livré un diagnostic sensiblement similaire à ce que nous pensons repérer des fonctionnalités des commémorations dans le présent et de leurs dérives excessives, notamment à créer un néo-Grand Récit : « Mode d'organisation primitif de la mémoire culturelle, la fête permet d'introduire dans la temporalité des sociétés sans écritures une disjonction entre un temps du quotidien et un temps festif. Pendant le temps festif, ce « temps rêvé » des grandes réunions, l'horizon s'élargit au cosmos, au temps de la Création, des origines et des grands bouleversements dont est initialement né le monde. Rites et mythes circonscrivent le sens de la réalité. Scrupuleusement respectés, préservés et légués, ils assurent la bonne marche du monde – en même temps que l'identité du groupe ». Il semblerait, à première vue, que la structure puisse également être applicable dans les sociétés de l'écrit, puisque celles-ci sont à se dire, se penser de plus en plus selon la tradition orale, du moins depuis 1945 et l'avènement certain de l'ère du témoin, véhicule du mémorialisme. Supra, Jan Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, p.52.

suggérer, « il existe un lien de cause à effet entre le développement du négationnisme, la montée en puissance d'une nouvelle droite radicale et l'anamnèse du passé de la Seconde Guerre mondiale ». (...) « le négationnisme est une conséquence indirecte de l'âge de la mémoire dans lequel sont entrées les sociétés occidentales depuis une trentaine d'années⁴⁴⁶ ».

Encore une fois, le Japon semble le terrain le plus propice à une confirmation dramatique de cette lutte entre la mémoire et négationnisme, bien que hors d'Europe. Espace de lutte où les mots de Georges Bataille se rappellent à notre souvenir : « Il est des heures où le fil d'Ariane est cassé : je ne suis qu'énervement vide, je ne sais plus ce que je suis⁴⁴⁷ ». Les Mémoires du type de celui d'Hiroshima, en rupture avec le passé des historiens scientifiques, fleurissent dans cet espace de la pensée et on peut également y reconnaître une idéologie qui tend à gommer les réalités des atrocités commises par l'armée de l'empereur entre 1931 et 1945, ou du moins à en donner une relecture passablement neutralisée, comme nous l'avons déjà évoqué. Ne sommes-nous pas devant le triste et paroxystique tableau des effets pratiques d'une ère de la mémoire qui n'arrive plus à construire un tableau cohérent, efficace et lisible du passé, qui le fracture et le dénature d'une telle façon que des négationnismes, peuvent, non pas surgir de ces failles ainsi créées dans la conscience d'une collectivité, mais s'en nourrir ? N'est-on pas très exactement, avec cet exemple, à observer ce que pourrait produire une politique mémorielle menée maladroitement sur des dizaines d'années successives ? La question reste ouverte mais elle demeure : l'émergence des négationnismes peut-elle être analysée seulement pour elle-même, en marge des pratiques mémorielles qui dessinent le Deuxième XXe siècle ?

Le temps de la mémoire semble bien avoir créé sa propre chimère et Ariane, qui s'est prise un temps pour Mnémosûné, a fini par se pendre dans les cordes des luttes mémorielles. Dans cette perspective, 1945 apparaît bien comme cette charnière fondamentale vers un temps où les sociétés européennes et anglo-saxonnes n'allaient pas tarder à plonger dans les commémorations de ce terrible tremblement qu'a été le grand conflit mondial. En cela, les sociétés de l'hyperprésent ont, ce n'est pas le moindre des paradoxes, la mémoire courte, puisqu'elles font remonter les origines mythiques de leur présent à une centaine d'années tout au plus.

⁴⁴⁶ Supra, Henry Rousso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, pp.185, 187.

⁴⁴⁷ Cf. Georges Bataille, L'expérience intérieure, Gallimard, Paris, 1978, p.45.

Mémorialisme naissant, négationnisme balbutiant, célébrations et commémorations en multiplication, avènement de l'ère du témoin et de la victime, de l'histoire orale, Mnémotopes, autant de nouvelles déclinaisons qui partent effectivement d'un besoin de redéfinition nouvelle d'histoire, pour des sociétés de l'Après-guerre en complète rénovation, en totale refondation. L'hégémonie mémorielle, et sa parèdre régressive et reptilienne, le négationnisme, paraissent toutes deux avoir plongé leurs racines dans l'immédiat après-guerre. Comprendre comment l'histoire s'est retrouvée à lutter contre l'impérialisme de la mémoire et contre la force insidieuse et séditeuse du négationnisme, c'est donc obliger l'historien à envisager ces deux momenta d'inversion des poids historique et mémoriel ensemble, et non pas de manière cloisonnée, séparée et figée. Cependant, cette entreprise nécessiterait un travail à part entière qui dépasse les ambitions que s'est fixées cet essai.

Au final, si l'on comprend l'acte mémoriel politisé comme un moment de néo-Grand Récit, une mythologie du présent, un totem en même temps qu'un oracle, une sacralisation de souffrances jugées « supérieures », la compréhension rationnelle (donc répondant à un processus historique) – soit la formation d'arguments critiques à son encontre – de ce passé maintenant « commémoré » et « mémorialisé » n'équivaut-il pas à sa négation ? Ou tout du moins, n'ouvre-t-il pas, en l'état, sur une possible négation de son essence véritable ? Ce qui pourrait être résumé de manière rapide par cet aphorisme, l'excès de mémoire nie l'histoire. Dans une ère dominée par le mémorialisme, la porte s'entrouvre sur de possibles négationnismes, et la société de s'immobiliser et se cristalliser autour de cet axe mémoriel majeur.

II — ARRÊT SUR MÉMOIRE OU LORSQUE LA MÉMOIRE ARRÊTE

En 1972, Georges Orwell présente, on s'en souvient, une thèse qui est celle d'une année métaphorique ou le présent éternel règne en maître, puisque le parti totalitaire au pouvoir, synthèse des deux formules idéologiques stalinienne et nazie, par effacement de toute trace du passé, a réduit à néant toute trace de mémoire culturelle.

Or, en 2014 – soit exactement quarante-deux années après la parution de la thèse orwelienne avec 1984 –, la pensée de l'auteur n'a absolument plus rien de fictionnel, l'anticipation a cédé sa place au présent et à son invasion mémorielle. Dès cet instant, le présent éternel a bien été atteint,

mais par le déversement sans bornes, partout et tout le temps, d'actes commémoratifs, transformant la mémoire collective et culturelle en chimère panoptique et omnipotente.

La mise en tension de ces deux thèses, celle d'Orwell, 1984 (une année si symbolique pour notre propos) et celle que nous avons poursuivie jusqu'ici, pousse à ce qu'elles se rejoignent, en cela qu'elles oeuvrent finalement dans le même sens : la réduction et la dépréciation de la mémoire collective et culturelle en une simple mémoire communicationnelle et politique, comprimant ainsi dans l'opération, toute capacité, peut-être même toute velléité, de distance critique.

Dans cet acte opératoire, les politiques ont, semble-t-il, complètement oublié que « c'est l'événement historique qui est incommensurable, non les émotions que procure son évocation⁴⁴⁸ ». Et d'émotion, le courant mnémopolitique qui s'imprime au sein des sociétés postcontemporaines en est pétri. Commémorations, Mémorial, espaces mémoriels scarificateurs ; parfois même les musées : autant d'envahissement du champ de l'histoire par la mémoire, d'invasion du subjectif dans l'objectif, distribuant le droit à la mémoire comme on aurait droit à l'identité. Nous touchons peut-être, à cet instant précis, au nœud du problème. L'impératif du souvenir participerait, par l'entremise du phénomène de la culture du souvenir, à la construction nationale d'une identité voulue en tant que commune – une communion ? –, une et indivisible ; l'Un fantasmé. Le corps de la nation, ouvragé des faits, des hauts-lieux du sacrifice, des héros de la nation et autres monuments aux morts, tombes du soldat inconnu, s'en trouve rassuré, cimenté, arrêté. Il s'agit ici de retrouver la chimère de l'Un absolu. Oubliant, par la même occasion, que l'histoire « n'est pas un art qui invente, mais qui arrange des objets trouvés⁴⁴⁹ » et que « les événements vont vite quand il n'y en a plus⁴⁵⁰ », comme un personnage cher à Ionesco l'avait prophétisé.

Ne diminue-t-on donc pas, par l'ère des commémorations, la formation d'une pensée critique générale ? En ce sens, le mémorialisme ralentit effectivement les schémas de pensée critique développés par les propos historiques, scientifiques, rationnels. Le mémorialisme tous azimuts, d'une certaine manière, arrête également la marche du temps, puisque son action oblige à un retour

⁴⁴⁸ Supra, Annette Wieviorka et Séverine Nickel, p.235.

⁴⁴⁹ Cf. E.-J. Hobsbawm, « L'universalité et l'identité de l'historien », in *Diogène*, n°168, octobre-décembre 1994.

⁴⁵⁰ Du personnage « Lui » de la pièce : *Délire à deux... A tant qu'on veut*, dans *Théâtre complet*, de Ionesco, Edition présentée, établie et annotée par Emmanuel Jacquot, NRF, Gallimard, Paris, 1995, pp.639 – 663.

éternel sur l'événement « zéro » de la Seconde Guerre mondiale : il impose Auschwitz pour mémoire⁴⁵¹, pour tout horizon. Peut-on encore se souvenir des mots récents de Benjamin Stora, lequel avançait avec raison que « le travail permanent de l'historien est de critiquer, de déconstruire et de construire. Nationale ou pas, l'histoire ne consiste pas simplement à aligner des faits, des personnages, des situations⁴⁵² ».

Prenons de la distance et revenons encore une fois à l'incontournable Paul Ricoeur, qui a allumé pour nous des balises essentielles afin de guider l'entier de notre réflexion aux croisements les plus tortueux de celle-ci. Il officiera une fois de plus au moment de conclure ces divers chapitres consacrés aux Mémoires et à leurs effets pregnants sur les sociétés. Ponctuant alors plus de six cent pages de monumentales réflexions consacrées à la mémoire, l'histoire et l'oubli, il posait, au détour du siècle nouveau cet aphorisme, ce presque « haïku », que nous croyons pouvoir prendre la liberté de revisiter, arrivés à une forme de stase dans notre enquête :

« Sous l'histoire, la mémoire et l'oubli.

Sous la mémoire et l'oubli, la vie.

Mais écrire la vie est une autre histoire.

Inachèvement⁴⁵³. »

Lequel aphorisme se transformerait, sous les effets de ce que notre réflexion a potentiellement exhumé jusqu'ici, en :

« Sous la commémoration, la mémoire et le non-oubli de l'oubli.

Sous la mémoire et le non-oubli de l'oubli, l'histoire.

⁴⁵¹ Nous nous inspirons du titre de l'ouvrage de Georges Bensoussan, *Génocide pour mémoire : Des racines du désastre aux questions d'aujourd'hui*, Editions du Félin, Paris, 1989, pour créer cette expression.

⁴⁵² Supra, Michel Winock, Benjamin Stora, Patrick Boucheron, Olivier Loubes, p.10.

⁴⁵³ Supra, Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 657.

Mais la mémoire n'est pas une autre histoire.

Achèvement. »

En somme, nous estimons qu'à la lumière de l'ère mémorielle qui s'est installée dans les sociétés occidentales depuis les années 1980, ce renversement des mots de Ricoeur, antithèse même de ce pour quoi il a toujours lutté, est symptomatique de ce que notre essai a constaté jusqu'ici. À savoir qu'un discours, comme celui que la science historique conforme, propage rationalité et recul critique ; sa démarche scientifique qui ose l'objectivité s'oppose complètement aux récits travaillés par des aspects mythiques. Aux antipodes, le mémorialisme propose un mirage d'un passé désorienté, instrumentalisé pour satisfaire à ses propres intérêts et à ses propres fonctionnalités, un passé qui ne vaut plus seulement pour ses qualités intrinsèques. Cette forme d'achèvement des conditions d'un discours historique renvoie immédiatement au chapitre d'ouverture des Lieux de Mémoire de Pierre Nora, lorsque l'historien, lançant une quasi décennie de travaux de publication consacrés à la mémoire en ses lieux, s'interrogeait en ces termes sur la « fin de l'histoire-mémoire » : « L'accession à la conscience de soi sous le signe du révolu, l'achèvement de quelque chose depuis toujours commencé. On ne parle tant de mémoire que parce qu'il n'y en a plus⁴⁵⁴ ».

En forçant quelque peu le trait, nous pourrions avancer que la commémoration et sa chapelle ardente présentiste, le Mémorial, sont devenus les actes sociaux fondateurs d'une identité collective nouvelle. En eux se réunissent la pratique d'une cérémonie du souvenir collectif, ainsi que la tentative de renouement aux actes des origines, soit la fracture de la guerre civile européenne⁴⁵⁵ – 1914-1945. Ses caractéristiques sont celles d'un mythe fondateur façonné pour le présent, à partir des tensions du présent, ainsi que d'un sacrifice mémoriel ritualisé et figé en direction de la circulation de valeurs identitaires, fonctionnant dans le sens d'un renforcement de l'unité de communautés, vécues comme désorientées. En leurs seins, le dialogue historique ne peut se réaliser complètement puisque le passé pris pour base par le mémorialisme n'est pas réellement ce passé utile aux historiens, en effet, « la mémoire collective, comme la mémoire individuelle, ne conserve pas précisément le passé ; elle le retrouve ou le reconstruit sans cesse, en partant du présent. Toute

⁴⁵⁴ Pierre Nora, « La fin de l'histoire-mémoire », in *Les lieux de Mémoire*, I, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.23.

⁴⁵⁵ Selon la formule d'intitulé d'Enzo Traverso, *À feu et à sang. De la guerre civile européenne 1914-1945*, Stock, Paris, 2007.

mémoire est un effort⁴⁵⁶ ». Cependant, sa nature est, sous sa forme de mémorialisme, diamétralement opposée à l'effort scientifique et objectif déployé par les artisans de l'histoire, lequel vise à restructurer le sens d'un événement du passé en lui injectant à nouveau sa matière sémiologique, ainsi qu'en le réintégrant au sein d'une perspective structurante et saisissable. Au contraire, le mémorialisme ne cherche qu'une structure vide d'un événement d'autrefois, en vue de l'arracher au passé réel, laquelle structure sera remplie d'autres et nouvelles images-valeur parlant pour le présent. Totale inversion des finalités donc, le mémorialisme ouvre une circularité se bouclant sur le seul présent, comme si le rapport au temps était arrêté. La possibilité d'une expertise de la mémoire par l'histoire se fige.

After all, n'est-ce pas l'enseignement que ces pages consacrées à la mémoire et à l'espace de cette mémoire dans les sociétés postcontemporaines occidentales nous ont montré ? Les mnémotopes, par leur capacité à endosser le rôle polysémique de traces comme d'empreintes matérielle, affective, documentaire aussi, fournissent dans le présent un espace où « se marient la stabilité des paysages et la quasi-immobilité de la longue durée. L'espace, aimera dire Braudel, ralentit la durée⁴⁵⁷ ». Tout comme les actes commémoratoires semblent le faire. Au final, les lieux de mémoire tentent une suture compliquée entre temps et espace, souffrance collective et mémoire culturelle et communicationnelle, le tout ficelé par une volonté politique – laquelle se pense comme une éthique politique – qui se sert du passé pour regarder plutôt timidement vers un futur encore non figuré. Cet assemblage, puissant de loin mais frêle une fois qu'on s'en rapproche, paraît finalement plus comme un rapiécage maladroit que comme un authentique et efficace discours des continuités. Cependant, par leur multiplication et leur fonction médiatique de porte-voix puissant, les lieux de mémoire produisent ou devrait-on dire, appuient et amplifient l'effort des commémorations, les deux dynamiques se rejoignant pourtant dans l'effet final d'un désormais impossible équilibre entre l'histoire et la mémoire : le regard des sociétés du présent omniprésent devient plus spatial qu'authentiquement temporel. Pour l'exprimer dans le langage du postmodernisme de Fredric Jameson, nous assistons à une « spatialisation de la temporalité⁴⁵⁸ ».

⁴⁵⁶ Cf. Marc Bloch, « Mémoire collective, tradition et coutume », première publication dans la « Revue de synthèse », tome XL, décembre 1925, pp.73-83, in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Gallimard, 2006, Paris, pp.335-346. Marc Bloch y recensait le livre de Maurice Halbwachs sur les cadres sociaux de la mémoire, publié la même année.

⁴⁵⁷ Supra, Paul Ricoeur, p.189.

⁴⁵⁸ Cf. Fredric Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Beaux-arts de Paris les éditions, Paris, 2011, p.234.

Ce que nous avons peut-être gagné en horizon dans ce processus, nous sommes irrémédiablement à le perdre en profondeur. En ce sens, la poussée mémorielle a métamorphosé un dialogue de la durée en un discours de l'espace, lequel ne peut être obligatoirement et uniquement vécu que dans le présent. Les identités collectives se spatialisent et trouvent leurs repères visibles dans l'espace public sillonné et balisé par les Mnémotopes. Ainsi, les commémorations et les Mémoriaux, leurs nouveaux oikouménés, fonctionnent de manière manifeste et à plein régime dans cette nouvelle dialectique d'historicité présentiste, laquelle arrête et enferme notre capacité d'analyse dans une prison du seul présent où les seuls hic et nunc règnent en maître d'œuvre absolus, et où esprit critique et conscience intellectuelle déclinent inexorablement. Une espace où l'identité se renferme sur des lieux sensibles pour les collectivités. Jamais la mémoire ne sort de l'espace.

Pour aller plus loin, et puisque nous nous sommes risqués à qualifier plusieurs fois cette ère de l'hyperprésent comme autiste à son propre passé véritable, il y a de cela quelques pages, nous décidons de refermer ce chapitre consacré aux mnémotopes par une analogie embrassant un champ complètement différent sur le mode de l'hypothèse. Nous avons déjà écrit le rapport utérin à l'espace qu'entretiennent les Mémoriaux, lesquels nous apparaissaient bel et bien comme des traces, qui elles-mêmes vont déployer des lignes de force, des réseaux d'une identité collective, par la spatialité, et dans le présent. En ce sens, le renversement que nous avons déjà senti voici quelques pages, celui de la temporalité vers la spatialité, jette la toile d'un tissage identitaire maniant le langage spatial. Le Mémorial représenterait en quelque sorte un espace primordial, un territoire où le mythe a eu lieu, est advenu. En somme, un lieu hors du Temps, mais dans le temps présent, coupé et ouvert à la fois, un espace seulement. Dans ce lieu où prend forme le devoir de mémoire, celle-ci s'y montre empêchée, obligée, manipulée du moins et source d'un autre langage temporel.

Or, lorsque « l'éducateur » Ferdinand Deligny⁴⁵⁹, au début des années soixante, décida de se dévouer aux enfants autistes en les accompagnant dans des communautés leur étant entièrement

⁴⁵⁹ Fernand Deligny (1913-1996) était un éducateur sans diplôme et en lutte contre l'institution psychiatrique, de ceux qu'on appelait à tort « l'antipsychiatrie ». Il a développé une approche originale et singulière, expérimentale de l'autisme. En 1968, il fonde un réseau de prise en charge d'enfants autistes dans les Cévennes. Il y propose aux adultes qui vivent ensemble et avec les enfants autistes de transcrire leurs déplacements, leurs faits et gestes dans les aires de séjour du réseau (des campements à ciel ouvert, des fermes). Le résultat est époustoufflant, des milliers de cartes qui conservent la trace de ce que Fernand Deligny appelle leurs lignes d'erre, ces détours pour rien, qui révèlent un mode d'être singulier, un autre rapport à l'espace, au temps et à la mémoire, sorti de communauté d'enfants hors langage. Aujourd'hui, l'œuvre (composée de récits, de textes autobiographiques, d'essais, de nouvelles

dévolues, aménagées pour leurs besoins de vie, il jeta les conditions d'une comparaison future entre ces lieux de vie et les constatations que nous avons collectionnées au gré de cet essai. Le rapprochement nous a d'abord été suggéré par une phrase typique de la prose morcelée de Deligny, griffonnée et inachevée, dans un texte inédit et non daté. Le psychologue écrivait alors, au sujet des autistes qu'il suivait : « Nous vivons dans le temps (projet). Ils vivent dans l'espace⁴⁶⁰ ». Puisque les réflexions ont déjà été posées, allons directement à l'essentiel de ce que ce presque aphorisme nous inspire : les mnémotopes – mais le mémorialisme d'une manière générale –, en leur fonction de producteur de sens commun, ne sont-ils pas à penser à la manière de chevêtres où se croisent des chemins mémoriels, passé et présent ? Des lieux d'une identité immuable, des repères traçant des aires collectives où la société peut se penser ?

En « faisant place », les Mnémotopes permettent le processus d'une mnémographie, en d'autres mots, une écriture de l'espace mémoriel. En effet, l'addition de nouveaux Mémoires semble opérer comme une superposition successive de calques qui finissent, non plus seulement par cartographier l'identité collective, mais par faire naître, cerner, une autre réalité. Tout comme les centaines de cartes représentant les divers déplacements des autistes au sein des aires de vie réalisées par l'équipe de Ferdinand Deligny dès 1968, et qui ont fini par révéler différemment cet autre monde de l'autisme, par « la superposition de calques [laquelle] fait apparaître un territoire centripète (...), des foyers de vie⁴⁶¹ ». Le maillage du territoire ainsi révélé par les Mémoires semble également tracer ce que le langage de Deligny aurait défini comme des « lignes d'erre⁴⁶² ».

Les Mnémotopes, ces boucles spatiales, ces lieux où les communautés se retrouvent pour tourner sur elles-mêmes, où on ne peut sortir du coutumier⁴⁶³ présent qu'à son détriment, où les

ou de compte-rendus) de Fernand Deligny est reconsidérée et ses écrits ont trouvé une place aux côtés des autres Deleuze, Guattari, Simondon...

⁴⁶⁰ Cf. Auteurs collectifs, Cartes et lignes d'erre. Traces du réseau de Fernand Deligny 1969-1979, L'Arachnéen, Paris, février 2013. Texte non publié et non daté.

⁴⁶¹ Ibid., p.3. C'est nous qui rajoutons.

⁴⁶² « Erre : le mot m'est venu. Il parle un peu de tout, comme tous les mots. Il y va d'une « manière d'avancer, de marcher », dit le dictionnaire, de la « vitesse acquise d'un bâtiment sur lequel n'agit plus le propulseur » et aussi des « traces d'un animal ». Par lignes d'erre, Deligny entend les déplacements et gestes des enfants, ainsi que leur transcription. Erre se distingue d'errance (...) et consonne avec aire ». Ibid., Glossaire, p.10.

⁴⁶³ Ce « coutumier », lequel, s'il s'installe avec force dans le quotidien nous dit Fernand Deligny, provoque la perte de « tout besoin d'avenir et tout sentiment du passé ». Cf. Fernand Deligny, Lointain prochain. Les deux mémoires, Fario, Paris, 2012, pp.20-21.

visiteurs-spectateur empruntent des chemins du passé mémoriel, qui ne sont en fait que des empreintes spatiales, lesquelles balisent les limites d'un schéma identique, celui d'un passé circonscrit et convenu, connu justement parce que circonscrit, donc rassurant. Aussi rassurant que les espaces conçus par Deligny et son équipe pour accueillir les enfants autistes.

Dès lors, l'histoire, dans cette structure signifiante – dans cet espace social produit par le politique et saturé de sens –, sert d'objet, d'outil de liaison pour une communauté qui trouve, retrouve son identité vécue, avant tout dans ces lieux où surgit et se manifeste l'épicentre du réseau mémoriel. Cet épicentre est à comprendre comme une balise où l'essentiel de la narration collective se dévoile, prend corps, se matérialise, plantant dans le décor social et politique, des repères visibles d'un « Nous commun⁴⁶⁴ » possible. Dans ces espaces, un nouveau rapport aux temps et aux durées se déploie, articulé selon un métalangage puisque ces lieux ne parlent pas au sens où on pourrait l'entendre traditionnellement.

Règne alors, dans l'enceinte du Mémorial, le ici spatial, lequel n'est pas encore, et ne sera jamais totalement un ailleurs temporel, parce que ce qu'on vient y trouver n'est jamais plus que le souvenir présent d'un passé sans attache. On reconnaît ici la formule, partagée aussi bien par Ricoeur que par Certeau, de la « présence absente ». Le Mémorial, en ce sens, serait à voir comme un simulacre de temporalité certes, mais paradoxalement hors du temps. Des errances pseudo-temporelles, mais dont la cartographie des souffrances communes, dont on ne peut s'extraire, apparaît comme totalement maîtrisée. Une sorte de pôle où viennent s'aimer des restes d'histoire, afin de cimenter une conscience présentiste.

À la lumière de ce qui vient d'être posé, il serait judicieux d'envisager, comme le sociologue Henri Lefebvre le suggérait en 1979 déjà, l'abandon de la désormais archaïque terminologie d'architecture mémorielle, pour lui préférer cette « d'archi-texture », soit un « tissage, un entrelacement de lieux qui parvient à articuler des mondes qui d'abord ne se rencontrent pas (...),

⁴⁶⁴ « Nous désigne les individus parlants du réseau, leur présence effective au sein de l'aire de séjour. Le Nous commun est un Nous qui aurait assimilé « l'humaine nature » dont le mode d'être des enfants autistes porte la trace. Le Nous est esquissé une première fois sous la forme d'un N ; il est associé ensuite, comme le coutumier, au signe du radeau (présences + tâches = radeau = Nous). Le Nous commun est schématisé sous la forme d'un soleil vert ». Ibid., Glossaire, p.10.

une topographie⁴⁶⁵ ». Ces espaces « d’archi-texture » construisent des nœuds de relation signifiants, qui les associent étroitement, à maints égards, à la définition foucauldienne des « hétérotopies⁴⁶⁶ ». Autrement dit, un espace produit qui présente des archi-textures, en cela que l’espace y forme un réseau de sens et de symboles. « La production d’espace se saisit de ces structures et les fait entrer dans des ensembles (textures) très divers. Qui dit texture dit aussi sens, mais pour qui ?⁴⁶⁷ ». Et c’est bien là la question centrale d’une telle fonctionnalisation d’un espace présentiste par le politique. Selon le philosophe Michel Foucault, cette « époque actuelle serait l’époque de l’espace. Nous sommes à l’époque du simultané, nous sommes à l’époque de la juxtaposition, à l’époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé. Nous sommes à un moment où le monde s’éprouve, je crois, moins comme une grande vie qui se développerait à travers le temps que comme un réseau qui relie des points et qui entrecroise son écheveau. (...) En tout cas, je crois que l’inquiétude d’aujourd’hui concerne fondamentalement l’espace, sans doute beaucoup plus que le temps ; le temps n’apparaît probablement que comme l’un des jeux de distribution possibles entre les éléments qui se répartissent dans l’espace ». En ce sens, « dans une société comme la nôtre, hétérotopie et hétérochronie s’organisent et s’arrangent de manière relativement complexe. Il y a d’abord les hétérotopies du temps qui s’accumule à l’infini, par exemple les musées, les bibliothèques ». En effet, « l’idée de tout accumuler, l’idée de constituer une sorte d’archive générale, la volonté d’enfermer dans un lieu tous les temps, toutes les époques, (...) l’idée de constituer un lieu de tous les temps qui soit lui-même hors du temps, et inaccessible à sa morsure, le projet d’organiser ainsi une sorte d’accumulation perpétuelle et indéfinie du temps dans un lieu qui ne bougerait pas, eh bien, tout cela appartient à notre modernité. Le musée et la bibliothèque sont des hétérotopies qui sont propres à la culture occidentale du XIXe siècle ». Au XXe siècle, les sociétés de mémoire semblent également devoir être incorporées dans cette définition de l’hétérotopie, au moyen des Mémoriaux, lesquels correspondent trait pour trait à la définition qu’en donne Michel Foucault, traitant des musées et des bibliothèques comme des lieux symptomatiques des hétérotopies, de même que les cimetières⁴⁶⁸. Des lieux où le temps est littéralement à l’arrêt – où les temps s’y entrecroquent –, mais où l’espace, à l’inverse, est plein de sens, gros de symbolique.

⁴⁶⁵ Supra, Postface, Bertrand Ogilvie, p.397. Le concept « d’archi-texture » est pensé par Henri Lefebvre, dans son livre *La production de l’espace*, Anthropos, Paris, 2000, (1979), pp.139-140.

⁴⁶⁶ Cf. Michel Foucault, « Des espaces autres », Conférence au Cercle d’études architecturales, 14 mars 1967, in *Dits et Ecrits*, volume II, n°360, Quarto, Gallimard, Paris, 2001, pp.1571-1581.

⁴⁶⁷ Supra, Henri Lefebvre, *La production de l’espace*, pp.140 et 156.

⁴⁶⁸ Mémoriaux et cimetières ne sont jamais étrangers, au contraire, les premiers viennent souvent se greffer sur les seconds pour participer de l’aura légendaire du lieu où reposent ceux qui sont morts en ce lieu. L’exemple du dernier Mémorial en date, celui de Notre-Dame-de-Lorette, suffira à confirmer cette destinée monumentale commune, comme nous l’avons suggéré.

Et puis, dans le même espace et de manière paradoxale, les Mnémotopes sont également ces lieux configurés, internes au territoire des sociétés, fichés dans le cœur des collectivités, dans lesquelles « les choses et les êtres » ne font l'objet d'aucun déplacement. Ils ne viennent ainsi que répéter l'espace social ordinaire et coutumier, soit ce que nous avons compris comme une homotopie, le domaine des autistes observé par Deligny pendant trente ans. Cela revient à la fabrication de cette homologie interne déjà repérée lors de l'examen de la notion de leurre mémoriel et du totem du présentisme. Nous avons alors conclu que la fièvre mémorielle permettait, à elle seule, ce passage – fictif – de l'analogie externe dans le temps, à l'homologie interne dans le présent hyperprésent, du mouvement et de la dynamique temporelle vers un espace où le passé s'est figé. Les Mnémotopes, dans cette seconde analyse, renforcent encore plus cette impression d'un lieu où viennent à se croiser les éléments du même, et aucunement ceux d'une expérience de l'altérité.

C'est pourquoi les Mnémotopes semblent consacrer l'être de l'instant, de l'ici, et non celui d'autrefois, celui de la durée et de la profondeur. Là où la temporalité produisait linéarité, succession, enchaînement, mouvement et dynamique, la spatialité impose simultanité, immobilité et synchronie, tout en fournissant aux hommes un centre de gravité. À cet instant, la conscience de l'homme sortirait de « cette manière de penser qu'il n'y a d'humain que dans la maturation temporelle⁴⁶⁹ ». Un crédo symbolisé par la phrase que l'historienne Michelle Perrot avait écrite dans sa biographie, « faire de l'histoire, c'est peut-être remplacer l'espace perdu par le temps⁴⁷⁰ ». Au XXI^e siècle, il semble que nous puissions retourner tout-à-fait ses mots, puisque dans l'impossibilité de retrouver le temps perdu, les sociétés s'en remettent à l'espace. Cette conscience spatiale se ferait dorénavant plus au moyen d'une novlangue réduisant, comme Orwell tenait à nous le faire comprendre dans 1984, le raisonnement en quelques concepts simples et facilement assimilables par l'affect, tels que « l'espace, l'espace des images » ; ce que Ferdinand Deligny appelle « des simulacres, qui déclenchent des agir », ce que nous avons à notre tour taxé de signes-symbole ou encore signes-valeur. Le Mnémotope consacre donc une forme de réseau socialement signifiant, où le discours, désormais produit par l'espace, annonce un code, une vérité, de toute façon un lieu de métarécit.

Dès lors, au sein du travail de l'éducateur français, nous avons clairement pu repérer la force d'un discours de la spatialité, « que Deligny désigne comme un septième sens (outre les cinq,

⁴⁶⁹ Supra, Postface, Bertrand Ogilvie, p.399.

⁴⁷⁰ Cf. Michelle Perrot, « L'air du temps », in Pierre Nora (dir.), Essais d'ego-histoire, Gallimard, collections « Bibliothèques des histoires », Paris, 1987, p.257.

traditionnellement répertoriés auxquels il ajoute, pour l'humanité parlante, le sens de l'histoire, de la grande et de la petite, « de la sienne propre »⁴⁷¹ ». Voilà que la conception de la trace et de l'empreinte, telle que délivrée par Michel de Certeau, prend une autre dimension. De sa vision toute temporelle, faudrait-il alors concevoir la multiplication de ces lieux de mémoire comme un signe évident d'une évolution paradoxale, laquelle nous pousserait à constater que ce 7^e sens spatial a fini par absorber le sens de l'histoire ? Des lieux où les conjonctions entre espace et politique, entre mémoire et identité, entre individus et groupe, entre présent et présent enfin, s'échinent à échafauder les lignes de démarcation du commun partagé par la société, « enfin » dégagée de « notre obsession culturelle pour le temps⁴⁷² » ? Le lieu d'une allégorie puissante où s'exprime l'intersubjectivité de la volonté de pouvoir, de la domination du politique sur un territoire social ? Autant temps et espace autres – hétérotopie –, que temps et espace du même – homotopies. Ces espaces sont-ils pour autant la fabrique de nouvelles utopies ?

En somme, le Mnémotope est ce lieu immobile – si le temps finit par s'effacer, l'espace construit par la mémoire dure – où la mémoire a eu, et a lieu ; s'y joignent et mélangent deux réalités superposées sur une même contraction spatiale et dans le seul présent, source de cette identité paradoxale. Un espace de continuité certes, mais par l'espace seulement et non par la temporalité ; un espace de dramatisation sensible où l'identité collective présentiste ne cesse de se forger. Dramatisation au sens que Georges Bataille d'abord, dans son *Expérience intérieure*, et Gilles Deleuze ensuite, avec sa *Méthode de dramatisation*⁴⁷³, ont explorée et expliquée, en tant que la volonté incessante de faire apparaître, « sous le logos » et le « drama », de montrer « comment le discours est toujours sous-tendu par un monde de gestes et d'actes non conscients qui en sont le véritable horizon⁴⁷⁴ ». En guise de synthèse intermédiaire, avançons que les Mnémotopes symbolisent les lieux par excellence de la récitation ritualisée d'une mnémogonie rappelant la hantise du drame primordial, pour les besoins d'une mnémopolitique du présent, et qui contribuent clairement à tracer, une fois pour toute, la carte d'une mnémographie territoriale de l'identité nationale, ainsi qu'une certaine forme « d'antidote à l'événement [au quotidien] dénoncé comme écume des jours et de l'histoire⁴⁷⁵ ».

⁴⁷¹ Supra, Postface, Bertrand Ogilvie, pp.399-400.

⁴⁷² Ibid., p.400.

⁴⁷³ Supra, Georges Bataille, « Principes d'une méthode et d'une communauté », in *L'Expérience intérieure*, Gallimard, Paris, 2014 (édition du texte revu et corrigé 1954), pp.22-28, et Gilles Deleuze, « La méthode de dramatisation », in *L'île déserte et autres textes*, Minuit, Paris, 2002, pp.131-162.

⁴⁷⁴ Supra, Postface, Bertrand Ogilvie, p.402.

⁴⁷⁵ Cf. Patrick Garcia, « Les territoires de la commémoration. Une conjoncture de l'identité française : le bicentenaire de la Révolution française (1989) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°301, 1995, p.454.

Pour terminer ce chapitre, nous pourrions alors affirmer que là où les identités se font forcément appartenance, d'individus envers le groupe, des multiples vers l'identique, le Tout produit semble alors chevillé à une absence de réalité temporelle, où l'homme, dorénavant « sans histoire », « hors temps », cherche à re-trouver la seule dimension qui est encore à sa portée, qui est totalement sienne, celle du présent, où la superposition du calque politique sur la réalité spatiale s'enchevêtre partout, poussant l'expérience intérieure jusqu'à son comble, dans une répétition sans fin. « Cette évacuation apparente du temps ne serait-elle pas un des traits caractéristiques de la modernité ? (...) Cette évacuation viserait-elle le temps dit historique ?⁴⁷⁶ ».

Ces questions que posaient le sociologue Henri Lefebvre à l'orée du surgissement d'un mémorialisme s'appropriant l'espace collectif, apparaissent aujourd'hui centrales, tant nos recherches ont montré le primat du spatial sur le temporel. En somme, les Mémoires et autres commémorations nous ont appris que ne s'y articulent pas de réels souvenirs, mais bien plutôt la répétition d'habitudes mémorielles, symboliques et spatiales, qui fossoient jusqu'à l'idée même de l'histoire – de la temporalité – au nom de laquelle ils sont pourtant convoqués. Le souvenir pour lui-même, quant à lui, est devenu plus qu'approximatif, c'est alors que l'habitude par la répétition s'y substitue. Paul Veyne annonçait quelque chose d'approchant, non sur le thème mais quant à l'idée de fond, dans un de ses derniers ouvrages en date : « Je ne me mêle plus d'histoire romaine, car, du fait de l'âge, j'en ai perdu presque tout souvenir. Oui, parfaitement. Cela me gêne quand je fais des mots croisés. « Empereur qui persécuta les chrétiens », en quatre lettres. Je crois me souvenir que c'est vers 250, mais le nom du persécuteur ne me revient pas. De même, les vieux médecins ont oublié le savoir médical ; en revanche, ils ont gardé leurs réflexes professionnels. J'ai pareillement conservé toutes les langues, vivantes ou mortes, car les langues ne sont pas des souvenirs, mais des habitudes, comme de monter à bicyclette, chose qui ne s'oublie pas. Ce qui justifie la distinction entre la mémoire et l'habitude qu'établit Matière et mémoire ⁴⁷⁷ ».

III — LES TRIBUNAUX MÉMORIELS, AUTRES LIEUX DU PRÉSENTISME ?

À partir des années 1990, la révélation des crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie, puis ceux du Rwanda, accélère à nouveau la réflexion et la conceptualisation des tribunaux jugeant les survivants du nazisme, dans ce qu'il faudrait considérer comme un mouvement de réverbération

⁴⁷⁶ Supra, Henri Lefebvre, pp.114-115.

⁴⁷⁷ Cf. Paul Veyne, Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas, Albin Michel, Collection Souvenir, Paris, 2014, p.231.

mémorielle. En effet, l'idée de la justice internationale se matérialise véritablement « à la fin de la guerre froide par la création des deux tribunaux pénaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, créés en 1993, puis par celle en 1998 de la Cour pénale internationale⁴⁷⁸ ». Ce sursaut ravive du même coup les mémoires blessées. Dès lors, ce phénomène de mise en justice de la mémoire va fortement contribuer à une seconde accélération du mémorialisme, alors pris dans un sentiment d'urgence manifeste⁴⁷⁹. Par conséquent, ces procès devenaient ostensiblement les lieux où la violation de l'interdit d'oublier était jugée – même si un demi-siècle était passé depuis les faits reprochés –, y ajoutant une norme supplémentaire, la force de l'imprescriptibilité, rendant ainsi impossible toute perspective d'amnistie et de refoulement. La norme de l'imprescriptibilité s'y distingue donc comme hors-temps, puisque « les crimes contre l'humanité ne peuvent être prescrits, le temps n'a pas de prise sur eux⁴⁸⁰ ». Le présent jugera désormais et pour toujours le déni de mémoire, il s'empêchera d'oublier. En ce sens, l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité durablement modifié notre rapport au temps, notre régime d'historicité, alors que l'Europe rentrait dans la seconde partie du XXe siècle. La justice manifestait alors sa volonté de procurer au droit le pouvoir de juger les hommes et l'histoire, s'accaparant en quelque sorte le rôle de pourvoyeur de leçons de passé, répondant par la négative à la question de savoir si *l'inoubliable peut être oublié*. Ces quelques caractéristiques de la compromission entre dire l'histoire, se souvenir et faire justice, apposées les unes à côté des autres, sans réelle intention autre que celle d'introduire notre chapitre consacré à ce que nous pourrions nommer les Tribunaux de la mémoire, disent pourtant à quel point nous nous trouvons au cœur de notre problématique mémorielle, bien qu'elles dévoilent encore un nouvel aspect de la chose. Remontons quelque peu le temps de la justice mémorielle jusqu'en 1945, pour observer si nous pouvons glaner quelques considérations supplémentaires sur cette appropriation de l'histoire par le droit au XXe siècle.

1. Tribunaux de Nuremberg et Tokyo

Pour en finir avec la guerre, et finalement déboulonner les perdants du conflit mondial et leurs idôles – nazis et compagnons de route des fascistes –, ainsi que pour légitimer les nouveaux gouvernements issus des ruines et régnant sur des débris, une des seules solutions envisagées

⁴⁷⁸ Cf. Antoine Garapon, *Peut-on réparer l'histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Odile Jacob, Paris, 2008, p.10.

⁴⁷⁹ Urgence relative puisque ce mouvement, qui cherche à traduire en justice les responsables de crime de guerre, pourrait en fait bien trouver son « origine » dans les exigences posées lors du Traité de Versailles de punir les criminels de guerre, et plus particulièrement le Kaiser. Une tendance encore confirmée par le procès de Leipzig de 1921. C'est véritablement avec la dernière décennie du XXe siècle que les procédures vont s'enchaîner, le procès de Eichmann à Jérusalem n'apparaissant, dans cette perspective, qu'à la façon d'une entreprise extraordinaire.

⁴⁸⁰ Supra, Vladimir Jankélévitch, p.26.

(facilitée il est vrai par la destruction du droit sous la botte nazie) fut de « faire un sort à l'héritage des régimes de guerre discrédités ». L'urgence de définir l'activité nazie du temps de la guerre comme un crime, ainsi de les punir en conséquence, s'imposait⁴⁸¹.

Les fondements légaux et politiques légitimant cette décision étaient légions, mais existait également, de manière plus souterraine, l'idée que devait s'imposer la catharsis d'un châtement qui pourrait aider à purger les horreurs d'une guerre civile, d'une guerre d'humiliation et d'extermination, qui souilla tout humain – acteur, soldat, civil, soumis, déporté ou collaborateur –, qui avait contribué à un avilissement général des valeurs de l'humanité. Le temps de la justice réhabilitée et du châtement arrivait. Toutefois cette opération allait se faire selon un droit résolument nouveau puisque l'expérience européenne des six années de guerre avait été sans précédent, sans commune mesure avec les violences perpétrées à d'autres époques... La réponse se trouvait donc dans un droit à la mesure de la destruction portée par le régime du IIIe Reich, un droit réinventé et administré par des gouvernements qui allaient dès lors recouvrer le monopole de la force d'Etat – la force du droit opposé à la violence, soit le Gewalt allemand, « l'excès de force » –, un droit à la dimension internationale et universelle également puisque la guerre l'avait été. Un droit-monde en d'autres mots. Et la tâche s'annonçait gigantesque, surtout en regard des masses nationales qui avaient été en contact au mieux, pleinement intégrées au pire dans les systèmes fascistes, quels qu'ils furent. À ce titre, les survivances des fascismes se révélèrent bien plus tenaces que prévues.

Plus officiellement, en Allemagne, se tenait déjà le Tribunal de Nuremberg (octobre 1945 – octobre 1946). Dans cette enceinte spécialement reconstruite pour l'occasion, les vainqueurs y jugeaient des vaincus, ex hiérarques de l'idéologie nazie. Mais en réalité, il y en eût beaucoup d'autres, des tribunaux militaires américains, britanniques et français par exemple, qui réglèrent les cas de milliers d'anciens sbires du nazisme. Dans les zones occidentales de l'Allemagne occupée par exemple, 5'000 anciens nazis de second ordre (si cette expression recèle le moindre sens une fois remis en perspective de la machine de mort fasciste et totalitaire) furent reconnus coupables de crime de guerre et / ou de crime contre l'humanité.

⁴⁸¹ Le problème se révéla gigantesque, tellement la violence de masse pensée et imposée par les fascistes s'était exprimée de « manière brutale, comme une causalité sans but ; (...) une violence sans adresse, qui ne s'inscrit plus dans l'ordre de la transgression et se trouve donc hors de portée de toute négociation », ainsi que de toute tentative de judiciarisation pensée par des hommes externes à ce système. Supra, Bertrand Ogilvie, L'homme jetable. Essai sur l'exterminisme et la violence extrême, p.81.

Malgré toutes ces entreprises, quelle que soit l'échelle de prise en charge, la question de la limite de la responsabilité collective resta entière. « En tout état de cause, on ne voyait pas très bien ce qui pouvait suivre après avoir reconnu coupables plusieurs millions de gens⁴⁸² ». Ce qui était forcément le cas, puisque l'on commençait à comprendre le cœur du mode de fonctionnement des régimes qui avaient régné de manière impitoyable sur l'Europe, certes, mais surtout et d'abord sur leurs propres populations, pour lesquelles l'embrigadement et l'enrégimentement furent violents, massifs, marque de fabrique de toute entreprise étatique à caractère terroriste et totalitaire⁴⁸³. Le Tribunal de Nuremberg, mais en fait toutes les autres entreprises juridiques, se devaient d'opérer la catharsis nécessaire à un nouveau départ, car trop de gens avaient souffert. Cette condition allait conférer aux diverses cours pénales une caractéristique « pédagogique », didactique, autant que juridique. Il fallait en même temps rendre justice, régler par le droit les dettes de cette histoire violente qui venait de frapper les communautés, mais également « réparer » les souffrances en jugeant les bourreaux. En un mot, il fallait reconstruire l'histoire, recoller ses morceaux. En marge des cours de justice, deux retransmissions journalières sur les ondes de la radio allemande, ainsi que des diffusions ciblant les écoles et les cinémas, traitaient de l'évolution des procédures en cours, des réquisitoires et des défenses des prévenus⁴⁸⁴. Les objectifs sont donc clairs – même si aujourd'hui et avec le recul nécessaire au dialogue historique, on peut douter du résultat –, ils consistent en une rééducation politique et morale des Allemands et de l'Allemagne, tandis que la dénazification conforte la morale du clan des vainqueurs, en coupant officiellement – mais sans barbarie puisque sous l'égide contrôlée d'un droit international – « la tête des serpents ». En ce sens, ces procès vont établir un précédent vital pour la jurisprudence internationale et pour les décennies à venir dans le Deuxième XXe siècle, comme nous le verrons un peu plus tard lorsque nous basculerons sur la dernière décennie du XXe siècle, tandis qu'ils vont offrir une arène et une assise des plus suprenantes au mémorialisme alors balbutiant. Ce sont effectivement les survivants de ces politiques exterministes qui vont être appelés à la barre. Plus généralement, ces tribunaux fixeront

⁴⁸² Supra, Tony Judt, *Après-guerre*, p.74.

⁴⁸³ Le problème reste d'ailleurs identique, et insoluble à contourner disons-le tout de suite, pour le TPI du Cambodge, s'affairant depuis quelques années à juger les ex-dirigeants des Khmers rouges. Comment faire pour extirper des coupables lorsque toute la société est forcée de s'incorporer dans les rouages criminogènes d'un régime qui entretient un climat de terreur interne et réduit à l'esclavage et à l'illégalité tout espace de liberté et d'expression de contestation ? Le problème reste sensiblement le même pour le cas du Rwanda.

⁴⁸⁴ Une médiatisation à visée éminemment pédagogique, sorte de thérapie de masse, sera encore améliorée avec le procès Eichmann en Israël, lorsque la télévision doubla les effets de la radio et tint en haleine toute une nation, dans ce qui se présente alors comme le premier feuilleton journalier d'un procès national, constructeur d'une identité retrouvée.

les bases d'un nouveau rapport à la mémoire, au passé et à l'histoire, nous poussant à considérer plus sérieusement les enjeux véritables du Tribunal international.

C'est bien à cette réalité complexe que les Tribunaux Pénaux Internationaux comme les Tribunaux Militaires Internationaux auparavant, vont essayer de faire pièce, en jugeant les plus grands dignitaires des régimes nazis et japonais de la Deuxième Guerre mondiale, dès 1945. En 1942 déjà, le président américain Franklin D. Roosevelt, avait annoncé que les principaux hiérarques des régimes responsables des « crimes barbares commis contre les populations civiles dans les pays occupés, en particulier en Europe⁴⁸⁵ », allaient être traduits devant des tribunaux, pour que justice soit faite. Par conséquent, les tentatives d'actions communes internationales, vont préciser les bases nouvelles d'un droit international humanitaire, en définissant la notion de crime contre l'humanité. Les droits de la personne, passablement étrillés lors de ce conflit sanguinaire, vont également devoir être repositionnés, si ce n'est re-crées, esprit et lettre... Travail constitutif d'un droit nouveau et à portée universelle que l'on ne peut s'empêcher de comprendre comme un sursaut de l'humanité, un ressaisissement, un dépassement de ses passions, un renouveau finissant de s'incarner dans des institutions juridiques internationales mondialisées. C'est en même temps l'objet de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en décembre 1948, mais également celui des Tribunaux militaires internationaux dont nous traitons ici. Vaste entreprise, essentielle à l'humanité, bien que reposant pour une grande part sur l'incorporation de la mémoire en tant que pièce à conviction majeure des dossiers jugés par ce droit rétabli, dont René Char soupesait l'efficacité à long terme, redoutant « (...) l'échauffement tout autant que la chlorose des années qui suivront la guerre. Je pressens que l'unanimité confortable, la boulimie de justice n'auront qu'une durée éphémère, aussitôt retiré le lien qui nouait notre combat. Ici, on se prépare à revendiquer l'abstrait, là on refoule en aveugle tout ce qui est susceptible d'atténuer la cruauté de la condition humaine de ce siècle et lui permettre d'accéder à l'avenir, d'un pas confiant. Le mal partout déjà est en lutte avec son remède. (...) On se précipitera dans l'oubli⁴⁸⁶ ».

Les Tribunaux militaires internationaux voient donc le jour avec la tenue des deux grands procès internationaux voulus pour venir clore la période des fascismes – Nuremberg pour l'Europe de l'Ouest et Tokyo pour la guerre dans le Pacifique. « Dans un cas comme dans l'autre, des

⁴⁸⁵ Cf. President Franklin D. Roosevelt Statement of War Crimes, Washington DC, White House Release, October 7, 1942.

⁴⁸⁶ *Supra*, René Char, Feuilletts d'Hypnos, pp.65-66.

responsables politiques et militaires sont jugés et condamnés⁴⁸⁷ », et c'est bien là que réside la première caractéristique nouvelle. Des responsables politiques ou simple zéloteurs du régime qui ont enfreint les droits de l'homme, les ont piétinés, ont réduit en esclavage des peuples entiers, les ont torturés, dans un mépris de la morale, de la justice et du droit, vont maintenant être jugés à la hauteur de leurs crimes à l'ampleur extraordinaire.

Aux problématiques de l'époque, inhérentes à ce qu'on jugeait lors de ces tribunaux exceptionnels, les historiens vinrent rajouter une difficulté supplémentaire, tout aussi importante de nos jours : ces procès, aux yeux de l'histoire, étaient-ils justifiés ? Fusiller des coupables extirpés des ruines de leur songe fasciste – sans même que soient assis dans le même carré des accusés les commanditaires du massacre de Katyn ou encore du bombardement de Dresde, sans même parler des deux bombes atomiques ou encore des « omissions », comme l'oubli des scientifiques de l'Unité 731 japonaise, puisque ceux-ci bénéficiaient d'une immunité contre livraison d'informations sur leurs « expériences » –, ne se résumait-il pas à un Traité de Versailles bis, à une nouvelle justice des vainqueurs, à peine fardée ? En bref, la question de la fonctionnalité, des enjeux d'une telle justice, s'est posée dès les premières audiences. Elle reste toujours ouverte au moment où nous observons la relation entre droit et mémoire durant les trente dernières années. L'histoire n'est-elle pas écrite, à la faveur de ces deux tribunaux, de manière unilatérale⁴⁸⁸ ? Il suffira qu'on se souvienne des mots de l'architecte favori d'Adolf Hitler, Albert Speer, également jugé à Nuremberg, pour réaliser l'étendue des impossibles que se proposait pourtant de régler ce procès : « À Nuremberg, j'ai été condamné à vingt ans de prison. La sentence du tribunal militaire, si impuissante qu'elle fût à sanctionner l'histoire, a tenté de définir une faute. La peine prononcée, toujours peu apte à mesurer une responsabilité historique, a mis fin à ma vie de citoyen. Cette image (de celles qui furent diffusées dans l'enceinte du tribunal), elle, a ôté toute substance à ma vie même. Elle se perpétue, par-delà le jugement⁴⁸⁹ ». Plus globalement encore, l'histoire n'est-elle tout simplement pas écrite par le droit depuis 1945 ?

⁴⁸⁷ Cf. André Kaspi, « 1945-1946. Les procès de Nuremberg et de Tokyo », in Annette Wiewiorka (dir.), *Les Procès de Nuremberg et de Tokyo*, André Versailles éditeur, Paris, 2010, p.15.

⁴⁸⁸ Une question que pose déjà de manière indirecte Göring, lorsqu'il clame, lors du procès, que son crime majeur, c'est d'avoir perdu la guerre. Sentiment partagé par l'ancien Premier Ministre japonais Tojo, lorsqu'il déclare que « ce procès fut politique. Il n'a été que la justice des vainqueurs ». Ibid., André Kaspi, p.17.

⁴⁸⁹ Cf. Albert Speer, *Au cœur du Troisième Reich*, Pluriel, Fayard, Paris, 2010, Préface de 1969, p.8.

Une chose est sûre cependant, ces grands procès sont la véritable charnière entre le deuxième conflit mondial, le début d'une Stunde null pour les Allemands, les débuts de la Guerre froide, ils méritent donc d'être analysés comme des événements historiques à part entière, ce qu'ils sont réellement. Tout aussi essentiel pour notre propos, ils imposent surtout un nouveau rapport au temps, et deviennent par la même occasion des lieux d'une nouvelle relation à l'histoire. D'autre part et quand bien même les suspicions et les critiques – souvent justifiées⁴⁹⁰ – planent sur ces procès, ceux-ci n'en sont pas moins pleinement justifiés, en cela qu'ils ont réveillé les consciences, enseigné la nature des exactions ; ils prodiguèrent de véritables leçons historiques, à défaut de leçons d'éthique. Et c'est là que nous rejoignons notre propos. Quels sont les impacts de ces inflexions majeures dans la justice des hommes sur l'écriture historique ?

C'est en fonction de toutes ces interrogations, d'ordre et de nature divers, que lorsque Lord Justice Lawrence, Président du Tribunal de Nuremberg, prend la parole le 20 novembre 1945 dans la salle d'audience, les implications juridiques, autant que morales dont nous avons présenté les grandes lignes, prennent immédiatement corps : « Nous assistons à l'ouverture d'un procès sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et qui revêt une importance immense aux yeux du monde entier. Aussi bien tous ceux qui y prennent part sont-ils décidés à remplir leur tâche sans peur et sans préjugés, suivant les principes sacrés du droit et de la justice⁴⁹¹ ».

Le Tribunal de Nuremberg est aussi le lieu d'une spectaculaire innovation, qui va ouvrir sur une mentalité juridique nouvelle qui viendra frapper de son sceau tous les procès du Deuxième XXe siècle. Au moment de réfléchir ce moment de justice dans l'histoire, ce moment d'histoire judiciarisée, le juge Robert H. Jackson décide de présenter des images-mouvement, des films comme preuves à l'audience (ce qui tranche de manière spectaculaire avec le mode du huis-clos qui primait dans les cours de justice jusque-là). De plus, il décide que les sessions du procès seraient filmées pour en constituer une archive historique. Cette double perspective transforme immédiatement un procès, déjà unique par ses objets jugés, en sujet d'interrogation pour les sociétés, encore plus ouvertement pour les historiens. Ceux-ci se questionnent sur les enjeux d'une telle juridiction de l'image « à chaud ». Comment ont été choisies – par des hommes de droit et non des hommes d'histoire – les pièces documentaires ? Selon quels critères et dans quels buts ? Quelle

⁴⁹⁰ Qu'il nous suffise de penser à la réflexion du philosophe Bertrand Ogilvie pour mesurer l'étendu de l'irréconciliable entre le droit et l'histoire : « (...) contre l'intolérable, aucun tribunal, aucun jugement ne suffit – l'histoire des camps d'extermination nous l'a appris ». Supra, Bertrand Ogilvie, *Le travail à mort*, p.67.

⁴⁹¹ Cf. Jean-Marc Varaut, « Nuremberg après Nuremberg », in Annette Wiewiorka (dir.), *Les Procès de Nuremberg et de Tokyo*, André Versaille éditeur, Paris, 2010, p. 270.

est la valeur véridative – puisque projetée immédiatement après le conflit – de telles « sources » ? Dans quels rôles sociaux, mémoriels, moraux, cette nouvelle pratique précipite-t-elle les tribunaux d'exception ? Pourquoi donner une place si importante à l'image-mouvement ? Le temps de l'image-archive débutait.

En parallèle de ce temps de l'image, c'est aussi le surgissement massif de *l'ère du témoin*⁴⁹², de l'homme-mémoire⁴⁹³ dirait Pierre Vidal-Naquet, qui vient ici s'infiltrer dans le moindre des interstices mémoriels. Ce que Claude Lanzmann et son film-documentaire-interview Shoah ont ensuite consacré comme praxis d'écriture « historique » du Deuxième XXe siècle, commençait à se révéler dans cette norme nouvelle du témoignage, du témoin, de l'histoire orale, comme preuve majeure et essentielle de l'acte jugé, comme pièce « d'archive vivante », en quelques sortes. Comme l'instruction se faisait du temps des vivants, rescapés, victimes ou bourreaux, le témoin et la parole devenaient preuves immédiatement appréhendables, l'image les relayant, puisque les armées interalliées avaient produit de nombreux films de leur ouverture des camps de la mort et sur les autres traces des exactions fascistes rencontrées sur les chemins de la reconquête.

D'autre part, la nature des crimes jugés dans l'enceinte de Nuremberg était tellement abominable – massivement inédite –, dépassant les schémas de compréhension et de l'entendement des êtres humains, qu'il fallait absolument trouver un moyen, au-delà des mots neutralisés par l'absurdité ambiante et l'hébétude générale, d'administrer des preuves crédibles traitant de faits incroyables⁴⁹⁴. L'image comme instrument direct d'approche du fait, comme vision du réel, fixé sur pellicule, donc non sujette à caution ou doute, s'imposait dès lors. Il fallait établir des preuves pénales irréfutables où les documents prouveraient immédiatement la culpabilité des accusés, là où dans sa ruine, le Reich nazi avait tout entrepris pour détruire systématiquement les preuves écrites et physiques (les victimes, les corps des victimes, doublement mises à mort, n'avaient pu se porter partie civile, le film devenait la trace post mortem de leur calvaire) de ses crimes⁴⁹⁵.

⁴⁹² Cf. Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Hachette, Pluriel Histoire, Paris, 1998.

⁴⁹³ Cf. Pierre Vidal-Naquet, Préface à Simon Dubnov, *Histoire moderne du peuple juif*, Le Cerf, Paris, 1994, p.V. Traduit du russe par S. Jankélévitch.

⁴⁹⁴ Cf. Christian Delage, *La Vérité par l'image. De Nuremberg au procès Milosevic*, Denoël, Paris, 2006, p.9. Même si la notion de preuve et de crédibilité historique au moyen de l'image-mouvement ne peut être absolue et irréfutable à dire l'histoire. Qu'il suffise de questionner les décisions de montage de telle ou telle image, du produit fini et de la cinématique, de l'intentionnalité des confectionneurs de documentaires pour comprendre que tout comme les autres sources historiques, le document-preuve juridique n'est pas satisfaisant et exempt de critique éthique et méthodologique.

⁴⁹⁵ Les nazis vont tout faire pour éradiquer les traces de leurs crimes de masse, ce qui compliqua de beaucoup la traque des films à charge tournés par les Allemands eux-mêmes, dont les enquêteurs du Tribunal de Nuremberg avaient été informés de l'existence.

Rappelons ici la gravité de l'heure historique qui s'imposait au monde en 1945. Celle-ci allait tout de suite projeter les Tribunaux d'exception dans un rôle majeur d'instruction – au sens général du terme et non pas restreint au monde juridique –, d'apprentissage et d'éducation (rééducation pourrait être le terme convenant le mieux à la situation ?) à la réalité des faits venant de trouver leur terme avec la chute des fascismes. La *Vérité par l'image* allait dès lors contribuer à éduquer les populations, à commencer par celles qui avaient soutenu les pires formes de totalitarisme, et ceci par le média-image. Regarder pour apprendre, voir pour comprendre ; sur un mode pérenne puisque la reproductibilité des archives filmiques rendait possible la diffusion, la reproduction, une fois le jugement rendu⁴⁹⁶. En marge, la question commence sérieusement à se poser de savoir si, dans un tel rapport à l'image, le besoin de « l'écriture pour construire le passé⁴⁹⁷ » reste aussi essentiel ? Au couple antique écriture/histoire, semble, par la force de ce virage postmoderne, annonçant celui du postcontemporain, se substitue celui de l'histoire-orale-témoin/image.

Aussi, l'un des buts recherchés par cette nouvelle pratique d'administration de la preuve par l'image, et pour continuer dans la veine « pédagogique », résidait dans la volonté des accusateurs de confronter les bourreaux d'hier à la vision de leurs crimes, à la vision – presque dénuée de sens – physique et matérielle d'une entreprise génocidaire, d'une mort de masse.

Ces tribunaux, à ce titre, dépassent de loin le simple cadre juridique d'une justice militaire, ils s'incorporent dans le grand projet de purge des idéologies fascistes, de même qu'ils conscientisent leur rôle participatif à l'écriture mémorielle et son historisation. Ils imposent l'avènement de la triade composée de la source orale supportée par le témoin, de la mémoire et du droit. Plus généralement, ils redisposent les relations d'intérêt entre la justice, l'Etat et le politique. Cette mémoire et cette oralité, qui avaient précisément subi de plein fouet l'avènement du XIXe siècle et des aspirations scientifiques de l'école historique méthodique, semblaient devoir être rétablies dans l'espace public de même qu'au sein des enjeux historiques.

⁴⁹⁶ Quand bien même, au moment où ces « leçons d'histoire », prioritairement destinées au peuple allemand, devaient être à leur sommet d'efficacité pédagogique, les débuts de la Guerre froide et le blocus de Berlin avaient déjà sérieusement compliqué le message et obscurci l'enjeu. En effet, les Américains devenaient dès cette époque les « libérateurs » pour nombre d'Allemands qui voulaient par-dessus tout fuir le joug soviétique.

⁴⁹⁷ Cf. Serge Gruzinski, *L'histoire, pour quoi faire ?*, Fayard, Paris, 2015, p.63.

Ce sont là quelques-uns des véritables enjeux d'une justice singulière, telle qu'elle s'est déployée dans les arcanes des tribunaux d'exception de Nuremberg et Tokyo, mais également pour tous les autres moments de justice faite aux entreprises génocidaires, jusqu'à nos jours (les exemples abondent, à commencer par Eichmann, Barbie, Papon, Touvier ou les différents Tribunaux pénaux internationaux de ces dernières années), qui dans l'ensemble, donnent la primauté, du moins l'égalité de traitement, aux sources visuelles et aux témoins, mais surtout à la mémoire, au détriment d'une certaine façon de faire de l'histoire, plutôt traditionnelle et reposant plutôt exclusivement sur le média de la source écrite. « C'est ainsi qu'il faut interpréter le rôle qui allait être dévolu au film de montage d'images tournées par les Alliés dans les camps de l'Ouest, projeté dès le début du procès⁴⁹⁸ », un droit à la mémoire orale s'imposait.

Le futur de ces leçons d'histoire filmées allait prendre, dans une logique de continuité claire, une forme éminemment cinématographique et mémorielle, dès la fin des instructions. Forme au travers de laquelle le langage cinématographique pourrait ajouter à la connaissance de l'histoire, dans un temps où la justice serait filmée, mais au moyen de laquelle le rôle et le poids de la mémoire allaient finir par supplanter le discours historique. Volonté manifeste de judiciarisation de l'histoire donc, en imposant le droit, le rôle de la mémoire des victimes, mais dans l'optique de clore l'histoire ; imposition dans les faits d'une sorte de non-oubli de l'oubli faite par le droit. Entre ces deux tendances, l'histoire est prise de vertige.

À ce titre, l'expérience conduite par les Tribunaux militaires internationaux du sortir de la guerre, est toujours d'actualité et leur jurisprudence devait alors préfacier un ordre juridique international, comme l'un des avocats du Tribunal de Nuremberg le rappellera au début de sa plaidoirie, dont les termes sont toujours aussi saisissants, plus d'un demi-siècle après qu'ils furent prononcés : « Il vous appartient de poser les principes fondamentaux d'un nouveau droit international réglemant le monde à l'avenir⁴⁹⁹ ». Les mots du Juge Jackson, sont encore plus explicites : « À Nuremberg, le monde découvrit ce qui était arrivé et pourquoi. Mais Nuremberg apporte plus qu'une réponse à une question. Ce procès fait partie d'un vaste effort pour rendre la paix plus durable. Il constitue une action juridique unique permettant d'assurer que ceux qui sont à l'origine d'une guerre en paieront eux-mêmes le prix. Nuremberg doit rester comme un

⁴⁹⁸ Supra, Christian Delage, p.9.

⁴⁹⁹ Procès de Nuremberg, Tome XIX, juillet 1946, p.230.

avertissement à tous ceux qui préparent et lancent des guerres d'agression⁵⁰⁰ ». Bien plus, les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo avertissent en fait d'un monde de l'après, dans lequel le droit aura introduit comme pièce angulaire du rapport des sociétés à leur temps, le témoin-victime, le rescapé et sa mémoire, en tant que témoin à charge du rapport individuel au passé, comme point de rencontre entre expérience individuelle et réception collective, comme le point d'ancrage majeur enfin, entre le passé récent et l'hyperprésent à venir. Désormais, l'histoire va se lire « à travers les yeux de la victime ; victime qui est le centre de gravité du procès civil⁵⁰¹ ». Ce nouveau rapport à l'histoire, par le droit, la justice et l'individu-victime-témoin, apparaît comme une donnée centrale de notre raisonnement autour du rapport au temps dans les sociétés postmodernes d'abord, postcontemporaines surtout. Lors du procès Barbie, le « boucher de Lyon », Serge Klarsfeld n'a-t-il pas prononcé cette phrase lourde de sens pour cette analyse des tribunaux de la mémoire : « les témoins furent les vedettes douloureuses du procès et lui ont conféré sa véritable importance⁵⁰² ».

La mémoire, ainsi sacralisée par le droit, devient ainsi le truchement majeur de la connaissance du passé, *memoria magistra vitae* et, dans le même élan, « l'histoire n'est plus le tribunal du monde mais, à l'inverse, les dommages civils et les souffrances infligées aux populations deviennent les critères selon lesquels sera jugée l'histoire⁵⁰³ ». Dans cette perspective singulière et pour le moins nouvelle, 1945 et les tribunaux militaires internationaux ouvrent une brèche vers le postcontemporain et projettent les collectivités dans l'empire de la mémoire. L'histoire se retrouve sur les bancs des accusés et est, en quelque sorte, judiciairisée pour ces actions, puisque, comme l'annonce Antoine Garapon, « ce n'est plus l'histoire qui conditionne la justice mais, au contraire, la justice est créditée de la faculté de se hisser hors du temps, de s'abstraire de la condition historique pour faire comparaître l'histoire à sa barre, moins pour la condamner que pour la réparer⁵⁰⁴ ». Ainsi, le droit se substitue aux travaux des seuls historiens, puisque rendant justice sur des faits passés, il impose son propre récit juridique et la lecture qu'il faut faire des événements douloureux qu'il cherche à juger. C'est à un nouveau rituel présentiste, qui retisse autrement le rapport des collectivités à leurs propres passés, auquel nous assistons ici.

⁵⁰⁰ Supra, Christian Delage, p.203.

⁵⁰¹ Supra, Antoine Garapon, pp.60-61.

⁵⁰² Supra, Serge et Beate Klarsfeld, p.482.

⁵⁰³ Supra, Antoine Garapon, p.64.

⁵⁰⁴ Ibid., p.149.

Naturellement, c'est sur ce point que les procès militaires de Nuremberg et de Tokyo apparaissent comme des pièces majeures de notre recherche, puisqu'ils sont « des moments décisifs (...) du point de vue de l'écriture de l'histoire. Les procédures mises en œuvre pour juger les crimes nazis et, dans une moindre mesure, celles engagées pour les crimes de l'armée japonaise, les enquêtes de terrain cherchant à collecter le plus grand nombre d'informations fiables : documents, récits, traces matérielles et humaines, les audiences publiques ont permis de réunir un nombre considérable d'archives et de témoignages rendus presque immédiatement accessibles non seulement aux magistrats, aux avocats, aux victimes mais aussi aux journalistes du monde entier, aux historiens, aux politistes, aux psychologues⁵⁰⁵ ». Cette première forme de récit historique du conflit mondial, fortement empreinte de mémoire, dite par l'entremise d'un droit qui aspire à retrouver sa toute puissance, a clairement contribué à rendre des jugements normatifs basés sur la mémoire et le témoin, répondant à la seule rationalité de la justice et non à celle de l'histoire, reléguant enfin l'analyse historique dans un rôle subsidiaire derrière l'analyse juridique. Cette première lecture du conflit mondial précède toute entreprise historique sérieuse.

2. Les années 1990 – l'histoire justiciable et le devoir de mémoire

La suite du siècle verra s'imposer de nombreuses autres occasions, pénales et bientôt civiles, d'écrire l'Histoire par les tribunaux internationaux et, bien que chacun de ces moments de droit soit singulier et devrait être analysé pour lui-même, toutes confirment les impressions qui se dégagent déjà dans les enceintes de Nuremberg et Tokyo. Le phénomène s'est amplifié dans le Deuxième XXe siècle, pour culminer dans les années 1990, puisque la chute du mur de Berlin et l'écroulement du bloc soviétique allaient produire cet effet de décomplexion de l'ONU ainsi que de son arsenal juridique, stérilisé jusque-là, les tribunaux pénaux internationaux. La fin de l'idéologie communiste et les révélations en cascade sur les destins violentés, correspondent également à une nouvelle façon d'investir le passé, tournée vers l'obligation morale. Une guerre, puis une entreprise génocidaire, allaient servir de décors contemporain à la continuation de l'entreprise du droit par la mémoire, l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, rejoignant ainsi et démultipliant les mises en accusation des ex-bourreaux nazis, phénomène qui avait recommencé avec le retentissant procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, après son enlèvement en Argentine par le Mossad en 1961. Le sillon, dont nous donnons ici une liste non exhaustive, allait s'agrandissant, remettant à chaque fois la mémoire des victimes au centre de la pièce de justice. Et à chacune de ces occasions, le tribunal se muait en espace mémoriel, lieu d'écriture historique par le droit : Jean Leguay, 1979 ; Klaus Barbie,

⁵⁰⁵ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe*, p.126.

1987 ; René Bousquet, 1991 ; Paul Touvier, 1994 ; Maurice Papon, 1997... pour les procès français jugeant les crimes contre l'humanité. En ces occasions, on observe nettement que ces procès « (...) bouleversent » déjà « le temps judiciaire traditionnel et, partant, changent en profondeur notre rapport à l'histoire. Le régime de l'imprescriptible appliqué de manière effective à des crimes de nature politique (...) », relève « d'un régime d'historicité singulier. Il abolit la distance entre le passé et le présent, il nous rend, le temps du procès, artificiellement contemporain des souffrances endurées non par quelques-uns, mais par toute une collectivité⁵⁰⁶ ».

La juridiction du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie allait embrayer dans cette veine, telle qu'instituée le 22 février 1993 par la résolution 827 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Sa première audience s'est tenue le 8 novembre 1995, pour culminer dans l'arrestation et le procès de Slobodan Milosevic au début des années 2000. À chaque fois, pour chaque bourreau, la longue litanie des comparutions de victimes rescapées se mettait en ordre, laquelle conforme une nouvelle et obligatoire « éthique du souvenir⁵⁰⁷ » où l'idée de victime est systématiquement associée à celle de témoin moral. Les porteurs de mémoire avancent pour endosser leur rôle d'instruments de droit et d'histoire, réclamant un droit à la mémoire, « lequel est devenu un véritable droit de l'homme⁵⁰⁸ ». Plus récemment, la Cour pénale internationale emboîte le pas, et les dizaines d'affaires civiles d'indemnisation de l'Holocauste accentuent encore cette métamorphose. Ainsi, la connaissance immédiate du passé par la mémoire revenait au centre des collectivités, complétant ou plutôt s'imposant sur la connaissance médiata par les seuls documents écrits. Les tribunaux évidaient l'histoire de sa substance par l'énoncé de la loi, par le jugement convaincu, lequel, une fois arrêté, consacrait la juste mémoire normative au détriment de la malmémoire.

Cette tendance à la substitution du propos historique par la force catégorique d'un jugement de droit pénal s'est dernièrement poursuivie dans le domaine du droit civil. Depuis que des Etats-Unis sont venues les mass actions qui réunissaient les plaintes des survivants ou des descendants de

⁵⁰⁶ Ibid., Henry Rousso, p.191.

⁵⁰⁷ Cf. Avishai Margalit, *L'éthique du souvenir*, Climats, Paris, 2006. Le philosophe pose fort bien cette obligation de l'éthique du souvenir : « Sommes-nous dans l'obligation de nous souvenir des gens et des événements passés ? Si oui, de quelle nature est cette obligation ? (...) Qui est ce « nous » qui pourrait être dans l'obligation de se souvenir : un « nous » collectif ou un « nous » à valeur distributive qui répartirait l'obligation du souvenir sur chacun des membres de la communauté ? », p.18.

⁵⁰⁸ Supra, Henry Rousso, p.193.

victimes de la Shoah, on peut observer des juges qui tentent de réparer l'histoire, de la solder par la reconnaissance des souffrances d'individus, en cherchant notamment à les indemniser par des sommes d'argent, prenant la notion de patrimoine comme base de raisonnement. Nous pensons bien sûr à l'affaire des fonds juifs en déshérence qui a forcé les banques suisses, à la fin du XXe siècle, à offrir réparation aux survivants spoliés des victimes, même si depuis, c'est à une véritable déferlante d'actions de ce type à laquelle on assiste. Passé colonial, esclavagisme, terres et biens spoliés dont on demande la restitution ou la réparation par la voie d'une somme d'argent. Et à chaque fois, c'est la mémoire qui est convoquée au tribunal pour juger de l'histoire passée. Tous les domaines du droit sont donc touchés par le mémorialisme et les cours de justice souhaitent à leur manière, à l'aide de ces justices mémorielles, « liquider l'histoire » de tout solde en réclamant « une bourse pour la vie ». Or, là où l'essentiel de l'entreprise historique cherche à donner à voir, sans toutefois annuler les paradoxes et les aspérités du passé – comprendre et faire comprendre en somme – l'irruption de cette judiciarisation de la mémoire aspire plutôt à rendre plus fluide ce rapport à un passé violent qu'on cherche manifestement à débloquent en réduisant ses anfractuosités, peut-être tente-t-on même de cette manière d'annuler purement et simplement le potentiel traumatique des brûlures du passé. Les leçons d'histoire auxquelles on est en droit de s'attendre en regard de ce passé violent sont tout simplement évacuées du tableau. Ce qui se dégage plus sûrement de ce constat, c'est que « l'acte de juger comme acte de connaissance est déterminé (...) par la nécessité de trancher définitivement une controverse (ce qui est inscrit dans le mot même d'arrêt) ; alors qu'il est dans la nature de l'histoire de reprendre indéfiniment les mêmes faits pour les réinterpréter⁵⁰⁹ ». En cela, le temps du droit mémoriel international apparaît bien comme en dehors de la dimension historique, puisque l'histoire ne s'y poursuit plus, mais au contraire, elle vient s'y pétrifier, s'y confronter à une forme de fin, une fois le jugement définitif rendu. Le droit semble ainsi proposer « d'apaiser les rapports sociaux par le formalisme juridique, il nie l'écoulement du temps en cherchant le retour au statu quo ante⁵¹⁰ ». L'apurement des dettes mémorielles par le droit peut en effet être considéré comme une tentative de remise à zéro du compteur historique. Étonnamment, tout cela se déroule sans que la moindre référence à une quelconque philosophie de l'histoire ne soit convoquée, ni de près ni de loin. Au fond, ce que les juges cherchent à atteindre ici, c'est une forme de libération du tragique de l'histoire en proposant, par le biais d'un contrat, de neutraliser les effets traumatiques sur les hommes ou sur leurs patrimoines, laissés comme stigmates par l'histoire. C'est donc l'idée de la neutralisation des effets de l'histoire ou si l'on préfère, de dépassement de l'histoire par la justice, par une autre idée, celle

⁵⁰⁹ Supra, Antoine Garapon, p.170.

⁵¹⁰ Ibid., p.150.

du contrat, qui est à la base de tous les liens que le droit du Deuxième XXe siècle tente de retisser au sein des collectivités postcontemporaines.

La politique et le droit sont évidemment aux premières loges de ce phénomène, en tant que lieux par excellence de formation de cette moralité qui fonde la société. Les tribunaux mémoriels, dont nous venons d'évoquer quelques aspects, apparaissent ici clairement comme l'espace de cette nouvelle négociation qui a pour enjeu l'Un-tout retrouvé, l'homologie et l'harmonie parfaites dans le présent. Objectif paradoxal puisque non content de faire ainsi sortir le droit de sa capacité propre, on crée en fait de véritables fictions juridiques. C'est très exactement sur ce point précis que notre examen des tribunaux de la mémoire rejoint l'idée de présentisme : un passé que l'on cherche à clore ; un futur que l'on tente de s'offrir par ces procédures, sans que celles-ci promettent de se terminer un jour ; un présent où se rend la justice. Dans l'opération, c'est le rôle de l'histoire, ainsi excessivement spolié par l'entreprise juridique, qui se dissout. Ce constat, auquel nous arrivons maintenant, n'est pas sans confirmer l'impression déjà rencontrée par l'examen de l'essentiel de ce que la mnémopolitique et le temps des commémorations nous ont montré. Par la réitération systématique et périodique des actes collectifs du souvenir, nous avons pu comprendre qu'au contraire de ce que les Tribunaux de justice mémorielle tentent de créer, c'est plutôt à une impossibilité de s'extraire de ce passé tragique, à une immobilisation éternelle des sociétés présentes dans la violence de l'histoire que nous assistons.

3. Commissions Vérité et Réconciliation

Pièce pourtant positive à verser au dossier d'un passé revisité par le droit, l'élan international des Commissions Vérité et Réconciliation (CVR) dont nous n'allons ici que succinctement présenter les grandes étapes et les notions clés, afin d'apporter une prise de distance d'avec la critique d'une mémoire judiciaire opérée dans ce chapitre. Ce mouvement de « justice sans châtement⁵¹¹ » que sont les CVR constituent sûrement un contrepoint intéressant à la vision développée jusqu'ici par ce chapitre mettant en tension histoire, mémoire, justice et tribunaux. En marge de cette appropriation politique de l'histoire par le droit dont nous venons de présenter quelques traits au travers d'une courte histoire des tribunaux pénaux internationaux, et à la suite des grands massacres ethniques ou politiques, des chutes des grandes dictatures des vingt dernières

⁵¹¹ Cf. Etienne Jaudel, Justice sans châtement. Les commissions Vérité-Réconciliation, Odile Jacob, Paris, 2009.

années du XXe siècle, des mouvements sociaux surgissent et contribuent – alors que la vague de la moralisation de l’histoire s’accélère au même moment à coups de procès se voulant réparateur des horreurs du passé, que le devoir de mémoire commence son chemin public, que les lois mémorielles vont bientôt agiter les hémicycles politiques – à ce qu’apparaisse une volonté de ce qu’on nommera bientôt la « justice transitionnelle ». Ce phénomène consistant en une volonté de réconciliation sociale, ethnique et nationale, marqué par son désir de s’effectuer hors des sentiers de la justice nationale, et reposant sur une vision optimiste d’un avenir commun post traumatique, se construit en plusieurs étapes dont nous redonnons ici les grandes lignes : 1983 d’abord, où une Commission Vérité est mise sur pied en Argentine, à la suite de la chute de la dictature ; le point culminant ne tarde pas à s’imposer avec la réflexion menée autour de la Truth and Reconciliation Commission qui agite une Afrique du Sud post apartheid dès 1995 ; enfin et depuis lors, on observe une multiplication des CVR, sous diverses formes, suivant immédiatement les périodes de conflits identitaires et dictatoriaux, sur le continent africain ou sud-américain prioritairement. Sans entrer dans les détails pratiques de ce que des spécialistes ont déjà amplement étudié, il s’agit de comprendre que cette « justice transitionnelle », dont la fonction et l’utilité publiques est « d’apprécier et sanctionner la responsabilité pénale des dirigeants et des exécutants des atteintes massives aux droits de l’homme commises par les régimes ou les factions totalitaires », est désormais considérée « comme indispensable au rétablissement de la paix et de l’harmonie publique. (...) une justice consacrée exclusivement aux victimes⁵¹² ». Cet autre forme du cycle de la mémoire n’est effectivement pas la même que celle qui nous a permis d’envisager les tribunaux mémoriels sous un angle critique, bien qu’elle se conduise en parallèle et souvent en complémentarité. Le Rwanda ira même jusqu’à présenter une forme de juridiction populaire presque inédite dans son mode de fonctionnement, calquée sur le modèle des instances tribales traditionnelles, des gacacas ; juridiction parallèle au Tribunal pénal international pour le Rwanda édifié le 8 novembre de la même année.

Au sein de toutes ces entreprises collectives de réconciliation nationale, le silence et l’oubli ne sont plus les garants d’une unité factice retrouvée à coups de décret d’amnistie imposé par le haut du politique, tandis que cette « réparation » de l’histoire s’effectue plutôt par une parole libérée et enfin entendue – hors des lieux institutionnels de justice –, celle des victimes des atrocités, celles-ci devenant centrales dans le processus entamé de reconstruction et de guérison des sociétés traumatisées. Un des accents positifs de cette mémoire des victimes tient dans le fait que désormais

⁵¹² Ibid., p.30.

« (...) le nombre et la gravité des atteintes subies par elles du fait des grands crimes de masses contemporains » ne peuvent plus être « passés sous silence. Elles exigent (...), pour exonérer les perpetrators de leur responsabilité pénale et atténuer leur vindicte à leur égard, gage d'une certaine paix sociale, d'être entendues, reconnues comme telles et que leur préjudice soit pris en considération. Répondre à cette exigence est la vocation des commissions Vérité⁵¹³ ». Voilà, semble-t-il un aspect proprement constructif et dynamique d'une mémoire qui permet, au travers des CVR, de nourrir « le remède au caractère conflictuel des rapports humains dans une société fortement marquée, sur le plan collectif, par des clivages idéologiques et sociaux hérités d'un passé récent, et, sur le plan individuel, par des douleurs physiques et morales parfois indicibles et des rancœurs ou des sentiments d'injustices parfois très forts parmi les populations⁵¹⁴ ». À n'en pas douter cette forme singulière d'un mémorialisme apaisé, ici maniée avec lucidité et intelligence, permet, en évitant les excès observés jusqu'ici, de rétablir de manière juste les victimes dans leur dignité humaine, ce qui peut être considéré, dans ce cas précis, comme une forme de victoire sociale de la mémoire sur le passé et le présent. Cet autre aspect du courant mémorialiste contribuerait donc à redonner une « reconnaissance que la justice n'est pas en mesure de concrétiser et qui est une des spécificités des commissions Vérité⁵¹⁵ » ? Dans cette perspective, la plupart des CVR a véritablement contribué à des mesures de réparations collectives – édification de mémoriaux commémoratifs, création de musée, cérémonies officielles du souvenir⁵¹⁶, autant de signaux de reconnaissance très forts envoyés par le politique en direction des victimes –, ainsi, aspect non négligeable pour notre discussion, qu'à la constitution de lots d'archives impressionnants qui permettront aux historiens futurs, par leurs recherches érudites à venir sur la question, de contribuer à lutter contre l'oubli.

Pourtant, l'analyse plus fine des CVR fait craindre les mêmes dérives mémorielles que celles que nous avons repérées lorsque nous observions les biais d'une justice mémorielle contemporaine. S'il est avéré depuis plus de vingt ans que le mémorialisme, sous sa forme des CVR apporte du constructif, en cela qu'il contribue fortement au processus de réconciliation d'une société post

⁵¹³ Ibid., p.107.

⁵¹⁴ Cf. Arnaud Martin (dir.), *La mémoire et le pardon*, L'Harmattan, Paris, 2009, p.13.

⁵¹⁵ Supra, Etienne Jaudel, p.136.

⁵¹⁶ Cérémonies du souvenir dont des descriptions saisissantes sont partagées par Stéphane Audoin-Rouzeau dans son dernier livre consacré au Rwanda : *Une initiation. Rwanda, (1994-2016)*, Seuil, Paris, 2017. L'historien y discute des CVR en soulignant leurs aspects positifs d'un retour de la mémoire et des commémorations, sans pour autant oublier de relever que « du fait qu'elles sont instituées, qu'elles sont pérennes, que des acteurs y participent, nous voulons croire que le fait commémoratif est opérant, que la catharsis par une parole publique énonçant ce qui a eu lieu agit, de là nous en concluons, un peu vite peut-être, à sa nécessité. (...) Le collectif apaise ». Ibid., p.94.

conflictuelle, le risque est grand pour ces sociétés de s'en remettre de façon inconsidérée à cette forme de mémoire politique. S'il est clair qu'il ne peut exister de démocratie sans réconciliation, et que la réconciliation d'une nation ne peut passer que par le pardon, de fait par la mémoire des victimes, il ne faut pas oublier que dans ce cas également la mémoire devient essentielle à la politique et que son emprise sur le présent, quoique différent de celui que nous étudions jusqu'à présent, reste tout aussi prégnant, notamment sur le rapport au passé de ces sociétés.

Poussons plus loin. Si les CVR collaborent effectivement à la mémoire historique, puis, à l'histoire savante, et si elles permettent que le travail d'histoire puisse se dérouler, si elles font en sorte que mémoire et histoire n'apparaissent pas comme des rivales mais bien comme collaborant sans discrimination, dans la fidélité de l'une et la vérité de l'autre, selon les vœux de Ricoeur, cette rhétorique est-elle celle de la justice populaire ? Celle des victimes ? Car il faut bien réaliser qu'au centre de l'entier du processus se dresse la mémoire de la victime. C'est donc avant tout sa vérité qui va se dire, contribuant à sa manière, à renforcer l'ère mémorielle en action, comme le rappelle Pierre Nora, « une histoire entièrement réécrite et jugée du point de vue des victimes et des vaincus est une négation de l'Histoire⁵¹⁷ ». À cela il faut ajouter les hésitations d'Etienne Jaudel, lequel doute que « l'exposé public des horreurs passées contribue à ressouder l'unité nationale⁵¹⁸ », du moins la démonstration reste à faire, même au sein des pays qui ont élaboré des processus de Vérité et Réconciliation. Ce qui semble plus sûr en revanche est le renforcement du mémorialisme par celui du devoir de mémoire, comme conséquence de ce mouvement international de promotion des victimes dans le monde présent. Que dire du fait qu'au travers de ces CVR, nous constatons que le silence n'est plus le garant de l'unité nationale, mais plutôt la parole de la victime, laquelle devient centrale dans le chantier de reconstruction des sociétés. N'est-ce pas là, dans ce « passage du silence au dire, de l'oubli au rappel du crime⁵¹⁹ », l'attestation de l'élaboration d'un nouveau pacte social du présent, basé sur le mémorialisme, là où celui-ci, aidé par le droit, se fait distributeur de nouvelles normes sociales ? D'autre part, cette autre forme de mémoire collective, immense rite d'expiation collective, de purification sociale dont le devoir de mémoire est le pivot rassembleur, renforce de beaucoup le mémorialisme du XXI^e siècle en cela qu'elle lui confère le pouvoir mystique de réparer l'histoire. Se pose alors une question centrale : la mémoire victimaire suture-t-elle véritablement les passés traumatiques des sociétés meurtries ? Quand bien même, comme l'écrit Ricoeur, cette stratégie de la réconciliation nationale a de profondes conséquences sur l'écriture de

⁵¹⁷ Cf. Pierre Nora, « Malaise dans l'identité historique », in *Le Débat*, n°141, septembre-octobre 2006, pp.44-48.

⁵¹⁸ *Supra*, Etienne Jaudel, p.107.

⁵¹⁹ Cf. Pierre Hazan, *Juger la guerre. Juger l'Histoire*, PUF, Paris, 2007, p.59.

la mémoire, l'amnistie est « un oubli juridique limité, mais de vaste portée, dans la mesure où l'arrêt des procès équivaut à éteindre la mémoire dans son expression attestatoire et à dire que rien ne s'est passé⁵²⁰ ». Au-delà des aspects profondément positifs de ces CVR, il apparaît qu'elles contribuent, à leur manière, à renforcer le courant du mémorialisme.

Une nuance plus grande encore semble venir disputer notre lecture des faits au moment de refermer ce chapitre questionnant la mémoire judiciaire. Alors que le mémorialisme se dévoile comme le moyen dont dispose le politique de proposer un contrat à sa collectivité pour neutraliser la violence de l'histoire, le droit et ses procédures internationales civiles ou pénales, par leur prétention à l'universalisme, ne contribuent-ils pas à mondialiser la politique, s'opposant ainsi directement à l'objectif des commémorations ? Lesquelles cérémonies du souvenir, même si elles manient la langue de l'universel, ne semblent inexorablement que ramener à l'espace des souffrances nationales. En un sens, les procédures internationales de la mémoire imposent, par l'imprescriptibilité de leurs mesures et l'universalité des jugements qu'elles rendent, une forme de « déterritorialisation⁵²¹ ». L'histoire et le territoire nationaux sont sans cesse pris à partie par les actions en justice internationale qui se saisissent des individus et de leur mémoire pour rendre des jugements qui appartiennent, au nom de la morale et de l'éthique, des droits de l'homme également, au monde entier et non plus exclusivement à une seule nation. N'est-ce pas là l'effet le plus dangereux sur la cohésion des collectivités nationales, que cherche à contrer cet excès de commémorations en réinstaurant une forme de barrière territoriale et mémorielle ? Dans un monde de plus en plus mondialisé et globalisé, où la pression internationale est manifeste sur les justices nationales, où la signification de l'espace national se perd à l'échelle nouvelle de la planète, le politique national s'ébat pour insuffler à nouveau du sens à son espace territorial propre, afin de maintenir avec autant de force qu'il le peut les relations entre les citoyens. Pour arriver à ses fins, il lui impose un marquage, un balisage politique par les commémorations et les Mémoriaux. En effet, le Mémorial peut être envisagé comme une approche spatiale de l'identité sociale : l'usage de l'espace qui y est fait reste singulier en cela qu'il arrive éventuellement à ralentir le rythme des bouleversements identitaires, utilisant un retour à une territorialisation dont le but est clairement de montrer la force des continuités, des traditions, de la longue durée. De la même façon, les Tribunaux internationaux sont autant des lieux où l'enjeu du mémorialisme triomphe, que des endroits où se manifestent les forces de la mondialisation, hostiles au politique et à la formule de

⁵²⁰ Supra, Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p.58.

⁵²¹ Supra, Antoine Garapon, pp.140-143.

l'Etat national (puisqu'elles dissolvent l'identité collective, alors orientée vers le dehors), lesquels ont eux aussi recours à la mémoire pour, dans un mouvement contraire (vers le dedans celui-ci), tenter de se réapproprier un sol national signifiant. D'un côté, on règle les dettes du passé par le droit et on permet ainsi à l'histoire de se déployer à nouveau, refermant une page sombre des sociétés passées, alors que de l'autre, par le rappel constant et concomitant de ce même passé traumatique, on interdit le droit à l'oubli. Dans les deux cas, la mémoire s'impose et la frontière entre passé, présent, droit, morale et politique, se brouille durablement. Les procès mémoriels, en ce sens, sont donc à considérer comme un symptôme de cette collusion entre la mémoire et l'écriture de l'histoire, tout comme le sont les lois mémorielles.

IV — LES LOIS MÉMORIELLES – LE NON-OUBLI DE L'OUBLI

Le droit et les lois sont également les lieux de la mémoire, nous l'avons désormais saisi. Logiquement, à la suite de l'impact retentissant des tribunaux en tant que lieu de rédaction historique nouveau, la loi allait elle aussi s'intéresser à l'objet mémoriel, accouchant du concept des lois mémorielles. Cependant, la synthèse fut longue. Il faut donc à notre tour nous remémorer cette histoire avant d'observer le statut actuel des lois mémorielles dans les sociétés présentes. Retournons maintenant l'un des titres de chapitre de l'ouvrage écrit au début du XXI^e siècle par la regrettée anthropologue Nicole Loraux, *La cité divisée*, que nous avons déjà eu l'occasion d'utiliser pour notre réflexion. Elle y développait l'idée qu'à Athènes, après la guerre civile de la fin du Ve siècle avant J.-C., les démocrates avaient alors fait le serment que personne ne devra revenir sur le passé récent, produisant ainsi les conditions d'un acte *d'oubli du non-oubli*. Or, la situation présente que nous analysons dans cet essai semble permettre de retourner complètement ce concept, tel qu'appliqué aux sociétés soumises à l'ère de la mémoire et aux lois mémorielles. Ces sociétés présentes, aux prises avec un mémorialisme pluriel, un polymémorialisme, affichent ce qu'il faut bien plutôt dénommer comme une obligation, un devoir *d'un non-oubli de l'oubli*, concernant les moments de la guerre civile européenne du XX^e siècle, soit une volonté de ne pas se couper d'avec ce qui a été, « comme si l'étape de l'oubli, dans des situations comparables de sortie de guerre ou de transitions démocratiques, a souvent disparu : l'obligation du souvenir s'impose comme une norme immédiatement applicable après une tragédie⁵²² ». Pourtant, si l'on se souvient ici des mots de l'historien Michel de Certeau, c'est la tendance contraire qui est le plus souvent observable dans le rapport à son passé qu'entretient toute société : « L'historiographie sépare d'abord son présent d'un passé. Mais elle répète partout le geste de diviser. Ainsi, sa chronologie se compose de « périodes »

⁵²² Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, p.48.

entre lesquelles se trace chaque fois la décision d'être autre ou de n'être plus ce qui a été jusque-là. À tour de rôle, chaque « nouveau » temps a donné lieu à un discours traitant comme « mort » ce qui précédait, mais recevant un « passé » déjà marqué par des ruptures antérieures. La coupure est donc le postulat de l'interprétation (qui se construit à partir d'un présent) et son objet (des divisions organisent les représentations à re-interpréter). Le travail déterminé par cette coupure est volontariste. Dans le passé dont il se distingue, il opère un tri entre ce qui peut être « compris » et ce qui doit être oublié pour obtenir la représentation d'une intelligibilité présente⁵²³ ».

Puisque nous tentons une comparaison inversée, replongeons un instant dans la Grèce classique pour comprendre ce qui pouvait être à l'œuvre dans le contexte d'émission de ces lois mémorielles antiques. En 403, après la guerre civile⁵²⁴, « c'est finalement la restauration de la démocratie et le serment, solennellement prêté par tous les citoyens à nouveau rassemblés, de ne pas rappeler les maux ; devenus du passé et rejetés dans le non-être de l'oubli⁵²⁵ ». Pour aller plus loin, et en poursuivant avec la réflexion de l'anthropologue, « chaque Athénien ayant juré pour lui-même, la cité escompte bien que la somme de ces engagements singuliers reconstituera la collectivité ; et, par la même occasion, elle se met à l'abri des conséquences du parjure, forcément individuel. À s'être ainsi assuré le concours des dieux, l'instance politique peut s'instituer comme censeur de la mémoire, seule habilitée à décider ce qu'est et ne doit pas être, et l'usage qu'on en fait ». De cette interdiction politique qui est alors faite au souvenir des maux, et par le serment puissant du droit, le consensus politique et la paix civique devaient surgir, suturant la collectivité hier encore divisée. Depuis lors, les exemples historiques d'un tel réflexe amnésique volontaire, succédant au sein des sociétés venant de traverser un grave traumatisme, se sont multipliés. D'abord parce que l'amnésie est un « mode classique de sortie de crises, qui relève de la représentation nationale et constitue une fiction juridique d'oubli⁵²⁶ ».

Or, si les objectifs et la matière à réfléchir restent identiques – c'est-à-dire orienter, par le droit, dans le présent d'une société, son rapport à une temporalité brutalisée –, on ne peut que constater, après la fracture du XXe siècle, l'inversion complète des motivations, des enjeux et fonctionnalités de l'édiction des lois mémorielles. En effet, selon cette mise en miroir, l'observation

⁵²³ Supra, Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, pp.16-17.

⁵²⁴ Cette loi de 403 av. J.-C. intervient lorsque le général spartiate Lysandre, vainqueur des Trente tyrans d'Athènes qui avaient remplacé la démocratie athénienne à la fin de la guerre du Péloponnèse en 404 av. J.-C., obtient leur reddition.

⁵²⁵ Supra, Nicole Loraux, p.27.

⁵²⁶ Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, p.126.

montre dans les exemples passés, soit avant le XXe siècle – et plus particulièrement avant 1945 –, que les lois mémorielles furent essentiellement des lois de l’oubli, traduisant une volonté politique poussant à l’obligation collective de l’oubli, allant notamment camoufler jusqu’au souvenir des guerres civiles qui venaient de prendre fin, après avoir déchiré le corps social et politique. C’est le fameux oubli du non-oubli formulé par Nicole Loraux. Les exemples historiques sont nombreux et quelques-uns peuvent servir à soutenir notre propos : Athènes en 403 av. J.-C. comme nous venons de le voir pour l’Antiquité ; Henry IV et l’Edit de Nantes promulgué en 1598, lequel, pour mettre fin aux déchirements entre catholiques et protestants sur le royaume français, lance la fameuse formule « (...) que la mémoire de toutes choses passées d’une part et d’autre, depuis le commencement (...) des troubles (...) demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue » ; Genève qui fait promulguer un véritable Acte d’oubli plébiscité au suffrage universel, le 21 septembre 1795, au lendemain de la Terreur genevoise des mois de juillet et août 1794, qui suivit le mouvement révolutionnaire dans la région. Cette loi de l’oubli, qui répond au nom complet « d’Acte d’oubli et de réunion », équivaut à l’annulation pure et simple des condamnations prononcées lors de cet épisode sanglant. L’amnistie est proclamée et suivie d’une célébration solennelle de la « réunion » des esprits, ainsi que du retour possible des exilés⁵²⁷ ; en France, l’amnistie des Communards en 1879-1880, ou encore l’amnistie des faits de collaboration de la Deuxième Guerre mondiale et des actes du gouvernements de Vichy, en 1951-1953.

Le dernier exemple que nous choisirons de rapidement collectionner ici est la loi d’amnistie espagnole de 1977. Celle-ci recouvre l’entière période du franquisme d’une volonté de « réconciliation nationale », et elle a semblé, pour un temps, resouder avec efficacité la conscience du passé national espagnol, du moins jusqu’en 2006 et une nouvelle loi proposée par le gouvernement socialiste de José Luis Rodriguez Zapatero. Lorsque le Premier ministre remit au gouvernement, le 28 juillet 2006, un projet de loi réhabilitant les victimes de la guerre civile et du franquisme, les fantômes du « pacte du silence » et du « manteau d’oubli » semblèrent resurgir du passé camouflé dans lequel ils avaient jusque-là été maintenus. Une fois passée la fièvre des débats partisans, ces deux légiférations apparaissent bien comme une loi d’amnistie identique à celle que nous analysons ici, puisqu’elle a réussi à absoudre aux yeux de l’histoire espagnole, tous les « actes d’intentionnalités politiques » antérieurs au 15 décembre 1976, date du référendum de la loi pour la réforme politique. Actes qualifiés jusqu’à cette rupture politique comme des « délits », lesquels, une

⁵²⁷ Cf. Martin, Paul-Edmond, Histoire de Genève ; Des origines à 1798, in Société d’Histoire et d’Archéologie de Genève, A. Jullien, Genève, 1951, p.527. L’Acte d’oubli fut soutenu par 3695 voix pour contre 222.

fois le débat pacifié, rentrèrent dans le cadre d'une amnistie généralisée dont l'objectif s'inscrit très exactement dans le profil de ce que nous cherchons à discuter dans ce chapitre, comme Marcelino Camacho Zancada, membre du Parti communiste le résuma à l'aide de mots puissants : « Autant que réparation d'injustices commises tout au long de ces quarante années de dictature, l'amnistie est pour nous une politique nationale et démocratique, la seule qui puisse mettre un terme à ce passé de guerres civiles et de croisades. Nous voulons ouvrir le chemin de la paix et de la liberté. Nous voulons clore une étape ; nous voulons en ouvrir un autre. Précisément nous, les communistes, qui avons tant de blessures, qui avons tant souffert, nous avons enterré nos morts et nos rancœurs. Nous sommes décidés à aller de l'avant dans cette voie de liberté, dans une voie de paix et de progrès⁵²⁸ ». Ce désamorçage du passé violent espagnol trouve son solde dans la loi, dans l'oubli du non-oubli. Notons que la foule de lois d'amnisties votées de manière précoce dans beaucoup de pays européens d'Après-guerre, aurait pu venir servir notre propos pour autant que l'eussions souhaité exhaustif. En effet, les diverses forces politiques immédiatement postérieures à ces événements vont s'affairer, afin de promulguer des lois qui proscrireont au sein de la collectivité des survivants, jusqu'au souvenir même des périodes sombres et sanglantes, de désunion sévère, qu'étaient les guerres civiles. Les traces de ces fractures vont être systématiquement et volontairement basculées dans les fosses de l'oubli.

Sommes toutes, lorsque les communautés sont à subir une forte accélération d'un temps déchirant, ou du moins lorsqu'elles se convainquent de cette réalité ; lorsqu'elles ressortent miraculées de conflagrations qui ont menacé jusqu'à leur existence fondamentale ; lorsque le temps est à la reconstruction et à la renaissance et à l'homologie retrouvée, la question douloureuse du deuil et du rapport à la mémoire directe de ces événements récents, que l'on peut juger comme fondamentale à l'aune de notre étude, survient de manière quasi obsédante au sein du corps social et politique. Il semble alors que la nécessité politique de l'oubli devienne une raison d'Etat. Et à chaque époque ses réponses étatiques manifestement.

Or, si l'on présente, comme c'est l'objet de ce chapitre, les lois mémorielles des sociétés présentistes, on se rend aisément compte que celles-ci, dans leurs enjeux, origines, fonctionnalités, sont totalement antithétiques aux lois mémorielles passées, telles qu'elles ré-articulaient, ré-agençaient le rapport socio-temporel d'une communauté, jusqu'à un passé récent du moins. En ce

⁵²⁸ Cf. Thierry Maurice, « La politique mémorielle en Espagne: de la loi d'amnistie à la loi d'extension des droits des personnes affectées par la guerre civile et la dictature (1977-2006) », in *Carnets de bord*, n°12, décembre 2006, Université de Genève, pp.6-15.

sens, l'obligation du droit rétablissait le cadre sociétal dans un continuum temporel légitime, celui qui précédait l'exercice destructeur de la violence. La parenthèse pathétique pouvait alors se refermer. Or, loin de fabriquer de manière factice un oubli du non-oubli, elles ouvrent aujourd'hui un monde dans lequel le non-oubli de l'oubli devient la norme, le canon de la pensée collective, la façon dont la société doit se penser. De plus, et pour poursuivre sur le chemin de la comparaison, 403 av. J.-C. se double en quelque sorte d'une loi d'amnistie, le droit ayant forcé à l'oubli et au recommencement immédiat. Or, entre les Tribunaux militaires internationaux imposés dès 1945 et les lois mémorielles de la fin du XXe siècle, dire le droit de la mémoire revient bien à empêcher tout oubli, partant, toute amnistie, quand bien même des lois avaient été adoptées en ce sens dans les années 1950. Souvenons-nous ici que le seul crime de l'arsenal du droit international à être frappé d'imprescriptibilité est celui qui peut être regroupé sous la dénomination des crimes contre l'humanité. La traque aux ex-bourreaux criminels nazis s'opère encore de nos jours, sans frontières. L'agir juridique et son impact politique sont par conséquent, dans notre présent, complètement renversés. À notre sens la fracture essentielle de cette transgression, à l'allure de total renversement entre les deux temps des lois mémorielles, est à percevoir autour de 1945 et des Tribunaux militaires internationaux de Nuremberg et de Tokyo, ainsi que dans l'avènement concomitant du règne de la mémoire. Que signifie cette fonctionnalité inversée ? Que dit-elle du temps présent ? Reste-t-il encore de l'espace, dans cette façon de penser pour le retour constant et obligatoire à un passé commémoré, pour que l'histoire puisse se dire, non plus seulement subordonnée au droit ? Mais surtout, qu'en est-il d'une politique et d'une justice qui reconstruisent la paix civique sur le non-oubli de l'oubli, réécrivant au passage l'histoire de ces événements par le prisme du jugement et de la morale juridique, par le biais d'une justice mémorielle ? Et encore une fois, où se place l'histoire dans ce paradigme ? Écrit autrement, entre le serment juridique présent du souvenir et l'interdiction politique de l'oubli, peut-on penser que puisse s'y intercaler quelque chose comme un regard historique à l'objectivité raisonnée ? Il nous semble que ces questions sont devenues incontournables à ce stade de notre réflexion.

À bien scruter les sociétés hyperprésentes hypermnésiques, les diverses entreprises mnémopolitiques, les commémorations ainsi que les Mémoires – mais également, dans une mesure certaine sur laquelle nous réfléchissons à l'instant, les Tribunaux de la mémoire, les affaires civiles d'indemnisation et les lois mémorielles –, forgent un rapport divergeant au temps, comme l'avait annoncé l'historien de l'Institut du Temps Présent, Henry Rousso, en 1998 déjà. Selon lui, notre temps présent, traversé par une justice au service du non-oubli, est « celui de la mémoire nationale, ou plutôt d'une forme de commémoration, c'est-à-dire d'une interprétation ritualisée du

passé, tributaire des attentes du présent, et dont l'objectif est d'inscrire ce passé, par toute la force de la loi et la symbolique du dispositif, dans la conscience collective⁵²⁹ » ; cet hyperprésent – avec le mémorialisme, il s'agit bien de présent, jamais de passé – est aussi « celui de l'histoire, c'est-à-dire d'une analyse distanciée de ce même passé, dont l'objectif est de restituer la vérité d'une époque dans son contexte, dans sa complexité et dans ses ambiguïtés ». De cette superposition des registres, lequel s'en tire mieux que les autres ? La réponse ne fait pas grand mystère, à voir le nombre de lois mémorielles, de commémorations et de Mémoriaux dont le continent européen se dote depuis des années... Un échantillonnage succinct et non-exhaustif des lois mémorielles adoptées par le droit français permettra de nous en donner un éclairage évident.

Les lois mémorielles, expression apparue lors des débats sur l'article 4 de la loi du 23 février 2005, désignent un ensemble de plusieurs lois, lesquelles découlent en fait de la loi Gayssot, du 13 juillet 1990 (adoptée quelques semaines après la profanation du cimetière de Carpentras, en mai de la même année), laquelle crée le délit de négationnisme du génocide des Juifs.

La « loi de reconnaissance⁵³⁰ » de la guerre d'Algérie, adoptée en première lecture, le 5 octobre 1999. Cette loi souhaite aller dans le sens du désir de reconnaissance et de réparation, exigé par les rapatriés de ce conflit, et des harkis. Le but est de réconcilier le peuple français et le peuple algérien, afin d'édifier une mémoire commune du conflit. Suite à la promulgation de cette loi mémorielle, un Mémorial national de la guerre d'Algérie sera inauguré à Paris, par le Président Jacques Chirac, le 5 décembre 2002.

La loi de reconnaissance des Justes de France, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, le 29 février 2000, puis par le Sénat, le 28 juin de la même année, finalement abrogée le 10 juillet. Le texte prévoit également l'instauration d'une « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France ».

⁵²⁹ Supra, Henry Rousso, *La hantise du passé*, p.84.

⁵³⁰ L'expression vient de Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire : Une formule et son histoire*, CNRS Editions, Paris, 2016, dont nous tirons l'essentiel de nos informations sur ces lois mémorielles. La recherche est la dernière en date et se distingue par l'analyse fouillée dont elle fait preuve.

La loi du 29 janvier 2001 – loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915. La loi est votée à l’unanimité, le 18 janvier 2001. À cette occasion, le Parlement français franchit un nouveau pas dans le processus mémoriel. L’Etat français adopte une loi pour condamner un génocide commis dans le passé, mais en dehors de son sol national. C’est donc au nom d’une logique universelle des droits de l’homme que cette décision est prise.

La loi du 21 mai 2001 – dite « Loi Taubira », reconnaissance de la traite et de l’esclavage en tant que crimes contre l’humanité. La loi est adoptée à l’unanimité – encore – par le Sénat, le 10 mai 2001.

La loi du 23 février 2005 – portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés d’Algérie, est acceptée le 23 février 2005 par l’Assemblée, sans unanimité cette fois.

L’obligation faite à la société de ne pas oublier, de ne pas éteindre le feu des souvenirs des malheurs passés, s’oppose totalement à la position antique d’un Achille, lequel pouvait annoncer, déjà, l’impératif de renoncer à la mémoire comme colère, dans un acte de reniement : « Je mets fin à ma colère », et encore au moment de prêter serment : « Je ne rappellerai pas les malheurs », ou encore devant Agamemnon : « Mais ce qui est accompli [le passé], laissons-le, malgré notre affliction⁵³¹ ».

On se souvient que dès les premières propositions de lois mémorielles, concernant la mémoire de la colonisation française, des historiens s’élevèrent, dénonçant ce qu’ils pensaient être une dérive vers « l’histoire officielle ». Deux pétitions – dont la fameuse demande de « liberté pour l’histoire », portée par l’association présidée par René Rémond – signées en 2005 par d’illustres historiens avaient ensuite circulé et fait reculer les pouvoirs politiques. De Gérard Noiriel à Marc Ferro, en passant par Pierre Nora – qui semble être un des premiers à utiliser la formule des lois mémorielles –, c’est la communauté des historiens français qui avait manifesté sa claire désapprobation à

⁵³¹ Cf. Homère, *L’Iliade*, GF-Flammarion, Traduction de Eugène Lasserre, Paris, 1965, XIX, 65-67, p.324.

l'encontre de qu'ils considéraient comme des lois contre l'histoire. Ils y rappelaient ce qu'était l'histoire et quels étaient ses enjeux. Ils y confirmaient également que « l'histoire n'était pas la mémoire ». René Rémond, par exemple, écrit à ce propos que ces lois tiennent « plus de l'émotion que de la raison », elles ne possèdent de ce fait « aucune légitimité scientifique⁵³² ». Ces lois semblent donc voulues par les parlementaires, si l'on suit les critiques émises par les professionnels de l'histoire, à la manière de normes. Elles joueraient à plein régime dans la perspective d'une homogénéisation de la société, pour sa stabilisation, au regard de cette obsession politique de l'Un-Tout. Pourtant, depuis ces manifestations, une large part du propos historique et scientifique sur ces questions de mémoire a été fagocitée et récupérée par le politique. Si bien que le monde des historiens apparaît comme aphone, bien qu'ils ne cessent de répéter ne pas tolérer ces incursions du politique dans le domaine des chercheurs. Les « vérités d'Etat » que dénonçait Pierre Vidal-Naquet n'ont depuis, cessé d'être rejouées. Assistons-nous dans une certaine mesure, à la volonté inverse de celles défendues en 2005 par les historiens, soit celle des politiques mémorielles du présent, lesquelles obligerait les communautés à un exercice compliqué d'un devoir omniprésent de mémoire auquel toute colère et ressentiment auraient été retirés, se refusant totalement à un devoir d'histoire ? Comment le seul exercice du droit et de loi peut arriver à une telle suture ?

Jan Assmann nous rappelle que « rites et droit ont ceci en commun qu'ils soumettent l'agir humain à une prescription et placent l'agent dans le rôle de secundus à qui il incombe de « suivre » ». Nous y associons, dans le contexte des lois mémorielles et des commémorations analysées ici, le sens d'étalon, de norme et de principe sacré contenant des valeurs essentielles. Un code en d'autres termes. Ce canon dégage immédiatement sur la notion d'invariance : « Un canon, quel qu'il soit, fournit des repères sûrs, instaure la régularité, l'exactitude et la conformité, écarte l'aléatoire, l'arbitraire, le fortuit⁵³³ ». Le canon mémoriel, ainsi édifié, contribue par la force de la loi contraignante, à lutter contre tous les phénomènes de métamorphose, de transformation, d'incertitude et d'imprévisibilité, d'érosion du socle culturel. En ce sens, le canon tend à se démultiplier en période de perte de repères d'une société, de précarisation du présent et de possibles ressentiments – « les canonisations ont lieu à des époques où la polarisation intra-culturelle se renforce, où les traditions se perdent, où l'on doit opter pour un certain ordre⁵³⁴ » –, tandis que les lois mémorielles contribuent, quant à elles, non pas à créer une quelconque identité culturelle, mais

⁵³² Cf. René Rémond, « L'Histoire et la Loi », in *Etudes*, n°404, 2006/6, pp.772-773.

⁵³³ *Supra*, Jan Assmann, *La mémoire culturelle*, p.109. Et pour les citations du paragraphe.

⁵³⁴ *Ibid.*, p.113.

plutôt à la renforcer en l'inscrivant dans une tradition pérenne, une perspective, juridique et non purement historique, puisque l'histoire n'y suffit peut-être plus à elle seule.

Le contresens utile à notre propos se glisse justement dans cette opération. Il est en effet révélateur de souligner que les lois que nous présentons ici n'ont pas vocation à fixer dans le marbre une quelconque tradition historique à l'argumentation saturée, mais bien à canoniser une certaine mémoire, fruit de la seule rhétorique du sensible. L'urgence semble bien de dire le droit mémoriel, non d'inscrire un droit à l'histoire. Les textes juridiques le disent d'ailleurs clairement, puisqu'ils citent et s'appuient plus souvent sur les terminologies dérivées de la mémoire. De même, l'historien Antoine Prost avait déjà mis en garde les acteurs de ce mémorialisme, rappelant que l'on « fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas (...). Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire⁵³⁵ ». Si l'on poursuit notre réflexion, on pourrait affirmer que le canon de la loi renforce et maintient l'identité collective, tandis qu'il stabilise sa grammaire partagée par l'entier du groupe, ainsi que son sentiment d'appartenance à des valeurs consacrées. Il est donc révélateur que, de nos jours, le droit réfléchisse l'identité des collectivités de l'hyperprésent par la matière de la mémoire partagée, manifestement plus apte que le dialogue historique à s'inscrire avec un poids certain dans la réflexion culturelle. « La tentation du politique d'inscrire des vérités historiques dans la loi est la meilleure façon de mettre fin à la compréhension de l'histoire et au travail des historiens⁵³⁶ », rappelle, à ce titre, l'historien Vincent Duclert. De cette fixation d'un cadre juridique collectif du souvenir affecté, l'identité individuelle pourra, à son tour, y retrouver une perspective signifiante, plus large. « Le canon fonde un lien entre le « je » et l'identité collective. Il représente l'ensemble d'une société, et en même temps, un système d'interprétation et de valeurs dans la reconnaissance duquel l'individu s'intègre à la société et se construit en tant que membre de celle-ci⁵³⁷ ». Bien évidemment, toute identité collective forgée sur le canon, celui des lois, des commémorations ou des normes, refuse tout bonnement la leçon du relativisme antique, ainsi qu'une certaine forme de nuance et de remise en question, qui s'apparentent alors par leur dimension critique, à du révisionnisme au sens étymologique du terme, soit le projet même que propose la science historique, dans son principe fondamental de critique raisonnable et de dialectique évolutive. L'excès d'une mémoire canonique « légalisée » limite et renverse donc l'objectif et les enjeux mêmes d'un propos historique, puisque

⁵³⁵ Supra, Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, p.306.

⁵³⁶ Supra, Vincent Duclert, p.79.

⁵³⁷ Supra, Jan Assmann, p.114.

l'histoire est cette science étrange au présent dans lequel nous vivons, dont le savoir-faire reste toute entier tourné vers le questionnement des mythes et des immuables.

Par conséquent, les lois mémorielles ou lois de reconnaissance, n'aident en rien à créer les conditions favorables à l'émanation de travaux historiques indépendants, d'une écriture historique autonome, au contraire, elles ne font que fabriquer les conditions d'une idéologie du politique, par l'entremise d'un prétexte mémoriel dont le droit serait le socle. Comme si la mémoire de la nation⁵³⁸ se fondait sur le non-oubli du politique comme tel. Cette idéologie du politique, le politique en somme, apparaît au travers des commémorations du temps présent comme l'envers parfait de ce que cherchait la loi d'amnistie de 403 av. J.C., soit qu'à l'époque et pour la Grèce antique, « la politique, c'est faire comme si de rien n'était. Comme si rien ne s'était produit. Ni le conflit, ni le meurtre, ni la rancune. Définition isocratique-aristotélicienne de la politique, donc : ce qui commence où cesse la vengeance⁵³⁹ ». De nos jours, le mémorialisme politisé ou mnémopolitique, souhaite clairement atteindre les mêmes objectifs, bien que par un processus quasiment totalement inversé. C'est en effet en rappelant sans fin le conflit et les meurtres, les pertes et les sacrifices, que la paix civique pourra s'enraciner au cœur de la nation, laquelle aura retrouvé, par la culture juridique du souvenir officiel, à renouer avec ses propres valeurs fondamentales. La définition du politique deviendrait donc : ce qui commence où on ne cesse de se souvenir du conflit. Ce qui, de prime abord, promet une histoire encore longue à l'expression consacrée du « devoir de mémoire » qui est la langue des lois mémorielles, depuis que celles-ci ont fait irruption dans notre présent. D'abord parce qu'au couple de l'oubli du non-oubli / non-devoir de mémoire, est venu se substituer un autre couple, *non-oubli de l'oubli / devoir de mémoire*.

Cette tension n'est certainement pas prête de s'éteindre car, avec les générations qui ne cessent de se succéder, la métamorphose naturelle de la composition sociale provoque inéluctablement l'oubli des souvenirs, aussi bien individuels que collectifs, autour desquels les communautés se réunissent. Or, au moyen de la multiplication des lois mémorielles, ce processus « vital » est aujourd'hui empêché, au sens anglo-saxon et juridique du terme, puisque si les mutations socioculturelles suivent leurs cours, brusquées comme dans nos sociétés présentes,

⁵³⁸ Nous retournons ici une formule que nous devons encore à Nicole Loraux, laquelle affirmait dans son ouvrage déjà cité à de multiples reprises, la cité divisée, « comme si la mémoire de la cité se fondait sur l'oubli du politique comme tel », p.40.

⁵³⁹ Ibid., Nicole Loraux, p.155.

l'obligation faite à la mémoire, ce devoir de mémoire dans une communauté où la culture du souvenir trône en maîtresse du droit, force les communautés à se souvenir de faits qu'une période de deuil aurait éventuellement permis de neutraliser en les replaçant dans une perspective intelligible. Cet oubli, dont l'intelligibilité est justement vouée à se modifier, voire à se perdre. Ce sens désormais à prendre, à récupérer, est très exactement l'objectif des opérations politique et juridique sur la mémoire. Additionnées aux commémorations et adossées aux Mémoriaux, les lois mémorielles deviennent par conséquent le lieu d'une nouvelle interprétation de la mémoire collective et ce mémorialisme « a rendu obsolète l'idée d'un oubli réparateur⁵⁴⁰ ». Si bien qu'en figeant une culture patrimoniale du souvenir au cœur de la société qui la reçoit, ces actions juridiques deviennent à leurs tours des espaces d'une nouvelle exégèse présentiste. Que peut encore effectivement le regard performatif de l'histoire dans une société postcontemporaine qui se pare chaque jour de répétition d'un souvenir canonique, qui le transforme de manière quotidienne en un devoir de mémoire, en une obligation par le droit d'une certaine identité collective, et en une traque sans fin de bourreaux bientôt centenaires de cette mémoire blessée hier, sacralisée aujourd'hui dans l'espace ? Désormais, nos sociétés présentistes ne pourraient-elles pas fort bien s'accorder avec l'exhortation du judaïsme médiéval, magistralement explorée par Y. H. Yerushalmi⁵⁴¹, « Zakhor », « souviens-toi ! » ? La gêne persiste pourtant, puisqu'il n'en reste pas moins que ce n'est pas à l'Etat, à la politique ou à la justice d'interdire ou permettre une mémoire aux collectivités du présent, « c'est pourquoi du reste la (...) loi Gayssot qui punit les élucubrations négationnistes est mal venue, même si elle part de bonnes intentions : ce n'est pas à la loi de dire l'Histoire, il lui suffit de frapper la diffamation ou l'incitation à la haine raciale⁵⁴² ». C'est très exactement le biais induit dans le droit par le courant du mémorialisme, qui se sert des lois mémorielles pour faire œuvre de réécriture historique, en même temps qu'elle fixe de nouveaux tabous mémoriels pour les sociétés du présent.

V — DEVOIR DE MÉMOIRE, DEVOIR D'HISTOIRE

En 2016, une publication dédiée au devoir de mémoire nous a permis de confirmer, de manière beaucoup plus fine et méthodique, les impressions qui nous avaient été suggérées par l'observation du phénomène occidental de la mémoire pour la fin du XXe siècle. C'est donc tout-à-fait naturellement que nous présentons ici quelques étapes clés de l'émergence, puis de l'imposition

⁵⁴⁰ Supra, Henry Rousso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, p.290.

⁵⁴¹ Cf. Y. H. Yerushalmi, Zakhor. Histoire juive et mémoire juive, Gallimard, Paris, 1984.

⁵⁴² Supra, Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, p.15.

graduelle du devoir de mémoire, en tant qu'expression d'abord, puis comme catégorie du présent, telles que l'historien Sébastien Ledoux les a analysées dans sa thèse consacrée au devoir de mémoire⁵⁴³.

Si l'expression devoir de mémoire rentre dans le Larousse en 2003, nous pouvons repérer son existence dès le début des années 1970, même si c'est à la faveur du Procès Barbie, en 1987, qu'elle trouvera une résonance populaire plus accusée. L'histoire de cette formule s'accélère, même si de manière très irrégulière, au cours des années 1980. Là se joue une des premières mutations d'importance dans l'évolution et l'emploi du devoir de mémoire en France. Son usage public s'affirme et recouvre des sens multiples, dont celui d'un passé recomposé par le patrimoine et l'identité. Si le terme apparaît immédiatement en lien avec le social, quand peut-on comprendre qu'il se télescope avec les intérêts du politique ?

La jonction doit s'opérer dans les années 1980 – décennie de Shoah de Lanzmann, comme des Lieux de mémoire de Pierre Nora –, puisque l'hégémonie de la mémoire s'y distingue déjà, notamment par le glissement sémiologique qui s'opère pour le néologisme dont Sébastien Ledoux présente l'histoire. La mémoire se retrouve au centre d'un nouveau langage, regroupant plusieurs facettes sémentiques. L'irruption du politique au sein de cette vague mémorielle se comprend par sa volonté, en s'appropriant le devoir de mémoire, de mettre en avant les mémoires collectives et nationales, afin d'orienter le propos vers des discours très fonctionnels. L'objectif ciblé est alors l'identité collective. C'est en fusionnant ces objectifs politiques avec l'émergence d'une mémoire tout-à-fait singulière, celle des rescapés d'Auschwitz, que les autorités fabriquent les ferments essentiels d'une mémoire du présent hyperprésent. Bientôt, l'addition du devoir de mémoire et de la mémoire de la Shoah va devenir générique, les deux axes se trouvent et s'hybrident, jusqu'à devenir essentiels dans la définition collective de la mémoire au présent.

La greffe prend bien, à tel point qu'en 1991, le devoir de mémoire, c'est la mémoire de la Shoah. Certes, les activités de Serge Klarsfeld, comme celles d'autres organisations militant pour la

⁵⁴³ Supra, Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, CNRS Editions, Paris, 2016. Nous nous sommes, en grande partie, inspirés de ses analyses pour rédiger ce chapitre, qui se présente comme une confirmation plus détaillée, chronologiquement par exemple, des étapes dans l'évolution du mémorialisme, qui se sont démarquées lors de notre propre examen, plus général.

reconnaissance de la mémoire des déportés et rescapés, avaient fait beaucoup pour l'imposition du devoir de mémoire au sein du débat public français. Les actions entreprises par ces groupes fichent progressivement la question des criminels nazis ou collaborateurs français du régime de Vichy sur la place publique, forçant l'attention des politiques, de la justice, et plus généralement de la société, car c'est « autour de leurs noms [Lischka, Barbie ou Hagen] que sera réglé le problème de l'insolente quiétude de tous ces bourreaux⁵⁴⁴ ». En 1978 déjà, Serge Klarsfeld publie le Mémorial de la déportation des Juifs de France, soit 656 pages et 76'000 noms de déportés. Ses énormes et méticuleuses recherches historiques, précises et rigoureuses, démontrent à quel point la mémoire peut ne pas être incompatible avec l'exigence de la vérité, comme l'article de Vladimir Jankélévitch du *Nouvel Observateur* du 22 mai 1978 le fait remarquer : ce travail « s'impose d'abord à l'historien et aux militants antifascistes par l'énormité du travail qu'il représente et par la rigueur impitoyable, méthodique, minutieuse qui a présidé à son élaboration ». (...) Serge Klarsfeld « a donc choisi l'objectivité et la terrifiante précision des énumérations et des statistiques, sachant que cette précision et cette objectivité étaient elles-mêmes le plus implacable des réquisitoires ». Plus loin, le philosophe rajoute que « notre bonne mémoire, c'est le seul lien qui retient hors du néant les voyageurs fantômes des convois de la mort. Une plainte immense monte de la terre mélangée aux cendres des milliers de martyrs, elle nous supplie d'être fidèles, de protester et d'attester jusqu'aux siècles des siècles. Dans « mémorial », il y avait avant tout la mémoire. La bonne mémoire, Serge et Beate, mes amis, vous êtes les chevaliers de la bonne mémoire⁵⁴⁵ ».

Après cette publication suscitant débats et passions, le réveil de la mémoire juive en France, amorcé une dizaine d'années plus tôt, va aller croissant, notamment grâce à l'Association des Fils et des Filles de déportés des Juifs de France, lancée la même année. À ce propos, Serge Klarsfeld annonce qu'une « nouvelle grande aventure va s'écrire et une nouvelle force va impulser la mémoire de la Shoah, celle des orphelins⁵⁴⁶ ». En quelques sortes, cette dynamique va ouvrir sur cette fameuse décennie de la mémoire, celle des années 1980 et c'est avant tout dans les cours de justice que la cause mémorielle avancera. En ce sens, l'année 1978 est à considérer comme le surgissement de la question mémorielle en France et en Allemagne.

⁵⁴⁴ Supra, Beate et Serge Klarsfeld, p.339.

⁵⁴⁵ Ibid., pp.426-427.

⁵⁴⁶ Ibid., p.428.

Au travers des tribunaux de la mémoire engagés dès 1979⁵⁴⁷, avec les poursuites judiciaires ouvertes en France contre René Bousquet et Jean Leguay pour crimes contre l'humanité, l'imposition morale de la mémoire se confirme en effet, d'abord comme une sorte de remède pour repousser les courants négationnistes de la fin des années 1970. La mémoire, devenue vertu morale, servira tout autant à contrer la résurgence des thèses xénophobes, racistes ou antisémites, symbolisées par la montée du Front national de Jean-Marie Le Pen, dans ces mêmes années. La mémoire commence à endosser le statut de discours de véridiction pour contrer la négation du génocide, tandis que chacun de ces procès est l'occasion d'un « impressionnant voyage à travers la mémoire collective du peuple juif⁵⁴⁸ ». En tant que parole de vérité, dans la veine de la publication du livre de combat *Un Eichmann de papier* rédigé par Pierre Vidal-Naquet en 1981, « le devoir de mémoire est (...) associé à la lutte au présent contre l'extrême droite⁵⁴⁹ ». C'est ainsi que la formule s'inscrira de plus en plus nettement dans les manifestations publiques remémorant le passé de la déportation et du génocide – à commencer par la présence des organisations représentant les déportés et leurs descendants au 50^e de la rafle du Vel' d'Hiv', le 16 juillet 1992. Cette commémoration très spéciale pour la France servira d'élément déclencheur d'un devoir de mémoire dont l'objectif essentiel s'attachera à faire la lumière sur Vichy, un passé qui ne passe pas⁵⁵⁰. Quelque part entre « justice et mémoire⁵⁵¹ », la formule s'utilise en tant qu'obligation morale, afin d'opérer un examen de conscience, et d'abord pour dénoncer les crimes que des Français collaborateurs ont commis pendant l'occupation, ce qui n'est pas une mince affaire pour la mémoire collective française. Le retour du refoulé de la collaboration du gouvernement de Vichy servira donc d'élément déclencheur au devoir de mémoire pour la France. Assez rapidement, la mémoire et son devoir, par la justice qui la prolonge, deviennent une sorte de nouvelle herméneutique du passé, ouvrant la voie à une véritable déferlante mémorielle.

Lorsque l'historien Pierre Nora s'empare de la formule, en 1983, c'est pour poser la question de savoir où va l'histoire ? Ce que l'on saisit immédiatement, ce sont les buts de ce devoir de mémoire : un combat pour la vérité, ainsi qu'une mission de justice. Mais c'est véritablement avec

⁵⁴⁷ En fait, cette prise en main de la mémoire des années sombres par la justice connaît son point de départ en Allemagne, avec le « Procès de Cologne », lequel, entre le 23 octobre 1979 et le 30 janvier 1980, juge les anciens nazis Heinrichsohn, Hagen et Lischka. En 1979, le Parlement allemand votera à son tour l'imprescriptibilité des crimes nazis, quinze ans après la France.

⁵⁴⁸ Supra, Serge et Beate Klarsfeld, p.447.

⁵⁴⁹ Supra, Sébastien Ledoux, p.105.

⁵⁵⁰ Cf. Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard/Pluriel, Paris, 2013 et Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Seuil, Paris, Paris, 1990.

⁵⁵¹ Titre de la plaidoirie menée par Serge Klarsfeld, lors du procès de Klaus Barbie, en juin 1987.

la plaidoirie de l'avocat Serge Klarsfeld au procès Barbie, en juin 1987, que l'expression devoir de mémoire devient un enjeu national, de même que c'est à ce moment que la mémoire de la Shoah finit de s'imposer dans le débat public. L'énorme labeur entrepris par le couple Klarsfeld et leurs associations – et toutes celles qui se structurent à leur suite dans ce que Serge Klarsfeld appelle les « militants de la mémoire de la Shoah » – constitue le parfait contre exemple à qui voudrait opposer de manière inconditionnelle et caricaturale mémoire et histoire. Derrière ce travail de titans, que de démarches, que de recherches, que d'enquêtes, que d'archives fouillées, que de persévérance, que de rigueur et de soucis de la vérité. Ce qui montre, dans ce cas précis, que la mémoire peut être historique et que les Klarsfeld sont des historiens de la mémoire.

Par conséquent, les tribunaux mémoriels des années 1980-1990, où l'on jugeait les bourreaux du défunt régime nazi, à commencer par les Français qui avaient collaboré, s'imposent comme la dynamique motrice de l'inscription du devoir de mémoire au sein de la cité, d'abord parce que « la mémoire fonctionne grâce au besoin de justice⁵⁵² ». En ces occasions, le devoir de mémoire finira de s'installer dans les usages politiques, publics, juridiques et sociaux de l'Hexagone, d'autant plus fortement qu'il est vécu comme un rempart aux ravages des « profanateurs de sépultures⁵⁵³ » que sont les négationnistes dans ces mêmes années. Mémoire, devoir de mémoire, action de mémoire, militant de la mémoire, verdict de la mémoire... les déclinaisons multiples du néologisme original rentrent, entre 1983 et 1987, en concurrence avec le travail des historiens sur cette question qui commence à faire sens pour la société. Cette transition vient confirmer les constats que cet essai avait établis en diverses occasions de notre réflexion, bien que par d'autres angles d'analyse. La pénétration du vocabulaire, ce que Sébastien Ledoux dénomme une « grammaire de la mémoire mise en œuvre⁵⁵⁴ », au sein du débat public devient un baromètre fiable pour imaginer l'installation progressive du discours sur la mémoire, ainsi que de la pensée mémorielle au sein des collectivités occidentales.

Tout est prêt pour l'invention d'une politique de la mémoire. Celle-ci cherchera à réaliser trois objectifs majeurs : rappeler les souffrances françaises et juives dues à la Shoah ; lutter contre la perte de mémoire nationale, donc contre le déclin de l'identité de la nation ; retrouver les chemins de l'homologie. Les sociétés étaient à passer, par l'irruption des mnémopolitiques, du souvenir, à la

⁵⁵² Supra, Serge et Beate Klarsfeld, p.526.

⁵⁵³ Expression issue de la plaidoirie de Serge Klarsfeld au procès de Faurisson, en juillet 1981.

⁵⁵⁴ Supra, Sébastien Ledoux, p.58.

mémoire de ce souvenir et à son injonction. Sans énumérer ici toutes les étapes de cette fusion progressive de la politique dans la mémoire, que l'historien décrit avec minutie dans son ouvrage, rappelons simplement que la geste mnémopolitique débute avec la cérémonie de l'arrivée au pouvoir du Président François Mitterand, le 21 mai 1981, et elle ne va jamais être démentie dans la suite du projet politique français. 1981, c'est véritablement cette rupture sémentique dans l'utilisation de la mémoire, laquelle cesse d'être un expédient, pour devenir la finalité du projet politique. Dès cette élection, la France retourne donc à son histoire, mais par la mémoire.

Ensuite, que ce soit au travers de la création d'institutions gouvernementales, comme la Commission Nationale de l'Information Historique pour la Paix (CNIHP) en 1982, ou la Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique (DMIH) dix ans plus tard, cette politique de la mémoire de plus en plus accusée va « fixer la mémoire patriotique⁵⁵⁵ », en créant des lieux de mémoire et des héros, en animant les lieux de mémoire par des commémorations, en mettant en scène des acteurs de la mémoire et en se chargeant des relations avec l'enseignement. Les lois mémorielles, que l'historien qualifie de lois de reconnaissance, doivent naturellement être considérées comme la résultante de cette politique de la mémoire. Toutes ces activités sont bien à l'origine d'un mémorialisme étatique, celui dans lequel nous vivons actuellement.

À ce titre, 1992 se distingue comme l'année où la titularisation de la formule devoir de mémoire accélérera son accession au rang de morale sociale, du moins à celui de valeur essentielle d'un présentisme balbutiant : 50^e de la rafle du Vel' d'Hiv', inauguration de l'Historial de Péronne, ouverture et fermeture des instructions judiciaires à l'encontre de René Bousquet et Paul Touvier, récupération par les médias d'un devoir de mémoire, au travers d'émission comme La marche du siècle du 10 juin 1992, consacrée au 50^e de la rafle, publication du dernier volume des Lieux de mémoire de Pierre Nora... la mémoire devenait le théâtre des conflits de la société française face à son passé et elle cherchait les moyens de trouver l'union en réduisant les fractures dues à la dette morale. Au-delà de l'Atlantique, 1992, au travers des célébrations fastueuses du 500^e de la « découverte des Amériques, initiait également un débat similaire aux Etats-Unis.

Pour revenir sur le sol de la France, si une chose est certaine dès cet instant, c'est que « le devoir de mémoire est inscrit dans une rhétorique de la dénonciation d'une injustice, l'occultation

⁵⁵⁵ Ibid., p.73.

de la vérité sur la complicité de Vichy dans la déportation des Juifs, son dévoilement au nom des « droits de l'homme et du citoyen » contribuant à « l'instruction civique » auprès des jeunes générations, à l'exercice de la justice, et à la lutte contre le Front national⁵⁵⁶ ». La mémoire, dans ce virage, commence à endosser le rôle de discours de véridiction et le dispute en cela, dès le début de cette décennie, à l'histoire scientifique. Les différentes prises de parole de Robert Badinter, alors Président du Conseil Constitutionnel, dès l'année 1992, soit à l'occasion de la cérémonie du 50^e de la rafle, ou sur les propositions de lois à l'Assemblée, confirment que le devoir de mémoire s'inscrit « dans une rhétorique de la dénonciation d'une injustice, l'occultation de la vérité sur la complicité de Vichy dans la déportation des Juifs, son dévoilement au nom des « droits de l'homme et du citoyen », contribuant à « l'instruction civique » auprès des jeunes générations, à l'exercice de la justice, et à la lutte contre le Front national⁵⁵⁷ ». Le devoir de mémoire devient un impératif de vérité, par son aspect thérapeutique, central pour un pays qui commence à regarder son passé en face, qu'il soit ombre ou lumière. Dans les dernières années du siècle, se sont les médias publics qui, en grande partie, finiront de porter et socialiser l'expression-formule-langue, laquelle échappe alors complètement aux historiens de métier. Dès ce moment, le devoir de mémoire s'installe durablement, comme « une formule construite par un problème public, dans une rhétorique compassionnelle⁵⁵⁸ ».

Entre pratiques commémoratives, éducation citoyenne, instructions judiciaires, réclamations de réparation et de reconnaissance, construction des lieux mémoriels du « pacte territorial », le devoir de mémoire devient, entre 1992 et 1997, une « pratique commémorative officielle de l'Etat français⁵⁵⁹ ». Cette dette mémorielle s'impose comme référence politique et médiatique. Rhétorique de dénonciation, mais également institutionnalisation par la politique mémorielle. La justice et la politique sont confirmées en tant que terrains d'inscription de la mémoire dans le réel. Puis, la mémoire de la Shoah ouvre sur un polymémorialisme, en tant que référentiel et outil de mobilisation pour les autres mémoires. En effet, la mémoire du génocide, soit sous la forme politique de la dette, soit sous l'aspect, plus scientifique, du travail de mémoire, va opérer, dès la fin des années 1990, comme « outil de mobilisation pour les autres mémoires⁵⁶⁰ ». Cette séquence nous paraît essentielle pour comprendre la massification et l'accélération d'un mémorialisme, désormais multiple et mondialisé. Ce qui pousse Sébastien Ledoux à affirmer qu'à la fin des années 1990, « la

⁵⁵⁶ Ibid., p.105.

⁵⁵⁷ Ibid., p.105.

⁵⁵⁸ Ibid., p.137.

⁵⁵⁹ Ibid., p.154.

⁵⁶⁰ Ibid., p.179.

grammaire du devoir de mémoire sort ainsi du cadre référentiel de la Shoah pour mobiliser d'autres objets du passé, et d'autres questions du présent⁵⁶¹ ».

Au début des années 2000, comme nous l'avons nous-mêmes constaté, la contestation scientifique s'élève contre cette mnémopolitique tous azimuts, à la suite d'une tentative de récupération de cette mémoire par un travail d'histoire scientifique. L'Historial de Péronne, tout en ne niant pas l'aspect compassionnel du mémorialisme, a fait beaucoup pour trouver les chemins d'une hybridation des deux réalités du passé, dans un discours du présent se voulant le fruit d'un parcours analytique et raisonné. On observe donc une critique du devoir de mémoire, rappelant que l'obligation première, lorsqu'on pense au passé, c'est le devoir d'histoire. Depuis, et malgré ce sursaut de raison, nous sommes aux prises avec une véritable « politique nationale du passé, au nom du « devoir de mémoire »⁵⁶² ». Les conditions d'une religion civile du souvenir sont réunies dès le début du nouveau siècle.

Puis, et c'est encore valable de nos jours, le mémorialisme a initié de nouvelles pratiques culturelles, une nouvelle culture globalisée de la mémoire, où nous pouvons reconnaître des devoirs de mémoire luttant pour la reconnaissance de l'esclavage, de la conquête de l'Amérique, de la guerre d'Algérie ou celles, plus actuelles, de la Bosnie et du Rwanda... Depuis les années 2000, la mémoire n'est plus simplement un terme politique et juridique, portée par des associations réclamant reconnaissance et réparation, mais elle a intégré la société dans son ensemble, au travers de ses usages politiques, sociaux, nationaux et mondialisés, même si ses emplois semblent fléchir dès 2009. Le péril de cette situation ? Il est simple, et les mots de Paul Ricoeur viendront résonner en guise de synthèse : « (...) mobiliser ce « devoir de mémoire » », (...) « au service de l'abus de mémoire. C'est peut-être là que réside l'ultime danger des manipulations de la mémoire. Cautionner la frénésie des commémorations par le devoir de mémoire... Contre cet usage, usage pervers de devoir de mémoire, il faut peut-être faire une place à un certain usage du devoir d'oubli⁵⁶³ ».

⁵⁶¹ Ibid., p.178.

⁵⁶² Ibid., p.204.

⁵⁶³ Cf. Paul Ricoeur, « Vulnérabilité de la mémoire », in Jacques Le Goff (dir.), Patrimoine et passions identitaires, Fayard, Paris, 1998, p.30, cité par Sébastien Ledoux, p.223.

Parce qu'il faut ouvrir un futur au passé

Paul Ricoeur

À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

I — ECLIPSE D'HISTOIRE

Arrivés au terme d'un cheminement qui nous a permis d'envisager aussi bien des réflexions purement théoriques que quelques études de cas pratiques assez symptomatiques de notre propos, il devient important de mettre en perspective ce que nous avons cru pouvoir apporter comme réponses à nos problématiques de départ. Sans toutefois nous départir ici de la modalité de l'essai, puisque telle était notre volonté initiale, à la manière de « l'exercice de la pensée » qu'annonce le directeur de la collection Essais chez Gallimard, Eric Vigne. Nous avons tenté une mise à distance des certitudes reçues sans discernement, une mise en perspective des incertitudes cumulées jusqu'ici parmi les collectivités de la mémoire et les mémoires collectives. Au sein de l'interrogation qui fut notre préoccupation durant cet essai, nous nous sommes plus attachés à la question elle-même qu'à la construction d'une réponse close et arrêtée une fois pour toutes, nous inquiétant plutôt des points d'infléchissement, des déplacements induits par la mise en intrigue, des métamorphoses mentales qu'elle présuppose. En somme, nous avons fait du rappel de George Braque notre mot d'ordre : « Contentons-nous de faire réfléchir, n'essayons pas de convaincre ».

Aimé Césaire disait que « la voie la plus courte pour l'avenir est toujours celle qui passe par l'approfondissement du passé⁵⁶⁴ ». Pourtant, ce que nous ont suggéré ces quelques pages est tout autre pour nos sociétés postcontemporaines, hyperprésentes et hypermnésiques. Cette époque présente laisse plutôt entrevoir des malaises certains et des contradictions sévères au sein de l'historiographie présentiste occidentale. La désorientation, la perte de bornes de repères et les bégayements sont manifestes dès qu'on observe l'historiographie du temps présent. Il semble en

⁵⁶⁴ Cf. Aimé Césaire, Actes du premier congrès international des écrivains et artistes noirs, édités comme numéro spécial de la revue *Présence Africaine*, sous le titre « Culture et décolonisation », aux pages 190-205, n° VIII-IX-X, juin-novembre 1956 ; et Paris-Sorbonne, 19-22 novembre 1956 pour le Congrès.

effet, partout où l'on porte notre regard, que l'histoire, tout comme les sciences sociales en général, gèrent mal ce tournant profond de la mondialisation et des mutations qu'elle engendre sur notre rapport à la culture, au passé, à l'identité, à l'espace, au temps, ainsi qu'au savoir. Curieusement pourtant, à mesure que le XXe siècle touchait à sa fin, les sociétés occidentales disposaient de connaissances du passé en nette augmentation, l'accès à ces savoirs renouvelés – scientifique comme historique – étant de plus en plus facilité, puisqu'aujourd'hui, avec la numérisation des archives et des sources, leur disponibilité s'en trouve mondialisée. Or, si les sentiments d'appartenance collective et d'identité des groupes se sont accentués, la connaissance pure, scientifique, factuelle – l'histoire savante – avait subi une indéniable altération dans le sens d'une métamorphose de ses finalités. Le sentiment de continuité se transformait en quelque chose d'autre, semblait opérer une mue. Enchaînée dans cette dynamique, l'histoire paraît aujourd'hui de plus en plus décalée et pouvoir de moins en moins bien fournir des réponses aux interrogations sur le présent que se posent les sociétés d'aujourd'hui. Les termes de ce paradoxe ne cessent de s'écarteler sous nos yeux encore, notamment comme cette étude a tenté de l'exposer, par l'action du mémorialisme, symptôme paroxystique d'un malaise profond gangrénant l'identité collective. Au fond, il apparaît bien que le mémorialisme puisse se comprendre comme un abrégé régressif d'histoire, lequel souhaite renfermer tout ce qu'on a besoin de savoir de l'Histoire dans le corset d'un discours ritualisé. En d'autres termes, l'excès de mémoire piège l'histoire. Celui-ci semble de plus en plus prégnant dans la formation de notre rapport au passé, ce régime d'historicité du présentisme longuement observé. Ce mémorialisme présentiste brouille sûrement la relation entre la réalité historique telle que des recherches peuvent la reconstituer, et la vérité politique, reléguant la première en arrière-fond d'un discours ne traitant finalement que du présent. Et que dire alors du déséquilibre manifeste dans cette alliance qui devait pourtant prévaloir entre mémoire et histoire ?

On se souviendra ici que le propos a débuté en déroulant le fil de l'histoire, suivant pas à pas le rôle social du témoin et du rescapé de la Shoah. Nous avons réalisé l'ouverture d'une nouvelle ère mémorielle basée sur le souvenir, sur l'impossibilité de l'oubli de cette catastrophe par la place prépondérante qui était dès lors offerte aux témoins, aux victimes et survivants de ces exterminismes, ainsi que sur les Mémoriaux qui leur étaient consacrés. Le temps du polymémorialisme généralisé était advenu. En effet, « l'investissement considérable, national et international, de ces trois dernières décennies sur la commémoration de la Shoah (...) a donné à cet événement une centralité qu'il n'avait pas dans les représentations de 1945 (...) ». La conséquence est à l'origine de l'espèce de tangage que subit l'historiographie depuis, puisque « l'on demande à des générations nées plusieurs décennies après les faits de considérer le souvenir de cette

catastrophe comme s'il s'était produit hier, d'en ressentir encore une part de l'impact émotionnel, d'en porter la responsabilité morale et d'en assumer une part de son coût matériel⁵⁶⁵ ». En d'autres termes, par cette condensation mémorielle sur l'horreur de la Shoah, une certaine pulsion à l'abolition de l'horizon vertical, généalogique, est venue lisser la vision du passé pour l'aplanir sur l'horizon du présent et son espace, pour l'immerger dans le traumatisme récurrent et éternel d'une catastrophe que les sociétés actuelles n'ont pas vécue, pourtant sans cesse transmis depuis. L'ère du souvenir de la Shoah a forcément ouvert sur l'ère mémorielle plus globale dont la caractéristique principale et paradoxale est d'avoir permis l'avènement d'un temps désynchronisé en surface, mais résultant d'une juxtaposition de synchronie et de diachronie. La mémoire de la Shoah ouvrait de plus la voie à toutes les autres dettes mémorielles en souffrance, en effet, « l'importance accordée à la Shoah par les Occidentaux réactive les blessures symboliques des autres communautés mémorielles qui s'estiment elles aussi victimes, mais se vivent comme « exclues du nouvel ordre victimaire ». L'Holocauste va donc jouer un rôle crucial dans la construction de cette concurrence des victimes et dans la surenchère des réclamations financières⁵⁶⁶ ». La souffrance des communautés juives servira donc à étalonner toutes les autres souffrances, dont les mémoires seront garantes, phénomène que l'historien Henry Rousso qualifie de « mémoire matricielle⁵⁶⁷ ». Dans ce contresens permanent, le présent s'est imposé aux identités collectives comme la force prégnante de structuration sociale, comme le régime d'historicité par excellence et majoritaire. Or, ce présent peuplé des mémoires des catastrophes du passé récent du XXe siècle, ne peut être un présent apaisé. Il charie, au contraire, dans l'hyperprésent, la cohorte des maux du passé dont les plaies restent à vif ; la responsabilité en incombe avant tout aux rituels commémoratifs et à l'impérialisme mémoriel qui condamnent les sociétés présentes à ne jamais pouvoir oublier, selon la formule bien connue : « We are what we remember⁵⁶⁸ ».

Soyons clairs, et quand bien même l'entièreté de cet essai a tenté d'en critiquer les aspects négatifs, les sociétés ont crucialement besoin de la mémoire, mais pas à n'importe quel prix, sous peine, comme le rappelait Tzvetan Todorov, d'inverser complètement les polarités positives que la mémoire peut engendrer sur une collectivité et sur son histoire : « On comprend aisément dès lors pourquoi la mémoire s'est trouvée pourvue d'un tel prestige aux yeux de tous les ennemis du totalitarisme, pourquoi tout acte de réminiscence, fût-il le plus humble, a pu être assimilé à la

⁵⁶⁵ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, p.143.

⁵⁶⁶ Supra, Antoine Garapon, p.239.

⁵⁶⁷ Supra, Henry Rousso, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*. La mémoire matricielle est le titre du chapitre X de l'ouvrage.

⁵⁶⁸ Cf. Michael S. Roth, « We are what we remember (and forget) », in *Tikkun*, vol.9, issue 6, Nov/Dec. 1994, p.41.

résistance antitotalitaire. Peut-être sous l'influence de quelques écrivains de talent qui ont vécu dans des pays totalitaires, cette valorisation de la mémoire, cette mise en accusation de l'oubli s'est répandue ces dernières années hors de son contexte d'origine. On entend souvent aujourd'hui une critique formulée à l'endroit des démocraties libérales de l'Europe occidentale ou de l'Amérique du Nord, auxquelles on reproche de contribuer à leur tour au dépérissement de la mémoire, au règne de l'oubli. Précipités dans une consommation de plus en plus rapide d'informations, nous serions voués à leur élimination tout aussi accélérée ; coupés de nos traditions et abrutis par les exigences d'une société des loisirs, dépourvus de curiosité spirituelle comme de familiarité avec les grandes œuvres du passé, nous serions condamnés à célébrer allègrement l'oubli et à nous contenter des vaines jouissances de l'instant. La mémoire serait menacée ici, non plus par l'effacement des informations, mais par leur surabondance. Ainsi, de manière moins brutale mais finalement plus efficace, car ne suscitant pas notre résistance, faisant de nous au contraire les agents consentants de cette marche vers l'oubli, les Etats démocratiques conduiraient leur population au même but que les régimes totalitaires, c'est-à-dire au règne de la barbarie⁵⁶⁹ ». Ici se révèlent donc les risques d'un abandon européen à un excès du culte des commémorations, de même que la polarisation du discours des victimes que cet essai cherchait à remettre en question. En tous les cas, quelle que soit la crise que traverse ce présent, la mémoire en a absolument besoin comme « d'un présent perpétuel, sans passé, qui se suffit à lui-même à chaque instant et qui s'efface au fur et à mesure⁵⁷⁰ », à la manière de l'empreinte de pas sur la grève que Michel de Certeau décrivait. Le triomphe de la mémoire est bien dévoiement de celle-ci, tout comme il est la manipulation de l'histoire, alors qu'il trahit certainement l'avènement du présentisme.

Pour autant, il faut rappeler au moment de conclure que le mémorialisme n'est de loin pas un processus unique inhérent au seul cas français. Il serait en effet primordial de comprendre comment le Rwanda, l'ex Yougoslavie, par exemple, ou le Cambodge, entretiennent la mémoire du génocide et quels types de Mémoires, de politiques mémorielles ont reçu la préférence des exécutifs rwandais et cambodgiens qui ont suivi les massacres. Il est certain que différentes modalités de la représentation de la mémoire génocidaire pourraient être judicieusement analysées pour remettre en perspective et critiquer le modèle du mémorialisme proposé ici. Pour autant, nous ne doutons pas de pouvoir retrouver des étapes similaires, peut-être agencées différemment du modèle européen d'Après-guerre, mais tout autant travaillées par les séquences du jugement, de la réconciliation, de

⁵⁶⁹ Supra, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, pp.12-13.

⁵⁷⁰ C'est par ces mots que Alain Robbe-Grillet avait défini ce que devait être le Nouveau Roman. Cf. Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*, Gallimard, Paris, 1963, p.165.

l'anamnèse, du cérémonial des commémorations, de la construction des monuments du souvenir, des commissions d'historiens et des associations de victimes demandant réparations, d'une justice faisant œuvre d'écriture historique, du rôle prépondérant du témoin enfin.

Jacques Le Goff nous avait pourtant déjà mis en garde par deux fois, dans les dernières pages de son ouvrage *Histoire et mémoire*, publié en français en 1988, mais dont les premières éditions en italien remontent à 1977. En balayant de son regard acéré la condition de « l'industrie historique » de cette décennie si particulière et essentielle pour notre étude, il avait déjà, en grand visionnaire attentif des points d'inflexion de nos sociétés, entrevu les dangers des métamorphoses qui commençaient à perturber le discours historique. Une mise en garde complètement ignorée et même retournée si l'on s'appuie sur les nombreux constats que cet ouvrage consacré au poids de « l'industrie de la mémoire » sur nos sociétés hyperprésentes a voulu isoler et observer. Lisons plutôt : « La mémoire, où puise l'histoire qui l'alimente à son tour, ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir. Faisons en sorte que la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes⁵⁷¹ ». Presque quarante années se sont déroulées depuis que cette alerte a été formulée par le médiéviste français et dans quel état se trouve la condition historique en 2017 ? Force est de constater, au terme de cette enquête, si tant est que ces constats soient vérifiés par de nouvelles études à venir sur cette thématique singulière, que la mémoire présentiste, mémoire culturelle par excellence, loin d'être uniquement et innocemment « la continuation des entreprises historiques du passé par d'autres moyens⁵⁷² », a débordé les modes du dialogue historique, jusqu'à rabaisser ce procédé de connaissance au simple rôle subordonné de faire-valoir, de prétexte légitimant, d'argument d'autorité, de témoin assisté, tandis qu'elle s'est imposée dans l'essentiel des modalités des rapports entre les hommes et leur passé, que celui-ci soit individuel ou collectif, horizontal comme vertical. L'ère de la suprématie mnémopolitique – du mémorialisme présentiste –, symbolisée par la multiplication des mnémotopes et des commémorations, en cela, s'est dirigée en sens inverse du chemin qu'avait osé suggérer Jacques Le Goff, en guise d'ouverture futuriste du rôle de l'histoire : « Mais, science du temps, l'histoire est une composante indispensable de toute activité dans le temps. Plutôt que de l'être inconsciemment, sous forme d'une mémoire manipulée et déformée, ne vaut-il pas mieux qu'elle le soit sous la forme d'un savoir faillible, imparfait, discutable, jamais parfaitement innocent, mais que sa norme de vérité et ses conditions professionnelles d'élaboration et d'exercice permettent d'appeler

⁵⁷¹ Supra, Jacques Le Goff, p.177.

⁵⁷² Cf. Erik Hobsbawm, « The Revival of Narrative » : some comments », in *Past and Present*, n°86, 1980, pp.3-8.

scientifique⁵⁷³ ? ». De la mnémohistoire de Le Goff et Assmann, il semble bien que l'on soit passé, dans les forges des procès mémoriels et des mnémotopes, à la mnémopolitique, laissant choir quelque part sur le bas-côté de la route temporelle, la notion désormais étrangement étrangère d'histoire « savante », tandis que le temps des néo-mnémogonies spatiales surgissait. En 1992, lorsqu'il s'est agi de clore cette vaste entreprise intellectuelle et historique que furent les Lieux de Mémoire, Pierre Nora, dans un texte qui s'apparente à une forme de conclusion, l'écrivait de manière limpide : « La commémoration proprement nationale et civique a sombré, elle, dans le politique », (...) « la politisation de la commémoration, partiellement responsable de sa profilération, a transformé, en fait, le système tout entier : elle l'a laïcisé, démocratisé, elle l'a rapproché de la manifestation⁵⁷⁴ ».

Ce n'est pourtant pas l'idée même de l'existence d'une politique de la mémoire qui nous semble inféconde – nous l'avons écrit à plusieurs reprises –, bien au contraire, mais il semble manifeste que l'équilibre intelligent et pondéré d'une telle politique reste à repenser, un peu dans la veine des préoccupations qui avaient pu pousser Paul Ricoeur à écrire *La mémoire, l'histoire, l'oubli* au détour du nouveau millénaire, dans lequel il avertissait déjà : « (...) je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués⁵⁷⁵ ».

Etait-ce une évolution prévisible ? À une société qui avait broyé les principes d'humanité et les avait précipités dans les fosses communes dès les années 1930, qui dans sa folie exterministe avait voulu façonner un homme nouveau, il en est résulté un homme jetable⁵⁷⁶. Quoi de plus logique, si l'on se souvient encore que l'histoire est à l'image de l'homme qui la conforme, qu'à l'homme jetable corresponde désormais une histoire jetable ? Partant, l'histoire, subissant les à-coups de la mémoire, peut-elle encore être cette force de l'intellect, seule capable de construire une phronêsis, une conscience éclairée ?

⁵⁷³ Supra, Jacques Le Goff, p.350.

⁵⁷⁴ Cf. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora, *Les Lieux de Mémoire*, III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, p.4694.

⁵⁷⁵ Supra, Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Avertissement, p.I.

⁵⁷⁶ Supra, Bertrand Ogilvie, *L'homme jetable. Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Editions Amsterdam, Paris, 2012.

Cette perception paraît encore plus accusée dans un spectre de déclin sociétal. Les civilisations, par leur durée même, s'épuisent, dénègèrent, déclinent, comme l'avait déjà montré Oswald Spengler en son temps⁵⁷⁷. C'est pourquoi le rapport au temps doit être périodiquement régénéré, revitalisé. S'insinue alors au sein de ces interstices une incertitude croissante quant à la lecture historiographique du passé, mais également du présent et du futur. Les commémorations tentent alors de servir l'office contraire dans les temps hyperprésents. Pourtant, très loin déjà, nous étions capables de repérer les racines de cette éclipse d'histoire par la mémoire. De nos jours, c'est la tradition de l'identité temporelle de l'être humain et ses manifestations qui s'en trouvent questionnées. Ce temps rituel et liturgique, nous l'avons longuement observé, est nécessairement autiste puisque circulaire, l'irruption de la mémoire agit donc comme une éclipse d'histoire. Ne sommes-nous d'ailleurs pas à observer sur la scène religieuse la multiplication de courants messianiques, pour une part eschatologiques – synonymes forts ici d'une irrationalité en recrudescence –, au sein même des monothéismes, dès le XXe siècle et même avant ? Il faudrait d'ailleurs chercher à quels points ces phénomènes sont plus que simplement concomitants, puisqu'en l'état, nous sommes plus que conscients de l'aspect conjectural de ces dernières réflexions.

L'histoire devient immédiate⁵⁷⁸, au sens de la définition qu'en avait fournie à l'époque Jean Lacouture, reprise ensuite par Jean-Claude Guillebaud. Or, qu'avons-nous traqué durant cet essai, si ce n'est la confrontation entre « l'homme historique », celui qui se sait inscrit dans le temps, dans une durée et dans l'écrit, et l'homme des civilisations du mythe, l'homme « sans histoire », ou l'homme-mémoire, celui qui se sait inscrit dans l'instantané et se pense en rapport à l'espace, mais dans une oralité certaine ? La société occidentale cessera-t-elle donc de « faire de l'histoire », et basculera-t-elle l'évidence de sa critique rationnelle dans une répétition ritualisée d'archétypes, d'actes héroïques, a-historiques par définition ? Quelles que soient les réponses à ces interrogations souffrantes, il est évident que le devoir de mémoire, qui se construisait déjà à l'orée du XXe siècle comme un serment collectif, une obligation du non-oubli, une névrose obsessionnelle s'emparant

⁵⁷⁷ Cf. Oswald Spengler, *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle. Forme et réalité*, Nrf, Gallimard, 1976 (première édition en 1923), et Oswald Spengler, *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle. Perspective de l'histoire universelle*, Nrf, Gallimard, 1976.

⁵⁷⁸ « En quête de tentative de définition, « l'immédiatisme » serait tenté de suggérer que la discipline qu'il s'efforce de pratiquer ne porte pas exactement sur ces changements et moins encore sur le « changé » ; mais sur le « changer ». Comme Malraux ouvrait la voie à l'existentialisme tragique et littéraire en faisant dire au héros de la Voie royale que ce qui compte n'est pas la mort, mais le « mourir », ainsi « l'immédiatiste » porte-t-il son attention prioritaire sur ce passage existentiel ». Jean Lacouture est le créateur de la collection éponyme aux Editions du Seuil en 1963, collections que reprendra par la suite Jean-Claude Guillebaud. Cf. Jean Lacouture, « L'histoire immédiate », in Jacques Le Goff, *La Nouvelle Histoire*, Editions Complexe, Paris, 1999, p.270.

d'objets mythiques dénués d'épaisseur historique véritablement achevée, réduisait déjà par son émergence, une lecture globale, critique et nuancée. Dans le même temps, le mémorialisme rendait obsolète l'injonction ricoeurienne à l'indétermination entre mémoire et histoire. Pourtant, cet horizon d'attente, les commémorations le consacrent en véritable éclipse de l'histoire par la mémoire. Et l'histoire, à son tour, endosse le rôle second d'erreur utile. Le mythe comme parade défensive à la terreur d'une possible fin de l'histoire, comme rempart au déclin du christianisme, ou plus généralement du monothéisme, et de sa définition d'un homo historicus, d'une humanité inscrite dans une durée, une évolution, une linéarité, un progrès et un processus. Il en va donc du recours aux mythes comme du retour des messianismes présentistes.

II — RÉQUISITOIRE POSTCONTEMPORAIN CONTRE L'HISTOIRE-JETABLE ?

« L'exigence de raison n'est pas inspiré par la recherche de la vérité, mais par celle de la signification. Et vérité et signification ne sont pas une seule et même chose⁵⁷⁹ », écrivait Hannah Arendt dans *la Vie de l'Esprit*. Cette recherche de sens peut très bien, en définitive, être ce que cet essai sur l'ère de la mémoire nous a proposé comme la meilleure piste pour comprendre l'impossibilité – réduction de la possibilité serait une meilleure expression – de plus en plus manifeste d'un discours historique sur le passé récent.

Etant donné que le mémorialisme et la mnémopolitique s'imposent comme les deux modes d'un même récit de légitimation du pouvoir par le savoir, ceux-ci se révèlent comme une modalité d'un « discours herméneutique contemporain⁵⁸⁰ ». Au cours de cette redistribution entre raison et passion, on constate en effet le lien indéfectible entre savoir, institution et pouvoir ; entre la science qui devrait valoir pour elle-même, obéissant à ses propres règles, sans contraintes internes ou externes, et cette instrumentalisation de la mémoire par le politique. La seule légitimité du savoir, nous dit Lyotard, c'est de « permettre à la moralité de devenir réalité. Ainsi s'introduit une relation du savoir à la société et à son Etat qui est en principe celle de moyen à fin⁵⁸¹ ». On peut légitimement se demander si ce que nous avons exposé dans cet essai, c'est-à-dire la dynamique d'attraction-répulsion, de déprise-reprise entre mémoire et histoire, n'est pas finalement une autre forme de ce lien historique que les sociétés postcontemporaines entretiennent à leur passé ?

⁵⁷⁹ Cf. Hannah Arendt, *La Vie de l'esprit*, PUF, Paris, 2014 (1981), pp. 34-35.

⁵⁸⁰ Supra, François Lyotard, p.59.

⁵⁸¹ Ibid., p.60.

En tous les cas, le principe de notre époque présente et mémorialiste est véritablement celui de prétendre « réparer toutes les souffrances du passé après les avoir réintroduites dans le présent sur le mode d'un impossible oublié⁵⁸² ». La tâche s'avère immense en regard des folies exterministes paroxystiques qui ont porté la violence des hommes envers les hommes à une dimension universelle, tandis qu'elle répond bien à un XXe siècle qui a vomi « une nouvelle configuration de la violence (...), une violence moderne au caractère dénudé, structurelle (...), une violence sans adresse⁵⁸³ ». La mémoire superlative serait alors à comprendre comme la cure thaumaturge voulue face à un siècle génocidaire sans comparaison aucune, puisque sa violence n'appartiendrait à aucune « normativité politique reconnue⁵⁸⁴ » ; et le mémorialisme et la commémoration comme le retour inconditionnel aux normes et aux mythes, lesquels ont été plus qu'étrillés lors d'un siècle ensauvagé dont la brutalité ne correspondait à aucune normativité vitale. « Si l'on considère que, contrairement à la force qui est comme on le dit aveugle, la violence n'existe que pour un sujet, il faut aller jusqu'à dire qu'elle n'est plus seulement une adresse qui met en jeu sa puissance, mais un événement sans destination qui met en cause aussi et surtout sa possibilité. Ce qui fait violence, c'est la confrontation avec l'irreprésentable pour un sujet qui se définit irréductiblement comme activité de représentation. Dans la violence, le sujet moderne est confronté, davantage qu'à sa propre destruction, à son impossibilité, plus précisément à la possibilité de son impossibilité ; non pas seulement à sa mort individuelle mais à la découverte que sa vie peut n'avoir de valeur pour personne, et de là, rapidement, à la négation de la possibilité même de sa structure. Le champ et les effets de cette in-signifiante radicale s'étendent dans tous les registres de l'histoire et de la culture⁵⁸⁵ ». La Première Guerre mondiale, Verdun, le génocide contre les Arméniens, la guerre industrielle, les gaz ; puis la Seconde Guerre mondiale, ses camps d'extermination, ses abattoirs industrialisés, ses Einsatzgruppen, ses violences absolues et inouïes à l'Est comme à l'Ouest, ses unités scientifiques et médicales, ses deux bombes atomiques enfin – pour ne rien dire des exactions de masse du Deuxième XXe siècle –, sont autant de conditions de l'émergence de cette violence sans adresse qui a eu comme effet insondable de faire voler en éclats la notion, la définition même d'identité humaine, d'éroder le sujet de l'homme, de lui ôter sa structure signifiante, de le désigner comme un homme-jetable en lui refusant toute finalité, en immolant toute notion de destin et de sens. En un mot l'holocauste du téléologique, dont l'histoire est une des modalités narratives. Cet homme-jetable, exempt de repères le définissant, il fallait absolument que

⁵⁸² Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, p.208.

⁵⁸³ Supra, Bertrand Ogilvie, *Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, p.60.

⁵⁸⁴ Ibid., Bertrand Ogilvie, p.65.

⁵⁸⁵ Ibid., p.77.

le politique – pour redevenir discours de pouvoir et promesse d’avenir – lui redonne un sens, lui réinjecte du signifiant, en même temps qu’il devait recréer un cadre dans lequel il pourrait construire une nouvelle identité individuelle structurante par la répétition de l’exemplarité symbolique. Ce sera d’abord faire justice par l’entremise des grands procès internationaux, ensuite par la célébration de la collectivité par la mémoire de ces temps de catastrophe, ces temps où l’histoire, en tant que grand récit pourvoyeur de sens aux hommes, est devenue à son tour jetable, sans but. L’ère de la mémoire a donc tenté d’inoculer à nouveau du sens collectif là où l’individu-sujet a été terrassé par la violence absolue des deux guerres mondiales, et nos sociétés présentes de s’enfermer dans l’ouroboros mémoriel et l’éternel retour du passé créateur de notre présent, sous la forme d’un non-oubli de l’oubli, dont l’agent fut le politique. Or, et c’est là que le rouage de la machine semble s’être grippé, « (...) la politique est le contraire de la morale en ce sens qu’elle ne situe pas son effet du côté d’un projet, d’une attente, de la projection d’un horizon possible, sans même parler d’une transcendance, mais cherche, dans un plan d’immanence, les points faibles d’une système qui semble clos, les points d’hétérogénéité dans une homogénéité constituée par le tissu compact des représentations issues des rapports de force transmis par la tradition. La politique consiste à se demander comment donner au monde une forme autre, plutôt qu’une autre forme. (...) La métamorphose politique n’est pas un avenir utopique mais un passé et un présent constamment à l’œuvre⁵⁸⁶ ». Reste à ouvrir des perspectives de réflexion en nous demandant ce que peut encore l’histoire ?

III — L’HISTOIRE ET LA BATAILLE DU XXI^E SIÈCLE – L’AVENIR VIENT DE LOIN

Le mémorialisme est donc la fabrique d’un immense malentendu, lequel consiste à prétendre que la mémoire peut se substituer à l’histoire. La poussée d’un mémorialisme fiévreux renouant avec un passé tragique proche semble avoir bousculé les acteurs de l’histoire sur les positions stables qu’ils occupaient jusque-là. Dès lors, aussi bien le poids réel du passé au sein des sociétés présentes, le rôle et les enjeux sociaux du mémorialisme, l’incontournabilité essentialiste du témoin et de la victime, que l’irruption de la justice dans le procédé de fabrication d’une image collective du passé ou encore la production d’un passé par les commémorations, contribuent chacun pour sa part propre, et tous d’une manière concomitante, à proposer une lecture nouvelle du statut social de l’historien et de ses travaux savants. En effet « la place de l’histoire en général a changé de nature. Les notions de mémoire ou de patrimoine ont envahi l’espace public et scientifique. Le témoignage a pris l’allure d’un impératif social et moral. La justice temporelle s’est muée en tribunal de

⁵⁸⁶ Supra, Bertrand Ogilvie, *Le travail à mort*, p.96.

l'histoire pour juger de crimes politiques vieux parfois d'un demi-siècle. Les Etats ont consacré beaucoup de ressources et d'énergie à mettre en place des « politiques publiques du passé », nationales ou internationales⁵⁸⁷ ».

Dans cet intervalle d'un présent omniprésent, rétablir la puissance de la durée, de la profondeur, de la linéarité, de la généalogie du savoir et de la perspective ne sera pas chose aisée. Cela prendra le tour d'une lutte contre l'éphémère, contre le quotidien, contre l'éternelle répétition du même instant, et sans toutefois que cela prenne non plus l'allure d'une tentative de retour aux longues durées braudéliennes et aux forces profondes de Renouvin. D'ailleurs, au cours de cette réflexion, nous avons tenté de ne pas tomber dans ce piège d'opposer une histoire idéale et savante au mémorialisme. En effet, tout dialogue historique de qualité produit également des silences et des clichés, suit des choix arbitraires, formule des trompe-l'œil et des partis-pris. C'est pourquoi nous avons veillé à ne pas opposer catégoriquement la mémoire d'un côté, et la « science » historique de l'autre, cela aurait été une erreur. Jamais nous n'avons oublié que le passé n'est ni reproductible à l'identique, ni représentable complètement, et que tout récit historique n'est au mieux qu'un artifice de reconstitution postérieure dans le temps, et d'abord car l'histoire est la « science » de ce qui ne se répète jamais deux fois. Ce que les mots de Serge Gruzinski résument parfaitement : « le passé est toujours ailleurs⁵⁸⁸ ». Paul Ricoeur avait d'ailleurs fourni les clés de contournement d'une telle opposition stérile en affirmant que « dans la mesure où l'histoire est plus distante, plus objectivante que la mémoire, elle peut jouer un rôle d'équité pour tempérer l'exclusivité des mémoires particulières et contribuer ainsi à transformer la mémoire malheureuse en mémoire pacifiée, en juste mémoire ». Cette leçon du philosophe adressée aux historiens leur rappelle que l'articulation entre mémoire et histoire est « la fonction possible d'une remise en route du rapport entre passé et présent pour construire l'avenir⁵⁸⁹ ».

Puisque cette orientation et redistribution nouvelle correspond peu ou prou à l'évolution des interactions sociales, là où le règne du temporaire supplante de fait l'institution permanente dans la culture, comme dans les affaires politiques, osons croire que l'historien, au final, trouvera comment être toujours celui dont l'analyse sera convoquée au chevet de ces histoires blessées bientôt

⁵⁸⁷ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, p.24.

⁵⁸⁸ Supra, Serge Gruzinski, p.72.

⁵⁸⁹ Cf. François Dosse, « L'histoire à l'épreuve de la guerre des mémoires », in *Cités*, Paul Ricoeur. Interprétations et reconnaissance, n°33, PUF, 2008, p.41.

pacifiées. Osons croire en l'histoire, tout d'abord parce que le passé ne peut en effet passer à l'histoire que par l'entremise des artisans historiens eux-mêmes. L'historien, en ce sens, est peut-être le seul à pouvoir transcender, magnifier, au sens de dépasser, les contraintes et les contingences qu'un passé récent traumatique laisse forcément comme legs aux sociétés d'un présent qui, nous le voyons bien, tentent de chercher une distance que ni le mémorialisme, ni les tribunaux de justice, encore moins les porteurs de mémoire et les politiques mémorielles, sont en mesure d'assurer. Leur défaut commun ? Un manque de recul évident dans le traitement du sujet passé, ainsi que dans la réception collective du matériau historique savant fabriqué à leur intention. Le rôle de l'historiographie savante produite par des spécialistes des thématiques traitées, dans la tentative de mettre le passé au présent, en ressort de manière encore plus spectaculairement fondamentale, afin d'éviter tous les écueils des subjectivités, toutes les ornières des empathies, toutes les fissures des instrumentalisation et des réappropriations secondes. Du devoir de mémoire, on devrait passer, de manière plus heureuse, à un travail de mémoire ; pourtant il faudrait plutôt revenir à un travail d'histoire sur la mémoire, dans un constant et perpétuel mouvement de reprise et déprise.

Or, les principes qui sont « à l'œuvre dans une époque « commémorative », surtout la nôtre, qui prétend de surcroît réparer toutes les souffrances du passé après les avoir réintroduites dans le présent sur le mode d'un impossible oubli, semblent rendre compliqué cet objectif de travail historique sur la mémoire. Dans un univers où la frontière entre le passé et le présent s'atténue précisément à cause de cette volonté de ramener et de conserver dans l'actualité les souffrances ou les crimes du passé, proche ou lointain, l'historien du temps présent se trouve dans le dilemme d'avoir, soit à être « de son temps », donc ici accompagner cette illusion que l'on peut réparer l'histoire, donc participer de l'émotion collective et mettre par exemple son art au service des causes « mémorielles », soit, au contraire, à se décaler, à se déphaser au risque d'être incompris, pour créer précisément de la distance, contraire au principe de l'émotion qui veut faire revivre la souffrance des morts dans une forme d'empathie. « Présentiste », l'historien du temps présent ? Ne serait-il pas plus proche du « mécontemporain » dont parle Alain Finkielkraut à propos de Charles Péguy, ou encore de « l'inactuel » nietzschéen⁵⁹⁰ ? »

C'est donc dans un effort constant de pensée décalée, de penser « à côté » de la tendance mémorielle et en dehors des rythmes en accélération, que l'on devra retrouver les études savantes

⁵⁹⁰ Supra, Serge Gruzinski, p.208.

des historiens, lesquels devront redoubler d'effort, de vigilance et de sérieux, pour neutraliser en les expertisant, les vagues de ce retour aux identités mythiques, responsables pour une part importante de la détérioration du régime de la pensée critique que nous sommes à observer de nos jours. Sans cesse, ils devront rappeler que « l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé⁵⁹¹ » et redresser le cap dans l'analyse et l'explicitation d'un passé auquel toute tentative de récupération seconde aura été soigneusement retirée. Pourvoir à nouveau à la lecture d'un temps perdu sans passer par le prisme du politique, introduire à nouveau le lointain temporel au sein des représentations du présent, respectant et la fidélité de la mémoire et la vérité de l'histoire, telle est la bataille cruciale qui attend les historiens en ce début de siècle.

Enfin, il faudra sans cesse et de plus en plus adapter les pratiques et les questions de l'histoire scientifique à cette autre source de désorientation induite par une Histoire plus comparée, plus connectée, plus globalisée. Ce que nous avons observé nous pousse en effet à considérer qu'une partie de la force du mémorialisme national vient de son pouvoir « magique » à contrer les effets de dissolution de l'homologie nationale. La lunette eurocentrée va devoir prendre en considération – c'est déjà le cas – un spectre d'analyse plus globale, respectant en cela les mutations du monde et son évolution vers un polycentrisme plus accusé. En ce sens, le schématisme des discours historiques très cadrés et très centrés sur l'histoire nationale ou européenne, rencontrera de plus en plus de difficultés pour exister, face à cette globalisation qui connecte de plus en plus les terres, les esprits, les pensées, les mémoires et les histoires⁵⁹². D'ailleurs, la puissance d'évocation du mémorialisme nationaliste tient très effectivement à cette tension entre le national et le global. N'avons-nous pas compris qu'il suffit « que se développent des circulations tous azimuts pour que le territoire cesse d'être l'éternel port d'attache, le lieu du retour obligé, le cordon à ne jamais couper, voire le sanctuaire de la pureté ethnique⁵⁹³ » ? Face à la mondialisation, le retour à un espace territorial et national « sanctuarisé », en grande partie constitué par la balise du Mémorial-Mnémotope-Topolâtre, se comprend de plus en plus comme un centre, un refuge. Au détour de chacun de nos chapitres, à l'occasion de chacune de nos synthèses, nous avons décelé la présence de cette tension dont il faudra tenter de mettre au jour les articulations puisque là résident, pour une part essentielle, les réponses aux questions que nous avons soulevées quant au futur du passé. Certains grands esprits ont déjà relevé le défi. Leurs réflexions ne font que confirmer ce qu'au

⁵⁹¹ Supra, Marc Bloch, « Apologie pour l'histoire ou métier d'historien », in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard, Paris, 2006, p.879.

⁵⁹² Cf. Romain Bertrand, *L'histoire à parts égales*, Seuil, Paris, 2011, pour ne citer qu'un seul exemple frappant de ce défi d'une histoire nouvelle et mondialisée.

⁵⁹³ Supra, Serge Gruzinski, p.113.

travers de la tension entre histoire et mémoire, nous avons déjà pu sentir, soit diachronie et synchronie superposées, concordance et discordance emmêlées, tant sur les plans temporels que spatiaux.

D'ailleurs, peut-être que pour mieux déboulooner cette affection mémorielle qui court-circuite les usages publics du passé, nous aurions dû commencer par comprendre que, « face à ces mutations perturbantes, des sociétés ont répondu en fortifiant leurs territoires, en bouclant leurs frontières, en exaltant le pays, la région, la langue, au pire la race, en déclinant toutes sortes d'ethnocentrismes et de mythes à l'échelle locale, régionale ou nationale⁵⁹⁴ », élaborant notamment Mémoriaux, commémorations et autres rituels de la mémoire. Un point de départ efficace à notre question aurait alors pu être celui de comprendre en quoi la « conscience-monde⁵⁹⁵ » qui se développe depuis plus de trente ans affecte directement l'évidence et l'écriture historiques. C'est très certainement un chantier d'investigation qu'il nous faudra considérer de très près pour relever les défis que le XXI^e siècle pose à l'histoire.

Ces défis nécessitent qu'on se positionne clairement en regard de l'avenir du passé. D'abord, une obligation morale s'impose, celle du *Choix de l'histoire*⁵⁹⁶, à la suite des mots qu'avait prononcé l'historien Pierre Vidal-Naquet, à l'occasion des « Rencontres de Blois », le 18 avril 2002. Expliquant à l'audience pourquoi et comment il est devenu historien, il se livre alors à une véritable apologie pour l'histoire, qui nous renvoie naturellement à deux autres textes restés célèbres, que nous mobilisons au moment où nous nous tournons vers le futur. *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien* et *L'étrange défaite* de Marc Bloch, nous les présentons comme une forme de nouvelle boussole, comme des paroles de vérité, écrites en des temps autrement plus troublés que les nôtres.

Ce futur du passé nous semble incertain, anxiogène, puisque notre présent vit des mutations vertigineuses et des phénomènes nationaux et internationaux d'accélération ? Dans ce cas, souvenons-nous que « (...) l'histoire est, par essence, science du changement. (...) elle atteint les raisons des choses et de leurs mutations. Elle est, en un mot, authentiquement une science

⁵⁹⁴ Ibid.

⁵⁹⁵ Ibid., p.167.

⁵⁹⁶ Cf. Pierre Vidal-Naquet, *Le Choix de l'Histoire*, Arléa, Paris, 2007.

d'expérience puisque, par l'étude des réalités, qu'un effort d'intelligence et de comparaison lui permet de décomposer, elle réussit, de mieux en mieux, à découvrir les va-et-vient parallèles de la cause et de l'effet⁵⁹⁷ ». Soyons donc rassurés, nous venons de nous rappeler que la discipline historique est sûrement la science la plus adaptée, la mieux préparée à capter – afin de nous inscrire comme pensée critique dans ce momentum – de quoi sont faites ces métamorphoses.

Nous pensons notre discipline en crise sévère, peu pertinente à dire le présent, encore moins le passé, en perte de vitesse face à un monde qui ne la convoque que de moins en moins en tant qu'expert des changements qui sont à s'opérer ? Il suffit de comprendre que « le problème de la légitimité de l'histoire est en soi éternel ». (...) encore plus attaquée lors des époques troublées où l'humanité scrute « les moyens qu'elle peut posséder de percer les brumes de son avenir⁵⁹⁸ ». Après tout, les historiens ont toujours été – et le seront également dans le futur –, « une langue, une plume, un cerveau⁵⁹⁹ ». Il leur incombe de ne pas rester sans voix et de continuer leur travail de mise à distance critique de ce présent, sans relâche, car une chose est sûre : « nous serons perdus, si nous nous replions sur nous-mêmes ; sauvés, seulement, à condition de travailler durement de nos cerveaux, pour mieux savoir et imaginer plus vite⁶⁰⁰ ».

À l'avenir, il nous faudra donc continuer d'identifier, de mesurer et de mettre en sens ce présentisme, c'est ce que cette thèse a proposé, en concentrant sa critique sur la veine mémorielle comme axe de réflexion majeure. En d'autres termes, étudier le présentisme, c'est la meilleure solution pour s'en dégager et en trouver les portes de sortie, c'est la leçon que nous proposait Marc Bloch, alors confronté à une adversité autrement plus menaçante pour l'histoire.

L'histoire confronte le réel, elle est, en cela, un instrument de pensée de cette réalité vécue, a fortiori lorsque celle-ci se trouble. On retrouve le sens par l'écriture historique. L'historien est donc un metteur en ordre d'une critique intellectuelle, source de conscience civique en ce qu'il réfléchit, au final, la morale du présent ou son immoralité. L'histoire permet d'éclairer le présent, encore plus

⁵⁹⁷ Supra, Marc Bloch, « L'étrange défaite », in Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Gallimard, Paris, 2006, p.611.

⁵⁹⁸ Ibid., Marc Bloch, « L'étrange défaite », cité dans Vincent Duclert, *L'avenir de l'histoire*, p.164.

⁵⁹⁹ Supra, Marc Bloch, « L'étrange défaite », p.651.

⁶⁰⁰ Ibid., p.634.

lorsque ce dernier est sujet à des bouleversements. Donc, si nous nous remémorons que la mémoire est un objet d'histoire comme les autres, le travail de l'historien procède justement en un dépassement de la mémoire par l'observation critique. Le mémorialisme constitue, à ce titre, une formidable opportunité pour les historiens, celle, par leur travail sur la mémoire, d'une « réassurance scientifique du régime de vérité de la discipline historique (...)»⁶⁰¹.

Raymond Aron, publiant un compte rendu de *L'étrange défaite* en 1947, dans la revue *Critique*, dressant la comparaison entre ce texte et *La Réforme intellectuelle et morale de la France* de Ernest Renan, finit sur ces mots lourds de sens pour expliquer la débâcle et la division : « Combien de Français, alors, comprennent encore l'histoire de France⁶⁰² ? » Essayons de faire en sorte que ce constat, plus de trois-quart de siècle après la victoire des démocraties, ne puisse pas s'appliquer d'une certaine manière entre les peuples d'Europe occidentale et le rapport qu'ils entretiendront avec leurs propres histoires. Est-ce tout ce à quoi nous pouvons arriver après toutes ces pages destinées à identifier les raisons de cet écueil mémoriel du présent, mais également à proposer des pistes de réflexion ? C'est bien maigre. Ce n'est en rien une solution novatrice, encore moins révolutionnaire, mais nous croyons sincèrement, arrivés à la fin de ce travail, qu'une des façons de rétablir la situation est le chemin proposé par des historiens de la trempe de Marc Bloch, mais aussi Pierre Nora ou Antoine Prost : préférer au devoir de mémoire, un travail d'histoire, soit une mise au centre de l'intelligibilité du discours historique sur le passé ; un discours dépolitisé et dépassionné, ce qui restituera aux sociétés occidentales un présent à nouveau appréhendable et lisible.

IV — PRÉSENTISME DURABLE, L'HYPNOSE TEMPORELLE ?

Les grands traumatismes appellent la mémoire. Or, ce XXe siècle si singulier en terme de production d'une violence paroxystique a généré tellement de souffrances que l'âge de la mémoire qui allait suivre semblait presque « naturel ». D'abord puisque les acteurs de l'histoire – soit par leur participation à l'événement, soit par leur témoignage, soit par la mémoire qu'il en laisse, soit par la demande sociale qui se constitue a posteriori, soit encore par la judiciarisation qui s'empare des survivants – ont pris une place majeure dans ce siècle, d'autant plus dès 1945. D'autre part, le besoin est évident de reconstruire une continuité temporelle après les fractures ontologiques, quand

⁶⁰¹ Cf. Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire*, Leçons inaugurales du Collège de France, Fayard, Paris, 2016, p.66.

⁶⁰² Cf. Raymond Aron, « Méditations sur la défaite », in Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Gallimard, 2006, pp. 1020. Première publication dans *Critique*, n°12, 1947, pp.439-447.

bien même les logiques et procédés pour y parvenir, sont divers et variés. Et plus l'événement de rupture est jugé catastrophique, plus le besoin de recoller les débris d'une identité collective réduite en miettes impulse des modifications profondes dans le rapport présent au passé, d'autant plus identifiable au sein des sociétés de masse contemporaines. En conséquence, la fabrique de l'histoire, l'histoire en train de se faire, change de nature et adapte sa terminologie en conséquence : histoire du temps présent, présentisme, histoire immédiate... Quelle que soit sa déclinaison nouvelle, l'histoire doit invariablement afficher les bornes identiques de réflexion qui sont les siennes, les mêmes jalons de dissection dressés en suspension permanente entre le règne du témoin, de la mémoire, du politique et du Mémorial. Elle doit également ne pas s'opposer – il n'en a d'ailleurs jamais été question ici, quelle que soit la virulence et l'aspect parfois catégorique de nos critiques – à la mémoire puisque les sociétés de l'Europe occidentale en ont manifestement besoin pour recoller les morceaux de leur homologie. Elle doit en revanche tenter d'en comprendre les dynamiques et les aspects positifs, tout en identifiant et repoussant, comme cet essai l'a fait en les pointant, les éléments négatifs et contreproductifs que ce courant charrie avec lui. Ainsi, la discipline de l'histoire trouvera les conditions de cette « alliance nécessaire » dont parle Philippe Joutard dans son ouvrage *Histoire et mémoires, conflits et alliance*⁶⁰³ publié en 2015, et dont les termes rejoindraient ceux du philosophe Paul Ricoeur, lorsqu'il annonçait qu'il ne faudrait pas opposer la vérité de l'histoire à la fidélité de la mémoire⁶⁰⁴. Plus la mémoire est soumise au regard critique des professionnels de l'histoire, à leur expertise, plus ceux-ci peuvent la remiser au sein d'une structure de raisonnement objective, plus elle pourra rejaillir avec la force qui est la sienne, celle du rapport direct à ce passé dont les historiens tirent leurs discours de vérité. Articulation et non opposition.

Toutefois, le contraste est cinglant entre ce vœu pieux que nous formulons ici, et la réalité observée sur le terrain tout au long de cette discussion, notamment car « il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial », et comme l'espace « est une réalité qui dure⁶⁰⁵ (...) ». Le futur de la science historique semble de prime abord plus que fragilisé, car disputé de plein fouet par ces métamorphoses multiples du rapport à la temporalité, à l'espace et à l'oralité. D'autant que si la fièvre commémorative pousse encore les politiques à consacrer de nouveaux mnémotopes, on peut même se risquer à penser le mémorialisme entré dans une phase durable, car « les lieux participent de la stabilité des choses matérielles et c'est en se fixant sur eux, en

⁶⁰³ Cf. Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, La Découverte/Poche, Paris, 2015. Et plus spécifiquement le chapitre 12 : Une alliance nécessaire.

⁶⁰⁴ Cf. Paul Ricoeur, « Histoire et mémoire », in Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Complexe, Bruxelles, 1998, p.28, cité par Philippe Joutard, p.260.

⁶⁰⁵ *Supra*, Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, p.209.

s'enfermant dans leurs limites et en pliant son attitude à leur disposition, que la pensée collective du groupe des croyants a le plus de chance de s'immobiliser et de durer : telle est bien la condition de la mémoire⁶⁰⁶ ». Les lieux de mémoire, érigés sur les terres de sang et irriguées des souffrances passées, édifient un langage des mémoires traumatiques qui vient cadenciser le regard historique de sa puissance signifiante, qui conduit à l'impossibilité de son expertise, qui fige le retour de ce qui fut un temps refoulé dans la pierre des mémoriaux. Et avant tout car ces non-événements que sont les guerres mondiales consacrent l'impossibilité d'expliquer totalement – « si l'extermination *s'explique, en termes d'histoire et d'économie, malheureusement assez bien* mais quelque chose en elle demeure inexplicable⁶⁰⁷ (...) » –, l'inexplicable, l'irreprésentable peut dès lors forcer l'empathie, tandis que la volonté d'expliquer de manière rationnelle perd de son essentialité, de sa fonctionnalité. Lorsque l'explication remise dans le temps perd de sa nécessité, le seul lieu pérenne de ce langage du passé reste l'espace.

Il est d'autant plus impérieux de s'accorder à ce mouvement mémorialiste, d'en saisir les limites, les biais et les défauts, qu'il n'a pas l'air de ne pas vouloir durer : « l'Etat et ses diverses expressions politiques et administratives, emploient d'autant plus volontiers leur autonomie que l'utilisation du passé permet de faire oublier des réalités plus contemporaines où l'Etat est parfaitement impuissant. Et comme cette impuissance risque de persister, voire de s'aggraver, l'Etat pourrait être tenté de continuer à instrumentaliser le passé, à donner aux uns et aux autres des satisfactions symboliques à défaut de satisfactions plus coûteuses mais plus tangibles⁶⁰⁸ ». L'histoire, c'est indéniable, continuera alors de souffrir d'être ce discours du désenchantement du monde.

Au contraire de cette tendance, en effet, le telos de l'histoire, quelque part dans sa lutte contre l'autisme temporel, dans son combat contre le mutisme et le silence qu'impose en fait le mémorialisme à l'ensemble de l'identité collective dans l'optique de trouver l'homologie, ne doit pas se satisfaire de « la pacification des rapports » qui est « l'objectif politique primordial que les vieux pouvoirs démocratiques affichent désormais⁶⁰⁹ ». Se réduire à ce seul expédient détruirait

⁶⁰⁶ Ibid., p.232.

⁶⁰⁷ Supra, Bertrand Ogilvie, *Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, p.95.

⁶⁰⁸ Supra, Philippe Joutard, p.257.

⁶⁰⁹ Supra, Bertrand Ogilvie, *La seconde nature du politique. Essai d'anthropologie négative*, L'Harmattan, Paris, 2012, p.86. Cette furie mémorielle du passé historique afin de symboliser l'Un – alors que ce même passé historique semble perdre de son assise et que les sociétés actuelles n'ont peut-être jamais été aussi hétérogènes – rappelle un autre

l'âme même du regard historique. Celui-ci doit donc trouver un renforcement, par le biais de toutes les prochaines publications historiques qui iront dans le sens d'une réaffirmation des enjeux réels d'un dialogue de qualité entre passé et présent, mais aussi par une volonté confirmée de redonner son indétermination à l'histoire contemporaine, dans un désir, enfin, d'intégrer ce que la mémoire peut apporter de constructif. Pour ce faire, les historiens doivent s'attacher à se réappropriier les mnémotopes pour en faire des lieux d'histoire et non pas des espaces de silence, selon l'exemple produit par l'Historial de Péronne, sous la direction de l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau. Et plus généralement, les historiens, dans cette lutte intellectuelle, de ne pas oublier que ce qui les désoriente aujourd'hui n'est peut-être pas destiné à durer, comme toutes choses de ce monde, puisque même « le temps d'aujourd'hui n'est, pour une large part, qu'un moment éphémère d'une plus longue évolution (...)»⁶¹⁰ ». La prédiction lancée par Tony Judt, dans l'épilogue de son *Après-guerre*, revient alors en mémoire : selon lui, ce que nous avons dénommé mémorialisme « ne durera pas ». (...) « Dans une génération, les mémoriaux et les musées tomberont en poussière : seuls les amateurs et les parents les visiteront, comme aujourd'hui les champs de bataille du front occidental. (...) Si, dans les années à venir, nous voulons nous rappeler pourquoi il a paru si important de construire une sorte d'Europe sur les crématoires d'Auschwitz, l'histoire seule peut nous y aider », à la seule condition de l'enseigner « à nouveau à chaque relève de générations⁶¹¹ ». Pourtant, cette recherche a plutôt démontré une situation où l'hypermnésie de la Shoah s'est progressivement imposée dans l'espace public, laquelle a ensuite pavé la voie du mémorialisme, tandis qu'elle a plus sûrement encore contribué à une moralisation excessive de la société dont les gens n'ont, si ce n'est plus du tout, que de moins en moins de rapport avec les massacres dont on rappelle les souvenirs de manière insistante. En un certain sens, retournant au passage une expression que l'on doit à Pierre Nora, nous dirions que cet essai nous a montré que l'histoire a été saisie par la mémoire. Ce phénomène de retour du refoulé, ce non-oubli de l'oubli a également mené à une judiciarisation intense, laquelle, s'écrivant sur le mode l'imprescriptibilité, pousse à un enfermement dans un présent immobile, laquelle mène surtout à figer le rapport au temps des sociétés occidentales sur le curseur 1945, pour toujours. En ce sens, la prévision de Tony Judt semble pour le moins fragilisée, en regard de ce l'on peut observer de nos jours en Europe.

paradoxe du XXe siècle tandis qu'il fonctionne à peu près sur le même rythme. C'est le philosophe Bertrand Ogilvie qui rappelait qu'au siècle dernier, « jamais autant d'hommes n'ont été asservis ou tués, jamais leurs droits imprescriptibles n'ont été autant affirmés ».

⁶¹⁰ Supra, Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, p.109.

⁶¹¹ Supra, Tony Judt, *Après-guerre*, « La maison des morts », Epilogue, pp.962-963.

C'est pourquoi il apparaît que les historiens, par leurs recherches et travaux rebelles à toute soumission à une quelconque volonté de pouvoir, se doivent de rappeler avec insistance ce principe premier, que le temps n'appartient à personne et qu'il n'est pas sujet à possession, comme le narrateur d'une des nouvelles de l'écrivain japonais Yasunari Kawabata, le rappelait au vieil écrivain muet, Akifusa :

« - Le passé, finalement, si on pouvait l'offrir à d'autres, on n'hésiterait pas, n'est-ce pas ?

(...). Réponse de Akifusa.

Le passé n'appartient à personne, et pour aller plus loin on pourrait dire que c'est notre langue aujourd'hui qui, en évoquant ce passé, le possède en même temps. Non seulement nos propres paroles, mais ce que peuvent dire les uns et les autres. D'ailleurs l'instant précis est toujours un moment de silence, vous ne croyez pas⁶¹² ? »

V — LE FUTUR DE L'HISTOIRE ET LA PULSION DE VIE – CE QUE LE PASSÉ PEUT ENCORE NOUS RÉSERVER

« Le thème éculé de la perte du sens, des valeurs, etc., est à entendre comme un symptôme et comme une compulsion de répétition. À l'issue de ce siècle où l'idée de symbolique a peu à peu occupé le devant de la scène philosophique sous des formes diverses (...), c'est la symbolisation qui est en perte de vitesse, à cause de l'affrontement sans médiation entre l'universel et le particulier. Affrontement mortifère, comme le souligne Hegel⁶¹³ », rappelait le philosophe Bertrand Ogilvie au début de ce XXI^e siècle déboussolant. Ecartelée entre totalitarisme et globalisation, l'histoire en perd ce qui lui restait de souveraineté et d'assise de métarécit, ces métamorphoses gigantesques évoluant selon des normes qui dépassent le cadre de l'histoire dans des mondes où le brouhaha⁶¹⁴ semble avoir envahi l'espace du contemporain. D'où le recours sans bornes à cette symbolique mémorielle, à cette mythique geste des héros d'hier, à cette horizontalité dressée sur des spatialités comme seuls horizons temporels possibles qui transforment nos sociétés en « pèlerins de la mémoire⁶¹⁵ ». Cependant ces tendances ne suffisent pas à imaginer les conditions d'un futur performatif pour nos sociétés, nous l'avons compris. Et comme ce mémorialisme, dans sa version politisée présentiste, n'aboutit en l'état à rien d'autre qu'à un refus de penser le passé par la répétition, il faudra bien que les sociétés se souviennent d'une part, que l'histoire n'est pas pulsion

⁶¹² Cf. Yasunari Kawabata, « En silence », in Première neige sur le mont Fuji, Albin Michel, Paris, 2014, p.70.

⁶¹³ Supra, Bertrand Ogilvie, Essai sur l'exterminisme et la violence extrême, pp.84-85.

⁶¹⁴ Cf. Lionel Ruffel, Brouhaha. Les mondes du contemporain, Verdier, Paris, 2016.

⁶¹⁵ Cf. Nicolas Werth, La route de la Kolyma, Belin, Paris, 2012, p.129.

de mort et régression, mais au contraire pulsion de vie et promesse d'un présent mieux maîtrisé pour lui-même, d'autre part que l'écriture du passé permet d'imaginer le futur ; et si nos sociétés réclament légitimement leur pesant de mémoire, qu'elles se souviennent également que « mémoire et oubli sont également inventifs⁶¹⁶ ». Dès lors, il s'agit pour les historiens de s'emparer de cette dynamique nouvelle dans ce qu'elle a de plus créatif pour l'avenir de l'histoire. Le futur devra lui aussi passer par une identité collective plus consciente d'elle-même dans le présent. Ce retour vers le futur passera forcément par un passé à nouveau libéré des ambitions du politique, puisque, jusqu'à preuve du contraire, pour écrire le passé, il faut croire au futur.

⁶¹⁶ Cf. Jorge Luis Borges, *Le rapport de Brodie*, Gallimard, Paris, 1984, p.102.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie recense les références citées en notes de bas de page, sans pour autant respecter l'ordre des chapitres tels qu'ils se sont succédés, et sans avoir tenté de reproduire de manière exhaustive toutes les références citées. Un choix de lectures qui retrace le spectre des recherches générales est également ajouté, même si celles-ci n'apparaissent pas forcément en tant que tel dans le développement liminaire. Ce sont souvent des ouvrages de référence, majeurs, qui traitent d'un thème de manière globale et qui ont aidé à baliser cet essai ou qui l'ont fertilisé d'une manière ou d'une autre. Les ouvrages collectifs de François Dosse, Patrick Garcia, Christian Delacroix et Nicolas Offenstadt sont, à cet égard, des exemples signifiants. Toutefois, l'ambition de cette bibliographie est modeste et ne cherche pas l'exhaustivité scientifique, afin de respecter la nature de l'essai qui dicta le type de réflexion à l'origine de cet ouvrage. En somme, quatre rubriques de références se dégagent de cette bibliographie. D'abord, les livres écrits par des anthropologues et ethnologues, afin de dessiner un tableau proche de l'anthropologie historique, les contributions de Claude Lévi-Strauss y jouant un rôle essentiel ; des recherches traitant la mémoire sous un angle plus historique, à la manière des thèses de l'historien du temps présent Henry Rousso, qui s'est démarqué au fil de la recherche comme la réflexion historique essentielle soutenant notre propos, ou encore, celles, autrement fondamentales, produites par Michel de Certeau ; les travaux des philosophes, à commencer par les réflexions de Paul Ricoeur, Michel Foucault et Bertrand Ogilvie, qui ont contribué à procurer à ce texte sa dimension et sa profondeur ; les recherches conduites par l'historien François Hartog orientées autour des régimes d'historicité et du présentisme enfin, véritables centre et point de départ de cet essai. Les dates des premières éditions sont signalées entre parenthèses puisque si cette indication n'était pas significative lorsque les ouvrages étaient cités en notes, nous avons décidé de reléguer l'information pour cette bibliographie, pour autant que cette précision ait fait sens pour notre réflexion.

I — SOURCES, ARCHIVES, LITTÉRATURES ET ACTES DE COLLOQUE

- Accoyer, Bernard (dir.), Rassembler la Nation autour d'une mémoire partagée, rapport de la Mission d'information sur les questions mémorielles, Assemblée nationale, Paris, 2008.
- Borges, Jorge Luis, Le rapport de Brodie, Gallimard, Paris, 1984.
- Camus, Albert, Manifeste aux hommes libres : Congrès international pour la liberté de la Culture, Juin 1950.
- , La Chute, Folio Plus, Gallimard, Paris, 1997, (1956).
- Césaire, Aimé, Actes du premier congrès international des écrivains et artistes noirs, édités comme numéro spécial de la revue Présence Africaine, sous le titre « Culture et décolonisation », aux pages 190-205, n° VIII-IX-X, juin-novembre 1956 ; et Paris-Sorbonne, 19-22 novembre 1956 pour le Congrès.
- Char, René, Feuilletts d'Hypnos, Folio, Paris, 2007, (1962).
- Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, Tome I à IV, Adamant Media Corporation, Paris, 2001.
- Duras, Marguerite, Hiroshima mon amour, Folio, Gallimard, Paris, 1960.
- Genette, Gérard, Apostille, Seuil, Paris, 2012.
- Hérodote, Les Enquêtes, Livres I à IV, Editions d'Andrée Barguet, Folio classique, Paris, 1985.
- , Les Enquêtes, Livres V à IX, Editions d'Andrée Barguet, Folio classique, Paris, 1990.
- Homère, L'Iliade, GF-Flammarion, Paris, 1965.
- , L'Odyssée, Edition de Philippe Brunet, Folio classique, Gallimard, Paris, 1999.
- Jouffroy, Alain, C'est aujourd'hui toujours, Gallimard, Poésie, Paris, 1999 (2005 pour la Préface).
- Kraus, Karl, La Troisième Nuit de Walpurgis, Agone, Marseille, 2005.
- , Les derniers jours de l'Humanité, Agone, Paris, 2005.
- Levi, Primo, Les naufragés et les rescapés, Arcades Gallimard, Paris, 1989, (1958)
- , Si c'est un homme, Julliard, Paris, 1987, (1947 et 1958).
- Maalouf, Amin, Les identités meurtrières, Le Livre de Poche, Paris, 2001.
- , Le dérèglement du monde, Grasset, Paris, 2009.
- Mitterrand, François, Discours 1981-1995, Europolis, Paris, 1995.
- Noël, Bernard, Le Livre de l'oubli, P.O.L, Paris, 2012.
- Onfray, Michel, Rendre la raison populaire, Autrement, Paris, 2012.

- d'Ormesson, Jean, *Un jour je m'en irai sans avoir tout dit*, Robert Laffont, Paris, 2013.
- Orwell, Georges, 1984, Gallimard, Paris, 1972.
- Platon, République, Les Belles Lettres, Paris, 1991.
- Robbe-Grillet, Alain, *Pour un nouveau roman*, Gallimard, Paris, 1963.
- Roosevelt Franklin D., President, Statement of War Crimes, Washington DC, White House Release, October 7, 1942.
- Rousset, David, *Pour la vérité sur les camps concentrationnaires*, Collection Document, Ramsay, Paris, 1990, (1951).
- , *L'univers concentrationnaire*, Les Editions de Minuit, Paris, 1965.
- Saint Augustin, *Les Confessions*, GF-Flammarion, Paris, 1964.
- Samosate, Lucien de, *Œuvres complètes*, Bouquins, Paris, 2015.
- Sartre, Jean-Paul, *Cahiers pour une morale (1947-1948)*, Bibliothèque de Philosophie, Gallimard, Paris, 1983.
- Soljenitsyne, Alexandre, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, Julliard, Paris, 1975.
- , *L'Archipel du Goulag*, Tomes I à III, Seuil, Paris, 1974.
- Speer, Albert, *Au cœur du Troisième Reich*, Pluriel, Fayard, Paris, 2010, Préface de 1969.
- Semprun, Jorge, *L'Écriture ou la vie*, Folio, Gallimard, Paris, 1994.
- Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, Folio Classique, Gallimard, Paris, 2000.
- Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, Tomes I et II, Folio histoire, Paris, 1986.
- Tutu Desmond (dir.), *Amnistier l'Apartheid. Travaux de la Commission Vérité et Réconciliation*, Seuil, Paris, 2004.
- Zweig, Stefan, *Le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, traduit par S. Niémetz, Belfond, Paris, 1993.

II — MONOGRAPHIES SPÉCIALISÉES

- Agamben, Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Payot & Rivages, Paris, 2008.
- Adler, Alexandre, *Le jour où l'histoire a recommencé*, Pluriel, Grasset, Paris, 2012.
- Althusser, Louis, *L'avenir dure longtemps*, Champs essais, Flammarion, Paris, 2013, (1992).

- Arendt, Hannah, *La crise de la culture*, Folio, Gallimard, Paris, 1972.
- , *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, Seuil, Points Essais, Paris, 2002, (1958)
- , *La vie de l'esprit. La pensée. Le vouloir*, PUF, Quadrige, Paris, 2014, (1981).
- , *Condition de l'homme moderne*, Agora, Pocket, Paris, 2015, (1961).
- Aron, Raymond, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1986, (1938).
- , *Mémoires. 50 ans de réflexion politique*, Julliard, Paris, 1983.
- Assmann, Jan, *Moses the Egyptian. The memory of Egypt in Western Monotheism*, Harvard, USA, 1997.
- , *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Aubier, Paris, 2010.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane, Becker, Annette, 14-18, retrouver la Guerre, Folio, Paris, 2003.
- , *Une initiation. Rwanda (1994-2016)*, Seuil, Paris, 2017.
- Azouvi, François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Folio histoire, Fayard, Paris, 2015.
- Barthes, Roland, *L'empire des signes*, Seuil, Points Essais, Paris, 2007, (1970).
- , *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Seuil, Points Essais, Paris, 1993.
- Bataille, Georges, *L'Expérience intérieure*, Gallimard, Paris, 1978.
- Bayly, Christopher Alan, *La naissance du monde moderne, 1870-1914*, Editions de l'Atelier, Paris, 2007.
- Benjamin, Walter, *Sur le concept d'histoire*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2013.
- Bensoussan, Georges, *Génocide pour mémoire : Des racines du désastre aux questions d'aujourd'hui*, Editions du Félin, Paris, 1989.
- Bertrand, Romain, *L'histoire à parts égales*, Seuil, Paris, 2011.
- Bloch, Marc, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard, Paris, 2006.
- , « L'étrange défaite », in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard, Paris, 2006.
- Boschetti, Pietro, *Les Suisses et les nazis. Le rapport Bergier pour tous*, Préface de Jean-François Bergier, Editions Zoé, Genève, 2010.
- Boucheron, Patrick, *Ce que peut l'histoire*, Leçons inaugurales du Collège de France, Fayard, Paris, 2016.
- Boucheron, Patrick, Dalarun, Jacques (dir.), *Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives*, Gallimard, Paris, 2015.

- Braudel, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Tomes I à II, Le Livre de Poche, Paris, 1993, (1949).
- , *Ecrits sur l'histoire*, Champs Histoire, Flammarion, Paris, 2013.
- Carr, Edward Hallet, *Qu'est-ce que l'histoire ?*, La Découverte, Paris, 1988.
- Castoriadis, Cornelius, Ricoeur, Paul, *Dialogue sur l'histoire et l'imaginaire social*, EHESS Editions, Paris, 2016.
- Certeau, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Folio histoire, 1975.
- , *L'absent de l'histoire*, Collection Repères, Mame, Paris, 1973.
- , *Les chemins de l'histoire*, Bruxelles, ed. Complexe, 2002.
- , *La Prise de parole et autres écrits politiques*, Seuil, Paris, 1994.
- , *La Faiblesse de croire*, Seuil, Paris, 1987.
- , *L'invention du quotidien*. 1. Arts de faire, Folio, Gallimard, Paris, 1990.
- Charle, Christophe, *Homo historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Armand Colin, Paris, 2013.
- Conan, Eric, Rousso, Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard/Pluriel, Paris, 2013.
- Debord, Guy, *La Société du Spectacle*, Gallimard, Paris, 1992.
- Delage, Christian, *La vérité par l'image. De Nuremberg au procès Milosevic*, Denoël, Paris, 2006.
- Deleuze, Gilles, *L'île déserte et autres textes : Textes et entretiens 1953-1974*, Editions de Minuit, Paris, 2002.
- Deligny, Fernand, *Lointain prochain : Les deux mémoires*, Editions Fario, Paris, 2012.
- , *Cartes et lignes d'erre : Traces du réseau de Fernand Deligny, 1969-1979*, L'Arachnéen, Paris, 2013.
- Demetrian, Serge, *Le Ramâyânâ. Conté selon la tradition orale*, Albin Michel, Paris, 2006.
- Derrida, Jacques, *Marges de la philosophie*, Les Editions de Minuit, Paris, 1972.
- Dosse, François, Paul Ricoeur. Michel de Certeau. *L'Histoire : entre le dire et le faire*, L'Herne, Paris, 2006.
- Dosse, François, *L'histoire en miettes. Des annales à la nouvelle histoire*, Editions La Découverte, Paris, 2010.
- , *Renaissance de l'événement*, PUF, Paris, 2010.
- , Castoriadis. *Une vie*, La Découverte, Paris, 2014.

- Dosse, François, Pierre Nora. *Homo historicus*, Perrin, Paris, 2011.
- Droit, Roger-Pol, Atlan, Monique, Humain. *Une enquête philosophique sur ces révolutions qui changent nos vies*, Flammarion, Paris, 2012.
- Duby, Georges, *L'Histoire continue*, Odile Jacob, Paris, 1991.
- Duclert, Vincent, *L'avenir de l'histoire*, Armand Colin, Paris, 2010.
- Durkheim, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Quadrige, PUF, Paris, 2013, (1912).
- Eliade, Mircea, *Aspects du mythe*, Folio, Gallimard, Paris, 1998, (1963).
- , *Le mythe de l'éternel retour*, Folio, Gallimard, Paris, 1989, (1969).
- Enderlin, Charles, *Au nom du Temple. Israël et l'irrésistible ascension du messianisme juif (1967-2013)*, Seuil, Paris, 2013.
- Febvre, Lucien, *Combats pour l'histoire*, Armand Colin, Paris, 1992.
- Ferro, Marc, *L'aveuglement. Une autre histoire de notre monde*, Tallandier, Paris, 2015.
- Filiu, Jean-Pierre, *La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, Paris, 2011.
- , *L'Apocalypse dans l'Islam*, Fayard, Paris, 2008.
- Finkelstein, Norman G., *L'industrie de l'Holocauste. Réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs*, La fabrique éditions, Paris, 2001.
- Foessel, Michaël, *Après la fin du monde. Critique de la raison apocalyptique*, Seuil, Paris, 2012.
- Foucault, Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris, 1966.
- , *Le gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France. 1982-1983*, Hautes Etudes, Gallimard, Paris, 2008.
- , *Leçons sur la volonté de savoir. Cours au Collège de France. 1970-1971*, Hautes Etudes, Gallimard, Paris, 2011.
- , *Le courage de la vérité. Cours au Collège de France. 1984*, Hautes Etudes, Gallimard, Paris, 2009.
- , *Dits et Ecrits I, 1954-1975*, Quarto, Gallimard, Paris, 2001
- , *Dits et écrits II. 1976-1988*, Quarto Gallimard, Paris, 2001.
- , *Le beau danger. Entretien avec Claude Bonnefoy*, Audiographe, EHESS, Paris, 2011.
- , *L'archéologie du savoir*, Tel, Gallimard, Paris, 1969.
- Fukuyama, Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Champs, Flammarion, Paris, 1992.

- Garapon, Antoine, *Peut-on réparer l'histoire ?* Colonisation, esclavage, shoah, Odile Jacob, Paris, 2008.
- Garcia, Patrick, *Le Bicentenaire de la Révolution française : pratiques sociales d'une commémoration*, CNRS Editions, Paris, 2000.
- Gauchet, Marcel, *La Condition politique*, Gallimard, Paris, 2005.
- , *Le désenchantement du monde : Une histoire politique de la religion*, Folio, Gallimard, Paris, 2005.
- , *La révolution moderne. L'avènement de la démocratie*, Tome I, Gallimard, Paris, 2007.
- Ginzburg, Carlo, *Le fil et les traces : Vrai faux fictif*, Verdier Histoire, Paris, 2010.
- , *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier, Paris, 1997, (1991).
- Gobbi, Romolo, *Un grand peuple élu. Messianisme et antieuropéanisme aux Etats-Unis*, Parangon, Paris, 2006.
- Gruzinski, Serge, *L'histoire, pour quoi faire ?*, Fayard, Paris, 2015.
- Guillebaud, Jean-Claude, *Le principe d'humanité*, Seuil, Paris, 2001.
- Halbwachs, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994, (1925).
- , *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997, (1950).
- Hartog, François, *Le miroir d'Hérodote*, Folio, Gallimard, Paris, 2001.
- , *Evidences de l'histoire*, Folio, Gallimard, Paris, 2005.
- , *Régimes d'Historicité. Présentisme et expériences du temps*, La Librairie du XXIe siècle, Seuil, Paris, 2003.
- , *L'histoire, d'Homère à Augustin*, Points histoire, Seuil, Paris, 1999.
- , *Croire en l'Histoire*, Flammarion, Paris, 2013.
- , *La chambre de veille*, Flammarion, Paris, 2013.
- , *Anciens, Modernes, Sauvages*, Points Histoire, Seuil, Paris, Galaade éditions, 2005.
- , *Partir pour la Grèce*, Flammarion, Paris, 2015.
- , Vidal-Naquet, historien en personne. *L'homme-mémoire et le moment mémoire*, La Découverte, Paris, 2007.
- Hazan, Pierre, *Juger la guerre, juger l'Histoire : Du bon usage des commissions Vérité et de la justice internationale*, PUF, Paris, 2007.
- Hegel, Georg W. F., *La raison dans l'histoire. Introduction aux leçons sur la philosophie de l'histoire*, Points, Seuil, Paris, 2001, (1837).

- Hervieu-Léger, Danielle, *Le Pèlerin et le converti. La Religion en mouvement*, Flammarion, Paris, 2001.
- Hilberg, Raul, *La politique de la mémoire*, Arcades, Gallimard, Paris, 1996.
- , *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Foliohistoire, Gallimard, Paris, 2006, (1985).
- Hornung, Erik, *L'Esprit du temps des pharaons*, Hachette, Paris, 1999.
- , *Conceptions of God in Ancient Egypt. The One and the Many*, Cornell University Press, New York, 1982.
- Jameson, Fredric, *Le postmodernisme : Ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, ENSBA, Paris, 2011.
- Jankélévitch, Vladimir, *L'imprescriptible (Pardonner ? Dans l'honneur et la dignité)*, Points Essais, Seuil, Paris, 1986.
- Jaudel, Etienne, *Justice sans châtement : Les commissions Vérité-Réconciliation*, Editions Odile Jacob, Paris, 2009.
- Jeanneney, Jean-Noël, *L'Histoire, la liberté, l'action. Œuvres 1977-2013*, Opus Seuil, Paris, 2013.
- , *La Grande Guerre, si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire*, Seuil, Paris, 2013.
- Joutard, Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, La Découverte, Poche, Paris, 2015.
- , *La légende des camisards, une sensibilité au passé*, Gallimard, Paris, 1977.
- Judt, Tony, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Fayard, Pluriel, Paris, 2010.
- , *Retour sur le XXe siècle. Une histoire de la pensée contemporaine*, Ed. Héloïse d'Ormesson, Paris, 2008.
- , *Contre le vide moral. Restaurons la social-démocratie*, Ed. Héloïse d'Ormesson, Paris, 2010.
- Klarsfeld, Beate, Serge, *Mémoires*, Fayard/Flammarion, Paris, 2015.
- Koestler, Arthur, *La lie de la terre*, Calmann-Lévy, Paris, 2011.
- , *Le zéro et l'infini*, Calmann-Lévy, Paris, 1945.
- Koselleck, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1997.
- Laurens, Henry, *Orients. Conversations avec Rita Bassil el Ramy*, CNRS Editions, Paris, 2009.
- Laurentin, Emmanuel (dir.), *À quoi sert l'histoire aujourd'hui ?*, Bayard, La fabrique de l'histoire, Paris, 2010.
- Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire : Une formule et son histoire*, CNRS Editions, Paris, 2016.
- Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris, 2000, (1979).
- Lefebvre, Henri, *La fin de l'histoire*, Anthropos, seconde édition, Paris, 2001, (1970).

- Le Goff, Jacques et Nora, Pierre, *Faire de l'histoire*, Nrf, Gallimard, Paris, 1974.
- Le Goff, Jacques, *Histoire et mémoire*, Folio, Gallimard, Paris, 1988.
- , *La Nouvelle Histoire*, Editions Complexe, Paris, 1999.
- Levi, Primo, *Le Devoir de mémoire*, Mille et une nuits, Paris, 2000, (1995).
- Lévi-Strauss, Claude, *Race et Histoire*, Folio, Essais, Paris, 1997, (1952)
- , *Anthropologie structurale*, Pocket, Paris, 2003.
- , *Anthropologie structurale deux*, Plon, Paris, 1996.
- , *De près ou de loin*, Odile Jacob, Paris, 2009.
- , *L'autre face de la lune. Ecrits sur le Japon*, Seuil, Paris, 2011.
- , *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.
- , *Nature, culture et société*, GF, Paris, 2008.
- Loraux, Nicole, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Payot, Paris, 1993.
- , *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2005.
- Lyotard, Jean-François, *La condition postmoderne*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.
- Margalit, Avishai, *L'Ethique du souvenir*, Flammarion, Climats, Paris, 2006, (2002).
- Marienstras, Elise, *Nous, le peuple*, Nrf, Gallimard, Paris, 1998.
- Marrou, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1954.
- , *Théologie de l'histoire*, Seuil, Paris, 1968.
- Martin, Paul-Edmond, *Histoire de Genève ; Des origines à 1798*, in *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, A. Jullien, Genève, 1951.
- Mauriac, Claude, *Le temps immobile*, Grasset, Paris, 1976.
- Mayer, Arno J., *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Flammarion, Paris, 1983.
- , *La « solution finale » dans l'histoire*, La Découverte/Poche, 2002, (1990).
- Melman, Charles, *L'Homme sans gravité*, Folioessais, Paris, 2002.
- Milo, Daniel S., *Trahir le temps*, Les Belles Lettres, Paris, 2004.
- Mohamedou, Mahmoud Ould, *Contre-Croisade. Origines et conséquences du 11 septembre*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- , *Understanding Al Qaeda. Changing War and Global Politics*, PlutoPress, London, 2007.

- Momigliano, Arnaldo, *Les fondations du savoir historique*, Les Belles Lettres, Paris, 2004.
- , *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Nrf, Gallimard, Paris, 1983.
- Mosse, George L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Pluriel, Paris, 1999.
- Murray, Philippe, *Après l'Histoire*, Tel, Gallimard, Paris, 2000.
- Musil, Robert, *L'Homme sans qualité*, Tome I, Seuil, Paris, 2004, (1956).
- Noiriel, Gerard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Collections Socio-histoires, Belin Paris, 1996.
- Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Folio essais, Gallimard, Paris, 1971.
- , *Humain trop humain*, Librairie Générale Française, Paris, 1995.
- , *La naissance de la tragédie*, Folio essais, Gallimard, Paris, 1989.
- , *Seconde considération intempestive. De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*, Flammarion, Paris, 1988.
- , *Le Gai savoir*, Folio/Essais, Gallimard, Paris, 1982, (1882).
- Ogilvie, Bertrand, *L'homme jetable. Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Editions Amsterdam, Paris, 2012.
- , *La seconde nature du politique. Essai d'anthropologie négative*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- , *Le travail à mort. Au temps du capitalisme absolu*, L'Arachnéen, Paris, 2017.
- Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 1999.
- Poulin, Richard, *La fin de l'Histoire ?*, Cabédita, Yens-sur-Morges, 1996.
- Prost, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1996.
- Prost, Antoine, Winter, Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Points Histoire, Seuil, Paris, 2004.
- Renouvin, Pierre, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Alcan, Paris, 1934 (1^e édition).
- Renouvin, Pierre et Duroselle, Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, Paris, 1964 (1^e édition).
- Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Points, Seuil, Paris, 2000.
- Ricoeur, Paul, *Histoire et Vérité*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1967.
- , *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*, Tome I, Points Essais, Seuil, Paris, 1991.
- , *Temps et récit. La Configuration dans le récit de fiction*, Tome II, Points Essais, Seuil, Paris, 1991.

- , Temps et récit. Le temps raconté, Tome III, Points Essais, Seuil, Paris, 1991.
- Rouso, Henry, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Nrf, Gallimard, Paris, 2012.
- , *La hantise de l'histoire*, Entretien avec Philippe Petit, Textuel, Paris, 1998.
- , *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1990.
- , *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Editions Belin, Paris, 2016.
- Roy, Olivier, *La sainte ignorance*, Seuil, Paris, 2008.
- Ruffel, Lionel, *Brouhaha. Les mondes du contemporain*, Verdier, Paris, 2016.
- Sahlins, Marshall, *Des îles dans l'histoire*, Hautes Etudes, Seuil, Paris, 1989.
- , *La nature humaine, une illusion occidentale*, Editions de l'éclat, Paris, 2009.
- Sauge, André, *De l'épopée à l'Histoire. Fondements de la notion d'Historiê*, Peter Lang, PUE, Frankfurt am Main, 1992.
- , *L'Illiade : poème athénien de l'époque de Solon*, Editions P. Lang, Berne, 2000.
- Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme volonté et représentation*, Livre II, Folio essais, Paris, 2009.
- Skinner, Quentin, *La vérité et l'historien*, Collection audiographie, EHESS, Paris, 2012.
- Snyder, Timothy, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Gallimard, Paris, 2012, (2010).
- Souyri, Pierre-François, *Mémoire et fiction. Décrire le passé dans le Japon du XXe siècle*, Ed. Philippe Picquier, Paris, 2010.
- Spengler, Oswald, *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle. Forme et réalité*, Nrf, Gallimard, 1976, (1923).
- , *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle. Perspective de l'histoire universelle*, Nrf, Gallimard, 1976.
- Stora, Benjamin, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte/Poche, Paris, 2005.
- Tillion, Germaine, *Les ennemis complémentaires : Guerre d'Algérie*, Tirésias, Paris, 2005.
- Todorov, Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 2004.
- Traverso, Enzo, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique éditions, Paris, 2005.
- , *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XXe siècle*, La Découverte, Paris, 2011.
- , *Le Totalitarisme*, Seuil, Points Essais, Paris, 2001.

- , À Feu et à Sang. De la guerre civile européenne. 1914-1945, Stock, Paris, 2007.
- Vernant, Jean-Pierre, *Œuvres. Religions. Rationalités. Politique*, Opus Seuil, Tomes I et II, Paris, 2007.
- , De la Résistance à la Grèce ancienne, Collection audiographie, EHESS, Paris, 2014.
- Veyne, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Points Histoire, Seuil, Paris, 1971.
- , *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas*, Albin Michel, Collection Souvenir, Paris, 2014.
- , Foucault, sa pensée, sa personne, Le Livre de Poche, Biblio Essais, Albin Michel, Paris, 2008.
- Vidal-Naquet, Pierre, Les assassins de la mémoire, Points Histoire, Seuil, Paris, 1987.
- , Les Juifs, la mémoire et le présent, Points Essais, Paris, 1995.
- , *Le choix de l'Histoire. Pourquoi et comment je suis devenu historien*, Arléa, Paris, 2007.
- , Préface à Simon Doubnov, Histoire moderne du peuple juif, Le Cerf, Paris, 1994.
- Wachtel, Nathan, La vision des vaincus : Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole (1530-1570), Folio histoire, Paris, 1992.
- Weber, Max, Sociologie des religions, Tel, Gallimard, Paris, 1996, (1922).
- Werth, Nicolas, La route de la Kolyma, Belin, Paris, 2013.
- Wieviorka, Annette, Nikel, Séverine, *L'heure d'exactitude. Histoire, mémoire, témoignage*, Albin Michel, 2011.
- , *L'ère du témoin*, Hachette, Pluriel Histoire, Plon, Paris, 1998.
- , Eichmann. De la traque au procès, André Versaille éditeur, Paris, 2011.
- , Déportation et génocide. *Entre la mémoire et l'oubli*, [1992], Hachette/Pluriel, Paris, 2013.
- Winter, Jay, Entre deuil et mémoire. *La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Armand Colin, Paris, 2008.
- Yerushalmi, Yosef, Zakhor. Histoire juive et mémoire juive, Tel, Gallimard, Paris, 1991.

III — OUVRAGES COLLECTIFS, ARTICLES DE PÉRIODIQUES ET D'OUVRAGES COLLECTIFS

- Auteurs associés, « La vie et le temps », in Rencontres Internationales de Genève, Actes du colloque, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1962.
- Aglan, Alya, Frank, Robert (dir), 1937-1947. La guerre-monde, deux volumes, Folio, Gallimard, Paris, 2015.

- Abel, Olivier, « Le pardon ou comment revenir au monde ordinaire », in *Esprit*, n° août-septembre 2000, pp. 72-88.
- Aron, Raymond, « Méditations sur la défaite », in Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Gallimard, 2006, pp. 1020. Première publication dans *Critique*, n°12, 1947, pp.439-447.
- Assouline, Pierre, « Commémorationniste », in *L'Histoire*, n°395, janvier 2014, p.98.
- Boursier, Jean-Yves (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2005.
- Cassin, Barbara, Cayla, Olivier, Salazar, Philippe-Joseph (dir.), *Vérité, réconciliation, réparation*, Seuil, Paris, 2004.
- Chétail, Vincent, « La banalité du mal de Dachau au Darfour : réflexion sur l'évolution du concept de génocide depuis 1945 », in *Relations internationales*, n°131, PUF, 2007/3, Paris, pp.49-72.
- Crépelle, Emmanuel, « 11 Novembre à Notre-Dame de Lorette : l'anneau de la mémoire se dévoile avant son inauguration », in *La voix du Nord.fr*, publié le 11 novembre 2014.
- Delacroix, Christian (dir.), Dosse, François, Garcia Patrick, *Historicités, La Découverte*, Paris, 2003.
- Delacroix, Christian, Dosse, François, Garcia, Patrick, Offenstadt, Nicholas, *Historiographies, I. Concepts et débats*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2010.
- , *Historiographies, II. Concepts et débats*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2010.
- Derrida, Jacques, « Le siècle et le pardon », in Michel Wieviorka, *Le Monde des débats*, Paris, décembre 1999.
- Dosse, François, « L'histoire à l'épreuve de la guerre des mémoires », in *Cités*, Paul Ricoeur, interprétations et reconnaissance, n°33, 2008, pp.31-42.
- , « Le trois-mâts vogue entre deux récifs. L'histoire entre vigilance et fiction », in *Rue Descartes*, PUF, Paris, 2006, pp.95-108.
- Elisseeff, Danielle, « Le monde flottant de l'ukiyo-e, la pérennité de l'éphémère », in *Le monde de Clio*, janvier 2005, format internet.
- Faith, Romain, « Une commémoration très politique », in *Les Collections de l'Histoire*, n°66, janvier-mars 2015, p.68-70.
- Favez, Jean-Claude, « L'histoire est une science humaine », in *Etudes et carrières*, n°39, 1982, pp.6-9.
- Fonclare, Guillaume de, « L'Historial de Péronne : « l'historial de la Grande Guerre », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, n°235, 2009/3, pp.21-32.
- François, Etienne, « Regarder le passé en face », in *Les collections de l'Histoire*, n°65, Octobre 2014, Paris, pp.88-91.

- Garcia, Patrick, « François Mitterrand, chef de l'Etat, commémorateur et citoyen », in *Mots*, 1789 : Révolution française / Bicentenaire. *Gestes d'une commémoration*, n°31, juin 1992, pp.5-26.
- , « François Mitterrand : l'individu, le président et l'histoire », in Maryline Crivello et Jean-Noël Pelen (dir.), *Individu, récit, histoire*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2008, pp.159-176.
- , « Les usages de la commémoration. Un Bicentenaire au cœur des mutations contemporaines », in Michelle Vovelle (dir.), *Recherches sur les Révolution française*, La Découverte / IHRF / Société des Etudes Robespierristes, Paris, 1991, pp.221-233.
- , « Le symptôme commémoratif : l'exemple du Bicentenaire de la Révolution française (1989) », in *Cahiers de la Villa Gillet*, « La transmission », n°10, novembre 1999, pp.87-105.
- , « Les territoires de la commémoration. Une conjoncture de l'identité française : le bicentenaire de la Révolution française (1989) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°301, 1995, pp.451-458.
- , « Quelques réflexions sur la place du traumatisme collectif dans l'avènement d'une mémoire-Monde », Postface à *Traumatisme collectif pour patrimoine : regards croisés sur un mouvement transnational*, in Vincent Auzas et Bogumil Jewsiewicki (dir.), Presses de l'Université de Laval, Canada, 2008, pp.373-380.
- , « Les panthéonisations sous la Ve République : redécouverte et métamorphose d'un rituel », in Maryline Crivello et Jean-Luc Bonniol (dir.), *Façonner le passé*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2004, pp.101-118.
- , « Les lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ? », in *Espaces Temps*, n°74/75, *Transmettre aujourd'hui*. Retours vers le futur, 2000, pp.122-142.
- Hartog, François (dir.), Revel, Jacques (dir.), *Les usages politiques du passé*, Enquête, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2001.
- , « Temps et histoire. « Comment écrire l'histoire de France ? », in *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 50^e année, n°6, 1995, pp.1219-1236.
- Hobsbawm, Erik, « The Revival of Narrative » : some comments », in *Past and Present*, n°86, 1980, pp.3-8.
- Illouz, Myriam, « L'homme du XXI^e siècle serait-il devenu un monstre ? », in Michel Onfray, *Le canari du nazi*, Autrement, Paris, 2013, pp.150-172.
- Ingrao, Christian, « Mein Kampf : un historien répond à Mélenchon », in *Libération*, 25 octobre 2015.
- Lanzmann, Claude, « Holocauste, la représentation impossible », in *Le Monde*, 3 mars 1994, p.VII.
- Ledoux, Sébastien, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Presses de Sciences Po, n°133, 2017/1, p.228.
- Lepetit, Bernard (dir.), *Les Formes de l'expérience*. Une autre histoire sociale, Albin Michel, Paris, 1995.

- Lyotard, Jean-François, « Réponse à la question : qu'est-ce que le postmoderne ? », in *Critique*, volume 37, n°419, 1982, pp.
- Macron, Emmanuel, « La lumière blanche du passé. Lecture de la Mémoire, l'histoire et l'oubli », in *Esprit*, n° août-septembre 2000, pp. 16-32.
- Marrou, Henri-Irénée, « Comment comprendre le métier d'historien », in *L'histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1961, pp.1465-1540.
- , « Tristesse de l'historien », in *Vingtième Siècle*, n° 45, Janvier-mars 1995, pp. 109-131.
- Martin, Arnaud (dir.), *La mémoire et le pardon. Les commissions de la vérité et de la réconciliation en Amérique latine*, L'Harmattan, Paris, 2009.
- Maurice, Thierry, « La politique mémorielle en Espagne : de la loi d'amnistie à la loi d'extension des droits des personnes affectées par la guerre civile et la dictature (1977-2006) », in *Carnets de bord*, n°12, décembre 2006, Université de Genève, pp.6-15.
- Nahoum-Grappe, Véronique, « Mémoire, images et perception de l'épuration ethnique en ex-Yougoslavie », in *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Editions Autrement, Collection Mémoires, n°54, janvier 1999, pp.200-207.
- Nora, Pierre, *Les Lieux de mémoire*, tome I à III, Quarto, Gallimard, Paris, 1997.
- , « L'événement-monstre », in *Communications*, 18, Seuil, Paris, 1972, pp.162-172.
- , « Le retour de l'événement », in *Présent, nation, mémoire*, Gallimard, Paris, 2011, pp.34-57.
- Offenstadt, Nicolas, « La pucelle sans oripeaux », in *Le Monde*, 30 janvier 2012.
- Ozouf, Mona, « Le Panthéon. L'Ecole normale des morts », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, volume I, Quarto, Gallimard, Paris, 1997, pp.155-178.
- , « Le Panthéon. Un temple à la gloire de l'homme », in *L'Histoire*, n°412, juin 2015, pp.14-15.
- , « La fête: sous la Révolution française », in Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, Nrf, Gallimard, Paris, 1974.
- Pavillon, Olivier, « Du débat à l'anathème : à propos de l'exposition « Nos ancêtres les Waldstetten. La Suisse centrale au XIIIe siècle. Mythes et histoire », in *Revue suisse d'histoire*, n°44, Cahier n°3, Zürich, 1994, pp.311-314.
- Perret, Catherine, « Exposer la souffrance : vérité et véridicité des images », in *Trop Humain. Artistes des XXe et XXIe siècles devant la souffrance*, MICR, Genève, 2014, pp.115-141.
- Perrot, Michelle, « L'air du temps », in Pierre Nora (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Gallimard, collections « Bibliothèques des histoires », Paris, 1987, p.241-292.
- Quintana, Miguel, « Les irradiés voués à la discrimination », in *Le Temps*, samedi 19 mars 2011.
- Prochasson, Christophe, « L'Histoire et Foucault », in *Vingtième Siècle*, n° 50, avril-juin 1996, pp. 123-4.
- Prost, Antoine, « Comment on écrit l'histoire ? », in *Vingtième Siècle*, n°65, janvier-mars 2000, pp. 3-12.

- Rémond, René, « L'Histoire et la Loi », in *Etudes*, n°404, 2006/6, pp.763-773.
- Ricoeur, Paul, « Histoire et mémoire », in Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Complexe, Bruxelles, 1998, pp.17-29.
- , « Aux origines de la mémoire, l'oubli de réserve », in *Esprit*, n°266-267, août-septembre 2000, pp. 32-48.
- , « Les rôles respectifs du juge et de l'historien », in *Esprit*, n°266-267, août-septembre 2000, pp. 48-72.
- , « Vulnérabilité de la mémoire », in Jacques Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires*, Fayard, Paris, 1998, pp.17-31.
- Roth, Michael S., « We are what we remember (and forget) », in *Tikkun*, vol.9, issue 6, Nov/Dec. 1994, p.41
- Rouso, Henry, « Mémoires abusives », in *Le Monde*, édition du 24 décembre 2005.
- , « Un marketing mémoriel », in *Libération*, 15 février 2008.
- Scates, Bruce, « La légende des Anzac », in *Les Collections de l'Histoire*, n°66, janvier-mars 2015, pp.61-67.
- Ternon, Yves, « Le siècle des génocides », in *Les collections de l'Histoire*, n°3, Paris, octobre 1998, p.104.
- Vaulerin, Arnaud, « Le Japon et son histoire, stupeur et reniements », in *Libération*, le 7 décembre 2012.
- Wieder, Thomas, « Hollande face aux pièges de l'Histoire », in *Le Monde*, 26 juillet 2012.
- Wieviorka, Annette (dir.), *Les Procès de Nuremberg et de Tokyo*, André Versaille éditeur, Paris, 2010.
- Wieviorka, Annette, « La représentation de la Shoah en France : mémoriaux et monuments », in Jean-Yves Boursier, *Musées de guerre et mémoriaux*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2005.
- Winock, Michel, Stora, Benjamin, Boucheron, Patrick, Loubes, Olivier, « Nouvelle querelle sur l'histoire de France », in *L'Histoire*, n°413-414, juillet-août 2015, pp.7-15.
- Et alii., *Trop humain. Artistes des XXe et XXIe siècles devant la souffrance*, MICR, Genève, 2014.
- Et alii., *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.

IV — SOURCES ORALES, CONFÉRENCES ET INTERNET

- Assmann, Jan, *Mémoire collective et société d'individus*, Conférence inaugurale de la 43e session des Rencontres Internationales de Genève, 19 octobre 2010.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane, *L'Historial de Péronne fête ses vingt ans*, in www.histoire.presse.fr/actualite/infos/historial-peronne-fete-ses-vingt-ans-07-09-2012-48085.
- Boucheron, Patrick, Georges Duby, la fabrique de *l'histoire*, 18^e Rendez-vous de l'Histoire de Bois, le dimanche 11 octobre 2015.
- , *Travail de la mémoire, responsabilité de l'historien*, 14^e Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité, organisée par le Département de l'instruction publique de Genève, Théâtre Saint-Gervais, le 27 janvier 2017.
- Dosse, François, Faire des Lieux de mémoire mémoire et histoire mobile, in, Les lieux de mémoire : histoire et mémoire. Séminaire virtuel en sciences sociales 2005-2006, mémoires historiques d'ici et d'ailleurs : regards croisés https://www.youtube.com/watch?v=T0d0xFWj_80
- Friedländer, Saul, History and Memory: Lessons from the Holocaust, Opening Lecture of the Academic year, Graduate Institute of Geneva, 23 septembre 2014.
- Hartog, François, Commémorer la Grande Guerre, est-ce encore utile ? Radio Télévision Suisse, Podcast, le 22 mai 2014.
- , *Croire en l'histoire*, conférence au Palais de Rumine, dans la salle du Grand Conseil de Lausanne en Suisse, le 4 mars 2014.
- , Vers une nouvelle condition historique, Ecole française d'Athènes, 29 janvier 2015.
- , *Croire en l'histoire*, Festival Histoire et Cité de Genève : Croire, faire croire, 1^e avril 2017.
- Hollande, François, *Discours à l'occasion de la Cérémonie de commémoration franco-allemande du centenaire de la Grande Guerre au Monument National du Hartmannwillerkopf*, prononcé le 3 août 2014.
- , *Discours à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du débarquement en Provence*, prononcé au Mont-Faron, le 15 août 2014.
- , *Discours à l'occasion du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie*, prononcé à Ouistreham, le 6 juin 2014.
- , *Discours à l'occasion de la Cérémonie internationale d'hommage aux victimes de la bataille de Normandie*, prononcé à Caen, le 6 juin 2014.
- , *Discours à l'occasion de la Cérémonie franco-américaine à Colleville-Sur-Mer*, prononcé le 6 juin 2014.
- , *Discours d'inauguration de l'anneau de la mémoire du Mémorial de Notre-Dame-de-Lorette dans le Nord-Pas-de-Calais*, le 11 novembre 2014.
- Nora, Pierre, Hartog, François, Sirinelli, Jean-François, « Où en est l'histoire aujourd'hui ? », 13^e Rendez-vous de l'histoire de Blois, le samedi 16 octobre 2010.

Obama, Barack, *Discours d'inauguration du 9/11 Memorial Museum de New York*, le 21 mai 2014 à 8h32 du matin très exactement, sur l'emplacement du World Trade Center de 2001.

Todorov, Tzvetan, *La mémoire, entre conservation et oubli*, conférence inaugurale du Colloque organisé par Graduate Institute of Geneva et le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Maison de la Paix, 14 janvier 2016.

Tremonti, Anna Maria de CBC, *The Current*, du 9 mars 2012 – Miguel Quintana on Fukushima.

<http://www.mitterrand.org/21-mai-1981-la-Gauche-entre-dans-l.htm>

<http://www.arte.tv/fr/l-archivage-l-investiture-de-francois-mitterrand/3881598,CmC=3881608.html>

<http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-21-mai-1981-la-ceremonie-du-pantheon>

<http://www.elysee.fr/assets/pdf/discours-d-investiture-de-francois-mitterrand-21-mai-198.pdf>

<http://centenaire.org/fr/en-france/picardie/somme/l-historial-de-la-grande-guerre-de-peronne>

www.lemonde.fr/societe/article/2008/03/15/l-elysee-etoffe-le-ceremonial-d-obseques-du-dernier-des-poilus_1023310_3224.html

<http://verdun-meuse.fr/index.php?qs=fr/ressources/discours-du-mois---novembre-2011---discours-d>